
4298.51
V.8A


PRESENTED TO THE
Public Library of the City of Boston
SICUT PATRIBUS SIT DEUS NOBIS
BOSTONIA
CONDITA A.D.
1630.
CIVITATIS REGIMINE DONATA A.D. 1822
By William Gray, Esq.
Received Jan. 17, 1860. No. 38713

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET POLITIQUE

Des Établissemens et du Commerce des Européens dans les deux Indes.

Par Guillaume-Thomas *RAYNAL.*

TOME HUITIEME.



J. M. Moreau le Jeune, Del. 1780. De Launay le Jeune, Sculp.

Un Anglais de la Barbade, vend sa Maitresse

Liv. XIV. Pag. 377.

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

Des Établissemens et du Commerce des Européens dans les deux Indes.

Par Guillaume-Thomas *RAYNAL.*

TOME HUITIEME.



A GENEVE,

Chez Jean-Leonard PELLET, Imprimeur de la Ville & de l'Académie.

M. DCC. LXXX.



TABLE
DES
INDICATIONS.

LIVRE QUINZIEME.

Etablissemens des François dans l'Amérique Septentrionale. Sur quelle base portoit l'espoir de leur prospérité? Que produisirent ces combinaisons?



LIVRE SEIZIEME.

Un nouvel ordre de choses s'établit dans les colonies Françoises de l'Amérique Septentrionale. A quoi aboutissent ces nouvelles combinaisons?

LIVRE DIX-SEPTIEME.

Colonies Angloises de la baie d'Hudson, du Canada, de l'isle Saint-Jean, de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Ecosse, de la Nouvelle-Angleterre, de la Nouvelle-York, de la Nouvelle-Jersey.

Fin de la Table du tome huitième.

HISTOIRE



HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES ETABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPEENS DANS LES DEUX INDES.

LIVRE QUINZIÈME.

Établiſſemens des François dans l'Amérique Septentrionale. Sur quelle baſe portoit l'eſpoir de leur proſpérité? Que produiſirent ces combinaiſons?

JUSQU'A préſent, nous avons reçu ſur nos têtes les rayons perpendiculaires du ſoleil. Bientôt nous ne les recevrons qu'obliques. Ce n'eſt plus de l'or que nos avi-

des & cruels Européens iront chercher loin de leur patrie. Moins insensés, s'ils franchissent encore les mers, ce sera pour se soustraire aux calamités de leurs propres contrées; ce sera pour trouver le repos & la liberté ; pour défricher des terres incultes ; pour couvrir de filets des rives poissonneuses ; pour chercher sur le haut des montagnes, dans le fond des forêts des animaux à dépouiller de leurs précieuses fourrures.

Les sauvages possesseurs des contrées où nous allons faire nos premiers pas ne seront point une race d'hommes abâtardie, sans force de corps & sans élévation d'ame : mais des chasseurs, des guerriers endurcis aux travaux, braves, éloquens, jaloux de leur indépendance, & présentant alternativement des exemples de la férocité la plus inouie, de la plus héroïque magnanimité & de la plus absurde superstition.

La superstition, cette plante funeste est donc de tous les climats ; elle croît donc également dans les plaines & sur les rochers ; sous les feux de la ligne, sous les frimats du pole, & dans l'intervalle tempéré qui les sépare. La généralité de ce phénomène défi-

gneroit-elle par-tout un élan de l'homme ignorant & peureux vers l'auteur de l'exiſtence & le diſpenſateur des biens & des maux, l'inquiétude d'un enfant qui cherche ſon père dans les ténèbres ?

L'Eſpagne étoit maîtreſſe des riches empires du Mexique & du Pérou, de l'or du Nouveau-Monde, & de preſque toute l'Amérique Méridionale. Les Portugais, après une longue ſuite de victoires, de défaites, d'entrepriſes, de fautes, de conquêtes & de pertes, avoient conſervé les plus beaux établiſſemens dans l'Afrique, dans l'Inde & dans le Bréſil. Le gouvernement de France n'avoit pas même penſé qu'on pût fonder des colonies, & qu'il fût de quelque utilité d'avoir des poſſeſſions dans ces régions éloignées.

I. Raiſons qui détournèrent long-tems les François du projet de former des établiſſemens dans le Nouveau-Monde.

Toute ſon ambition s'étoit tournée vers l'Italie. D'anciennes prétentions ſur le Milanès & les deux Siciles, avoient entraîné cette puiſſance dans les guerres ruineuſes qui l'avoient long-tems occupée. Des troubles intérieurs la détournoient encore plus des grands objets d'un commerce étendu & éloigné, & de l'idée d'aller chercher des royaumes dans les deux Indes.

L'autorité des rois n'étoit pas formellement contestée : mais on lui résistoit, on l'éludoit. Le gouvernement féodal avoit laissé des traces ; & plusieurs de ses abus subsistoient encore. Le prince étoit sans cesse occupé à contenir une noblesse inquiète & puissante. La plupart des provinces qui composoient la monarchie, se gouvernoient par des loix & des formes différentes. Tous les corps, tous les ordres avoient des privilèges, ou toujours attaqués, ou toujours poussés à l'excès. La machine du gouvernement étoit compliquée. Pour la conduire, il falloit manier une multitude de ressorts délicats. La cour étoit forcée de recourir souvent aux moyens honteux de la foiblesse, à l'intrigue & à la séduction, ou d'employer les armes odieuses de l'oppression & de la tyrannie ; la nation négocioit sans cesse avec le prince. L'autorité des rois étoit illimitée, sans être avouée par les loix ; la nation souvent trop indépendante, n'avoit aucun garant de sa liberté. De-là on s'observoit, on se craignoit, on se combattoit sans cesse. Le gouvernement s'occupoit uniquement, non du bien de la

nation, mais de la manière de l'aſſujettir. Le peuple ſentant toujours ſes beſoins, ignorant ſes forces & ſes reſſources, ne voyoit que ſes droits alternativement bleſſés & foulés par ſes ſeigneurs & par les rois.

II.
Fautes & revers qui rendirent mémorables les premières expéditions des François dans le nouvel hémiſphère.

La France laiſſa donc les Eſpagnols & les Portugais découvrir des mondes & donner des loix à des nations inconnues. Un ſeul homme lui ouvrit enfin les yeux. Ce fut l'amiral de Coligny, un des génies les plus étendus, les plus fermes, les plus actifs qui aient jamais illuſtré ce puiſſant empire. Ce grand politique, citoyen juſques dans les horreurs des guerres civiles, envoya l'an 1562, Jean Ribaud dans la Floride. Cette immenſe contrée de l'Amérique Septentrionale s'étendoit alors, depuis le Mexique, juſqu'au pays que les Anglois ont depuis cultivé ſous le nom de Caroline. Les Eſpagnols l'avoient parcourue en 1512, mais ſans s'y établir. On ne ſait lequel admirer le plus, ou du motif qui les engagea dans cette découverte, ou de celui qui la leur fit abandonner.

Tous les Indiens des Antilles croyoient, ſur la foi d'une ancienne tradition, que la

nature cachoit dans le continent une fontaine dont les eaux avoient la vertu de rajeunir tous les vieillards aſſez heureux pour en boire. La chimère de l'immortalité fut toujours la paſſion des hommes, & la conſolation du dernier âge. Cette idée enchanta l'imagination romaneſque des Eſpagnols. La perte de pluſieurs d'entre eux, qui furent victimes de leur crédulité, n'ébranla pas la confiance des autres. Plutôt que de ſoupçonner que les premiers avoient péri dans un voyage où la mort étoit ce qu'il y avoit de plus ſûr; on penſa que s'ils ne reparoiſſoient plus, c'étoit parce qu'ils avoient trouvé le ſecret d'une jeuneſſe éternelle, & ce ſéjour de délices d'où l'on ne vouloit plus ſortir.

Ponce de Léon fut le plus célèbre entre les navigateurs qui s'infatuèrent de cette rêverie. Perſuadé qu'il exiſtoit un troiſième monde dont la conquête étoit réſervée à ſa gloire, mais croyant que ce qui lui reſtoit de vie étoit trop court pour l'immenſe carrière qui s'ouvroit devant ſes pas, il réſolut d'aller renouveller ſes jours & recouvrer la jeuneſſe dont il avoit beſoin.

Auſſi-tôt il dirigea ſes voiles vers les climats où la fable avoit placé la fontaine de Jouvence, & trouva la Floride, d'où il revint à Porto-Rico ſenſiblement plus vieux qu'il n'en étoit parti. C'eſt ainſi que le haſard immortaliſa le nom d'un aventurier, qui ne fit une véritable découverte qu'en courant après une chimère. Il eut le ſort de l'alchymiſte qui cherche de l'or qu'il ne trouve pas, & qui trouve une choſe précieuſe qu'il ne cherchoit pas.

Preſque tout ce que l'eſprit humain a inventé d'utile & d'important, a été le fruit d'une inquiétude vague, plutôt que d'une induſtrie raiſonnée. Le haſard, qui eſt le cours inapperçu de la nature, ne ſe repoſe jamais, & ſert indiſtinctement tous les hommes. Le génie ſe fatigue, ſe rebute, & n'appartient qu'à très-peu d'êtres, pour quelques momens. Ses efforts même ne le mènent ſouvent qu'à ſe trouver ſur la route du haſard, pour le ſaiſir. La différence entre les hommes de génie & le vulgaire, c'eſt que ceux-là ſavent preſſentir & chercher ce que celui-ci trouve quelquefois. Plus ſouvent encore le génie emploie ce que le

hasard a jetté sous sa main. C'est le lapidaire qui met le prix au diamant que le laboureur a déterré sans le connoître.

Les Espagnols avoient méprisé la Floride, parce qu'ils n'y avoient trouvé ni la fontaine qui devoit les rajeunir, ni l'or qui hâte notre vieillesse. Les François y découvrirent un trésor plus réel & plus précieux: c'étoit un ciel sérein, une terre abondante, un climat tempéré, des sauvages amis de la paix & de l'hospitalité; mais ils ne connurent pas eux-mêmes la valeur de ce trésor. Si l'on eût suivi les ordres de Coligny; si l'on eût cultivé les terres qui ne demandoient que la main de l'homme pour l'enrichir; si la subordination avoit été maintenue entre les Européens; si les droits des naturels du pays n'avoient pas été violés, on auroit pu fonder une colonie, dont le tems auroit augmenté l'éclat & assuré la prospérité. Mais la légéreté Françoise ne permettoit pas tant de sagesse. On prodigua les vivres. Les champs ne furent point ensemencés. L'autorité des chefs fut méconnue par des subalternes indociles. La fureur de la chasse & de la guerre échauffa tous les es-

prits. On ne fit rien de ce qu'on devoit faire.

Pour comble de malheur, les troubles civils qui désoloient la France, détournèrent les regards des sujets d'une entreprise où l'état n'avoit jamais arrêté ses vues. Les querelles absurdes de la théologie aliénoient tous les esprits, divisoient tous les cœurs. Le gouvernement avoit violé en même tems la loi sacrée de la nature, qui ordonne à tous les hommes de tolérer les opinions de leurs semblables, & les loix de la politique qui défendent d'être tyran sans intérêt. La religion réformée avoit fait en France les plus grands progrès, lorsqu'elle y fut persécutée. Une partie considérable de la nation se trouva enveloppée dans la proscription ; & elle courut aux armes.

L'Espagne, non moins intolérante, avoit prévenu les querelles de religion, en laissant prendre au clergé cet empire absolu qui alla toujours en se fortifiant, & qui désormais ira toujours en s'affoiblissant. L'inquisition, toujours armée contre la moindre apparence de nouveauté, sut empêcher le protestantisme d'entrer dans l'état, & n'eut

point à le détruire. Tout occupé de l'Amérique; accoutumé à s'en attribuer la possession exclusive; instruit des tentatives de quelques François pour s'y établir, & de l'abandon où les laissoit le gouvernement, Philippe II fit partir de Cadix une flotte pour les exterminer. Menendez qui la commandoit, arrive à la Floride; il y trouve les ennemis qu'il cherchoit établis au fort de la Caroline; il attaque tous leurs retranchemens, les emporte l'épée à la main, & fait un massacre horrible. Tous ceux qui avoient échappé au carnage furent pendus à un arbre, avec cette inscription : NON COMME FRANÇOIS, MAIS COMME HÉRÉTIQUES.

Loin de songer à venger cet outrage, le ministère de Charles IX se réjouit en secret de l'anéantissement d'un projet qu'à la vérité il avoit approuvé, mais qu'il n'aimoit pas; parce qu'il avoit été imaginé par le chef des huguenots, & qu'il pouvoit donner du relief aux opinions nouvelles. L'indignation publique ne fit que l'affermir dans la résolution de ne témoigner aucun ressentiment. Il étoit réservé à un particulier d'exécuter ce que l'état auroit dû faire.

Dominique de Gourgue, né à Mont-Marſan en Gaſcogne, navigateur habile & hardi; ennemi des Eſpagnols, dont il avoit reçu des outrages perſonnels; paſſionné pour ſa patrie, pour les expéditions périlleuſes & pour la gloire; vend ſon bien, conſtruit des vaiſſeaux, choiſit des compagnons dignes de lui; va attaquer les meurtriers dans la Floride, les pouſſe de poſte en poſte avec une valeur, une activité incroyables; les bat par-tout, & pour oppoſer dériſion à dériſion, les fait pendre à des arbres ſur leſquels on écrit: NON COMME ESPAGNOLS, MAIS COMME ASSASSINS.

Si les Eſpagnols s'étoient contentés de maſſacrer les François, jamais on n'auroit uſé contre eux d'une repréſaille ſi cruelle. Ce fut l'antithèſe de l'inſcription qui fit tout le mal. On commit une atrocité effroyable, parce qu'on trouva un mot plaiſant. L'hiſtoire offre plus d'un exemple où l'on peut ſoupçonner que ce n'eſt pas la choſe qui a fait le mot, mais le mot qui a fait la choſe.

L'expédition du brave de Gourgue n'eut pas d'autres ſuites. Soit qu'il manquât de

provisions pour rester dans la Floride ; soit qu'il prévît qu'il ne lui viendroit aucun secours de France ; soit qu'il crût que l'amitié des sauvages finiroit avec les moyens de l'acheter, ou qu'il pensât que les Espagnols viendroient l'accabler ; il fit sauter les forts qu'il avoit conquis, & reprit la route de sa patrie. Il y fut reçu de tous les citoyens avec l'admiration qui lui étoit due, & très-mal par la cour. Despote & superstitieuse, elle avoit trop à craindre de la vertu.

Depuis 1567, que l'intrépide Gascon avoit évacué la Floride, les François oublièrent le Nouveau-Monde. Egarés dans un cahos de dogmes inconcevables, ils perdirent la raison & l'humanité. Le peuple le plus doux & le plus sociable devint le plus barbare, le plus sanguinaire des peuples. Ce n'étoit pas assez des bûchers & des échafauds : criminels les uns aux yeux des autres, tous furent bourreaux, tous furent victimes. Après s'être condamnés mutuellement aux flammes de l'enfer, ils s'égorgèrent à la voix de leurs prêtres, qui ne crioient que sang & que vengeance. Enfin,

le généreux Henri toucha l'ame de ſes ſujets. En pleurant ſur leurs maux , il leur apprit à les ſentir. Il leur rendit les doux penchans de la vie ſociale , leur ôta les armes des mains , & les fit conſentir à vivre heureux ſous ſes loix paternelles.

Alors la nation tranquille & libre ſous un roi en qui elle avoit confiance, conçut des projets utiles. On s'occupa de la formation des colonies. Les premières idées devoient ſe tourner naturellement vers la Floride. A l'exception du fort Saint-Auguſtin , autrefois conſtruit par les Eſpagnols ; à dix ou douze lieues de la colonie Françoiſe , les Européens n'avoient pas un ſeul établiſſement dans ce vaſte & beau pays. On n'en craignoit pas les habitans. Tout annonçoit ſa fertilité. Il paſſoit même pour riche en mines d'or & d'argent ; parce qu'on y avoit trouvé de ces métaux , ſans ſoupçonner qu'ils venoient de quelques vaiſſeaux , jettès ſur les côtes par le naufrage. Le ſouvenir des grandes actions que quelques François y avoient faites , ne pouvoit pas encore être effacé. Il eſt vraiſemblable qu'on craignit d'aigrir l'Eſpagne , qui n'é-

toit pas disposée à souffrir le moindre établissement dans le golfe du Mexique, ou même dans le voisinage. Le danger qu'il y avoit à provoquer un peuple si puissant dans le Nouveau-Monde, inspira la résolution de s'éloigner de lui le plus qu'il seroit possible. Les contrées plus septentrionales de l'Amérique, obtinrent par cette raison la préférence. La route en étoit déja tracée.

III. Les François tournent leurs vues vers le Canada.

François I y avoit envoyé en 1523 le Florentin Verazzani, qui ne fit qu'observer l'isle de Terre-neuve, & quelques côtes du continent; mais sans s'y arrêter.

Onze ans après, Jacques Cartier, habile navigateur de Saint-Malo, reprit les projets de Verazzani. Les deux nations, qui étoient les premières débarquées au Nouveau-Monde, crièrent à l'injustice, en voyant qu'on y couroit sur leurs traces. *Eh quoi!* dit plaisamment François I, *le roi d'Espagne & le roi de Portugal partagent tranquillement entre eux toute l'Amérique, sans souffrir que j'y prenne part comme leur frère! Je voudrois bien voir l'article du testament d'Adam, qui leur lègue ce vaste héritage?*

Cartier alla plus loin que son prédécesseur

ſeur. Il entra dans le fleuve Saint-Laurent : mais, après avoir échangé avec les ſauvages quelques marchandiſes d'Europe contre des pelleteries, il ſe rembarqua pour la France, où l'on oublia par légéreté, une entrepriſe qu'on paroiſſoit n'avoir formée que par imitation.

Heureuſement les Normands, les Bretons, les Baſques continuèrent à faire la pêche de la morue ſur le grand banc, le long des côtes de Terre-neuve, dans tous les parages voiſins. Ces hommes intrépides, qui avoient de l'expérience, ſervirent de pilotes aux aventuriers qui, depuis 1598, tentèrent de fonder des colonies dans ces contrées déſertes. Aucun de ces premiers établiſſemens ne proſpéra ; parce qu'ils furent tous dirigés par des compagnies excluſives, qui n'avoient ni les talens qu'il falloit pour choiſir les meilleures poſitions, ni des fonds ſuffiſans pour attendre le retour de leurs avances. Un monopole remplaça rapidement un monopole ; mais en vain : c'étoit toujours avec une avidité ſans vues & ſans moyens. Tous ces différens corps ſe ruinoient l'un après l'autre,

ſans que l'état gagnât rien à leur perte. Tant d'expéditions avoient conſommé plus d'hommes, d'argent & de vaiſſeaux, que n'en coûtoit à d'autres puiſſances la fondation de grands empires. Enfin Samuel de Champlain remonta bien avant le fleuve Saint-Laurent, & jetta ſur ſes bords, en 1608, les fondemens de Québec, qui devint le berceau, le centre, la capitale de la Nouvelle-France ou du Canada.

L'eſpace illimité qui s'ouvroit devant cette colonie, offroit à ſes premiers regards des forêts ſombres, épaiſſes & profondes, dont la ſeule hauteur atteſtoit l'ancienneté. Des rivières ſans nombre venoient de loin arroſer ces pays immenſes. L'intervalle qu'elles laiſſoient, étoit coupé d'une multitude de lacs. On en comptoit quatre, dont la circonférence embraſſoit depuis deux cens juſqu'à cinq cens lieues. Ces eſpèces de mers intérieures communiquoient entre elles; & leurs eaux après avoir formé le fleuve Saint-Laurent, alloient groſſir conſidérablement le lit de l'océan. Tout dans cette région intacte du Nouveau-Monde, portoit l'empreinte du grand & du ſublime. La nature

y

y déployoit un luxe de fécondité, une magnificence, une majesté qui commandoit la vénération; mille graces sauvages qui surpassoient infiniment les beautés artificielles de nos climats. C'est-là qu'un peintre, un poëte auroit senti son imagination s'exalter, s'échauffer, & se remplir de ces idées qui deviennent ineffaçables dans la mémoire des hommes! Toutes ces contrées exhaloient, respiroient un air de longue vie. Cette température qui, par la position du climat, devoit être délicieuse, ne perdoit rien de sa salubrité par la rigueur singulière d'un froid long & violent. Ceux qui n'attribuent cette singularité qu'aux bois, aux sources, aux montagnes dont ce pays est couvert, n'ont pas tout considéré. D'autres observateurs ajoutent à ces causes du froid, l'élévation du terrein, un ciel tout aérien, & rarement chargé de vapeurs, la direction des vents qui viennent du Nord au Midi, par des mers toujours glacées.

IV. Gouvernement, habitudes, vertus, vices, guerres

Les habitans de cet âpre climat étoient cependant peu vêtus. Un manteau de buffle ou de castor, serré par une ceinture de cuir; une chaussure de peau de chevreuil:

des ſauva-ges qui ha-bitoient le Canada.

c'étoit leur habillement avant leur commerce avec nous. Ce qu'ils y ont ajouté depuis, a toujours excité les lamentations de leurs vieillards ſur la décadence des mœurs.

Peu de ces ſauvages connoiſſoient la culture, encore n'étoit-ce que celle du maïs qu'ils abandonnoient aux femmes, comme indigne des ſoins de l'homme indépendant. Leur plus vive imprécation contre un ennemi mortel, c'étoit qu'il fût réduit à labourer un champ; la même que celle que Dieu prononça contre le premier homme. Quelquefois ils s'abaiſſoient juſqu'à la pêche : mais leur vie & leur gloire étoient la chaſſe. Toute la nation y alloit comme à la guerre; chaque famille, chaque cabane, comme à ſa ſubſiſtance. Il falloit ſe préparer à cette expédition par des jeûnes auſtères, n'y marcher qu'après avoir invoqué les dieux. On ne leur demandoit pas la force de terraſſer les animaux, mais le bonheur de les rencontrer. Hormis les vieillards arrêtés par la décrépitude, tous ſe mettoient en campagne, les hommes pour tuer le gibier, les femmes pour le porter & le ſécher.

Au gré d'un tel peuple, l'hiver étoit la belle ſaiſon de l'année : l'ours, le chevreuil, le cerf & l'orignal, ne pouvoient fuir alors avec toute leur vîteſſe, à travers quatre à cinq pieds de neige. Ces ſauvages que n'arrêtoient ni les buiſſons, ni les ravines, ni les étangs, ni les rivières, & qui paſſoient à la courſe la plupart des animaux légers, faiſoient rarement une chaſſe malheureuſe. Mais au défaut de gibier, on vivoit de gland. Au défaut de gland, on ſe nourriſſoit de la ſève ou de la pellicule qui naît entre le bois & la groſſe écorce du tremble & du bouleau.

Dans l'intervalle d'une chaſſe à l'autre, on faiſoit, on réparoit les arcs & les flèches, les raquettes qui ſervoient à courir ſur la neige, les canots ſur leſquels on devoit paſſer les lacs & les rivières. Ces meubles de voyage & quelques pots de terre, formoient toute l'induſtrie, tous les arts de ces peuples errans. Ceux d'entre eux qui s'étoient réunis en bourgades, ajoutoient à ces travaux les ſoins qu'exigoient leur vie plus ſédentaire ; ils y joignoient la précaution de paliſſader, de défendre leurs cabanes contre les irruptions. Les ſauvages s'a-

bandonnoient alors, dans une ſécurité profonde, à la plus entière inaction. Ce ſentiment inquiet de ſa propre foibleſſe; cette laſſitude de tout & de ſoi-même, qu'on appelle ennui; ce beſoin de fuir la ſolitude & de ſe décharger ſur autrui du fardeau de ſa vie, étoient inconnus à ce peuple content de la nature & de ſa deſtinée.

Leur ſtature étoit taillée en général dans les plus belles proportions: mais plus propres à ſupporter les fatigues de la courſe, que les peines du travail, ils avoient moins de vigueur que d'agilité. Avec des traits réguliers, ils avoient cet air féroce que leur donnoient ſans doute l'habitude de la chaſſe & le péril de la guerre. Leur peau étoit d'un rouge obſcur & ſale. Cette couleur déſagréable leur venoit de la nature qui hâle tous les hommes, continuellement expoſés au grand air. Elle étoit augmentée par la manie qu'ont toujours eue les peuples ſauvages de ſe peindre le corps & le viſage, ſoit pour ſe reconnoître de loin, ſoit pour ſe rendre plus agréables dans l'amour ou plus terribles à la guerre. A ce vernis, ils joignoient des frictions de graiſſe

de quadrupède ou d'huile de poiſſon, uſage familier & néceſſaire pour ſe garantir de la piquure inſoutenable des moucherons & des inſectes qui couvrent tous les pays que l'homme laiſſe en friche. Ces onguens étoient préparés & mêlés avec des ſucs ou des matières rouges qui, peut-être, étoit le poiſon le plus mortel pour les mouſtics. Ajoutez à ces enduits qui pénètrent & dénaturent la couleur de la peau, les fumigations qu'on oppoſe encore à tous ces inſectes, ou que reſpirent ces peuples dans leurs cabanes, où ils ſe chauffent tout l'hiver, où ils boucanent leurs viandes. C'en étoit aſſez pour leur donner un teint hideux à nos regards, mais beau ſans doute, ou du moins ſupportable à leurs yeux peu délicats. Du reſte ils avoient la vue, l'odorat, l'ouïe, tous les ſens d'une fineſſe ou d'une ſubtilité qui les avertiſſoient de loin ſur leurs dangers ou leurs beſoins. Ceux-ci étoient bornés; mais leurs maladies l'étoient bien davantage. Ils ne connoiſſoient guère que celles qui pouvoient naître de leurs exercices quelquefois trop violens, ou de la ſurabondance de nourriture qu'ils prenoient après des diètes exceſſives.

Leur population étoit peu nombreuse ; & peut-être n'étoit-ce pas un malheur. Les nations policées doivent desirer la multiplication des hommes, parce que, gouvernées par des chefs ambitieux d'autant plus portés à la guerre qu'ils ne la font pas, elles sont réduites à la nécessité de combattre pour envahir ou pour repousser, parce qu'elles n'ont jamais assez de terrein & d'espace pour leur vie entreprenante & dispendieuse. Mais les peuples isolés, errans, gardés par les déserts qui les séparent, par les courses qui les dérobent aux irruptions, par la pauvreté qui les garantit de faire ou de souffrir des injustices, ces peuples sauvages n'ont pas besoin d'être multipliés. Pourvu qu'ils le soient assez pour résister aux animaux féroces, pour repousser un ennemi qui n'est jamais fort, pour se secourir mutuellement, tout est bien. Plus ils le seroient au-delà ; plus promptement ils auroient dévasté les lieux qu'ils habitent, plutôt ils seroient forcés de les quitter pour en aller chercher d'autres, le seul, du moins le plus grand inconvénient de leur vie précaire.

Indépendamment de ces réflexions qui pouvoient bien ne s'être pas présentées aux sauvages du Canada d'une manière si développée, la nature des choses suffisoit seule pour arrêter leur population. Quoiqu'ils habitâssent des contrées abondantes en gibier & en poisson, il y avoit des saisons, & quelquefois des années où cette unique ressource leur manquoit: la famine faisoit alors d'horribles ravages chez des nations trop éloignées les unes des autres pour se donner des secours. Leurs guerres ou leurs hostilités passagères, mais causées par des haînes éternelles, étoient très-destructives. Des chasseurs continuellement exercés à poursuivre leur nourriture qui fuyoit devant eux, à déchirer l'animal qu'ils avoient surpris à la course; des hommes dont l'oreille étoit familiarisée aux cris de la mort, & la vue à l'effusion du sang, devoient dans les combats, se montrer plus impitoyables encore, s'il est possible, que ne le sont nos peuples frugivores. Enfin malgré les éloges qu'on donne à l'éducation la plus dure, & qui séduisirent Pierre-le-Grand, au point qu'il ordonna de ne laisser boire que de l'eau de

la mer aux enfans de ſes matelots, étrange épreuve qui leur coûta la vie à tous; il eſt certain qu'un grand nombre de jeunes ſauvages périſſoient par la faim, par la ſoif, par le froid & par les fatigues. Ceux même dont le tempérament étoit aſſez vigoureux pour réſiſter aux exercices communs dans ces climats, pour traverſer les plus grandes rivières à la nage, pour faire des chaſſes de deux cens lieues, pour ſe défendre du ſommeil durant pluſieurs jours, pour ſe paſſer long-tems de nourriture: ces hommes en étoient moins propres à la génération, & ſentoient tarir en eux les germes de la vie. Peu parvenoient à la carrière que l'on fournit dans nos ſociétés, où les habitudes ſont plus uniformes & plus tranquilles.

L'auſtérité de l'éducation Spartiate, la pratique des rudes travaux, & l'uſage des nourritures groſſières, ont fait une illuſion dangereuſe. Les philoſophes ſéduits par le ſentiment des maux de l'humanité, ont voulu conſoler les malheureux que la fortune avoit condamnés à ce genre de vie, en leur perſuadant que c'étoit le plus ſain & le meilleur. Les gens riches n'ont pas manqué d'a-

adopter un ſyſtême qui leur endurciſſoit tranquillement le cœur, & les diſpenſoit de la compaſſion & de la bienfaiſance. Non : il n'eſt pas vrai que les hommes occupés des pénibles arts de la ſociété, vivent auſſi longtems que l'homme qui jouit du fruit de leurs ſueurs. Le travail modéré fortifie, le travail exceſſif accable. Un payſan eſt un vieillard à ſoixante ans, tandis que les citoyens de nos villes qui vivent dans l'opulence avec quelque ſageſſe, atteignent & paſſent ſouvent quatre-vingts ans. Les gens de lettres même, dont les occupations ſont peu favorables à la ſanté, comptent dans leur claſſe un aſſez grand nombre d'octogénaires. Loin des livres modernes, ces cruels ſophiſmes dont on berce les riches & les grands qui s'endorment ſur les labeurs du pauvre, ferment leurs entrailles à ſes gémiſſemens, & détournent leur ſenſibilité de deſſus leurs vaſſaux, pour la porter toute entière ſur leurs chiens & ſur leurs chevaux !

On trouva dans le Canada trois langues mères, l'Algonquine, la Siouſe & la Huronne. On jugea que ces langues étoient primitives, parce qu'elles renfermoient chacune

un grand nombre de ces mots imitatifs qui peignent les choses par le son. Les dialectes qui en dérivoient, se multiplioient presqu'autant que les bourgades. On n'y remarquoit point de termes abstraits, parce que l'esprit des sauvages, esprit encore enfant, ne s'écarte guère loin des objets & des tems présens; & qu'avec peu d'idées on a rarement besoin de les généraliser, & d'en représenter plusieurs dans un seul signe. Mais d'ailleurs le langage de ces peuples presque toujours animé d'un sentiment prompt, unique & profond, remué par les grandes scènes de la nature, prenoit dans leur imagination sensible & forte, un caractère vivant & poétique. L'étonnement & l'admiration, dont leur ignorance même les rendoit susceptibles, les entraînoient violemment à l'exagération. Leur ame s'exprimoit comme leurs yeux voyoient: c'étoit toujours des êtres physiques qu'ils retraçoient avec des couleurs sensibles, & leurs discours devenoient pittoresques. Au défaut de termes de convention pour rendre certaines idées composées ou compliquées, ils employoient des expressions figurées. Le geste, l'attitude

ou l'action du corps, l'inflexion de la voix suppléoient ou achevoient ce qui manquoit à la parole. Les métaphores étoient plus hardies, plus familières dans leur conversation, qu'elles ne le sont dans la poésie même épique des langues de l'Europe. Leurs harangues dans les assemblées publiques, étoient sur-tout remplies d'images, d'énergie & de mouvement. Jamais peut-être aucun orateur Grec ou Romain, ne parla avec autant de force & de sublimité qu'un chef de ces sauvages. On vouloit les éloigner de leur patrie : *Nous sommes*, répondit-il, *nés sur cette terre ; nos pères y sont ensevelis. Dirons-nous aux ossemens de nos pères, levez-vous, & venez avec nous dans une terre étrangère ?*

Il est aisé de penser que de pareilles nations ne pouvoient pas être aussi douces, aussi foibles que celles du midi de l'Amérique. On éprouva qu'elles avoient cette activité, cette énergie qu'on trouve chez les peuples du Nord, à moins qu'ils ne soient, comme les Lapons, d'une espèce fort différente de la nôtre. Elles n'étoient guère parvenues qu'à ce degré de lumière & de police où

l'inſtinct ſeul peut conduire les hommes dans un petit nombre d'années : & c'eſt chez ces peuples que les philoſophes peuvent étudier l'homme de la nature.

Ils étoient diviſés en pluſieurs petites nations, dont le gouvernement étoit à-peu-près le même. Quelques-unes reconnoiſſoient des chefs héréditaires ; d'autres s'en donnoient d'électifs ; la plupart n'étoient dirigés que par leurs vieillards. C'étoient de ſimples aſſociations fortuites & toujours libres, unies ſans aucun lien. La volonté générale n'y aſſujettiſſoit pas même la volonté particulière. Les déciſions étoient de ſimples conſeils, qui n'obligoient perſonne, ſous la moindre peine. Si, dans une de ces ſingulières républiques, on ordonnoit la mort d'un homme, c'étoit plutôt une eſpèce de guerre contre un ennemi commun, qu'un acte judiciaire exercé ſur un ſujet ou un citoyen. Au défaut du pouvoir coërcitif, les mœurs, l'exemple, l'éducation, le reſpect pour les anciens, l'amour des parens, maintenoient en paix ces ſociétés ſans loix comme ſans biens. La raiſon qui n'avoit pas été, comme parmi nous, dénaturée par

les préjugés & violée par des actes de force, leur tenoit lieu de préceptes de morale, & d'ordonnance de police. La concorde & la sûreté se maintenoient sans l'entremise du gouvernement. Jamais l'autorité ne blessoit ce puissant instinct de la nature, l'amour de l'indépendance, qui, éclairé par la raison, produit en nous celui de l'égalité.

De-là, ces égards, que les sauvages observent réciproquement entre eux. Ils se prodiguent des marques d'estime, par un retour de celle que chacun exige pour soi-même. Prévenans & réservés, ils pèsent leurs paroles, ils écoutent avec attention. Leur gravité, qu'on prendroit pour de la mélancolie, est sur-tout remarquable dans leurs assemblées nationales. Chacun y arrangue à son tour, selon son âge, son expérience & ses services. Jamais on n'est interrompu, ni par un reproche indécent, ni par un applaudissement déplacé. Les affaires publiques y sont maniées avec un désintéressement inconnu dans nos gouvernemens, où le bien de l'état ne se fait presque jamais que par des vues personnelles ou par esprit de corps. Il n'est pas rare de voir un

orateur ſauvage qui eſt en poſſeſſion des ſuffrages, avertir ceux qui déferent à ſes conſeils, qu'un autre eſt plus digne de leur confiance.

Ce reſpect mutuel, entre les habitans d'une bourgade, règne entre les peuples, dès que la guerre ceſſe. Les envoyés ſont reçus, ſont traités avec l'amitié qu'on doit à des hommes qui viennent parler de paix ou d'alliance. Ce n'eſt jamais pour un projet de conquête, ni pour un intérêt de domination que négocient des nations errantes, qui n'ont pas même l'idée d'un domaine. Celles même qui s'arrêtent dans des habitations fixes, ne diſputent à perſonne le droit de s'établir dans leur canton, pourvu qu'on ne les inquiète pas. La terre, diſent-ils, eſt faite pour tous les hommes; aucun n'y doit poſſéder la portion de deux. Toute la politique des ſauvages ſe réduit donc à former des ligues contre un ennemi trop nombreux & trop fort, à ſuſpendre des hoſtilités trop meurtrières. Eſt-on convenu de la trève ou de l'union? On s'en donne mutuellement le gage, par des colliers de porcelaine. C'eſt une eſpèce de coquillage

ou de colimaçon. Les blancs ſont trop communs ; on en fait peu de cas. Les violets plus rares, & les noirs, qui le ſont encore davantage, ſont les plus eſtimés. On leur donne une forme cylindrique ; on les perce ; on les diſtribue en branches & en colliers. Les branches d'environ un pied de long, portent des grains enfilés à la ſuite les uns des autres. Les colliers ſont de larges ceintures, où les grains, diſpoſés par rangs, ſont aſſujettis par de petites bandelettes de cuir, dont on forme un tiſſu aſſez propre. La meſure, le poids & la couleur de ces coquillages, décident de l'importance des affaires. Ils ſervent de bijoux, de regiſtres & d'annales. C'eſt le lien des peuples & des individus. C'eſt un gage inviolable & ſacré, qui donne la ſanction aux paroles, aux promeſſes, aux traités. Les chefs de bourgades, ſont les dépoſitaires de ces faſtes de la nation. Ils en connoiſſent la ſignification ; ils en interprètent le ſens. C'eſt avec ces caractères de convention, qu'ils tranſmettent l'hiſtoire du pays a la génération naiſſante.

Comme les ſauvages n'ont point de ri-

cheſſes, ils ſont bienfaiſans. On le voit ; on le ſent dans le ſoin qu'ils prennent des orphelins, des veuves & des infirmes. Ils partagent libéralement le peu qu'ils ont de proviſions, avec ceux dont la chaſſe, la pêche ou les récoltes ont trompé les eſpérances. Leurs tables & leurs cabanes, ſont jour & nuit ouvertes aux étrangers & aux voyageurs. C'eſt dans les fêtes que brille ſur-tout cette hoſpitalité généreuſe, qui fait un bien public des avantages d'un particulier. C'eſt moins par ce qu'il poſſède, que par ce qu'il donne, qu'un ſauvage aſpire à la conſidération. Ainſi la proviſion d'une chaſſe de ſix mois, eſt ſouvent diſtribuée en un jour ; & celui qui régale a bien plus de plaiſir que tous ceux qu'il a invités.

Tous les peintres des mœurs ſauvages, ne placent point la bienveillance dans leurs tableaux. Mais la prévention ne leur a-t-elle pas fait confondre, avec le caractère naturel, une antipathie de reſſentiment ? Ces peuples n'aiment, n'eſtiment, ni n'accueillent les Européens. L'inégalité des conditions, que nous croyons ſi néceſſaire pour

le

le maintien des ſociétés, eſt, aux yeux d'un ſauvage, le comble de la démence. Ils ſont également ſcandaliſés, que chez nous; un homme ait lui ſeul plus de bien que pluſieurs autres; & que cette première injuſtice en entraîne une ſeconde, qui eſt d'attacher plus de conſidéraration à plus de richeſſes. Mais ce qui leur ſemble une baſſeſſe, un aviliſſement au-deſſous de la ſtupidité des bêtes; c'eſt que des hommes, qui ſont égaux par la nature, ſe dégradent juſqu'à dépendre des volontés ou des caprices d'un ſeul homme. Le reſpect que nous avons pour les titres, les dignités, & ſurtout pour la nobleſſe héréditaire, ils l'appellent inſulte, outrage pour l'eſpèce humaine. Quand on ſait conduire un canot, battre l'ennemi, conſtruire une cabane, vivre de peu, faire cent lieues dans les forêts, ſans autre guide que le vent & le ſoleil, ſans autre proviſion qu'un arc & des flèches: c'eſt alōrs qu'on eſt un homme; & que faut-il de plus? Cette inquiétude qui nous fait paſſer tant de mers, pour chercher une fortune qui fuit devant nos pas, ils la croient plutôt l'effet de notre pauvreté que de notre

induſtrie. Ils rient de nos arts, de nos manières, de tous ces uſages, qui nous inſpirent plus de vanité, à meſure qu'ils s'éloignent plus de la nature. Leur franchiſe & leur bonne-foi, ſont indignées des fineſſes & des perfidies, qui ont fait la baſe de notre commerce avec eux. Une foule d'autres motifs, appuyés quelquefois ſur le préjugé, ſouvent ſur la raiſon, ont rendu les Européens odieux aux ſauvages. Ils ſont devenus, par repréſailles, durs & cruels envers nous. L'averſion & le mépris que nous leur avons fait concevoir pour nos mœurs, les ont toujours éloignés de notre ſociété. On n'a jamais pu façonner aucun d'eux aux délices de notre aiſance; tandis qu'on a vu des Européens renoncer à toutes les commodités de l'homme civil, pour aller prendre dans les forêts l'arc & la maſſue de l'homme ſauvage.

Cependant un ſentiment inné de bienveillance, les ramène quelquefois à nous. Un bâtiment François s'étoit briſé, à l'entrée de l'hiver, ſur les rochers d'Anticoſti. Ceux des matelots qui, dans cette iſle déſerte & ſauvage, avoient échappé aux rigueurs des

frimats & de la famine, formèrent, des débris de leur navire, un radeau qui, au printems, les conduisit dans le continent. Une cabane de sauvages s'offrit à leurs regards expirans. *Mes frères*, leur dit affectueusement le chef de cette famille solitaire, *les malheureux ont droit à notre commisération & à notre assistance ; nous sommes hommes, & les misères de l'humanité nous touchent dans les autres comme dans nous-mêmes.* Ces expressions d'une ame tendre, furent suivies de tous les secours qui étoient au pouvoir de ces généreux sauvages.

Européens, si fiers de vos gouvernemens, de vos loix, de vos institutions, de vos monumens, de tout ce que vous appellez votre sagesse, permettez que je vous arrête un moment. Je viens de vous exposer avec simplicité & sans art le tableau de la vie & des mœurs du sauvage. Je ne vous ai ni dissimulé ses vices, ni exagéré ses vertus. La sensation que mon récit vous a fait éprouver, je vous demande de la conserver jusqu'à ce que le plus beau génie, l'homme le plus éloquent d'entre vous ait apprêté ses crayons & vous ait peint avec toute la force,

avec toute la magie de ſon coloris les biens & les maux de vos contrées ſi policées. Son tableau vous tranſportera d'admiration, je n'en doute point: mais croyez-vous qu'il laiſſe dans vos ames l'émotion délicieuſe que vous reſſentez encore ? L'eſtime, l'amour, la vénération, que vous venez d'accorder à des ſauvages, vous l'inſpirera-t-il pour vos compatriotes ? Vous ne ſeriez que de miſérables ſauvages dans les forêts; le dernier des ſauvages ſeroit un homme reſpectable dans vos cités.

Une ſeule félicité manquoit aux Américains: le bonheur d'aimer paſſionnément les femmes. En vain ont-elles reçu de la nature une taille avantageuſe, de beaux yeux, des traits agréables, des cheveux noirs, longs & bien placés. Tous ces agrémens ne ſont comptés que durant le tems de leur indépendance. A peine ont-elles ſubi le joug de l'hymen, que l'époux même qu'elles chériſſent uniquement, devient inſenſible à des charmes qu'elles prodiguoient avant le mariage. A la vérité, le genre de vie où cet état les condamne, n'eſt pas favorable à la beauté. Leurs traits s'altèrent;

elles perdent en même tems, & le desir & le pouvoir de plaire. Laborieuses, actives infatigables; on les voit labourer la terre, jetter la semence, faire la moisson; tandis que leurs maris, dédaignant de courber la tête & le dos sous le joug de l'agriculture, s'amusent à chasser, à pêcher, à tirer de l'arc, à exercer sur la terre l'empire de l'homme.

Plusieurs de ces nations ont l'usage de la pluralité des femmes. Les peuples même, qui ne pratiquent pas la polygamie, se sont du moins réservé le divorce. L'idée d'un lien indissoluble n'est pas encore entré dans l'esprit de ces hommes libres jusqu'à la mort. Quand les gens mariés ne se conviennent pas, ils se séparent de concert, & partagent entre eux les enfans. Rien ne leur paroît plus contraire aux loix de la nature & de la raison, que le systême opposé des chrétiens. Le grand esprit, disent-ils, nous a créés pour être heureux; & ce seroit l'offenser, que de vivre dans un état de contrainte & de chagrin. Cette morale est d'accord avec le langage que tenoit un Miamis à l'un de nos missionnaires. *Nous ne pouvions*

plus bien vivre enſemble, ma femme & moi. Mon voiſin n'étoit pas mieux avec la ſienne. Nous avons changé de femme, & nous ſommes tous contens.

Un écrivain illuſtre, & qu'il faut encore admirer quand on n'eſt pas de ſon avis, penſe que l'amour n'eſt point, chez les Américains, un principe d'induſtrie, de génie & de mœurs, comme il l'eſt en Europe; parce que les Américains, dit-il, ont un ſixième ſens plus foible qu'il ne l'eſt chez les Européens. On prétend que ces ſauvages ne connoiſſent ni les tourmens, ni les délices de la plus ardente des paſſions. L'air & la terre, dont l'humidité contribue ſi fort à la végétation, leur donnent peu de chaleur pour la génération. La même ſève qui couvre les campagnes de forêts & les arbres de feuilles, y fait croître chez les hommes, comme chez les femmes, de longues chevelures, liſſes, épaiſſes, fortes & tenaces. Des hommes qui n'ont guère plus de barbe que les eunuques, ne doivent pas abonder en germes reproductifs. Le ſang de ces peuples eſt aqueux & froid. Les mâles y ont quelquefois du lait aux mamelles. De-là ce pen-

chant tardif pour les femmes ; cette aversion qui les en éloigne dans le flux menstruel, & dans les tems de grossesse ; cette ardeur foible & passagère, qui ne se réveille que dans certaines saisons de l'année. Delà cette vivacité d'imagination qui les rend superstitieux, peureux dans les ténèbres comme des enfans, aussi portés à la vengeance que des femmes, poëtes & figurés dans leurs discours ; sensibles, en un mot, mais peu passionnés. Enfin, de-là venoit sans doute en partie ce défaut de population, qu'on a toujours remarqué chez eux. Ils ont peu d'enfans, parce qu'ils n'aiment pas assez les femmes : & c'est un vice national, que les vieillards ne cessoient de reprocher aux jeunes gens.

Mais ne pouroit-on pas dire que la passion pour les femmes, languit moins par le tempérament des sauvages, que par leur caractère moral ? Les plaisirs de l'amour y sont trop faciles, pour y exciter puissamment les desirs. Parmi nous, en effet, est-ce dans les siècles où le luxe favorise l'incontinence, qu'on voit les hommes aimer le plus les femmes, & les femmes porter le

plus d'enfans ? Dans quels pays l'amour fut-il une ſource d'héroïſme & de vertu, quand les femmes n'y encouragoient pas leurs amans par les refus de la pudeur, par la honte qu'elles attachoient aux foibleſſes de leur ſexe ? C'eſt à Sparte, c'eſt à Rome, c'eſt en France même, dans les tems de la chevalerie, que l'amour a fait entreprendre & ſouffrir de grandes choſes. C'eſt-là que ſe mêlant à l'eſprit public, il aidoit ou ſuppléoit au patriotiſme. Comme il étoit plus difficile de plaire toujours à une femme que d'en ſéduire pluſieurs, le règne de l'amour moral prolongeoit le pouvoir de l'amour phyſique, en le réprimant, en le dirigeant, en le trompant même par des eſpérances, qui perpétuoient les deſirs & conſervoient les forces. Mais cet amour qui jouiſſoit peu, produiſoit beaucoup. Aimer n'étoit pas un art ; c'étoit une paſſion. Engendrée par l'innocence même, elle ſe nourriſſoit de ſacrifices, au lieu de s'éteindre dans les voluptés.

Quant aux ſauvages, s'ils aiment moins les femmes que ne font les peuples policés ; ce n'eſt pas peut-être faute de vigueur & de

penchant à la population. Mais le premier besoin de l'homme, arrête chez eux les cris du second. Le soin de leur nourriture, épuise presque toutes leurs forces. La chasse & les courses ne leur laissent ni les moyens, ni le loisir de peupler. Toute nation errante, ne sera jamais féconde. Que deviendroient des femmes, obligées de suivre leurs maris à cent lieues, avec des enfans sur leur sein ou dans leurs bras? Que deviendroient ces enfans eux-mêmes, privés d'une mamelle qui tariroit en chemin? La chasse empêche donc la multiplication des hommes & la guerre la détruit. Un sauvage guerrier résiste aux pièges séducteurs, dont les jeunes filles cherchent à l'envelopper. Quand la nature oblige ce sexe à poursuivre celui qui fuit, & qu'elles vont solliciter les hommes jusques dans leur lit; ceux qui sont moins touchés de la gloire militaire que des charmes de la beauté, se laissent aller à la tentation. Mais les vrais guerriers, à qui l'on apprend de bonne-heure que la fréquentation des femmes énerve le courage & la force, ne se rendent pas. Le Canada n'est donc point désert par l'avarice de la nature, mais par le genre de vie de

ſes habitans. Auſſi propres à la génération que nos peuples du Nord, ils uſent toute leur vigueur à leur conſervation. La faim ne leur permet pas d'écouter l'amour. Si les peuples du Midi donnent tout à cette ſeconde paſſion, c'eſt que la première eſt promptement ſatisfaite à très-peu de frais. Dans un pays où la nature produit beaucoup, & l'homme conſomme peu, toute la ſurabondance des forces ſe porte vers la population, qui, d'ailleurs, eſt ſecondée par la chaleur du ciel. Dans un climat où les hommes ſont plus voraces que la nature n'eſt prodigue, le tems & les facultés de l'eſpèce humaine ſont abſorbés par des fatigues qui nuiſent à la multiplication.

Mais la preuve que les ſauvages ne ſont pas moins ſenſibles que nous à la paſſion des femmes, c'eſt qu'ils aiment bien plus leurs enfans. Une mère allaite ſon fils juſqu'à l'âge de quatre ou cinq ans, & quelquefois juſqu'à ſix ou ſept. Dès l'âge le plus tendre, on reſpecte en eux leur indépendance naturelle. Jamais on ne les bat, jamais on ne les gronde, pour ne pas abattre cet eſprit libre & martial qui doit former un jour la baſe de leur ca-

ractère. On évite même d'employer des raisons trop fortes pour les persuader; parce que ce seroit une espèce de violence qu'on feroit à leur volonté. Comme on ne leur apprend que ce qu'ils doivent savoir, ils sont les enfans les plus heureux de la terre. S'ils viennent à mourir, les parens les pleurent amérement. On voit quelquefois deux époux aller, après six mois, verser des larmes sur le tombeau d'un enfant, & la mère y faire couler du lait de ses mamelles.

Des liens plus durables encore chez les sauvages, ce sont ceux de l'amitié. L'amitié n'est pas précisément un devoir, puisqu'on ne peut pas la commander: mais c'est une union plus agréable, plus tendre & même plus forte que celles qui sont formées par la nature ou par les institutions sociales. Tous ceux que ce sentiment délicieux a rapprochés s'accordent réciproquement des conseils dans les conjonctures difficiles, des consolations dans les malheurs, de l'appui dans les démarches, des secours dans l'infortune. Loin de chercher à diminuer les obligations de cette vertu, l'imagination se plaît à les exagérer. On veut qu'elle ne

puiſſe pas exiſter, ſans un parfait abandon de ſoi-même, ſans une entière renonciation à ſes intérêts perſonnels en faveur de la perſonne véritablement chérie.

Il n'eſt pas donné à tous les hommes de jouir des douceurs de l'amitié. Pluſieurs, à raiſon de la froideur & de la ſécchereſſe de leur caractère, ne peuvent ni l'éprouver, ni la faire naître. Comment entreroit-elle dans le cœur d'un riche ? Il n'eſt touché que de ſon opulence actuelle, du deſir de l'augmenter, de la crainte de la perdre. Il ne faut au puiſſant que des adulateurs dont l'œil timide n'oſe s'élever juſqu'à lui, des ames avilies qui implorent baſſement ſa protection. Quel appas pourroit-il trouver dans une communication intime que la dernière claſſe des citoyens pourroit goûter auſſi-bien ou mieux que lui ? L'homme diſſipé eſt également incapable d'affections profondes & durables : le faſte, la variété des plaiſirs ; c'eſt tout ce qui l'occupe. Ses jouiſſances ſont extérieures ; ſon ame n'entre pour rien dans ſes attachemens.

Chez les ſauvages, l'amitié n'eſt jamais altérée par cette foule d'intérêts oppoſés

qui, dans nos ſociétés, affoibliſſent toutes les liaiſons, ſans en excepter les plus douces & les plus ſacrées. C'eſt-là que le cœur d'un homme ſe choiſit un cœur pour y dépoſer ſes penſées, ſes ſentimens, ſes projets, ſes peines, ſes plaiſirs. Tout devient commun entre deux amis. Ils s'attachent pour jamais l'un à l'autre ; ils combattent à côté l'un de l'autre ; ils meurent conſtamment ſur le corps l'un de l'autre. Alors même, ils ont la douce perſuaſion que leur ſéparation ne ſera que momentanée, & qu'ils ſe rejoindront dans un autre monde, pour ne ſe plus quitter, & ſe rendre à jamais les plus grands ſervices. Un Iroquois chrétien, mais qui ne ſe conduiſoit pas ſelon les maximes de l'évangile, étoit menacé des peines éternelles. Il demanda ſi ſon ami enterré depuis peu de jours étoit en enfer. J'ai de fortes raiſons pour croire qu'il n'y a pas été précipité, répondit le miſſionnaire. S'il en eſt ainſi, je ne veux pas y aller, reprit le ſauvage. Il s'engagea, ſur le champ, à changer de mœurs ; & ſa vie fut toujours depuis très-édifiante.

Les ſauvages ont une pénétration & une

ſagacité qui étonnent tout homme qui ne ſait pas combien nos arts & nos méthodes ont rendu notre eſprit pareſſeux ; parce que nous n'avons preſque jamais que la peine d'apprendre, & très-rarement le beſoin de penſer. S'ils n'ont cependant rien perfectionné, non plus que les animaux en qui on remarque le plus d'adreſſe, c'eſt peut-être que ces peuples, n'ayant que des idées relatives aux premiers beſoins, l'égalité qui règne entre eux met chaque ſauvage dans la néceſſité de les acquérir, & de paſſer toute ſa vie à faire ſon cours de connoiſſances uſuelles : d'où il réſulte que la ſomme des idées de chaque ſociété des ſauvages n'eſt pas plus grande que la ſomme des idées de chaque individu.

Au lieu de méditations profondes, les ſauvages ont des chanſons. Leur chant, dit-on, eſt monotone. Mais ceux qui l'ont jugé tel, avoient-ils une oreille propre & faite à les bien entendre ? La première fois qu'on parle devant nous une langue étrangère, tout nous y paroît continu, dit & prononcé du même ton, ſans aucune inflexion, ſans proſodie. On ne commence à diſtinguer les mots,

les ſyllabes, à s'appercevoir que les unes ſont plus ſourdes, les autres plus aiguës, ont plus ou moins de durée, qu'après une aſſez longue expérience. Ne faudroit-il pas, du moins, autant de tems pour prononcer ſur la mélodie d'un peuple, qui doit être toujours ſubordonnée à ſa langue ?

Leurs danſes ſont preſque toujours une image de la guerre ; & communément exécutées les armes à la main. Elles ſont ſi vraies, ſi rapides, ſi terribles, qu'un Européen qui les voit pour la première fois, ne peut s'empêcher de frémir. Il croit qu'en un inſtant la terre va être couverte de ſang & de membres épars, & que de tous les danſeurs, de tous les ſpectateurs, il ne reſtera pas un ſeul homme. N'eſt-il pas ſingulier que dans les premiers âges du monde & chez les ſauvages, la danſe ſoit un art d'imitation ; & qu'elle ait perdu ce caractère dans les pays policés, où elle ſemble réduite à un certain nombre de pas exécutés ſans action, ſans ſujet, ſans conduite ? Mais il en eſt des danſes comme des langues : elles deviennent abſtraites, ainſi que les idées dont elles ſont compoſées. Les ſignes

en ſont plus allégoriques, à proportion que l'eſprit des peuples eſt plus raffiné. De même qu'un mot dans une langue ſavante exprime pluſieurs idées; un pas, une attitude ſuffit pour rappeller pluſieurs ſentimens dans une danſe raiſonnée. C'eſt la faute des danſeurs ou des ſpectateurs, qui n'ont pas d'imagination, quand les uns ne donnent pas & que les autres ne voient point de caractère & d'expreſſion à quelque danſe figurée. D'ailleurs, les ſauvages ne peuvent peindre que des paſſions fortes & des mœurs féroces; les images en doivent être plus expreſſives dans leurs danſes, qui ſont le langage des geſtes, le premier & le plus naïf de tous les langages. Les nations policées & paiſibles ont à peindre des paſſions douces avec des images fines, propres à réveiller des idées ſubtiles. Cependant il faudroit quelquefois ramener les danſes à leur origine, y retracer des mœurs ſimples, y faire revivre les premiers ſentimens de la nature par des mouvemens qui les repréſentent; & s'éloigner des traces antiques & ſavantes des Grecs & des Romains, pour revenir aux images

vigoureuſes

vigoureuſes & parlantes des ſauvages du Canada.

Ceux-ci, toujours livrés uniquement à la paſſion qui les occupe, ont une ſorte de fureur pour le jeu comme tous les gens oiſifs, & ſur-tout pour les jeux de haſard. Ces hommes ordinairement ſi taciturnes, ſi modérés, ſi maîtres d'eux-mêmes, ſi déſintéreſſés, deviennent au jeu forcenés, avides, turbulens; ils y perdent le repos, la raiſon & tout ce qu'ils poſſèdent. Dénués de la plupart des choſes, curieux de ce qu'ils voient, &, dès qu'il leur plaît, preſſés de l'avoir, & d'en jouir, ils ſe livrent tout entiers aux moyens d'acquérir les plus prompts & les moins pénibles. C'eſt une ſuite de leurs mœurs; c'eſt encore une ſuite de leur caractère. L'aſpect du bonheur préſent dérobe toujours à leurs yeux le mal qui peut le ſuivre. Leur prévoyance ne va pas même du jour à la nuit. Ce ſont alternativement des enfans imbécilles, & des hommes terribles. Tout dépend du moment.

Le jeu ſuffiroit pour les mener à la ſuperſtition; quand ils ne ſeroient pas ſujets par leur nature à ce fléau de l'eſpèce hu-

maine. Mais comme ils n'ont pas beaucoup de médecins ou de charlatans en ce genre, ils souffrent moins de cette maladie que les peuples policés; ils y apportent mieux tous les tempéramens de la raison. Les Iroquois supposent confusément un premier être qui règle à son gré le cours du monde. Ils ne s'affligent pas du mal que cet être permet ou laisse faire. Quand il leur arrive un événement fâcheux: *l'Homme d'en haut l'a voulu*, disent-ils; & il y a peut-être plus de philosophie dans cette soumission que dans tous les raisonnemens, toutes les déclamations de nos philosophes. La plupart des autres nations sauvages adorent ces deux principes, qui ne tardent pas à naître dans l'esprit humain, dès qu'il a conçu des substances invisibles. Quelquefois c'est un fleuve, une forêt, la lune & le soleil qu'ils adorent; en un mot des êtres en qui ils ont remarqué une certaine puissance & du mouvement; parce que par-tout où ils voient un mouvement dont ils ignorent la cause, ils supposent une ame.

Ils semblent avoir quelque idée d'une autre vie: mais comme ils n'ont aucun prin-

cipe de moralité, ils ne la croient pas destinée à la punition du crime, à la récompense de la vertu. Ils pensent que le chasseur infatigable, le guerrier sans peur & sans pitié; l'homme qui aura tué ou brûlé beaucoup d'ennemis, & rendu sa bourgade victorieuse, à sa mort passera dans une terre abondante, où toutes sortes d'animaux rassasieront sa faim. Mais ceux qui auront vieilli sans gloire & dans l'indolence, seront relégués à jamais dans un sol stérile, où la famine & les maladies les assiégeront éternellement. Leurs dogmes sont faits pour leurs mœurs & pour leurs besoins. Ils croient à des plaisirs & à des peines qu'ils connoissent. Ils ont plus d'espérances que de craintes; ils sont heureux jusques dans leurs erreurs. Cependant ils sont tourmentés par des songes.

Rien n'est si naturel à l'ignorance que d'attacher du mystère aux songes; que de les rapporter à quelque être puissant qui prend le moment où toutes nos facultés sont suspendues & liées par le sommeil, pour veiller sur nous en l'absence de nos sens. C'est comme une ame étrangère qui s'introduit en nous, pour nous avertir de

ce qui se passe au loin dans l'avenir, toujours présent à l'être qui l'a déja créé, quand nous ne le voyons pas encore. Ce préjugé qui ne s'élève que dans un état de société commencée, fait chez les peuples policés les révélations, les apparitions, les communications avec la divinité. Nul ne devient prophête, sans avoir eu des songes. C'est le premier pas du métier: celui qui ne rêve pas, ne prédit point.

Dans les climats âpres & rudes du Canada, chez des peuples qui ne vivent que de chasse, les nerfs sont quelquefois douloureusement affectés par l'intempérie de l'air, par les fatigues & les longues diètes. Alors les sauvages ont des songes; & ces songes sont tristes & funestes. Ils rêvent qu'ils sont entourés d'ennemis; ils voient leur bourgade surprise nager dans le sang; ils reçoivent des outrages, des blessures; on leur enlève leurs femmes, leurs enfans, leurs amis. A leur réveil, ils prennent ces visions pour un avis des dieux; & la crainte qui met cette opinion dans leur ame, ajoute à leur férocité par la mélancolie dont elle teint toutes leurs idées & leurs sombres regards. Les vieilles

femmes, inutiles au monde, rêvent pour la ſûreté de l'état, comme parmi nous les indolens prient & chantent. Quelques vieillards imbécilles rêvent avec elles, pour les affaires publiques où ils n'ont point d'influence. Des jeunes gens inhabiles à la chaſſe, à la guerre, à la fatigue rêvent auſſi, pour avoir part à l'adminiſtration de la peuplade. Vainement on a travaillé durant deux ſiècles à diſſiper des illuſions ſi profondément enracinées. *Vous autres Chrétiens*, ont conſtamment répondu les ſauvages, *vous vous moquez de la foi que nous accordons aux ſonges, & vous exigez que nous croyons des choſes infiniment moins vraiſemblables.* On voit ainſi toujours chez ces nations le germe du ſacerdoce & des plus grands maux.

Sans ces affections mélancoliques & ces rêves, il n'y auroit rien de ſi rare que les querelles entre les particuliers. Des Européens qui ont vécu long-tems dans ces contrées, aſſurent qu'ils n'ont jamais vu un ſauvage en colère. Sans la ſuperſtition, il n'y auroit rien de ſi rare que les querelles de nation à nation.

Les querelles des particuliers ſont ordi-

nairement appaisées par le corps de l'état. La considération que la nation témoigne à l'offensé, calme son amour-propre, & dispose son ame à la paix. Il est plus difficile d'éviter les démêlés & de pacifier les hostilités entre deux peuples.

La chasse est un germe de guerre. Dès que deux troupes, séparées par des forêts de cent lieues, viennent à se rencontrer dans leurs courses, à s'intercepter le gibier, elles ne tardent pas à tourner contre elles-mêmes les flèches qu'elles réservoient aux ours. Dès-lors une légère escarmouche est la semence d'une discorde éternelle. Le parti vaincu jure aux vainqueurs une vengeance inplacable, une haîne nationale qui vivra dans leur sang & renaîtra de leurs cendres. Cependant ces querelles s'éteignent quelquefois dans les blessures des deux bandes, quand, de part & d'autre, ce n'est qu'une jeunesse bouillante qui, dans l'impatience de son âge, est allée au loin faire l'essai de ses premières armes. Mais la rage des peuples entiers ne s'allume pas légérement.

Quand il y a sujet de guerre, ce n'est pas un homme qui en juge, qui la décide

& la déclare. La nation s'aſſemble, & le chef parle. Il expoſe les griefs & les injures. On pèſe, on balance les dangers & les ſuites d'une rupture. Les orateurs vont droit à leur but, ſans s'arrêter, ſans s'écarter, ſans prendre le change. Les intérêts ſont diſcutés avec une force de raiſon & d'éloquence, qui naît de l'évidence & de la ſimplicité des objets; avec une impartialité même, dont la chaleur des paſſions laiſſe encore les eſprits plus ſuſceptibles, que ne fait parmi nous la complication des idées. Si la guerre eſt décidée à l'unanimité des voix, à l'acclamation univerſelle, les alliés y ſont invités. Rarement ils s'y refuſent, parce qu'ils ont toujours quelque injure à venger, des morts à remplacer par des priſonniers.

Enſuite on s'occupe à choiſir un chef. Lorſqu'un certain nombre d'hommes ſe réuniſſent pour exécuter une entrepriſe d'un intérêt commun, il faut que quelqu'un d'entre eux ſoit chargé de diriger les mouvemens de la multitude dont il faut qu'il ſoit l'ame commune, l'ame qui commande auſſi impérieuſement à tous, qu'aux membres du corps qu'elle habite, & qu'elle en ſoit auſſi promp-

tement, aussi fidèlement servie. Au moment où cette identité cesse, le désordre s'introduit. Ce n'est plus une armée qui tend au même but : ce sont des officiers isolés, des soldats séparés qui s'abandonnent à des desseins particuliers. Cette subordination, qui lie cent mille têtes, deux cens mille bras à un même général, est la qualité principale qui distingue nos guerriers modernes des guerriers anciens. Chez ces derniers, chacun se désignoit son ennemi, & alloit le défier au milieu de la mêlée. Un combat n'étoit qu'un grand nombre de duels exécutés en même tems sur un champ de bataille. Il n'en est pas ainsi de nos jours. Ce sont de profondes, larges & denses masses d'hommes alignés & pressés, se mouvant en tout sens comme un seul. Autrefois, c'étoit un duel d'homme à homme ; à présent, c'est un duel de masse à masse. Le moindre défaut de subordination ameneroit la confusion, & la confusion un horrible massacre & une défaite humiliante.

L'éloignement qu'ont les sauvages du Canada pour tout ce qui peut gêner leur indépendance, ne les a pas empêchés d'apper-

cevoir la néceſſité d'un chef militaire. Des capitaines les ont toujours menés au combat ; & dans la préférence qu'ils leur accordoient, la phyſionomie étoit conſultée. Ce moyen de juger des hommes ſeroit peut-être défectueux & ridicule chez des peuples qui, formés dès l'enfance à contraindre leur air & tous leurs mouvemens, n'ont plus de phyſionomie, ſont pleins de diſſimulation & de paſſions factices. Mais le premier coup-d'œil ne trompe guère les ſauvages qui, guidés par la nature ſeule, en connoiſſent la marche. Après l'air guerrier, on cherche une voix forte ; parce que dans des armées qui marchent ſans tambours, ſans clairons pour mieux ſurprendre l'ennemi, rien n'eſt plus propre à ſonner l'alarme, à donner le ſignal du combat, que la voix terrible d'un chef qui crie & frappe en même tems. Mais ce ſont ſur-tout les exploits qui nomment un général. Chacun a droit de vanter ſes victoires, pour marcher le premier au péril ; de dire ce qu'il a fait pour prouver ce qu'il veut faire ; & les ſauvages trouvent qu'un héros balafré, qui montre ſes cicatrices, a très-bonne grace à ſe louer.

Celui qui doit guider les autres dans le chemin de la victoire, ne manque jamais de les haranguer. « Camarades, dit-il, les » os de nos frères sont encore découverts. » Ils crient contre nous; il faut les satis- » faire. Jeunesse, aux armes; remplissez vos » carquois; peignez-vous de couleurs fu- » nèbres qui portent la terreur. Que les » bois retentissent de nos chants de guerre. » Désennuyons nos morts par les cris de la » vengeance. Allons nous baigner dans le » sang ennemi, faire des prisonniers, & » combattre tant que l'eau coulera dans les » rivières, que l'herbe croîtra dans nos » champs, que le soleil & la lune resteront » fixés au firmament ».

A ces mots, les braves qui brûlent de courir les hasards de la guerre, vont trouver le chef, & lui disent : *Je veux risquer avec toi. Je le veux bien*, répond-il; *nous risquerons ensemble.* Mais comme on n'a sollicité personne, de peur qu'un faux point-d'honneur ne fit marcher des lâches, il faut subir bien des épreuves avant d'être reçu soldat. Si le jeune homme qui n'a pas encore vu l'ennemi témoignoit la moindre impa-

tience, quand, après de longues diètes, on l'expoſe à l'ardeur du ſoleil, aux rudes gelées de la nuit, aux piquures ſanglantes des inſectes, on le déclareroit incapable, indigne de porter les armes. Eſt-ce ainſi que ſe forment les milices de nos armées? Quelle cérémonie triſte! Quel préſage funeſte! Des hommes qui n'ont pu ſe dérober, par la fuite, à ces levées de troupes, ou s'y ſouſtraire par des privilèges & de l'argent, ſe traînent l'œil baiſſé, le viſage pâle & conſterné, devant un délégué, dont les fonctions ſont odieuſes, & la probité ſuſpecte aux peuples. Des parens déſolés & tremblans ſemblent accompagner leurs fils à la mort. Un billet noir ſort d'une urne fatale, & déſigne les victimes que le prince dévoue à la guerre. Une mère dans le déſeſpoir, preſſe & retient vainement ſur ſon ſein le fils qu'on arrache de ſes bras. Maudiſſant le jour de ſon hymen, de ſon enfantement, elle dit à ce fils un éternel adieu. Non, ce n'eſt pas à ce prix qu'on fait de vrais ſoldats. Ce n'eſt pas dans cet appareil de deuil & de conſternation que les ſauvages ſe préſentent à la victoire: c'eſt du milieu des feſtins, des chants, des

danses, qu'ils se mettent en marche. Les jeunes mariées suivent un jour ou deux leurs époux : mais sans donner aucun signe de chagrin ou de tristesse. Des femmes qui ne poussent pas un cri dans les douleurs de l'accouchement, oseroient-elles amollir par des pleurs, même de tendresse, les défenseurs, les vengeurs de la patrie ?

Ils ont pour toutes armes, une espèce de javelot hérissé de pointe d'os ; ils ont un casse-tête. Avant l'arrivée des Européens, ce n'étoit qu'une petite massue d'un bois très-dur, de figure ronde, avec un côté tranchant. Aujourd'hui, c'est une petite hache, qu'ils manient avec une dextérité surprenante. La plupart n'ont aucune arme défensive : mais s'il leur arrive d'attaquer les palissades qui entourent les bourgades, ils se couvrent le corps d'un bois léger. Quelques-uns d'entre eux, qui se faisoient une manière de cuirasse d'un tissu de jonc, y renoncèrent, dès qu'ils virent qu'elle n'étoit pas à l'épreuve des armes à feu.

L'armée se fait suivre, dans ses expéditions, par les rêveurs qui, sous le nom de jongleurs, décident trop souvent des

opérations. Elle marche ſans étendards. Tous les guerriers, preſque nus pour être plus agiles au combat, ſe barbouillent le corps avec du charbon, pour paroître plus terribles; ou avec de la terre, pour ſe cacher de loin & mieux ſurprendre l'ennemi. Malgré leur intrépidité naturelle; malgré leur averſion pour le déguiſement, les guerres qu'ils ſe font ſe tournent en ruſes. Cet art de ruſer, commun à toutes les nations, ſoit ſauvages, ſoit policées, quoiqu'il ſemble contraire à la bravoure, au préjugé de l'honneur; cet art eſt devenu néceſſaire aux petites nations du Canada. Elles ſe feroient toutes abſolument détruites, ſi, loin de n'aimer la victoire que teinte du ſang des vainqueurs, on n'eût mis la gloire des chefs à ramener tous leurs compagnons. L'honneur eſt donc d'accabler l'ennemi ſans qu'il s'y attende. Une fineſſe de ſens, que tout cultive & rien n'émouſſe, apprend à ces peuples à diſcerner les lieux par où l'on a paſſé. Par la vue ou l'odorat, ils découvrent, dit-on, des veſtiges ſur l'herbe la plus courte, ſur la terre ſèche & dure, ſur la pierre même; ils voient, à la manière dont ces traces ſont imprimées,

quelle nation elles désignent. Peut - être ne les reconnoissent-ils qu'aux feuilles dont les forêts jonchent continuellement la terre.

Lorsqu'on a le bonheur d'arriver à l'improviste près de l'ennemi, il se fait une décharge générale de flèches, & l'on fond sur lui le casse-tête à la main. S'il est sur ses gardes, ou trop bien retranché, on se retire, s'il est possible; sinon, il faut se battre jusqu'à la mort ou la victoire. Celui qui l'emporte achève les blessés qu'il ne pourroit emmener, arrache aux morts leur chevelure pour toute dépouille, & fait des prisonniers.

Le vainqueur laisse sur le champ de bataille son casse-tête, où il a eu soin de tracer la marque de sa nation, celle de sa famille, & sur-tout son portrait; c'est-à-dire, un ovale, avec les figures peintes sur son visage. D'autres peignent toutes ces marques d'honneur, ou plutôt de victoire, sur un tronc d'arbre, ou sur une écorce, avec du charbon broyé dans un mêlange de couleurs. On ajoute à ce trophée l'histoire, non-seulement de la bataille, mais de toute la campagne, en caractères hiéro-

glyphiques. Après le portrait du général, vient le nombre de ſes ſoldats, marqué par autant de lignes; celui des priſonniers, par autant de marmouſets; celui des morts, par des figures humaines ſans tête. Ce ſont-là les ſignes parlans & techniques qui ont précédé, chez toutes les ſociétés, l'art de l'écriture & de l'imprimerie, & les nombreuſes bibliothèques qui ſurchargent les palais des riches oiſifs, & la tête des ſavans.

L'hiſtoire des guerres eſt courte chez les ſauvages: ils ſe hâtent de l'écrire. Comme les fuyards pourroient revenir en force ſur leurs pas, le vainqueur ne les attend point. Sa gloire eſt de marcher avec précipitation, ſans jamais s'arrêter en route, juſqu'à ce qu'il ſoit arrivé ſur ſon territoire & dans ſa bourgade. C'eſt-là qu'on le reçoit avec les tranſports de la plus vive joie, avec des éloges qui font ſa récompenſe. Enſuite on s'occupe du ſort des priſonniers, unique fruit de la victoire.

Les heureux ſont ceux qu'on choiſit pour remplacer les guerriers que la nation a perdus dans l'action qui vient de ſe paſſer, ou dans des occaſions plus éloignées. Cette adoption

a été ſagement imaginée, pour perpétuer des peuples qu'un état de guerre continuelle auroit bientôt épuiſés. Les priſonniers, incorporés dans une famille, y deviennent couſins, oncles, pères, frères, époux; enfin ils y prennent tous les titres du mort qu'ils remplacent; & ces tendres noms leur donnent tous ſes droits, en même tems qu'ils leur impoſent tous ſes engagemens. Loin de ſe refuſer aux ſentimens qu'ils doivent à la famille dont ils ſont faits membres, ils n'ont pas même d'éloignement à prendre les armes contre leurs compatriotes. C'eſt pourtant un étrange renverſement des liens de la nature. Il faut qu'ils ſoient bien foibles pour changer ainſi d'objet avec les viciſſitudes de la fortune. C'eſt que la guerre en effet, ſemble rompre tous les nœuds du ſang, & n'attacher plus l'homme qu'à lui-même. De-là vient, chez les ſauvages, cette union entre les amis, plus forte que celle des parens. Ceux qui combattent & meurent enſemble ſont plus étroitement liés que ceux qui ſont nés enſemble ou ſous le même toît. Quand la guerre ou la mort a briſé la parenté, qui eſt cimentée par la nature, ou celle qui eſt

formée

formée par le choix, le ſort qui donne des chaînes au ſauvage priſonnier, lui donne auſſi de nouveaux parens & d'autres amis. La convention générale & l'uſage ont fait cette loi ſingulière, qui, ſans doute, eſt née de la néceſſité.

Mais quelquefois un captif refuſe cette adoption ; & quelquefois il en eſt exclu. Un priſonnier, grand & bien fait, avoit perdu pluſieurs doigts à la guerre. On ne s'en étoit pas d'abord apperçu. *Mon ami*, lui dit la veuve à laquelle il étoit deſtiné, *nous t'avions choiſi pour vivre avec nous : mais dans la ſituation où je te vois, incapable de combattre & de nous défendre, que ferois-tu de la vie ? La mort vaut mieux pour toi. Je le crois*, répondit le ſauvage. *Eh bien !* répliqua la femme, *tu ſeras attaché ce ſoir au poteau du bûcher. Pour ta propre gloire, & pour l'honneur de notre famille qui t'avoit adopté, ſouviens-toi de ne pas démentir ton courage*. Il le promit, & tint parole. Durant trois jours ils ſouffrit les plus cruels tourmens, avec une conſtance qui les bravoit, une gaieté qui les défioit. Sa nouvelle famille ne l'abandonna pas ; elle l'encouragea même par des éloges, lui four-

niſſant de quoi boire & de quoi fumer au milieu des ſupplices. Quel mêlange de vertus & de férocité! Tout eſt grand chez ces peuples qui ne ſont pas aſſervis. C'eſt le ſublime de la nature dans ſes horreurs & ſes beautés.

Les captifs que perſonne n'adopte ſont bientôt condamnés à la mort. On y prépare les victimes par tout ce qui peut, ce ſemble, leur faire regretter la vie. La meilleure chère, les traitemens & les noms les plus doux, rien ne leur eſt épargné. On leur abandonne même quelquefois des filles juſqu'au moment de leur arrêt. Eſt-ce commiſération ou raffinement de barbarie? Un héraut vient enfin dire au malheureux que le bûcher l'attend. *Mon frère, prends patience, tu vas être brûlé. Mon frère*, répond le priſonnier, *c'eſt fort bien; je te remercie.*

Ces mots ſont reçus avec un applaudiſſement univerſel. Mais les femmes l'emportent dans la commune joie. Celle à qui le priſonnier eſt livré, invoque auſſi-tôt l'ombre d'un père, d'un époux, d'un fils, de l'être le plus cher qui lui reſte à venger. *Approche*, crie-t-elle à cette ombre, *je te prépare un feſtin.*

Viens boire à longs traits le bouillon que je te deſtine. Ce guerrier va être mis dans la chaudière. On lui appliquera des haches ardentes ſur tout le corps. On lui enlèvera la chevelure. On boira dans ſon crâne. Tu ſeras vengée & ſatisfaite.

Cette furie fond alors ſur le patient, qui eſt attaché à un poteau près d'un braſier ardent ; & frappant ou mutilant ſa victime, elle donne le ſignal de toutes les cruautés. Il n'eſt pas une femme, il n'eſt pas un enfant dans la peuplade que ce ſpectacle aſſemble, qui ne veuille avoir part à la mort, aux tourmens du malheureux captif. Les uns lui ſillonent la chair avec des tiſons ardens ; d'autres la tranchent en lambeaux ; d'autres lui arrachent les ongles ; d'autres lui coupent les doigts, les rôtiſſent, & les dévorent à ſes yeux. Rien n'arrête ſes bourreaux que la crainte de hâter ſa mort : ils s'étudient à prolonger ſon ſupplice durant des jours entiers, & quelquefois une ſemaine.

Au milieu de ces tourmens, le héros chante d'une manière barbare, mais héroïque, la gloire de ſes anciennes victoires ; il chante le plaiſir qu'il eut autrefois d'im-

moler ſes ennemis. Sa voix expirante ſe ranime pour exprimer l'eſpoir qu'il a d'être vengé, pour reprocher à ſes perſécuteurs de ne ſavoir pas venger leurs pères qu'il a maſſacrés. Il choiſit pour braver ſes bourreaux le moment où leur rage eſt un peu rallentie; il cherche à la rallumer pour que l'excès de ſes ſouffrances déploie l'excès de ſon courage. C'eſt un combat de la victime contre ſes bourreaux; c'eſt un défi horrible entre la conſtance à ſouffrir & l'acharnement à torturer. Mais la gloire l'emporte. Soit que l'ivreſſe de l'enthouſiaſme ôte ou ſuſpende le ſentiment de la douleur; ſoit que l'habitude & l'éducation opèrent ces prodiges d'héroïſme, le patient meurt, ſans que le feu ni le fer aient pu lui arracher une larme, un ſoupir. Fanatiques de toutes les religions vaines & fauſſes, ventez encore la conſtance de vos martyrs! Le ſauvage de la nature efface tous vos miracles.

Cette inſenſibilité vient-elle du climat, ou du genre de vie? Un ſang plus froid, des humeurs plus épaiſſes, un tempérament que l'humidité de l'air & du ſol rend plus flegmatique, peuvent, ſans doute, émouſſer

au Canada l'irritabilité du genre nerveux. Des hommes continuellement exposés à toutes les injures des saisons, aux fatigues de la chasse, aux périls de la guerre, en contractent une rigidité de fibres, une habitude à souffrir, qui se change en une sorte d'impassibilité. On dit que les sauvages n'éprouvent presque point les convulsions de l'agonie, soit qu'ils meurent d'une maladie ou d'une blessure. Leur imagination n'attachant aucune crainte aux approches ni aux suites de la mort, ne leur donne pas une sensibilité factice, contre laquelle la nature les a prémunis. Toute leur vie physique & morale les porte à braver cette mort, que tout nous apprend à redouter; à surmonter cette douleur, que notre mollesse irrite.

Mais ce qui devroit nous étonner plus encore que l'intrépidité dans les tourmens, c'est la férocité des sauvages dans la vengeance. On frémit de penser que l'homme peut devenir le plus cruel des animaux. En général, soit dans les nations, soit dans les particuliers, la vengeance n'est point atroce chez les peuples où règnent les bonnes loix, par ce que ces loix qui gardent les citoyens,

les préſervent des offenſes. La vengeance n'eſt pas un ſentiment fort vif dans les guerres des grands peuples, parce qu'ils ont peu à craindre de leurs ennemis. Mais chez de petites nations, où chaque individu tient une grande portion de l'état dans ſes mains, où l'enlevement d'un ſeul homme menace la ſociété de ſa ruine, les guerres ne peuvent être que la vengeance de tous contre tous. Chez des hommes indépendans, qui ont une eſtime d'eux-mêmes que des hommes aſſervis ne peuvent avoir; chez des ſauvages, dont les affections ſont peu étendues & fort vives, on doit venger ſans meſure les outrages, parce qu'ils attaquent toujours la perſonne dans quelque endroit infiniment ſenſible; on doit pourſuivre juſqu'à la dernière goutte de ſang, le meurtrier d'un ami, d'un fils, d'un frère, d'un concitoyen. Ces ombres toujours chéries, crient toujours vengeance du fond de leurs tombeaux. Elles errent dans les forêts, parmi les accens lugubres des oiſeaux de la nuit; elles apparoiſſent dans les phoſphores & les éclairs; & la ſuperſtition parle pour elles, dans les ames affligées ou courroucées.

Une réflexion ſe préſente. Si l'on conſidère la haîne que les ſauvages ſe portent de horde à horde ; leur vie dure & diſetteuſe ; la continuité de leurs guerres ; leur peu de population ; les pièges ſans nombre que nous ne ceſſons de leur tendre, on ne pourra s'empêcher de prévoir, qu'avant qu'il ſe ſoit écoulé trois ſiècles, ils auront diſparu de la terre. Alors que penſeront nos deſcendans de cette eſpèce d'hommes, qui ne ſera plus que dans l'hiſtoire des voyageurs ? Les tems de l'homme ſauvage ne ſeront-ils pas pour la poſtérité, ce que ſont pour nous les tems fabuleux de l'antiquité ? Ne parlera-t-elle pas de lui, comme nous parlons des centaures & des lapithes ? Combien ne trouvera-t-on pas de contradictions dans leurs mœurs, dans leurs uſages ? Ceux de nos écrits qui auront échappé à l'oubli des tems, ne paſſeront-ils pas pour des romans ſemblables à celui que Platon nous a laiſſé ſur l'ancienne Atlantide ? Combien s'éleveront ſur les beaux ouvrages de notre ſiècle, de diſputes philoſophiques ? De même que nous inclinons aujourd'hui, malgré l'inſtabilité dont nous ſommes les témoins &

le jouet, à croire que l'état actuel d'une eſpèce quelconque de créatures, ſur-tout lorſqu'il eſt immémorial & univerſel, doit être ſon état néceſſaire & primordial : alors, il y aura des eſprits ſyſtématiques qui prouveront par une infinité de raiſons, priſes de la dignité de l'eſpèce humaine, de ſes hautes deſtinées, de la nobleſſe de ſon ſort pendant ſa vie, de l'état merveilleux qui l'attend après ſa mort, de la ſageſſe de la providence, qui ne paroît avoir que des grandes vues ſur l'homme; ils prouveront qu'il n'a jamais été nud, errant, ſans police, ſans loix, réduit enfin à la condition animale. Selon que cette opinion ſera contraire ou favorable aux opinions théologiques qui régneront alors, elle ſera orthodoxe ou hétérodoxe. On ſera peut-être hérétique, impie, philoſophe, haï, perſécuté, flétri, mis aux fers, brûlé même, pour oſer aſſurer un jour, que l'homme fut tel qu'il eſt au Canada, d'après le témoignage même de nos miſſionnaires. Voilà, gens de foi, gens de loi, fanatiques ou politiques, hommes fourbes ou féroces par état ou par caractère; voilà comme vous vous mentez à vous-

mêmes; contre la nature qui vous accuſe; contre la terre qui vous confond; contre le Dieu même que vous invoquez pour témoin de vos impoſtures, pour garant de vos injuſtices! Prophètes à venir, tyrans de nos néveux! puiſſent ces lignes, que la vérité inſpire à l'écrivain qui vous parle d'avance, durer aſſez long-tems pour vous démentir!

Sans doute il eſt important aux générations futures, de ne pas perdre le tableau de la vie & des mœurs des ſauvages. C'eſt, peut-être, à cette connoiſſance que nous devons tous les progrès que la philoſophie morale a fait parmi nous. Juſqu'ici les moraliſtes avoient cherché l'origine & les fondemens de la ſociété, dans les ſociétés qu'ils avoient ſous leurs yeux. Suppoſant à l'homme des crimes, pour lui donner des expiateurs; le jettant dans l'aveuglement pour devenir ſes guides & ſes maîtres, ils appelloient myſtérieux, ſurnaturel & céleſte, ce qui n'eſt que l'ouvrage du tems, de l'ignorance, de la foibleſſe ou de la fourberie. Mais depuis qu'on a vu que les inſtitutions ſociales ne dérivoient ni des beſoins de la

nature, ni des dogmes de la religion, puiſque des peuples innombrables vivoient indépendans & ſans culte, on a découvert les vices de la morale & de la légiſlation dans l'établiſſement des ſociétés. On a ſenti que ces maux originels venoient des fondateurs & des légiſlateurs, qui, la plupart, avoient créé la police pour leur utilité propre, ou dont les ſages vues de juſtice & de bien public avoient été perverties par l'ambition de leurs ſucceſſeurs, & par l'altération des tems & des mœurs. Cette découverte a déja répandu de grandes lumières : mais elle n'eſt encore pour l'humanité que l'aurore d'un beau jour. Trop contraire aux préjugés établis, pour avoir pu ſi-tôt produire de grands biens, elle en fera jouir, ſans doute, les races futures ; & pour la génération préſente, cette perſpective riante doit être une conſolation. Quoi qu'il en ſoit, nous pouvons dire que c'eſt l'ignorance des ſauvages qui a éclairé, en quelque ſorte, les peuples policés.

V.
Les François prennent part,

Le caractère des Américains ſeptentrionaux, tel qu'on vient de le tracer, s'étoit ſinguliérement développé dans la guerre

des Iroquois & des Algonquins. Ces deux peuples, les plus nombreux du Canada avoient formé entre eux une eſpèce de confédération. Les premiers, qui travailloient la terre, faiſoient part de leurs productions à leurs alliés, qui, de leur côté, devoient partager avec eux le fruit de leur chaſſe. La défenſe étoit réciproque entre ces deux nations, liées par leurs beſoins. Durant la ſaiſon où la neige interrompoit tous les travaux de la culture, elles vivoient enſemble. Les Algonquins chaſſoient, & les Iroquois ſe contentoient d'écorcher les bêtes, de faire ſécher les viandes, de préparer les peaux.

mal-à-propos, aux guerres des ſauvages.

Une année, il arriva qu'un parti d'Algonquins, peu adroits ou peu exercés à la chaſſe, y réuſſit mal. Les Iroquois, qui les ſuivoient, demandèrent la permiſſion d'eſſayer s'ils ſeroient plus heureux. Cette complaiſance, qu'on avoit eue quelquefois, leur fut refuſée. Une dureté ſi déplacée les aigrit. Ils partirent à la dérobée pendant la nuit, & revinrent avec une chaſſe très-abondante. La confuſion des Algonquins fut extrême. Pour en effacer juſqu'au ſouvenir,

ils attendirent que les chaſſeurs Iroquois fuſſent endormis, & leur caſſèrent à tous la tête. Cet aſſaſſinat fit du bruit. La nation offenſée demanda juſtice. Elle lui fut refuſée avec hauteur. On ne lui laiſſa pas même l'eſpérance de la plus légère ſatisfaction.

Les Iroquois, outrés de ce mépris, jurèrent de périr ou de ſe venger : mais n'étant pas aſſez forts pour tenir tête à leur ſuperbe offenſeur, ils allèrent au loin s'eſſayer & s'aguerrir, contre des nations moins redoutables. Quand ils eurent appris à venir en renards, à attaquer en lions, à fuir en oiſeaux, c'eſt leur langage, alors ils ne craignirent plus de ſe meſurer avec l'Algonquin. Ils firent la guerre à ce peuple, avec une férocité proportionnée à leur reſſentiment.

C'eſt dans le tems où le feu de ces haînes embrâſoit le Canada, que les François y parurent. Les Montagnez, qui habitoient le bas du fleuve Saint-Laurent ; les Algonquins qui occupoient ſes rives, depuis Quebec juſqu'à Montréal ; les Hurons, répandus, autour du lac qui porte leur nom ; quelques peuples moins conſidérables, errans dans les intervalles, favoriſèrent l'éta-

bliſſement de ces étrangers. Réunies contre les Iroquois, ſans pouvoir leur réſiſter, ces diverſes nations virent dans leurs nouveaux hôtes une reſſource ineſpérée, dont ils ſe promirent un ſuccès infaillible. Jugeant des François comme s'ils les avoient connus, ils ſe flattèrent de les engager dans leur querelle, & ils ne ſe trompèrent pas. Champlain, qui auroit dû profiter de la ſupériorité des lumières que les Européens ont ſur les Américains, pour chercher des moyens de pacification, ne tenta pas même de les reconcilier. Epouſant avec ardeur les intérêts de ſes voiſins, il alla chercher avec eux leur ennemi.

Le pays des Iroquois s'étendoit près de quatre-vingts lieues en long, ſur un peu plus de quarante en largeur. Ses limites étoient le lac Erié, le lac Ontario, le fleuve Saint-Laurent, & les contrées fameuſes depuis, ſous le nom de Nouvelle-Yorck & de Penſylvanie. L'eſpace compris entre ces vaſtes bornes, étoit fertiliſé par de belles rivières. On y voyoit cinq nations, qui, réduites de nos jours à moins de quinze cens guerriers, en comptoient alors environ vingt

mille. Elles formoient une eſpèce de ligue ou d'aſſociation, aſſez ſemblable à celle des Suiſſes ou de la Hollande. Leurs députés s'aſſembloient tous les ans pour faire le feſtin d'union, & pour délibérer ſur les intérêts de la république.

Quoique les Iroquois ne s'attendiſſent pas à être provoqués par des ennemis ſi ſouvent vaincus, ils ne furent pas ſurpris. Le combat s'engagea avec une égale confiance de part & d'autre. Les uns la fondoient ſur leur ſupériorité habituelle; les autres, ſur le ſecours du nouvel allié, dont les armes à feu ne pouvoient manquer d'entraîner la victoire. En effet, Champlain & les deux François qui l'accompagnoient, n'eurent pas plutôt tué à coups d'arquebuſe, deux chefs Iroquois, & bleſſé mortellement le troiſième, que l'armée entière, également étonnée & conſternée, prit la fuite.

Un changement d'attaque lui fit changer de défenſe. Dans la campagne ſuivante, elle crut devoir ſe retrancher contre des armes qu'elle ne connoiſſoit pas. Mais cette précaution fut inutile. Malgré l'opiniâtreté de la réſiſtance, les retranchemens furent

emportés par les ſauvages, ſoutenus d'un feu plus vif & de plus de François que dans la première expédition. Preſque tous les Iroquois furent tués ou pris. Ceux qui avoient échappé au combat, furent culbutés dans une rivière, où ils ſe noyèrent.

On Peut conjecturer que cette nation auroit été détruite, ou forcée à vivre en paix, ſi les Hollandois, qui, en 1610, avoient fondé à ſon voiſinage la colonie de la Nouvelle-Belge, ne lui euſſent pas fourni des armes & des munitions. Peut-être même l'engagoient-ils ſourdement à continuer les hoſtilités, parce que les pelleteries qu'elle enlevoit alors à ſes ennemis, formoient un plus grand objet que le produit de ſes propres chaſſes. Quoi qu'il en ſoit, le poids que cette liaiſon avoit mis dans la balance, rétablit une égalité de force entre les deux partis. On ſe faiſoit réciproquement beaucoup de mal, ſans qu'il en réſultât que de l'affoibliſſement pour l'un & pour l'autre. Ce flux & reflux perpétuel de ſuccès & de diſgraces, qui, dans les gouvernemens où l'intérêt eſt plus conſulté que la vengeance, auroit infailliblement ramené la

tranquillité, ne faisoit que nourrir les haînes, qu'augmenter l'acharnement d'une infinité de petites peuplades, qui n'avoient d'autre but que leur mutuel anéantissement. Les plus foibles nations disparurenten effet de la face de la terre, & les autres se réduisirent insensiblement à rien.

VI.
La colonie Françoise ne fait point de progrès. Causes de cette langueur.

Cependant les François ne s'élevoient pas sur tant de débris. En 1627, ils n'avoient encore que trois misérables établissemens entourés de palissades. Cinquante habitans, hommes, femmes, enfans, composoient la plus grande de ces colonies. Le climat n'avoit point dévoré les hommes qu'on y avoit fait passer. Il étoit rigoureux, mais sain; & les Européens y fortifioient leur tempérament, sans risquer leur vie. Cette langueur n'avoit d'autre cause que le systême d'une compagnie exclusive, qui se proposoit moins de créer une puissance nationale au Canada, que de s'y enrichir par le commerce des pelleteries. Pour guérir le mal, il n'eût fallu que substituer à ce monopole la liberté. Mais le tems d'une théorie si simple n'étoit pas venu. Le gouvernement se contenta de substituer à cette compagnie une

une aſſociation plus nombreuſe, & composée de gens plus accrédités.

On lui donna la diſpoſition des établiſſemens formés & à former dans le Canada; le droit de les fortifier & de les régir à ſon gré, de faire la guerre ou la paix, ſelon ſes intérêts. A l'exception de la pêche de la morue & de la baleine, qu'on rendit libre pour tous les citoyens, tout le commerce qui pouvoit ſe faire par terre & par mer, lui fut cédé pour quinze ans. La traite du caſtor & des pelleteries, lui fut accordée à perpétuité.

A tant d'encouragemens, on ajouta d'autres faveurs. Le roi fit préſent de deux gros vaiſſeaux à la ſociété, compoſée de ſept cens intéreſſés. Douze des principaux obtinrent des lettres de nobleſſe. On preſſa les gentilshommes, le clergé même, déja trop riche, de participer à ce commerce. La compagnie pouvoit envoyer, pouvoit recevoir toutes ſortes de denrées, toutes ſortes de marchandiſes, ſans être aſſujettie au plus petit droit. La pratique d'un métier quelconque, durant ſix ans dans la colonie, en aſſuroit le libre exercice en France. Une dernière faveur, fut

l'entrée franche de tous les ouvrages qui feroient manufacturés dans ces contrées éloignées. Cette prérogative singulière, dont il n'est pas aisé de pénétrer les motifs, donnoit aux ouvriers de la Nouvelle - France, un avantage incomparable sur ceux de l'ancienne, enveloppés de péages, de lettres de maîtrise, de frais de marque, de toutes les entraves que l'ignorance & l'avarice y avoient multipliées à l'infini.

Pour répondre à tant de preuves de prédilection, la compagnie qui avoit un fonds de cent mille écus, s'engagea à porter dans la colonie, dès l'an 1628, qui étoit le premier de son privilège, deux ou trois cens ouvriers des professions les plus convenables, & jusqu'à seize mille hommes avant 1643. Elle devoit les loger, les nourrir, les entretenir pendant trois ans, & leur distribuer ensuite une quantité de terres défrichées, suffisantes pour leur subsistance, avec le bled nécessaire pour les ensemencer la première fois.

La fortune ne seconda pas les avances que le gouvernement avoit faites à la nouvelle compagnie. Les premiers vaisseaux

qu'elle expédia furent pris par les Anglois, que le siège de la Rochelle venoit de brouiller avec la France. Richelieu, Buckingam, ennemis par jalousie, par caractère, par intérêt d'état, par tout ce qui peut rendre irréconciliables deux ministres ambitieux, saisirent cette occasion pour mettre aux prises les deux rois qu'ils gouvernoient, les deux nations qu'ils travailloient à opprimer. La nation Angloise qui combattoit pour ses intérêts, eut l'avantage sur les François. Ceux-ci perdirent le Canada en 1629. Le conseil de Louis XIII. connoissoit si peu l'importance de cet établissement, qu'il opinoit à n'en pas demander la restitution : mais l'orgueil de son chef, qui regardoit l'irruption des Anglois comme son injure personnelle, parce qu'il étoit à la tête de la compagnie, fit changer d'avis. On n'éprouva pas autant de difficultés qu'on en craignoit ; & le traité de Saint-Germain-en-Laye rendit aux François, en 1631, & la paix & le Canada.

L'adversité ne les corrigea pas. Ce fut après le recouvrement de la colonie, la même ignorance, la même négligence. Le monopole ne remplissoit aucun des engagemens

qu'il avoit pris. Cette infidélité, loin d'être punie, fut, pour ainſi dire, récompenſée par la prolongation du privilège. Les cris que pouſſoit le Canada ſe perdoient dans l'immenſité des mers ; & les députés, chargés d'aller peindre l'horreur de ſa ſituation, ne pouvoient jamais arriver au pied du trône, où la prévention ne laiſſe approcher la vérité tremblante, que pour lui impoſer ſilence par des menaces & des châtimens. Cette conduite qui bleſſoit également l'humanité, les intérêts particuliers & la politique, eut les ſuites qu'elle devoit avoir naturellement.

Les François avoient mal formé leurs établiſſemens. Pour paroître régner ſur d'immenſes contrées, pour ſe rapprocher des pelleteries, ils avoient placés leurs habitations à une telle diſtance les unes des autres, qu'elles n'avoient preſque point de communication, qu'elles étoient hors d'état de ſe ſécourir. Les malheurs dont cette imprudence avoit été ſuivie ne les avoient pas fait changer de conduite. L'intérêt du moment leur avoit toujours fait perdre le ſouvenir du paſſé, leur avoit ôté la prévoyance de l'avenir. Ils n'étoient pas proprement dans un état ſocial,

puisque le magistrat ne pouvoit pas surveiller à leurs mœurs, ni le gouvernement pourvoir à la sûreté de leurs personnes, à celle de leurs propriétés.

L'audacieux & ardent Iroquois ne tarda pas à démêler le vice de cette constitution, & se mit en mouvement pour en profiter. Aussitôt les foibles hordes de sauvages qu'on avoit dérobées à ses fureurs, privées de l'appui qui faisoit leur sûreté, s'enfuirent devant lui. Ce premier succès lui fit espérer qu'il réduiroit leurs protecteurs à repasser les mers, & que même il enleveroit à ces étrangers leurs enfans pour remplacer les guerriers que les guerres précédentes lui avoient fait perdre. Pour éviter ces calamités, ces humiliations, les François se virent réduits à élever dans chacun des districts qu'ils occupoient, une espèce de fort où ils se réfugioient, où ils retiroient leurs vivres & leurs troupeaux à l'approche de cet ennemi irréconciliable. Ces palissades communément soutenues de quelques mauvais canons, ne furent jamais forcées, ni peut-être même bloquées: mais tout ce qui étoit hors des retranchemens, étoit détruit ou emporté par

ces barbares. Telle étoit la misère & la dégradation de la colonie, qu'elle ne subsistoit que par les aumônes que les missionnaires recevoient d'Europe.

VII. Les François sortent de l'inaction. Par quels moyens.

Enfin le ministère tiré de sa léthargie par un mouvement général qui changeoit alors l'esprit des nations, fit passer en 1662 quatre cens hommes de bonnes troupes dans le Canada. Ce corps fut renforcé deux ans après. On reprit par degrés un ascendant décidé sur les Iroquois. Trois de leurs nations effrayées de leurs pertes, proposèrent un accommodement, & les deux autres y furent amenées en 1668 par les suites de leur affoiblissement. La colonie jouit alors pour la première fois d'une profonde paix. C'étoit le germe de la prospérité ; la liberté du commerce le fit éclorre. Le castor seul resta sous le monopole.

Cette révolution dans les affaires fit fermenter l'industrie. Les anciens colons, concentrés par foiblesse autour de leurs palissades, donnèrent plus d'étendue à leurs plantations, & les cultivèrent avec plus de succès & de confiance. Tous les soldats qui consentirent à se fixer dans le Nouveau-Monde,

obtinrent leur congé & une propriété. On accorda aux officiers un terrein proportionné à leur grade. Les établissemens déja formés acquirent plus de consistance; on en forma de nouveaux, où l'intérêt & la sûreté de la colonie l'exigeoient. Cet esprit de vie & d'activité multiplia les échanges des sauvages avec les François, & ce commerce ranima les liaisons entre les deux mondes. Il sembloit que ces commencemens de prospérité devoient aller en augmentant, par l'attention qu'avoient les administrateurs de la colonie, non-seulement de bien vivre avec les peuples voisins, mais encore d'établir entre eux une harmonie générale. Dans un espace de quatre ou cinq cens lieues, il ne se commettoit pas un seul acte d'hostilité, chose peut-être inouie jusqu'alors dans l'Amérique Septentrionale. On eût dit que les François n'y avoient d'abord échauffé la guerre à leur arrivée, que pour l'éteindre plus efficacement.

Mais cette concorde ne pouvoit pas durer chez des peuples toujours armés pour la chasse, à moins que la puissance qui l'avoit cimentée, n'employât à la maintenir, une grande supériorité de forces. Les Iroquois

s'appercevant qu'on négligeoit ce moyen, revinrent à ce caractère remuant que leur donnoit l'amour de la vengeance & de la domination. Ils eurent pourtant l'attention de ne se faire que des ennemis qui ne fussent ni alliés, ni voisins des François. Malgré ce ménagement, on leur signifia qu'il falloit mettre bas les armes, rendre tous les prisonniers qu'ils avoient faits, ou s'attendre à voir leur pays détruit, & leurs habitations brûlées. Une sommation si fière irrita leur orgueil. Ils répondirent qu'ils ne laisseroient jamais porter la moindre atteinte à leur indépendance ; & qu'on devoit savoir qu'ils n'étoient ni des amis à négliger, ni des ennemis à mépriser. Cependant ébranlées par le ton imposant qu'on avoit pris, ils accordèrent en partie ce qu'on exigeoit, & l'on ferma les yeux sur le reste.

Mais cette espèce d'humiliation aigrit le ressentiment d'une nation plus accoutumée à faire qu'à souffrir des outrages. Les Anglois qui, en 1664, avoient chassé les Hollandois de la Nouvelle-Belge, & qui étoient restés en possession de leur conquête, qu'ils avoient nommée la Nouvelle-Yorck, profitèrent des

diſpoſitions où ils voyoient les Iroquois. Aux ſemences de défection qu'ils jettoient dans leur ame ulcérée, ils ajoutèrent des préſens pour les y engager. On tâcha de débaucher également les autres alliés de la France. Ceux qui réſiſtèrent à la ſéduction furent attaqués. Tous furent invités, & quelques-uns forcés à porter leur caſtor & les autres pelleteries à la Nouvelle-Yorck, où elles étoient beaucoup mieux vendues que dans la colonie Françoiſe.

Denonville, envoyé depuis peu dans le Canada pour faire reſpecter l'autorité du plus fier des rois, ſouffroit impatiemment tant d'inſultes. Quoiqu'il fût non-ſeulement en état de couvrir ſes frontières, mais d'entreprendre même ſur les Iroquois, comme on ſentoit qu'il ne falloit point attaquer cette nation ſans la détruire, on convint de reſter dans une inaction apparente, juſqu'à ce qu'on eût reçu d'Europe les moyens d'exécuter une ſi extrême réſolution. Ces ſecours arrivèrent en 1687; & la colonie eut alors onze mille deux cens quarante-neuf perſonnes dont on pouvoit armer environ le tiers.

Avec cette ſupériorité de forces, Denon-

ville eut pourtant recours aux armes de la foibleſſe. Il déshonora le nom François chez les ſauvages par une infâme perfidie. Sous prétexte de vouloir terminer les différends par la négociation, il abuſa de la confiance que les Iroquois avoient dans le jéſuite Lambreville, pour attirer leurs chefs à une conférence. A peine ils s'y étoient rendus, qu'ils furent mis aux fers, embarqués à Quebec, & conduits aux galères.

Au premier bruit de cette trahiſon, les anciens des Iroquois firent appeller leur miſſionnaire. « Tout nous autoriſe à te traiter en » ennemi, lui dirent-ils, mais nous ne pou» vons nous y réſoudre. Ton cœur n'a point » eu de part à l'inſulte qu'on nous a faite; » & il ſeroit injuſte de te punir d'un crime » que tu déteſtes plus que nous. Mais il faut » que tu nous quittes. Une jeuneſſe incon» ſidérée pourroit ne voir en toi qu'un per» fide, qui a livré les chefs de la nation à » un indigne eſclavage ». Après ce diſcours, ces ſauvages, que les Européens ont toujours appellés barbares, donnèrent au miſſionnaire des conducteurs qui ne le quittèrent qu'après l'avoir mis hors de

danger, & des deux côtés on courut aux armes.

Les François portèrent d'abord la terreur chez les Iroquois voisins des grands lacs : mais Denonville n'avoit ni l'activité, ni la célérité propres à faire valoir ce premier succès. Tandis qu'il réfléchissoit au lieu d'agir, la campagne se trouva finie sans aucun avantage permanent. L'audace en redoubla parmi les peuplades Iroquoises, qui n'étoient pas éloignées des établissemens François. Elles y firent à plusieurs reprises les plus horribles dégâts. Les colons voyant leurs travaux ruinés par ces dévastations, qui leur ôtoient jusqu'à la ressource d'y remédier, ne soupirèrent que pour la paix. Le caractère de Denonville secondoit ces desirs : mais il étoit difficile d'amener à une conciliation, un ennemi que l'injure devoit rendre implacable. Lambreville qui conservoit encore son premier ascendant sur des esprits effarouchés, fit des ouvertures de paix : elles furent écoutées.

Pendant qu'on négocioit, un Machiavel né dans les forêts; le Rat, qui étoit le sauvage le plus brave, le plus ferme, le plus

éclairé qu'on ait jamais trouvé dans l'Amérique Septentrionale, arriva au fort de Frontenac, avec une troupe choisie de Hurons, bien déterminé à faire des actions dignes de la réputation qu'il avoit acquise. On lui dit qu'un traité étoit entamé; que des députés Iroquois étoient en chemin pour le conclure à Montréal; qu'ainsi ce seroit désobliger le gouverneur François, que de continuer les hostilités contre une nation avec qui l'on étoit en voie d'accommodement.

Le Rat, vivement offensé de ce que les François disposoient ainsi de la guerre & de la paix, sans consulter leurs alliés, résolut de punir cet orgueil outrageant. Il dressa une embuscade aux députés; les uns furent tués, les autres prisonniers. Quand ceux-ci lui dirent le sujet de leur voyage, il en parut d'autant plus étonné, que Denonville, leur répondit-il, l'avoit envoyé pour les surprendre. Poussant la feinte jusqu'au bout, il les relâcha tous sur l'heure, à l'exception d'un seul qu'il garda, disoit-il pour remplacer un de ses Hurons tué dans l'attaque. Ensuite il se rendit avec la plus grande diligence à Michillimakinac, où il fit présent de son pri-

ſonnier au commandant François qui, ne ſachant point que Denonville traitoit avec les Iroquois, fit caſſer la tête à ce malheureux ſauvage. Dès qu'il fut mort, le Rat fit venir un vieux Iroquois, depuis long-tems captif chez les Hurons, & lui donna la liberté pour aller apprendre à ſa nation, que tandis que les François amuſoient leurs ennemis par des négociations, ils continuoient à faire des priſonniers & les maſſacroient. Cet artifice, digne de la politique Européenne la plus conſommée en méchanceté, réuſſit au gré du ſauvage le Rat. La guerre recommença plus vive qu'auparavant. Elle fut d'autant plus durable, que l'Angleterre, depuis peu brouillée avec la France, à l'occaſion du détrônement de Jacques II, crut de ſon intérêt de s'allier avec les Iroquois.

Une flotte Angloiſe, partie d'Europe en 1690, arriva devant Quebec au mois d'octobre, pour en former le ſiège. Elle avoit dû compter ſur une foible réſiſtance, par la diverſion que les ſauvages feroient en occupant les principales forces de la colonie. Mais elle fut obligée de renoncer honteuſement à ſon entrepriſe après de grandes

pertes, trompée dans ſon attente par des cauſes ſingulières qui méritent quelque attention.

Le miniſtère de Londres, en formant le projet d'aſſervir le Canada, avoit décidé que ſes forces de terre & celles de mer, y arriveroient par des mouvemens parallèles. Cette ſage combinaiſon fut éxécutée avec la plus grande préciſion. A meſure que les vaiſſeaux remontoient le fleuve Saint-Laurent, les troupes franchiſſoient les terres, pour aboutir en même-tems que la flotte au théâtre de la guerre. Elles y touchoient preſque, quand les Iroquois qui leur ſervoient de guide & de ſoutien, ouvrirent les yeux ſur le danger qu'ils couroient, en menant leurs alliés à la conquête de Quebec. Placés, dirent-ils dans leur conſeil, entre deux nations Européennes, chacune aſſez forte pour nous exterminer, également intéreſſées à notre deſtruction lorſqu'elles n'auront plus beſoin de notre ſecours; que nous reſte-t-il, ſinon d'empêcher qu'aucune ne l'emporte ſur l'autre? Alors elles ſeront forcées de briguer notre alliance, ou même d'acheter notre neutralité. Ce ſyſtême qu'on eût dit imaginé par la politique pro-

fonde qui préside à l'équilibre de l'Europe, détermina les Iroquois à reprendre tous sous divers prétextes, la route de leurs bourgades. Leur retraite entraîna celle des Anglois; & les François en sûreté dans les terres, réunirent avec autant de succès que de concert, toutes leurs forces à la défense de leur capitale.

Les Iroquois enchaînant par politique leur ressentiment contre la France, & restant attachés plutôt au nom qu'à l'intérêt de l'Angleterre; ces deux puissances de l'Europe, irréconciliables par rivalité, mais séparées par le territoire d'une nation sauvage qui craignoit également les succès de l'une & de l'autre, ne se causèrent pas la moitié des maux qu'elles se souhaitoient; & la guerre se réduisit à quelques ravages funestes aux colons, mais presque indifférens pour toutes les nations qui la faisoient. Au milieu des cruautés qu'elle enfanta parmi tous les petits partis combinés d'Anglois & d'Iroquois, de François & de Hurons, qui couroient faire le dégât à cent lieues de leurs habitations, on vit éclorre des actions qui sembloient élever la nature humaine au-dessus de tant de fureurs.

Des François & des ſauvages s'étoient réunis pour une expédition qui demandoit une longue marche. Les proviſions leur manquèrent en chemin. Les Hurons chaſſoient, abattoient beaucoup de gibier, & ne manquoient jamais d'en offrir aux François, moins habiles chaſſeurs. Ceux-ci vouloient ſe défendre de cette généroſité. *Vous partagez avec nous les fatigues de la guerre*, leur dirent les ſauvages ; *il eſt juſte que nous partagions avec vous les alimens de la vie, nous ne ſerions pas hommes d'en agir autrement avec des hommes.* Si quelquefois des Européens ont été capables de cette grandeur d'ame, voici ce qui n'appartient qu'à des ſauvages.

Un corps d'Iroquois averti qu'un parti de François & de leurs alliés s'avançoit avec des forces ſupérieures, ſe diſperſa précipitamment. Un Onnontagué qui menoit cette troupe, âgé de cent ans, dédaigna de fuir, & préféra de tomber entre les mains des ſauvages ennemis, quoiqu'il n'en pût attendre que des tourmens horribles. Quel ſpectacle ce fut de voir quatre cens barbares acharnés autour d'un vieillard qui, loin de pouſſer un ſoupir, traitant les François avec un profond mépris,

mépris, reprochoit aux Hurons de s'être rendus esclaves de ces vils Européens ! Un de ses bourreaux, outré de ses invectives, lui donna trois coups de poignard pour mettre fin à tant d'insultes. *Tu as tort*, lui dit froidement l'Onnontagué, *d'abréger ma vie ; tu aurois eu plus de tems pour apprendre à mourir en homme.* Et ce sont de tels hommes que les François & les Anglois conspirent à détruire depuis un siècle ! Apparemment qu'ils auroient trop à rougir de vivre au milieu de ces modèles d'héroïsme & de grandeur d'ame.

La paix de Riswick fit cesser tout-à-la-fois les calamités de l'Europe, & les hostilités de l'Amérique. A l'exemple des Anglois & des François, les Iroquois & les Hurons sentirent le besoin qu'ils avoient d'un long repos, pour réparer les pertes de la guerre. Les sauvages commencèrent à respirer, les Européens reprirent leurs travaux ; & le commerce des pelleteries, le premier qu'on eût pu faire avec des peuples chasseurs, acquit plus de consistance.

VIII. Les pelleteries font la base des

Avant la découverte du Canada, les forêts qui le couvroient n'étoient, pour ainsi dire, qu'un vaste repaire de bêtes fauves. Elles s'y

Liaisons des François avec les sauvages.

étoient prodigieusement multipliées ; parce que le peu d'hommes qui couroient dans ces déserts, sans troupeaux & sans animaux domestiques, laissoient plus d'espace & de nourriture aux espèces errantes & libres comme eux. Si la nature du climat ne varioit pas ces espèces à l'infini ; du moins chacune y gagnoit par la multitude des individus. Mais enfin elles payoient tribut à la souveraineté de l'homme, titre si cruel & si coûteux à tous les êtres vivans ! Faute d'arts & de culture, le sauvage se nourrissoit & s'habilloit uniquement aux dépens des bêtes. Dès que notre luxe eut adopté l'usage de leurs peaux, les Américains leur firent une guerre d'autant plus vive, qu'elle leur valoit une abondance & des jouissances nouvelles pour leurs sens ; d'autant plus meurtrière, qu'ils avoient adopté nos armes à feu. Cette instustrie destructive fit passer des bois du Canada, dans les ports de France, une grande quantité, une grande diversité de pelleteries, dont une partie fut consommée dans le royaume, & l'autre alla dans les états voisins. La plupart de ces fourrures étoient connues dans l'Europe. Elle les tiroit du nord de notre

hémisphère : mais en trop petit nombre pour que l'usage en fût étendu. Le caprice & la nouveauté leur ont donné plus ou moins de vogue, depuis que l'intérêt des colonies de l'Amérique a voulu qu'elles priſſent faveur dans les métropoles. Il faut dire quelque choſe de celles dont la mode exiſte encore.

La loutre eſt un animal vorace, qui, courant ou nâgeant ſur les bords des lacs & des rivières, vit ordinairement de poiſſon ; & quand il en manque, mange de l'herbe & l'écorce même des plantes aquatiques. Son ſéjour & ſon goût dominant, l'ont fait ranger parmi les amphibies qui vivent également dans l'air & dans l'eau : mais c'eſt improprement, puiſque la loutre a beſoin de reſpirer à-peu-près comme tous les animaux terreſtres. On trouve quelquefois celui-ci dans tous les climats arroſés, qui ne ſont pas brûlans : mais il eſt bien plus commun & plus grand dans le nord de l'Amérique. Sa fourrure y eſt auſſi plus noire & plus belle que par-tout ailleurs : mais en cela même plus nuiſible, puiſqu'elle y eſt l'objet des piéges que les hommes tendent à la loutre.

La fouine a le même attrait pour les chaſ-

ſeurs du Canada. Cet animal y eſt de trois eſpèces. La première eſt la commune ; la ſeconde s'appelle viſon ; & la troiſième eſt nommée puante, parce que l'urine, que la peur ſans doute lui fait lâcher quand elle eſt pourſuivie, empeſte l'air à une grande diſtance. Leur poil eſt plus brun, plus luſtré, plus ſoyeux que dans nos contrées.

Le rat même eſt utile par ſa peau, dans l'Amérique Septentrionale. Il y en a ſurtout deux eſpèces, dont la dépouille entre dans le commerce. L'un, qu'on appelle rat de bois, a deux fois la groſſeur de nos rats. Son poil eſt communément d'un gris argenté, quelquefois d'un très-beau blanc. Sa femelle a ſous le ventre une bourſe qu'elle ouvre & ferme à ſon gré. Quand elle eſt pourſuivie, elle y met ſes petits, & ſe ſauve avec eux. L'autre rat, qu'on appelle muſqué, parce que ſes teſticules renferment du muſc, a toutes les inclinations du caſtor, dont il paroît même être un diminutif, & ſa peau ſert aux mêmes uſages.

L'hermine, qui eſt de la groſſeur de l'écureuil, mais un peu moins alongée, a comme lui les yeux vifs, la phyſionomie fine,

& les mouvemens ſi prompts, que l'œil ne peut les ſuivre. L'extrémité de ſa queue, longue, épaiſſe & bien fournie, eſt d'un noir de jais. Son poil, roux en été comme l'or des moiſſons ou des fruits, devient, en hiver, blanc comme la neige. Cet animal vif, léger & joli, fait une des beautés du Canada: mais, quoique plus petit que la martre, il n'y eſt pas auſſi commun.

La martre ſe trouve uniquement dans les pays froids, au centre des forêts, loin de toute habitation; animal chaſſeur, & vivant d'oiſeaux. Quoiqu'elle n'ait pas un pied & demi de long, les traces qu'elle fait ſur la neige, paroiſſent être d'un animal très-grand; parce qu'elle ne va qu'en ſautant, & qu'elle marque toujours des deux pieds à la fois. Sa fourrure eſt recherchée, quoiqu'infiniment moins précieuſe que celle de la martre, ſi diſtinguée ſous le nom de zibeline. Celle-ci eſt d'un noir luiſant. La plus belle, parmi les autres, eſt celle dont la peau la plus brune s'étend le long du dos, juſqu'au bout de la queue. Les martres ne quittent communément le fond de leurs bois impénétrables, que tous les deux ou trois ans. Les naturels

du pays en augurent un bon hiver ; c'eſt-à-dire, beaucoup de neige qui doit procurer une grande chaſſe.

Un animal que les anciens appelloient lynx, connu en Sibérie ſous le nom de loup-cervier, ne s'appelle que chat-cervier dans le Canada, parce qu'il y eſt plus petit que dans notre hémiſphère. Cet animal, à qui l'erreur populaire n'auroit pas donné des yeux merveilleuſement perçans, s'il n'avoit la faculté de voir, d'entendre ou de ſentir de loin, vit du gibier qu'il peut attraper, & qu'il pourſuit juſqu'à la cime des plus grands arbres. On convient que ſa chair eſt blanche & d'un goût exquis : mais on ne le recherche à la chaſſe que pour ſa peau, dont le poil eſt fort long & d'un beau gris-blanc ; moins eſtimée pourtant que celle du renard.

Cet animal carnivore & deſtructeur, eſt originaire des climats glacés, où la nature, qui fournit peu de végétaux, ſemble obliger tous les animaux à ſe manger les uns les autres. Naturaliſé dans les Zones tempérées, il n'y a pas gardé ſa première beauté. Son poil y a dégénéré. Dans le Nord, il l'a conſervé long & touffu, quelquefois blanc,

quelquefois gris, & ſouvent d'un rouge tirant ſur le roux. Le plus beau, ſans comparaiſon, eſt le poil tout-à-fait noir: mais c'eſt un mérite plus rare au Canada, que dans la Moſcovie, qui eſt plus ſeptentrionale & moins humide.

On tire de l'Amérique Septentrionale, outre ces menues pelleteries, des peaux de cerf, de daim & de chevreuil; des peaux de renne, ſous le nom de caribou; des peaux d'élan, ſous le nom d'orignal. Les deux dernières eſpèces qui, dans notre hémiſphère, ne ſe trouvent que vers le cercle polaire, l'élan en-deçà, le renne au-delà, ſe trouvent dans le Nouveau-Monde à de moindres latitudes; ſoit parce que le froid eſt plus vif en Amérique, par des cauſes ſingulières d'exception à la loi générale; ſoit peut-être auſſi, parce que ces nouvelles terres ſont moins habitées par l'homme dépopulateur. Leurs peaux fortes, douces & moëlleuſes, ſervent à faire d'excellens buffles, qui pèſent très-peu. La chaſſe de tous ces animaux, ſe fait pour les Européens. Mais les ſauvages en ont une par excellence, qui fut, de tout tems, leur chaſſe favorite. Elle convenoit

plus à leurs mœurs guerrières, à leur bravoure & sur-tout à leurs besoins : c'est la chasse de l'ours.

Sous un climat froid & rigoureux, cet animal est le plus ordinairement noir. Plus farouche que féroce, au lieu de cavernes, il choisit pour retraite un tronc creux & pourri, de quelque vieux arbre mort sur pied. C'est-là qu'il se loge en hiver, le plus haut qu'il peut grimper. Comme il est très-gras à la fin de l'automne, qu'il est vêtu d'un poil très-épais, qu'il ne se donne aucun mouvement, & qu'il dort presque continuellement, il doit perdre peu par la transpiration, & rarement sortir de son asyle pour chercher de la nourriture. Mais on l'y force en y mettant le feu ; & dès qu'il veut descendre, il est abattu sous les flèches avant d'arriver à terre. Les sauvages se nourrissent de sa chair, se frottent de sa graisse, se couvrent de sa peau. C'étoit-là le but de la guerre qu'ils faisoient à l'ours, lorsqu'un intérêt nouveau tourna leur instinct vers la chasse du castor.

IX. Forme, caractère, gou-

Cet animal qui possède les dons sécourables de la société, sans en éprouver comme

nous les vices & les malheurs; cet animal à qui la nature donna le beſoin, inſpira l'inſtinct de vivre avec ſes ſemblables, pour la propagation & la conſervation de ſon eſpèce; cet animal doux, touchant, plaintif, dont l'exemple & le ſort arrachent des larmes d'admiration & d'attendriſſement au philoſophe ſenſible, qui contemple ſa vie & ſes mœurs: le caſtor, qui ne nuit à aucun être vivant, qui n'eſt ni carnacier, ni ſanguinaire, ni guerrier, eſt devenu la plus furieuſe paſſion de l'homme chaſſeur; la proie à laquelle le ſauvage eſt le plus cruellement acharné, grace à l'implacable avidité des peuples les plus policés de l'Europe.

vernement des caſtors.

Long d'environ trois à quatre pieds, épais dans une proportion qui lui donne entre cinquante & ſoixante livres de peſanteur, qu'il doit ſur-tout à la groſſeur de ſes muſcles; il a la tête comme un rat, & il la porte baiſſée avec le dos arqué comme une ſouris. Lucrèce a dit, non pas que l'homme a reçu des mains pour s'en ſervir; mais qu'il a eu des mains & qu'il s'en eſt ſervi. De même le caſtor a des membranes aux pieds de derrière, & il nâge; il a des doigts ſéparés

aux pieds de devant, & ceux-ci lui tiennent lieu de mains ; il a la queue plate, ovale, couverte d'écailles, & il l'emploie à traîner & à travailler ; il a quatre dents incisives & tranchantes, & il en fait des outils de charpente. Tous ces instrumens, qui ne sont presque d'aucun usage, quand l'animal vit seul, ou qui ne le distinguent point alors des autres animaux, lui donnent une industrie supérieure à tous les instincts, quand il vit en société.

Sans passions, sans violence & sans ruse, dans l'état isolé, à peine ose-t-il se défendre. A moins qu'il ne soit pris, il ne sait pas mordre. Mais au défaut d'armes & de malice, il a, dans l'état social, tous les moyens de se conserver sans guerre, & de vivre sans faire ni souffrir d'injure. Cet animal paisible, & même familier, est d'ailleurs indépendant, & ne s'attachant à personne, parce qu'il n'a besoin que de lui-même; il entre en communauté, mais il ne veut point servir, ni ne prétend commander. Un instinct muet au-dehors, mais qui lui parle en-dedans, préside à ses travaux.

C'est le besoin commun de vivre & de

peupler, qui rappelle les caſtors, & les raſſemble en été, pour bâtir leurs bourgades d'hiver. Dès le mois de juin & de juillet, ils viennent de tous les côtés, & ſe réuniſſent au nombre de deux ou trois cens, mais toujours ſur le bord des eaux; parce que c'eſt ſur l'eau que doivent habiter ces républicains, à l'abri des invaſions. Quelquefois ils préfèrent les lacs dormans au milieu des terres peu fréquentées, parce que les eaux y ſont toujours à la même hauteur. Quand ils ne trouvent point d'étang, ils en forment dans les eaux courantes des fleuves ou des ruiſſeaux; & c'eſt par le moyen d'une chauſſée ou d'une digue. La ſeule penſée de cet ouvrage, eſt un ſyſtême d'idées très-compoſées, très-compliquées, qui ſemble n'appartenir qu'à des êtres intelligens; & ſi ce n'étoit la crainte du feu dans ce monde ou dans l'autre, un chrétien croiroit ou diroit que les caſtors ont une ame ſpirituelle, ou que celle de l'homme n'eſt que matérielle. Il s'agit d'un pilotis de cent pieds de longueur ſur une épaiſſeur de douze pieds à la baſe, qui décroît juſqu'à deux ou trois pieds, par un talus, dont la pente & la hauteur

répondent à la profondeur des eaux. Pour épargner ou faciliter le travail, on choisit l'endroit d'une rivière, où il y a le moins d'eau. S'il se trouve sur les bords du fleuve un gros arbre, il faut l'abattre, pour qu'il tombe de lui-même en travers sur le courant. Fût-il plus gros que le corps d'un homme, on le scie, ou plutôt on le ronge au pied, avec quatre dents tranchantes. Il est bientôt dépouillé de ses branches par le peuple ouvrier, qui veut en faire une poutre. Une foule d'autres arbres plus petits, sont également abattus, mis en pièces & taillés pour le pilotis qu'on prépare. Les uns traînent ces arbres jusqu'aux bords de la rivière; d'autres les conduisent sur l'eau jusqu'à l'endroit où doit se faire la chaussée. Mais comment les enfoncer dans l'eau, quand on n'a que des dents, une queue & des pieds? Le voici. Avec les ongles, on creuse un trou dans la terre ou au fond de l'eau. Avec les dents, on appuie le gros bout du pieu sur le bord de la rivière ou contre le madrier qui la traverse. Avec les pieds, on dresse le pieu & on l'enfonce par la pointe, dans le trou où il se plante debout. Avec la queue,

on fait du mortier, dont on remplit tous les intervalles des pieux entrelacés de branches, pour mâçonner le pilotis. Le talus de la digue est opposé au courant de l'eau, pour mieux en rompre l'effort par degrés ; & les pieux y sont plantés obliquement, à raison de l'inclinaison du plan. On les plante perpendiculairement du côté où l'eau doit tomber ; & pour lui ménager un écoulement, qui diminue l'action de sa pente & de son poids, on ouvre deux ou trois issues au sommet de la digue, par où la rivière débouche une partie de ses eaux.

Quand cet ouvrage est achevé en commun par la république, le citoyen songe à se loger. Chaque compagnie se construit une cabane dans l'eau, sur le pilotis. Elles ont depuis quatre jusqu'à dix pieds de diamètre, sur une enceinte ovale ou ronde. Il y en a de deux ou trois étages, selon le nombre des familles ou des ménages. Une cabane en contient au-moins un ou deux, & quelquefois de dix à quinze. Les murailles, plus ou moins élevées, ont environ deux pieds d'épaisseur, & se terminent toutes en forme de voûte ou d'anse de panier, mâçonnées

en-dedans & en-dehors avec autant de propreté que de ſolidité. Les parois en ſont revêtues d'une eſpèce de ſtuc impénétrable à l'eau, même à l'air extérieur. Chaque maiſon à deux portes ; l'une du côté de la terre pour aller faire des proviſions; l'autre vers le cours des eaux pour s'enfuir à l'approche de l'ennemi, c'eſt-à-dire, de l'homme deſtructeur des cités & des républiques. La fenêtre de la maiſon eſt ouverte du côté de l'eau. On y prend le frais durant le jour, plongé dans le bain à mi-corps. Elle ſert, en hiver, à garantir des glaces, qui ſe forment épaiſſes de deux ou trois pieds. La tablette qui doit empêcher qu'elles ne bouchent cette fenêtre, eſt appuyée ſur des pieux qu'on coupe ou qu'on enfonce en pente, & qui, faiſant un bâtardeau devant la maiſon, laiſſe une iſſue pour s'échapper ou nager ſous les glaces. L'intérieur du logis a pour tout ornement, un plancher jonché de verdure, & tapiſſé de branches de ſapin. On n'y ſouffre point d'ordures.

Les matériaux de ces édifices, ſont toujours voiſins de l'emplacement. Ce ſont des aulnes, des peupliers, des arbres qui aiment l'eau,

comme les républicains, qui s'en conſtruiſent des logemens. Ces citoyens ont le plaiſir, en taillant ce bois, de s'en nourrir en même tems. A l'exemple de certains ſauvages de la mer glaciale, ils en mangent l'écorce. Il eſt vrai que ceux-là ne l'aiment que ſèche, pilée, & apprêtée avec des ragoûts; au lieu que ceux-ci la mâchent & la ſucent toute fraîche.

On fait des proviſions d'écorce & de branches tendres, dans des magaſins particuliers à chaque cabane, & proportionnés au nombre de ſes habitans. Chacun reconnoît ſon magaſin, & perſonne ne va piller celui de ſes voiſins. Chaque tribu vit dans ſon quartier, contente de ſon domaine, mais jalouſe de la propriété qu'elle s'en eſt acquiſe par le travail. On y ramaſſe, on y dépenſe, ſans querelles, les proviſions de la communauté. On ſe borne à des mets ſimples, que le travail prépare. L'unique paſſion eſt l'amour conjugal, qui a pour baſe & pour terme, la reproduction de l'eſpèce.

Deux êtres aſſortis & réunis par un goût, par un choix réciproques, après s'être éprouvés dans une aſſociation à des travaux publics, pendant les beaux jours de l'été,

consentent à passer ensemble la rude saison des hivers. Ils s'y préparent par l'approvisionnement qu'ils font en septembre. Les deux époux se retirent dans leur cabane dès l'automne, qui n'est pas moins favorable aux amours que le printemps. Si la saison des fleurs invite les oiseaux du ciel à se perpétuer dans les bois; la saison des fruits excite peut-être aussi fortement les habitans de la terre à la repeupler. L'hiver donne au-moins le loisir d'aimer; & cette douceur vaut toutes celles de l'année. Les époux alors ne se quittent plus. Aucun travail, aucun plaisir ne fait diversion, ne dérobe du tems à l'amour. Les mères conçoivent & portent les doux gages de cette passion universellede la nature. Si quelque beau soleil vient égayer la triste saison, le couple heureux sort de sa cabane, va se promener sur le bord de l'étang ou de la rivière, y manger de l'écorce fraîche, y respirer les salutaires exhalaisons de la terre. Cependant la mère met au jour, vers la fin de l'hiver, les fruits de l'hymen conçus en automne; & tandis que le père, attiré dans les bois par les douceurs du printemps, laisse à ses petits la place qu'il occupoit dans sa cabane

cabane étroite, elle les allaite, les ſoigne, les élève au nombre de deux ou trois. Enſuite elle les mène dans ſes promenades, où le beſoin de ſe refaire & de les nourrir lui fait chercher des écreviſſes, du poiſſon, de l'écorce nouvelle, juſqu'à la ſaiſon du travail.

Ainſi vit cette république dans des bourgades, qu'on pourroit comparer de loin à de grandes chartreuſes. Mais elles n'en ont que l'apparence; & ſi le bonheur habite dans ces deux ſortes de communautés, il faut avouer qu'il ne ſe reſſemble guère à lui-même dans ſes moyens; puiſque là c'eſt à ſuivre la nature qu'on le fait conſiſter, & qu'ici c'eſt à la contrarier & à la détruire. Mais l'homme, en ſa folie, a cru trouver la ſageſſe. Une foule d'êtres vivent dans une ſorte de ſociété, qui ſépare à jamais les deux ſexes. L'un & l'autre, iſolés dans des cellules, où, pour être heureux, ils n'auroient qu'à ſe réunir, conſument les plus beaux jours de leur vie à étouffer & à déteſter le penchant qui les attire à travers les priſons & les portes de fer, que la peur à élevées entre des cœurs tendres & des

ames innocentes. Où eſt l'impiété, ſinon dans l'inhumanité de ces inſtitutions ſombres & féroces, qui dénaturent l'homme pour le diviniſer, qui le rendent ſtupide, imbécille & muet comme les bêtes, pour qu'il devienne ſemblable aux anges ? Dieu de la nature, c'eſt à ton tribunal qu'il faut en appeller de toutes les loix, qui violent le plus beau de tes ouvrages, en le condamnant à une ſtérilité que ton exemple déſavoue ! N'es-tu pas eſſentiellement fécond & reproductif, toi qui as tiré l'être du néant & du cahos, toi qui fais ſans ceſſe ſortir & renaître la vie du ſein de la mort même. Qui eſt-ce qui chante le mieux tes louanges, l'être ſolitaire qui trouble le ſilence de la nuit pour te célébrer parmi les tombeaux; ou le peuple heureux, qui, ſans ſe vanter de l'inſtinct de te connoître, te glorifie dans ſes amours, en perpétuant la ſuite & la merveille de tes créatures vivantes ?

Ce peuple républicain, architecte, induſtrieux, intelligent, prévoyant & ſyſtématique dans ſes plans de police & de ſociété, c'eſt le caſtor dont on vient de tracer les mœurs douces & dignes d'envie. Heureux ſi

ſa dépouille n'acharnoit pas l'homme impitoyable & ſauvage à la ruine de ſes cabanes & de ſa race! Souvent les Américains ont détruit les établiſſemens des caſtors, & ces animaux infatigables ont eu la confiance de les réédifier pluſieurs étés de ſuite dans l'enceinte d'où ils avoient été chaſſés. C'eſt en hiver qu'on vient les inveſtir. L'expérience les avertit du danger. A l'approche des chaſſeurs, un coup de queue frappé fortement ſur l'eau, ſonne l'alarme dans toutes les cabanes de la république, & chacun cherche à ſe ſauver ſous les glaces. Mais il eſt bien difficile d'échapper à tous les pièges qu'on tend à ce peuple innocent.

On prend quelquefois le caſtor à l'affut. Cependant comme il voit & qu'il entend de loin, on ne peut guère le tirer au fuſil ſur les bords de l'étang, dont il ne s'éloigne jamais aſſez pour être ſurpris. L'eût-on bleſſé avant qu'il ſe fût jetté dans l'eau, il a toujours le tems de s'y plonger; & s'il meurt de ſa bleſſure, on le perd parce qu'il ne ſurnage point.

Un moyen plus ſûr d'attrapper les caſtors, eſt de dreſſer des trappes dans les bois où ils

vont ſe régaler d'écorces tendres des jeunes arbres. On garnit ces trappes de copeaux de bois fraîchement coupés ; & dès qu'ils y touchent, un poids énorme tombe & leur caſſe les reins. L'homme, caché dans un lieu voiſin, accourt, ſe jette ſur ſa proie, achève de la tuer & l'emporte.

D'autres ſortes de chaſſe ſont encore plus uſitées, & d'un plus grand ſuccès. Quelquefois on attaque les cabanes pour en faire ſortir les habitans, & l'on va les attendre au bord des trous qu'on a pratiqués dans la glace, parce qu'ils ont beſoin d'y venir reſpirer l'air. On prend ce moment pour leur caſſer la tête. D'autres fois l'animal chaſſé de ſon logement, tombe dans des filets dont on l'a environné tout autour, en briſant la glace à quelques toiſes de ſa cabane. Veut-on prendre la peuplade entière, au lieu de rompre les écluſes pour noyer les habitans, comme on pourroit le tenter en Hollande ; on ouvre la chauſſée pour laiſſer écouler l'eau de l'étang où les caſtors vivent. Reſtés à ſec, hors d'état de s'échapper ou de ſe défendre, on les prend à loiſir & à volonté. Mais on a ſoin d'en laiſſer toujours un certain

nombre, mâles & femelles, pour repeupler l'habitation; & cette générosité n'est qu'avarice. La cruelle prévoyance de l'homme ne sait conserver peu, que pour avoir plus à détruire. Le castor, dont le cri plaintif semble implorer sa clémence & sa pitié, ne trouve dans le sauvage, que les Européens ont rendu barbares, qu'un implacable ennemi qui ne combat plus tant pour ses propres besoins, que pour les superfluités d'un monde étranger. O nature! où est ta providence, où est ta bienfaisance d'avoir armé les animaux, espèce contre espèce, & l'homme contre tous?

Si l'on compare maintenant les mœurs, la police & l'industrie des castors, avec la vie errante des sauvages du Canada; peut-être avouera-t-on que, vu la supériorité des organes de l'homme sur ceux de tous les animaux, le castor s'étoit bien plus avancé dans les arts de la sociabilité que le chasseur, quand l'Européen alla étendre & porter ses connoissances & ses progrès dans l'Amérique Septentrionale.

Plus ancien habitant de ce Nouveau-Monde que l'homme; ranquille possesseur de

ces contrées favorables à ſon eſpèce, le caſtor avoit mis à profit une paix de pluſieurs ſiècles, pour perfectionner l'uſage de ſes facultés. Sous notre hémiſphère, l'homme s'eſt emparé des régions les plus ſaines & les plus fertiles; il en a chaſſé ou il y a ſubjugué tous les autres animaux. C'eſt grace à leur petiteſſe, que l'abeille & la fourmi ont dérobé leurs loix & leur gouvernement à la jalouſe & deſtructive domination de ce tyran de la nature vivante. C'eſt ainſi qu'on voit quelques républiques ſans éclat & ſans vigueur, ſe ſoutenir par leur foibleſſe même au milieu des vaſtes monarchies de l'Europe, qui, tôt ou tard, les engloutiront. Mais les quadrupèdes ſociables, relégués dans des climats inhabités & contraires à leur multiplication, ſe ſont trouvés partout iſolés, incapables de ſe réunir en communauté, d'étendre leurs connoiſſances; & l'homme qui les a réduits à cet état précaire, s'applaudit de la dégradation où il les a plongés, pour ſe croire d'une nature ſupérieure, & s'attribuer une intelligence qui forme une barrière éternelle entre ſon eſpèce & toutes les autres.

Les animaux, dit-on, ne pefectionnent rien: leurs opérations ne peuvent donc être que méchaniques, & ne ſuppoſent aucun principe ſemblable à celui qui meut l'homme. Sans examiner en quoi conſiſte la perfection; ſi l'être le plus civiliſé ſe trouve le plus parfait; ſi ce qu'il gagne en propriété des choſes, il ne le perd pas en propriété de ſa perſonne; ſi tout ce qu'il ajoute à ſes jouiſſances n'eſt pas retranché de ſa durée: le caſtor qui, parmi nous, eſt errant, ſolitaire, timide, ignorant, ne connoiſſoit-il pas, dans le Canada, le gouvernement civil & domeſtique; les ſaiſons du travail & du repos; certaines règles d'architecture; l'art curieux & ſavant de conſtruire des digues? Cependant il étoit parvenu à ce degré de perfectibilité, avec des inſtrumens foibles & peu maniables. A peine peut-il voir le travail qu'il fait avec ſa queue. Ses dents, qui lui ſervent à la place de mille outils, ſont circulaires & gênées par les lèvres. L'homme, au contraire, avec une main qui ſe plie à tout & ſe ſoumet à tout, a dans ce ſeul organe du tact, tous les inſtrumens réunis de la force & de l'adreſſe. Mais ne doit-il

pas principalement à cet avantage de son organisation, la supériorité de son espèce sur toutes les autres? Ce n'est point parce qu'il lève les yeux au ciel comme tous les oiseaux, qu'il est le roi des animaux; c'est parce qu'il est armé d'une main souple, flexible, industrieuse, terrible & secourable. Sa main est son sceptre. Ce même bras qu'il lève au ciel comme pour y chercher son origine, il l'étend & l'appésantit sur la terre, pour y dominer par la destruction, pour en bouleverser la surface & dire quand il a tout ravagé: JE RÈGNE. La plus sûre marque de la population de l'espèce humaine est la dépopulation des autres espèces. Ainsi diminue & disparoît insensiblement dans le Canada celle du castor, depuis que les Européens se sont fait un besoin de sa peau.

Celle-ci varie avec le climat qui change la couleur, en modifiant l'espèce. Dans le même canton où sont les peuplades de castors civilisés, il y a pourtant des castors sauvages & solitaires. Ces animaux rejettés, dit-on, de la société pour leurs défauts, vivent sans maison, sans magasin, dans un boyau sous terre. On les appelle castors

terriers. Leur robe eſt ſale; leur poil eſt rongé ſur le dos par le frottement de leur corps contre la voûte qu'ils ſe creuſent. Ce terrier, qu'ils ouvrent pour l'ordinaire au bord de quelque étang ou d'un foſſé plein d'eau, s'étend quelquefois à plus de cent pieds en longueur, & va toujours en s'élevant pour leur donner la facilité de ſe garantir de l'inondation dans la crue des eaux. Quelques-uns de ces caſtors ſont aſſez ſauvages pour s'éloigner de toute communication avec l'élément naturel à leur eſpèce; ils n'aiment que la terre. Tels ſont nos bièvres d'Europe. Ces caſtors, ſolitaires & terriers, n'ont pas le poil auſſi luiſant, auſſi poli que ceux qui vivent en ſociété. Leur fourrure ſe reſſent de leurs mœurs.

On trouve des caſtors en Amérique, depuis le trentième degré de latitude ſeptentrionale juſqu'au ſoixantième. Toujous clair-ſemés au Midi, leur nombre croît & leur poil brunit en avançant au Nord. Jaunes & coûleur de paille chez les Illinois, châtains un peu plus haut, couleur foncée de marron au nord du Canada, on en trouve enfin de tout noirs, & ce ſont les

plus beaux. Cependant ſous ce climat, le plus froid qui ſoit habité par cette eſpèce, il y en a parmi les noirs de tout-à-fait blancs ; d'autres d'un blanc taché de gris, & quelquefois de roux ſur la croupe : tant la nature ſe plaît à marquer les nuances du chaud & du froid, & la variété de toutes ſes influences, non-ſeulement dans la figure, mais juſques ſur le vêtement des animaux. De la couleur de leurs peaux dépend le prix que les hommes attachent à leur vie. Il y en a qu'ils mépriſent juſqu'à ne pas daigner les tuer. Mais ceux-là ſont rares.

X. En quels lieux & de quelle manière ſe faiſoit le commerce des fourrures.

La traite des pelleteries fut le premier objet du commerce des Européens au Canada. La colonie Françoiſe fit d'abord ce commerce à Tadouſſac, port ſitué à trente lieues au-deſſous de Quebec. Vers l'an 1640, la ville des Trois-Rivières, bâtie à vingt-cinq lieues plus haut que cette capitale, devint un ſecond entrepôt. Avec le tems, Montréal attira ſeul toutes les pelleteries. On les voyoit arriver au mois de juin ſur des canots d'écorce d'arbre. Le nombre des ſauvages qui les apportoient, ne manqua pas de groſſir à meſure que le nom François

s'étendit au loin. Le récit de l'accueil qu'on leur avoit fait, la vue de ce qu'ils avoient reçu en échange de leurs marchandiſes, tout augmentoit le concours. Jamais ils ne revenoient vendre leurs fourrures, ſans conduire avec eux une nouvelle nation. C'eſt ainſi qu'on vit ſe former une eſpèce de foire, où ſe rendoient tous les peuples de ce vaſte continent.

Les Anglois furent jaloux de cette branche de richeſſe; & la colonie qu'ils avoient fondée à la Nouvelle-Yorck, ne tarda pas à détourner une ſi grande circulation. Après s'être aſſurés de leur ſubſiſtance, en donnant leurs premiers ſoins à l'agriculture, ils penſèrent au commerce des pelleteries. Il fut borné d'abord au pays des Iroquois. Les cinq nations de ce nom ne ſouffroient pas qu'on traverſât leurs terres, pour aller traiter avec d'autres nations ſauvages qu'ils avoient conſtamment pour ennemies, ni que celles-ci vinſſent ſur leur territoire leur diſputer, par la concurrence, les profits d'un commerce ouvert avec les Européens. Mais le tems ayant éteint ou plutôt ſuſpendu les hoſtilités nationales entre les ſau-

vages, l'Anglois se répandit de tous côtés, & de tous côtés on accourut à lui. Ce peuple avoit des avantages infinis pour obtenir des préférences sur le François son rival. Sa navigation étoit plus facile, & dès-lors ses marchandises s'offroient à meilleur marché. Il fabriquoit seul les grosses étoffes qui convenoient le mieux au goût des sauvages. Le commerce du castor étoit libre chez lui, tandis que, chez les François, il étoit & fut toujours asservi à la tyrannie du monopole. C'est avec cette liberté, cette facilité qu'il intercepta la plus grande partie des marchandises qui faisoient la célébrité de Montréal.

Alors s'étendit chez les François du Canada, un usage qu'ils avoient d'abord resserré dans des bornes assez étroites. La passion de courir les bois, qui fut celle des premiers colons, avoit été sagement restreinte aux limites du territoire de la colonie. Seulement on accordoit chaque année à vingt-cinq personnes la permission de franchir ces bornes, pour aller faire le commerce chez les sauvages. L'ascendant que prenoit la Nouvelle-York, rendit ces congés

beaucoup plus fréquens. C'étoient des espèces de privilèges exclusifs, qu'on exerçoit par soi-même, ou par d'autres. Ils duroient un an, ou même au-delà. On les vendoit; & le produit en étoit distribué par le gouverneur de la colonie, aux officiers ou à leurs veuves & à leurs enfans, aux hôpitaux ou aux missionnaires, à ceux qui s'étoient signalés par une belle action ou par une entreprise utile; quelquefois enfin aux créatures du commandant lui-même, qui vendoit les permissions. L'argent qu'il ne donnoit pas, ou qu'il vouloit bien ne pas garder, étoit versé dans les caisses publiques: mais il ne devoit compte à personne de cette administration.

Elle eut des suites funestes. Plusieurs de ceux qui faisoient la traite se fixoient parmi les sauvages, pour se soustraire aux associés dont ils avoient négocié les marchandises. Un plus grand nombre encore alloit s'établir chez les Anglois, où les profits étoient plus considérables. Sur des lacs immenses, souvent agités de violentes tempêtes; parmi des cascades qui rendent si dangereuse la navigation des fleuves les plus larges du monde

entier; ſous le poids des canots, des vivres, des marchandiſes qu'il falloit voiturer ſur les épaules dans les *portages*, où la rapidité, le peu de profondeur des eaux obligent de quitter les rivières pour aller par terre; à travers de tant de dangers & de fatigues, on perdoit beaucoup de monde. Il en périſſoit dans les neiges, ou dans les glaces; par la faim, ou par le fer de l'ennemi. Ceux qui rentroient dans la colonie avec un bénéfice de ſix ou ſept cens pour cent, ne lui devenoient pas toujours plus utiles; ſoit parce qu'ils s'y livroient aux plus grands excès; ſoit parce que leur exemple inſpiroit le dégoût des travaux aſſidus. Leurs fortunes ſubitement amaſſées, diſparoiſſoient auſſi vîte: ſemblables à ces montagnes mouvantes, qu'un tourbillon de vent élève & détruit tout-à-coup dans les plaines ſablonneuſes de l'Afrique. La plupart de ces coureurs, épuiſés par les fatigues exceſſives de leur avarice, par les débauches d'une vie errante & libertine, traînoient dans l'indigence & dans l'opprobre une vieilleſſe prématurée. Le gouvernement ouvrit les yeux ſur ces inconvéniens, & donna une nouvelle direction au commerce des pelleteries.

Depuis long-tems la France travailloit ſans relâche à élever une échelle de forts, qu'elle croyoit néceſſaire à ſa conſervation, à ſon agrandiſſement dans l'Amérique Septentrionale. Ceux qu'elle avoit conſtruits, ſoit à l'oueſt, ſoit au midi du fleuve Saint-Laurent, pour reſſerrer l'ambition des Anglois, avoient de la grandeur, de la ſolidité. Ceux qu'elle avoit jettés ſur les différens lacs, dans les poſitions importantes, formoient une chaîne qui s'étendoit au Nord juſqu'à mille lieues de Quebec : mais ce n'étoient que de miſérables paliſſades, deſtinées à contenir les ſauvages, à s'aſſurer de leur alliance & du produit de leurs chaſſes. Il y avoit dans tous une garniſon plus ou moins nombreuſe, à raiſon de l'importance du poſte & des ennemis qui le menaçoient. C'eſt au commandant de chacun de ces forts, qu'on jugea devoir confier le droit excluſif d'acheter & de vendre dans toute l'étendue de ſa domination. Ce privilège s'achetoit: mais comme il étoit toujours une occaſion de gain, ſouvent même d'une fortune conſidérable, il n'étoit accordé qu'aux officiers les plus favoriſés. S'il s'en rencontroit parmi eux qui

n'eussent pas les fonds nécessaires pour l'exploitation, ils trouvoient aisément des capitalistes qui s'associoient à leur entreprise. On prétendoit que loin de contrarier le bien du service, ce système lui étoit favorable, parce qu'il mettoit les militaires dans la nécessité d'avoir des liaisons plus suivies avec les naturels du pays, de mieux éclairer leurs mouvemens, de ne rien négliger pour s'assurer de leur amitié. Personne ne voyoit ou ne vouloit voir, que cette disposition ne manqueroit pas d'étouffer tout autre sentiment que celui de l'intérêt, & seroit la source d'une oppression constante.

Cette tyrannie devenue en peu de tems universelle, se fit sentir plus fortement à Frontenac, à Niagara, à Toronto. Les fermiers de ces trois forts, abusant de leur privilège exclusif, estimoient si peu ce qu'on leur présentoit, donnoient une si grande valeur à ce qu'ils offroient en échange, que les sauvages perdirent peu-à-peu l'habitude de s'y arrêter. Ils se rendoient en foule à Choueguen, sur le lac Ontario, où les Anglois leur accordoient des conditions plus avantageuses. On fit craindre à la cour de

France les suites de ces nouvelles liaisons. Elle réussit à les affoiblir, en prenant elle-même le commerce de ces trois postes, & donnant un meilleur traitement aux sauvages que la nation rivale.

Qu'en arriva-t-il? Le roi fut seul en possession des pelleteries qu'on rebutoit ailleurs; le roi eut, sans concurrence, les peaux des bêtes qu'on tuoit en été ou en automne; ce qu'il y avoit de moins beau, de moins garni de poil, de plus sujet à se corrompre, fut pour le compte du roi. Toutes ces mauvaises pelleteries, achetées sans fidélité, étoient entassées sans soin dans des magasins où elles devenoient la proie des vers. Lorsque la saison de les envoyer à Quebec étoit venue, on les chargeoit sur des bateaux, abandonnées à la merci des soldats, des passagers, des matelots, qui, n'ayant aucun intérêt sur ces marchandises, ne portoient pas la moindre attention à les garantir de l'humidité. Arrivées sous les yeux des administrateurs de la colonie, elles étoient vendues la moitié du peu qu'elles valoient. C'est ainsi que les avances considérables faites par le gouvernement, lui retournoient presque en pure perte.

Mais ſi ce commerce ne produiſoit rien au roi, l'on peut douter qu'il fût beaucoup plus avantageux aux ſauvages, quoique l'or & l'argent n'en fuſſent point le ſigne dangereux. En échange de leurs pelleteries, ils recevoient à la vérité des ſcies, des couteaux, des haches, des chaudières, des hameçons, des aiguilles, du fil, des toiles communes, de groſſes étoffes de laine, premiers inſtrumens ou gages de la ſociabilité. Mais on leur vendoit auſſi ce qui leur eût été préjudiciable, même à titre de don & de préſent, des fuſils, de la poudre, du plomb, du tabac, & ſur-tout de l'eau-de-vie.

Cette boiſſon, le préſent le plus funeſte, que l'ancien-monde ait fait au nouveau, n'eut pas plutôt été connue des ſauvages, qu'elle devint l'objet de leur plus forte paſſion. Il leur étoit également impoſſible, & de s'en abſtenir, & d'en uſer avec modération. On ne tarda pas à s'appercevoir qu'elle troubloit leur paix domeſtique; qu'elle leur ôtoit le jugement; qu'elle les rendoit furieux; qu'elle portoit les maris, les femmes, les pères, les mères, les en-

fans, les sœurs, les frères, à s'insulter, à se mordre, à se déchirer. Inutilement quelques François honnêtes voulurent les faire rougir de ces excès. C'est vous, répondirent-ils, qui nous avez accoutumés à cette liqueur; nous ne pouvons plus nous en passer; & si vous refusez de nous en donner, nous en irons chercher chez les Anglois. C'est vous qui avez fait le mal; il est sans remède.

La cour de France, tantôt bien, tantôt mal informée des désordres qu'occasionnoit un si funeste commerce, l'a tour-à-tour proscrit, toléré, autorisé, en raison des biens ou des maux qu'on faisoit envisager à ses ministres. Au milieu de ces variations, l'intérêt des marchands s'arrêta rarement. La vente de l'eau-de-vie fut à-peu-près égale dans tous les tems. Cependant les esprits sages la regardoient comme la cause principale de la diminution d'hommes, & par conséquent des peaux de bêtes, diminution qui devenoit tous les jours plus sensible.

XI. Guerres dans lesquelles les

Cette décadence n'étoit pas encore arrivée au point où on l'a vue depuis, lorsque l'élévation du duc d'Anjou sur le trône de

François se trouvent engagés dans le Canada.

Charles-Quint, remplit l'Europe d'inquiétudes, & la replongea dans les horreurs d'une guerre univerſelle. Les flammes de l'incendie général allèrent juſqu'au-delà des mers. Il approchoit du Canada. Les Iroquois empêchèrent qu'il ne s'y communiquât. Depuis long-tems les Anglois & les François briguoient à l'envi, l'alliance de ce peuple. Ces témoignages ou d'eſtime ou de crainte, avoient enflé ſon cœur naturellement haut. Il ſe croyoit l'arbitre des deux nations rivales, & prétendoit que ſes intérêts dévoient régler leur conduite. Comme la paix lui convenoit alors, il déclara fiérement qu'il prendroit les armes contre celui des deux ennemis qui commenceroit les hoſtilités. Cette réſolution s'accordoit avec la ſituation de la colonie Françoiſe, qui n'avoit que peu de moyens pour la guerre, & n'en attendoit point de ſa métropole. La Nouvelle-Yorck, au contraire, dont les forces déja conſidérables, augmentoient tous les jours, vouloit entraîner les Iroquois dans ſa querelle. Ses inſinuations, ſes préſens, ſes négociations furent inutiles jusqu'en 1709. A cette époque, elle réuſſit à ſéduire quatre

des cinq nations ; & ses troupes restées jusqu'alors dans l'inaction, s'ébranlèrent soutenues d'un grand nombre de guerriers sauvages.

L'armée s'avançoit fiérement vers le centre du Canada, avec l'assurance presque infaillible de le conquérir ; lorsqu'un chef Iroquois, qui n'avoit jamais approuvé la conduite qu'on tenoit, dit simplement aux siens : que deviendrons-nous, si nous réussissons à chasser les François ? Ce peu de mots, prononcés avec un air de mystère & d'inquiétude, rappella promptement à tous les esprits leur premier systême, qui étoit de tenir la balance égale entre les deux peuples étrangers, pour assurer l'indépendance de la nation Iroquoise. Aussi-tôt il fut résolu d'abandonner un parti qu'on avoit pris témérairement contre l'intérêt public : mais comme il paroissoit honteux de s'en détacher ouvertement, on crut pouvoir suppléer à une défection manifeste, par une trahison secrète. Les sauvages sans loix, les vertueux Spartiates, les religieux Hébreux, les Grecs & les Romains, éclairés & belliqueux ; tous les peuples brutes ou policés, ont toujours

composé ce qu'on appelle le droit des gens; de la ruse & de la force.

On s'étoit arrêté sur le bord d'une petite rivière, où l'on attendoit les munitions & l'artillerie. L'Iroquois, qui passoit à la chasse tout le loisir que lui laissoit la guerre, imagina de jetter dans la rivière, un peu au-dessus du camp, toutes les peaux des animaux qu'il écorchoit. Les eaux en furent bientôt infectées. Les Anglois, qui ne se défioient pas d'une semblable perfidie, continuèrent malheureusement à puiser dans cette source empestée. Il en périt subitement un si grand nombre, qu'on fut obligé de renoncer à la suite des opérations militaires.

Un danger plus grand encore menaça la colonie Françoise. Une flotte nombreuse, destinée contre Quebec, & qui portoit cinq ou six mille hommes de débarquement, entra l'année suivante dans le fleuve Saint-Laurent. Elle paroissoit sûre de vaincre, si elle fût arrivée au terme de sa destination. Mais la présomption de son amiral, & le courroux des élémens, la firent périr dans la route. Ainsi le Canada, tout-à-la-fois délivré de ses inquiétudes, & du côté de la terre & du

côté de la mer, eut la gloire de s'être maintenu ſans ſecours & ſans perte, contre la force & la politique des Anglois.

XII.
La France eſt réduite à céder une partie des provinces qui étoient unies au Canada.

Cependant la France, qui, pendant quarante ans, avoit ſoutenu ſeule tous les efforts de l'Europe conjurée, vaincu ou repouſſé toutes les nations réunies, fait avec ſes propres ſujets ſous Louis XIV, ce que Charles-Quint n'avoit pu faire avec les troupes innombrables de ſes divers royaumes; la France, qui avoit produit dans ſon ſein aſſez de grands hommes pour immortaliſer vingt règnes, & ſous un ſeul règne, tout ce qui peut élever la grandeur de vingt peuples; la France alloit couronner tant de gloire & de ſuccès, en plaçant une branche de ſa maiſon royale ſur le trône des Eſpagnes. Elle avoit alors, & moins d'ennemis & plus d'alliés, qu'elle n'en avoit eus dans le tems de ſes plus éclatantes proſpérités. Tout lui promettoit des avantages faciles, une ſupériorité prompte & déciſive.

Ce ne fut pas la fortune, mais la nature même qui changea ſes deſtinées. Fière & vigoureuſe ſous un roi, brillant de toutes les graces & de la force de la jeuneſſe, après

s'être élevée avec lui par tous les degrés de la gloire & de la grandeur, elle defcendit & déclina comme lui par tous les périodes de la décadence attachée à l'humanité. L'efprit de bigoterie, qui étoit entré à la cour avec une prude ambitieufe, décida du choix des miniftres, des généraux, des adminiftrateurs; & ce choix fut toujours aveugle & malheureux. Les rois qui, comme les autres hommes, s'attachent au ciel quand la terre va leur manquer, femblent chercher dans leur vieilleffe une nouvelle efpèce de flatteurs qui les bercent d'efpérances, au moment où toutes les réalités leur échappent. C'eft alors que l'hypocrifie, toujours prête à furprendre les deux enfances de la vie humaine, réveille dans l'ame des princes les idées qu'elle y avoit femées; & fous prétexte de les conduire au feul bonheur qui peut leur refter, elle gouverne toutes leurs volontés. Mais comme ce dernier âge eft un état de foibleffe, ainfi que le premier, une variation continuelle règne dans le gouvernement. La brigue a plus d'ardeur & de pouvoir que jamais; l'intrigue efpère davantage, & le mérite obtient moins; les talens

ſe retirent, & les ſollicitations de toute eſpèce s'avancent; les places tombent au haſard, ſur des hommes qui, tous également incapables de les remplir, ont la préſomption de s'en croire dignes ; fondant l'eſtime d'eux-mêmes ſur le mépris qu'ils ont pour les autres. La nation dès-lors perd ſa force avec ſa confiance; & tout va comme tout eſt mené, ſans deſſein, ſans vigueur, ſans intelligence.

Tirer un peuple de l'état de barbarie, le ſoutenir dans ſa ſplendeur, l'arrêter ſur le penchant de ſa chûte, ſont trois opérations difficiles: mais la dernière l'eſt davantage. On ſort de la barbarie, par des élans intermittens; on ſe ſoutient au ſommet de la proſpérité, par les forces qu'on a acquiſes; on décline par un affaiſſement général auquel on s'eſt acheminé, par des ſymptômes imperceptibles. Il faut aux nations barbares de longs règnes; il faut des règnes courts aux nations heureuſes. La longue imbécillité d'un monarque caduc, prépare à ſon ſucceſſeur des maux preſque impoſſibles à réparer.

Telle fut la fin du règne de Louis XIV. Après une ſuite de défaites & d'humiliations,

il fut trop heureux d'acheter la paix par des ſacrifices, qui marquoient ſon abaiſſement. Mais il ſembla les dérober aux yeux de ſon peuple, en les faiſant ſur-tout au-delà des mers. On peut juger combien il en dut coûter à ſa fierté, de céder aux Anglois la baie d'Hudſon, Terre-Neuve & l'Acadie, trois poſſeſſions qui formoient, avec le Canada, l'immenſe pays, connu ſous le nom glorieux de Nouvelle-France. On verra dans le livre ſuivant comment cette puiſſance, accoutumée à des conquêtes, tâcha de réparer ſes pertes.

Fin du quinzième Livre.



HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES ETABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPEENS DANS LES DEUX INDES.

LIVRE SEIZIÈME.

Un nouvel ordre de chofes s'établit dans les colonies Françoifes de l'Amérique Septentrionale. A quoi aboutiffent ces nouvelles combinaifons ?

LA guerre pour la fucceffion d'Efpagne avoit embrâfé les quatre parties du monde, où l'Europe a répandu depuis deux fiècles l'inquiétude qui la tourmente. On ébranloit

tous les trônes, pour en disputer un seul; qui, sous Charles-Quint, les avoit fait tous trembler. Une maison, souveraine de cinq ou six états, avoit donné à la nation Espagnole cette grandeur colossale qui devoit enchanter son imagination. Une maison plus puissante encore, parce qu'avec un corps moins grand, elle avoit plus de bras, ambitionnoit de commander cette nation superbe. Les noms d'Autriche & de Bourbon, rivaux depuis deux cens ans, faisoient les derniers efforts pour s'assurer une supériorité qui ne dût plus être incertaine & balancée entre eux. Il s'agissoit de savoir lequel se glorifieroit de plus de couronnes. L'Europe partagée entre deux maisons dont les prétentions avoient quelque fondement, vouloit bien qu'elles pussent étendre leurs branches, mais non que plusieurs sceptres fussent réunis, comme autrefois, dans une seule main. Tout s'arma pour disperser ou séparer un vaste héritage; & l'on résolut de le mettre en pièces, plutôt que de l'attacher à une puissance qui, avec ce nouveau poids, dût infailliblement détruire l'équilibre de toutes les autres. Une guerre qui fut longue, parce qu'elle étoit

ſoutenue de tous côtés par de grandes forces & de grands talens, par des peuples belliqueux & des généraux ſoldats, déſola tous les pays qu'elle devoit ſecourir, ruina les nations même qui n'y avoient aucun intérêt. La victoire devoit faire la loi : mais ſon inconſtance ne ceſſoit d'irriter le feu de la diſcorde. Les mêmes drapeaux proſpéroient dans un pays, & ſuccomboient dans l'autre. Le parti qui triomphoit ſur mer étoit défait ſur terre. On apprenoit en même tems, & la perte d'une flotte, & le gain d'une bataille. La fortune erroit d'un camp à l'autre, pour les dévorer tous. Enfin, après que les états eurent été épuiſés d'or & de ſang ; après douze ans de calamités & de dépenſes, les peuples qui s'étoient éclairés par leurs malheurs & affoiblis par leurs efforts, s'empreſſèrent à réparer leurs pertes. On chercha dans le Nouveau-Monde les moyens de repeupler & de rétablir l'ancien. La France tourna ſes premiers regards vers l'Amérique Septentrionale, où ſembloit l'appeller la conformité du ſol & du climat ; & ce fut l'iſle du cap Breton qui fixa d'abord ſon attention.

I. Pour répa-

Les Anglois regardoient cette poſſeſſion

ter ses pertes, la France peuple, fortifie l'Isle-Royale, & y établit de grandes pêcheries.

comme l'équivalent de tout ce que les François avoient perdu par le traité d'Utrecht. Aussi s'opposoient-ils avec acharnement à ce qu'il fût permis à un ennemi, avec lequel ils étoient mal reconciliés, de peupler cette isle & de la fortifier. Ils ne voyoient que ce moyen, pour l'exclure de la pêche de la morue, & pour rendre l'entrée du Canada difficile à ses navigateurs. La modération de la reine Anne, ou peut-être la corruption de ses ministres, sauva cette nouvelle humiliation à la France. Cette puissance fut autorisée à faire, au cap Breton, tous les arrangemens qui lui conviendroient.

L'isle située entre les quarante-cinq & les quarante-sept degrés de latitude nord, est à l'entrée du golfe Saint-Laurent. Terre-Neuve, à son orient, sur la même embouchure, n'en est éloignée que de quinze ou seize lieues; l'Acadie, à son couchant, n'en est séparée que par un détroit de trois ou quatre lieues. Ainsi placée entre les domaines cédés à ses ennemis, elle menaçoit leurs possessions, en protégeant celles de ses maîtres. Sa longueur est d'environ trente-six lieues, & sa plus grande largeur de vingt-

deux. Elle eſt hériſſée dans toute ſa circonférence, de petits rochers ſéparés par les vagues, au-deſſus deſquelles pluſieurs élèvent leur ſommet. Tous ſes ports ſont ouverts à l'orient, en tournant au ſud. On ne trouve ſur le reſte de ſon enceinte, que quelques mouillages pour de petits bâtimens, dans des anſes ou entre des iſlets. A l'exception des lieux montueux, la ſurface du pays a peu de ſolidité. Ce n'eſt par-tout qu'une mouſſe légère & de l'eau. La grande humidité du terrein s'exhale en brouillards, ſans rendre l'air mal-ſain. Du reſte, le climat eſt très-froid; ce qui doit provenir, ſoit de la prodigieuſe quantité de lacs long-tems glacés, qui couvrent plus de la moitié de l'iſle, ſoit des forêts qui la rendent inacceſſible aux rayons du ſoleil, d'ailleurs affoiblis par des nuages continuels.

Quoique le cap Breton attirât depuis long-tems quelques pêcheurs qui y venoient tous les étés, il n'en avoit jamais fixé vingt ou trente. Les François, qui en prirent poſſeſſion au mois d'août 1713, furent proprement ſes premiers habitans. Ils changèrent ſon nom en celui de l'Iſle-Royale, & jettèrent

les yeux ſur le fort Dauphin, pour y former leur principal établiſſement. Ce havre préſentoit un circuit de deux lieues. Les vaiſſeaux qui venoient juſqu'aux bords, y ſentoient à peine les vents. Les bois de chêne, néceſſaires pour bâtir, pour fortifier une grande ville, ſe trouvoient fort près. La terre y paroiſſoit moins ſtérile qu'ailleurs, & la pêche y étoit plus abondante. On pouvoit à peu de frais rendre ce port imprenable; mais la difficulté d'y arriver, qui d'abord avoit moins frappé que ſes avantages, le fit abandonner, même après des travaux aſſez conſidérables. Les vues ſe tournèrent vers Louisbourg, dont l'abord étoit plus facile; & la commodité fut préférée à la ſûreté.

Le port de Louisbourg, ſitué ſur la côte orientale de l'iſle, a pour le moins une lieue de profondeur, & plus d'un quart de lieue de largeur dans l'endroit où il eſt le plus étroit. Le fond en eſt bon. On y trouve ordinairement depuis ſix juſqu'à dix braſſes d'eau; & il eſt aiſé d'y louvoyer, ſoit pour entrer ſoit pour ſortir, même dans les mauvais tems. Il renferme un petit golfe très-commode pour le radoub des vaiſſeaux de toute grandeur,

grandeur, qu'on peut même y faire hiverner avec quelques précautions. Le seul inconvénient de ce havre excellent, est de se trouver fermé par les glaces dès le mois de novembre, & de ne s'ouvrir qu'en mai & souvent en juin. Son entrée, naturellement fort resserrée, est encore gardée par l'isle aux Chèvres, dont l'artillerie, battant à fleur d'eau, couleroit immanquablement à fond, tous les bâtimens grands ou petits qui voudroient y forcer le passage. Deux batteries, l'une de trente-six, & l'autre de douze pièces de canon de vingt-quatre livres de balle, placées vis-à-vis sur les côtes opposées, fortifient & croisent ce feu terrible.

La ville édifiée sur une langue de terre qui s'avance dans la mer, est de figure oblongue. Elle a environ une demi-lieue de tour; ses rues sont larges & régulières. On n'y voit guère que des maisons de bois. Celles qui sont de pierre, ont été bâties aux dépens du gouvernement, & sont destinées à loger les troupes. On y a construit des calles : ce sont des ponts, qui, avançant considérablement dans le port, sont très-commodes pour charger ou pour décharger les navires.

Ce ne fut qu'en 1720 qu'on commença à fortifier Louisbourg. Cette entreprise fut exécutée sur de très-bons plans, avec tous les ouvrages qui rendent une place respectable. On laissa seulement sans rempart un espace d'environ cent toises du côté de la mer; parce qu'on le jugea suffisamment défendu par sa situation. On se contenta de le fermer d'un simple batardeau. La mer y étoit si basse, qu'elle formoit une espèce de lagune inaccessible par ses écueils à toute sorte de bâtimens. Le feu des bastions collatéraux achevoit de mettre cette estacade à couvert d'une descente.

La nécessité de transporter d'Europe les pierres & beaucoup de matériaux nécessaires pour ces grandes constructions, retarda quelquefois les travaux, mais ne les fit pas abandonner. On y dépensa trente millions. On ne crut pas que ce fût trop pour soutenir les pêcheries, pour assurer la communication de la France avec le Canada, pour ouvrir un asyle en tems de guerre, aux vaisseaux qui viendroient des isles méridionales. La nature & la politique vouloient que les richesses du midi fussent gardées par les forces du nord.

L'an 1714 vit arriver dans l'isle les pêcheurs François, fixés jusqu'alors à Terre-Neuve. On espéra que leur nombre seroit bientôt grossi par les Acadiens, auxquels les traités avoient assuré le droit de s'expatrier, d'emporter leurs effets mobiliers, de vendre même leurs habitations. Cette attente fut trompée. Les Acadiens aimèrent mieux garder leurs possessions sous la domination de l'Angleterre, que de les sacrifier, pour des avantages équivoques, à leur attachement pour la France. La place qu'ils refusèrent d'occuper, fut successivement remplie par quelques malheureux, qui arrivoient de tems en tems d'Europe; & la population fixe de la colonie, s'éleva peu-à-peu au nombre de quatre mille ames. Elle étoit répartie à Louisbourg, au fort Dauphin, au port Toulouse, à Nericka, sur toutes les côtes où l'on avoit trouvé des grèves pour sécher la morue.

L'agriculture n'occupa jamais les habitans de l'isle. La terre s'y refuse. Les grains qu'on a tenté d'y semer à plusieurs reprises, le plus souvent n'ont pu mûrir. Lors même qu'ils ont paru mériter d'être recoltés, ils avoient

trop dégénéré, pour servir de semence à la moisson suivante. On ne s'est opiniâtré qu'à faire croître quelques herbes potagères, dont le goût étoit assez bon, mais qui demandoient qu'on en renouvellât tous les ans la graine. Le vice & la rareté des pâturages ont également empêché les troupeaux de se multiplier. La terre sembloit n'appeller à l'isle-Royale que des pécheurs & des soldats.

Quoique la colonie fût toute couverte de forêts, lorsqu'elle reçut des habitans, le bois n'y a guère été un objet de commerce. Ce n'est pas qu'on n'y ait trouvé beaucoup d'arbres tendres qui étoient propres au chauffage, plusieurs même qui pouvoient servir pour la charpente : mais le chêne y a toujours été fort rare, & le sapin n'a jamais donné beaucoup de résine.

La traite des pelleteries étoit un objet assez peu important. Elle se réduisoit à un petit nombre de peaux de loup-cerviers, d'orignaux, de rats musqués, de chats sauvages, d'ours, de loutres, & de renards rouges ou argentés. Une partie étoit fournie par une peuplade sauvage de Mikmaks, qui s'étoit établie dans l'isle avec les François,

& qui n'eut jamais plus de ſoixante hommes en état de porter les armes. Le reſte venoit de Saint-Jean, ou du continent voiſin.

Il eût été poſſible de tirer un meilleur parti des mines de charbon de terre, très-communes dans la colonie. Elles ont l'avantage d'être horizontale, de n'avoir jamais plus de ſix ou huit pieds de profondeur, & de pouvoir être exploitées ſans qu'on ſoit réduit à creuſer la terre ou à détourner les eaux. Quoique la Nouvelle-Angleterre en eût tiré une quantité prodigieuſe depuis 1745 juſqu'en 1749, ces mines auroient été peut-être abandonnées, ſi les bâtimens expédiés pour les iſles Françoiſes n'avoient eu beſoin de leſt.

Toute l'activité de la colonie, ſe tourna conſtamment vers la pêche de la morue ſèche. Les habitans, moins aiſés, y employoient annuellement deux cens chaloupes, & les plus riches, cinquante à ſoixante bateaux ou goelettes de trente à cinquante tonneaux. Les chaloupes ne s'éloignoient jamais au-delà de quatre ou cinq lieues de la côte, & revenoient tous les ſoirs porter leur poiſſon, qui, préparé ſur le champ, avoit toujours

le degré de perfection dont il étoit ſuſceptible. Les bâtimens plus conſidérables alloient faire leur pêche plus loin, gardoient pluſieurs jours leur morue; & comme elle prenoit ſouvent trop de ſel, elle en étoit moins recherchée. Mais ils étoient dédommagés de cet inconvénient, par l'avantage de ſuivre leur proie, à meſure que le défaut de nourriture lui faiſoit abandonner l'Iſle-Royale; & par la facilité de porter eux-mêmes, durant l'automne, le produit de leurs travaux aux iſles méridionales, ou même en France.

Indépendamment des pêcheurs fixés dans l'iſle, il en arrivoit tous les ans de France, qui ſéchoient leur morue, ſoit dans des habitations où ils s'arrangeoient avec les propriétaires, ſoit ſur les grèves, dont l'uſage leur étoit toujours réſervé.

La métropole envoyoit auſſi réguliérement des bâtimens chargés de vivres, de boiſſons, de vêtemens, de meubles, de toutes les choſes qui étoient néceſſaires aux habitans de la colonie. Les plus grands de ces navires, ſe bornant au commerce, reprenoient la route d'Europe, auſſi-tôt qu'ils avoient échangé leurs marchandiſes contre la morue.

Ceux de cinquante à cent tonneaux, après avoir débarqué leur petite cargaiſon, alloient faire la pêche eux-mêmes; & ne repartoient pas qu'elle ne fût finie.

L'Iſle-Royale n'envoyoit pas toute ſa pêche en Europe. Une partie paſſoit aux iſles Françoiſes du Midi, ſur vingt ou vingt-cinq bâtimens qui portoient depuis ſoixante-dix juſqu'à cent quarante tonneaux. Outre la morue, qui devoit former au moins la moitié de la cargaiſon, on exportoit de cette colonie aux autres, des madriers, des planches, du merrain, du ſaumon & du maquereau ſalés, de l'huile de poiſſon, du charbon de terre. Tous ces envois étoient payés avec du ſucre & du café, mais plus encore avec des ſirops & du taffia.

L'Iſle-Royale ne pouvoit conſommer tous ces retours. Le Canada n'emportoit que très-peu de leur ſuperflu. Il étoit enlevé, pour la plus grande partie, par les colons de la Nouvelle-Angleterre, qui donnoient des fruits, des légumes, des bois, des briques, des beſtiaux. Ce commerce d'échange leur étoit permis. Ils y ajoutoient en fraude des farines, & même une aſſez grande quantité de morue.

Malgré cette circulation, qui se faisoit toute entière à Louisbourg, la plupart des colons languissoient dans une misère affreuse. Ce mal tiroit sa source de la dépendance où leur état de pauvreté les avoit jettés en arrivant dans l'isle. Dans l'impuissance de se pourvoir d'ustensiles & des premiers moyens de pêche, ils les avoient empruntés à un intérêt excessif. Ceux même qui n'avoient pas eu besoin de ces avances, ne tardèrent pas à subir la dure loi des emprunts. La cherté du sel & des vivres, les pêches malheureuses les y réduisirent en peu de tems. Des secours qu'il falloit payer vingt ou vingt-cinq pour cent par année, les ruinèrent sans ressource.

Telle est à chaque instant la position relative de l'indigent, qui sollicite des secours, & du citoyen opulent, qui ne les accorde qu'à des conditions si dures, qu'elles deviennent en peu de tems fatales à l'emprunteur & au créancier; à l'emprunteur, à qui l'emploi du secours ne peut autant rendre qu'il lui a coûté; au créancier, qui finit par n'être plus payé d'un débiteur, que son usure ne tarde pas à rendre insolvable. Il est difficile de trouver un remède à cet inconvénient:

car enfin, il faut que le prêteur ait ſes ſûretés, & que l'intérêt de la ſomme prêtée ſoit d'autant plus grand que les ſûretés ſont moindres.

Il y a de part & d'autre un vice de calcul, qu'un peu de juſtice & de bienfaiſance de la part du prêteur pourroit réparer. Il faudroit que celui-ci ſe dît à lui-même. Ce malheureux qui s'adreſſe à moi eſt intelligent, laborieux, économe. Je veux lui tendre la main pour le tirer de la miſère. Voyons ce que ſon induſtrie la plus avantageuſe lui rendra, & ne lui prêtons point; ou ſi nous nous déterminons à lui prêter, que l'intérêt que nous exigerons de la ſomme prêtée, ſoit au-deſſous du produit de ſon travail. S'il y avoit égalité entre l'intérêt & le produit, mon débiteur reſteroit conſtamment dans la miſère, & le moindre accident inattendu emmeneroit ſa faillite & la perte de mon capital. Au contraire, ſi le produit excède l'intérêt, la fortune de mon débiteur s'accroît d'année en année; & avec elle la ſûreté du fonds que je lui aurai confié. Mais malheureuſement l'avidité ne raiſonne pas comme la prudence & l'humanité. Il n'y a preſque point

de pactes & de baux, entre le riche & le pauvre, auxquels ces principes ne soient applicables. Voulez-vous être payé de votre fermier, dans les bonnes & les mauvaises années, n'en exigez pas à la rigueur tout ce que votre terre peut rendre; sans quoi, si le feu prend à vos granges, c'est à vos dépens qu'elles seront incendiées. Si vous voulez prospérer seul, la prospérité vous échappera souvent. Il est rare que votre bien puisse se séparer absolument du bien d'un autre. Vous serez la dupe de celui qui s'engage à plus qu'il ne peut, s'il le sait; il sera la vôtre, s'il l'ignore; & l'homme qui réunit la prudence à l'honnêteté, ne veut ni duper ni être dupe.

II. Etablissement des François dans l'isle de Saint-Jean. But de cette entreprise.

Toutes les parties de la Nouvelle-France n'étoient pas prédestinées, dès leur origine, au même état de langueur. Plus heureuse que l'Isle-Royale, l'isle de Saint-Jean traita mieux ses habitans. Plus avancé dans le golfe Saint-Laurent, elle a vingt-deux lieues de long, mais n'en a guère qu'une dans sa plus grande largeur. Sa courbure naturelle, qui se termine en pointe aux deux extrémités, lui donne la figure d'un croissant. Quoique la propriété

n'en eût jamais été diſputée à la France, cette couronne ſembloit l'avoir dédaignée avant la pacification d'Utrecht. La perte de l'Acadie & de Terre-Neuve, lui ouvrit les yeux ſur ce foible reſte ; & le gouvernement voulut ſavoir ce qu'on pourroit en faire.

On trouva que l'hiver y étoit long, le froid exceſſif, la neige abondante, la quantité d'inſectes prodigieuſe : mais qu'une côte ſaine, un port excellent, & des havres commodes, rachetoient ces déſagrémens. On y vit un pays uni, que la nature avoit enrichi & coupé de prairies abondantes, par une infinité de petites ſources qui le traverſoient; un ſol extrêmement varié, ouvert à la culture de toutes les eſpèces de grains; du gibier & des bêtes fauves ſans nombre; un grand abord des meilleures ſortes de poiſſon; une population de ſauvages plus conſidérable que dans les autres iſles. Ce dernier fait confirmoit ſeul tant d'avantages.

Le bruit qui s'en répandit en France, y fit naître, en 1619, une compagnie qui forma le double projet de défricher une iſle ſi productive, & d'y établir une grande

pêche de morue. Malheureusement, l'intérêt qui avoit uni les associés les divisa, avant même qu'ils eussent mis la main à l'exécution de leur entreprise. Saint-Jean étoit retombé dans l'oubli, lorsque les Acadiens commencèrent à passer dans cette isle en 1749. Avec le tems, ils s'y réunirent jusqu'au nombre de trois mille cent cinquante-quatre. Comme ils étoient la plupart cultivateurs, & surtout habitués à élever des troupeaux, le gouvernement crut devoir les fixer à ce genre d'occupation. Ainsi, la pêche de la morue ne fut permise qu'à ceux qui s'établirent à la Tracadie & à Saint-Pierre.

Borner l'industrie par des prohibitions ou des privilèges exclusifs, c'est nuire tout-à-la-fois au travail que l'on permet, & à celui que l'on défend. Quoique l'isle de Saint-Jean n'offre pas assez de grèves pour sécher la grande quantité de poisson qui se porte sur ses côtes, & que ce poisson soit trop gros pour être aisement séché, une puissance, dont les pêcheries ne suffisoient pas à la consommation de ses nombreux sujets, devoit encourager ce genre d'exploitation. Si elle avoit moins de sécheries que de pêche, on

pouvoit préparer de la morue verte, qui auroit fait ſeule une excellente branche de commerce.

En bornant les colons de Saint-Jean à l'agriculture, on les privoit de toute reſſource dans les années, trop fréquentes, où la moiſſon étoit dévorée ſur pied par les mulots & les ſauterelles. On réduiſoit à rien les échanges que la métropole pouvoit & devoit faire avec ſa colonie. Enfin on arrêtoit la culture même qu'on vouloit favoriſer, par l'impoſſibilité où l'on mettoit les habitans d'acquérir les moyens de l'étendre.

L'iſle ne recevoit annuellement d'Europe, qu'un ou deux petits bâtimens qui abordoient au port la Joie. C'eſt Louisbourg qui fourniſſoit à ſes beſoins. Elle les payoit avec ſon froment, ſon orge, ſon avoine, ſes légumes, ſes bœufs & ſes moutons. Un détachement de cinquante hommes veilloit à ſa police, plutôt qu'à ſa ſûreté. Celui qui étoit à leur tête dépendoit de l'Iſle-Royale, qui relevoit elle-même du gouverneur du Canada. Cet adminiſtrateur commandoit au loin ſur un vaſte continent, dont la Louyſiane formoit la portion la plus intéreſſante.

III.
Découverte du Miſſiſſipi par les François.

Cette grande & belle contrée, que les Eſpagnols comprenoient autrefois dans la Floride, reſta long-tems inconnue aux habitans du Canada. Ce ne fut qu'en 1660 qu'ils en ſoupçonnèrent l'exiſtence. Avertis, à cette époque, par les ſauvages qu'il y avoit à l'Occident de la colonie un grand fleuve, qui ne couloit ni à l'Eſt, ni au Nord, ils en conclurent qu'il devoit ſe rendre au golfe du Mexique, s'il couloit au Sud, ou dans l'Océan Pacifique, s'il ſe déchargeoit à l'Oueſt. Le ſoin d'éclaircir ces faits importans, fut confié, en 1673, à Joliet, habitant de Quebec, homme très-intelligent, & au jéſuite Marquette, dont les mœurs douces & compatiſſantes, étoient généralement chéries.

Auſſi-tôt, ces deux hommes, également déſintéreſſés, également actifs, également paſſionnés pour leur patrie, partent enſemble du lac Michigan, entrent dans la rivière des Renards, qui s'y décharge, & la remontent juſque vers ſa ſource, malgré les courans, qui en rendent la navigation difficile. Après quelques jours de marche, ils ſe rembarquent ſur le Ouiſconſing, & navigant toujours à l'Oueſt, ils ſe trouvent ſur le Miſſi-

ſſipi, qu'ils deſcendent juſqu'aux Akanſas, vers les trente-trois degrés de latitude. Leur zèle les pouſſoit plus loin : mais ils manquoient de ſubſiſtances ; mais ils ſe trouvoient dans des régions inconnues ; mais ils n'avoient que trois ou quatre hommes avec eux ; mais l'objet de leur voyage étoit rempli, puiſqu'ils avoient découvert le fleuve qu'on cherchoit, & qu'ils étoient aſſurés de ſa direction. Ces conſidérations les déterminèrent à reprendre la route du Canada à travers le pays des Illinois, peuple aſſez nombreux & très-diſpoſé à s'allier avec leur nation. Sans rien cacher, ſans rien exagérer, ils communiquèrent au chef de la colonie les lumières qu'ils avoient acquiſes.

La Nouvelle-France comptoit alors au nombre de ſes habitans, un Normand nommé Laſale, poſſédé de la double paſſion de faire une grande fortune, & de parvenir à une réputation brillante. Ce perſonnage avoit acquis dans la ſociété des jéſuites, où il avoit paſſé ſa jeuneſſe, l'activité, l'enthouſiaſme, le courage d'eſprit & de cœur, que ce corps célèbre ſavoit ſi bien inſpirer aux ames ardentes, dont il aimoit à ſe recruter. Laſale,

prêt à saisir toutes les occasions de se signaler, impatient de les faire naître, audacieux & entreprenant, voit enfin dans la découverte qui vient d'être faite, une vaste carrière ouverte à son ambition & à son génie. De concert avec Frontenac, gouverneur du Canada, il s'embarque pour l'Europe, se présente à la cour de Versailles, s'y fait écouter, presque admirer dans un tems où la passion des grandes choses échauffoit à la fois le monarque & la nation. Il en revient comblé de faveurs & avec l'ordre d'achever ce qu'on avoit si heureusement commencé.

C'étoit un beau projet. Pour en rendre l'exécution utile & solide, il falloit, par des forts placés de distance en distance, s'assurer des contrées qui séparoient le Mississipi des établissemens François; il falloit gagner l'affection des peuplades errantes ou sédentaires, dans ce vaste espace. Ces opérations, lentes de leur nature, furent encore retardées par des accidens inattendus, par la malveillance des Iroquois, par les émeutes répétées des soldats, que le despotisme & l'inquiétude de leur chef aigrissoient continuellement.

continuellement. Auſſi Laſale, qui avoit commencé ſes préparatifs au mois de ſeptembre 1678, ne put-il naviguer que le 2 février 1682 ſur le grand fleuve, qui fixoit ſes vœux & ſes eſpérances. Le 9 avril, il en reconnut l'embouchure, qui, comme on l'avoit prévu, ſe trouva dans le golfe du Mexique; & il étoit de retour à Quebec, au printemps de l'année ſuivante.

Il part auſſi-tôt pour aller propoſer en France la découverte du Miſſiſſipi par mer, & l'établiſſement d'une grande Colonie ſur les fertiles rives qu'arroſe ce fleuve. La cour ſe rend à ſon éloquence ou à ſes raiſons. On lui donne quatre petits bâtimens avec leſquels il vogue vers le golfe du Mexique. Pour avoir trop pris à l'oueſt, la petite flotte manque ſon terme, & ſe trouve au mois de février 1685 dans la baie Saint-Bernard, à cent lieues de l'embouchure où l'on s'étoit propoſé d'entrer. La haîne irréconciliable qui s'eſt formée entre le chef de l'entrepriſe & Beaujeu, commandant des vaiſſeaux, rend cette erreur infiniment plus funeſte qu'elle ne devoit l'être. Impatiens de ſe ſéparer, ces deux hommes altiers ſe décident

à tout débarquer ſur la côte même où le haſard les a conduits. Après cette opération déſeſpérée, les navires s'éloignent ; & il ne reſte ſur ces plages inconnues que cent ſoixante-dix hommes, la plupart très-corrompus, & tous mécontens avec raiſon de leur ſituation. Ils n'ont que peu d'outils, peu de vivres, peu de munitions. Le reſte de ce qui devoit ſervir à la fondation du nouvel état, a été englouti dans les flots par la perfidie ou la mal-adreſſe des officiers de mer, chargés de le mettre à terre.

Cependant l'ame fière & inébranlable de Laſale n'eſt pas abattuepar ces revers. Soupçonnant que les rivières qui ſe déchargent dans la baie où l'on eſt entré peuvent être des branches du Miſſiſſipi, il emploie pluſieurs mois à éclaircir ſes doutes. Déſabuſé de ces eſpérances, il perd ſa miſſion de vue. Au lieu de chercher parmi les ſauvages des guides qui le conduiroient à ſa deſtination, il veut pénétrer dans l'intérieur des terres, & prendre connoiſſance des fabuleuſes mines de Sainte - Barbe. Cette idée folle l'occupoit uniquement, lorſqu'au commencement de 1687 il eſt maſſacré par quelques - uns

de ſes compagnons, irrités de ſes hauteurs & de ſes violences.

La mort du chef diſperſe la troupe. Les ſcélérats qui l'ont aſſaſſiné périſſent par les mains les uns des autres. Pluſieurs s'incorporent aux tribus Indiennes. La faim & les fatigues en conſument un aſſez grand nombre. Les Eſpagnols voiſins chargent de fers quelques-uns de ces aventuriers qui finiſſent leurs jours dans les mines. Les ſauvages ſurprennent le fort qu'on avoit conſtruit, & immolent à leur rage ce qui s'y trouve. Il n'échappe à tant de déſaſtres que ſept hommes qui, ayant erré juſqu'au Miſſiſſipi, ſe rendent au Canada par les Illinois. Ces malheurs font oublier en France une région encore peu connue.

D'Iberville, gentilhomme Canadien, qui avoit fait à la baie d'Hudſon, en Acadie & à Terre-Neuve des coups de main très-hardis & non moins heureux, réveille, en 1697, l'attention du miniſtère. On le fait partir de Rochefort, avec deux vaiſſeaux. Il découvre le Miſſiſſipi, en 1699, le remonte juſqu'aux Natchez, & après s'être aſſuré par lui-même de tout ce qu'on avoit publié d'avantageux,

il conſtruit à ſon embouchure un petit fort qui ne ſubſiſte que quatre ou cinq ans. Cependant il va établir ailleurs ſa colonie.

IV. Les François s'établiſſent dans le pays arroſé par le Miſſiſſipi, & l'appellent Louyſiane.

Entre le fleuve & Penſacole que les Eſpagnols venoient d'élever dans la Floride, eſt une côte d'environ quarante lieues d'étendue, où aucun bâtiment ne peut aborder. Le ſol en eſt ſablonneux & le climat brûlant. On n'y voit que quelques cèdres, quelques pins épars. Dans ce grand eſpace eſt un canton nommé Biloxi. Cette poſition, la plus triſte, la plus ſtérile de ces contrées eſt celle qu'on choiſit pour fixer le petit nombre d'hommes qu'Iberville avoit amenés ſous l'appât des plus grandes eſpérances.

Deux ans après arrive une nouvelle peuplade. On retire la première des ſables arides où elle avoit été jettée, & toutes deux ſont réunies ſur les bords de la Maubile. Cette rivière n'eſt navigable que pour des pirogues ; les terres qu'elle arroſe ne ſont pas fertiles. C'étoient des motifs ſuffiſans pour abandonner l'idée d'un pareil établiſſement. Il n'en fut pas ainſi. On décida que ces déſavantages ſeroient compenſés par la facilité des communications avec les ſauvages voi-

ſins, avec les Eſpagnols, avec les iſles Françoiſes & avec l'Europe. Le port, qui devoit former ces liaiſons, ne tenoit pas au continent. Un haſard heureux ou malheureux l'avoit placé à quelques lieues de la côte, dans une iſle déſerte, ingrate & ſauvage, qu'on décora du grand nom d'iſle Dauphine.

Une colonie, fondée ſur de ſi mauvaiſes baſes, ne pouvoit proſpérer. La mort d'Iberville qui, en 1706, termina ſa carrière devant la Havane, en ſervant glorieuſement ſa patrie dans la marine, acheva d'éteindre le peu d'eſpoir qui reſtoit aux plus crédules. On voyoit la France trop occupée d'une guerre déſaſtreuſe, pour en pouvoir attendre des ſecours. Les habitans ſe croyoient à la veille d'un abandon total; & ceux qui ſe flattoient de pouvoir trouver ailleurs un aſyle, s'empreſſoient de l'aller chercher. Il ne reſtoit que vingt-huit familles, plus miſérables les unes que les autres, lorſqu'on vit avec ſurpriſe Crozat demander en 1712 & obtenir pour quinze ans le commerce excluſif de la Louyſiane.

C'étoit un négociant célèbre, qui, par

de vaſtes entrepriſes ſagement combinées, avoit élevé l'édifice d'une fortune immenſe. Il n'avoit pas renoncé à augmenter ſes richeſſes, mais il vouloit que ſes nouveaux projets contribuâſſent à la proſpérité de la monarchie. Une ambition ſi noble tourna ſes regards vers le Miſſiſſipi. Le ſoin d'en défricher le ſol fertile ne l'occupa pas. Son but étoit d'ouvrir par terre & par mer des communications avec l'ancien & le nouveau Mexique, d'y verſer des marchandiſes de toutes les eſpèces, & d'en tirer le plus qu'il pourroit de métaux. La conceſſion qu'il avoit deſirée lui paroiſſoit l'entrepôt naturel & néceſſaire de ſes vaſtes opérations; & les démarches de ſes agens furent dirigées ſur ce plan magnifique. Mais diverſes tentatives, toutes infructueuſes, l'ayant déſabuſé de ſes eſpérances, il ſe dégoûta de ſon privilège & le remit, en 1717, à une compagnie dont le ſuccès étonna toutes les nations.

V. La Louyſiane a une grande célebrite au

Elle fut formée par Law, ce célèbre Ecoſſois, ſur lequel on n'eut pas, dans le tems, des idées bien arrêtées, & dont le nom paroît aujourd'hui placé entre la foule des

simples aventuriers & le petit nombre des grands hommes. L'occupation de ce génie hardi étoit, depuis son enfance, de porter un œil curieux & réfléchi sur toutes les puissances de l'Europe, d'en approfondir les ressorts, d'en calculer les forces. L'état où l'ambition désordonnée de Louis XIV avoit plongé la France, fixa singuliérement ses regards. Ils s'arrêterent sur des ruines. Un empire qui, durant quarante ans, avoit causé tant de jalousie, tant d'inquiétude à tous ses voisins, ne montroit plus ni vigueur, ni vie. La nation étoit écrasée par les besoins du fisc, & le fisc par l'énormité de ses engagemens. Envain on avoit réduit la dette publique dans l'espoir de redonner du prix aux créances respectées. Cette banqueroute du gouvernement n'avoit produit que très-imparfaitement l'espèce de bien qu'on en attendoit. Les papiers royaux étoient encore infiniment au-dessous de leur valeur originaire.

tems du systême imaginé par Law. Pourquoi ?

Il falloit ouvrir un débouché aux effets pour prévenir leur discrédit total. La voie du remboursement étoit impraticable, puisque les intérêts pour les sommes dues ab-

ſorboient preſque entiérement les revenus du gouvernement. Law imagina un autre expédient. Au mois d'août 1717, il fit créer, ſous le nom de compagnie d'Occident, une aſſociation dont les fonds devoient être faits avec des billets d'état. Ce papier étoit reçu pour ſa valeur entière, quoiqu'il perdît cinquante pour cent dans le commerce. Auſſi le capital, qui n'étoit que de cent millions, fut-il rempli dans peu de jours. Il eſt vrai qu'avec ces ſinguliers moyens on ne pouvoit pas fonder une puiſſante colonie dans la Louyſiane, comme le privilège excluſif sembloit l'exiger : mais un eſpoir d'un autre genre ſoutenoit l'auteur de ces nouveautés.

Ponce de Léon n'eut pas plutôt abordé à la Floride, en 1512, qu'il ſe répandit dans l'Ancien & le Nouveau-Monde, que cette région étoit remplie de métaux. Ils ne furent découverts, ni par François de Cordoue, ni par Velaſquez de Ayllon, ni par Philippe de Narvaez, ni par Ferdinand de Soto, quoique ces hommes entreprenans les euſſent cherchés pendant trente ans avec des fatigues incroyables. L'Eſpagne avoit enfin renoncé à ſes eſpérances; elle n'avoit même

laiſſé aucun monument de ſes entrepriſes ; & cependant il étoit reſté vaguement dans l'opinion des peuples que ces contrées renfermoient des tréſors immenſes. Perſonne ne déſignoit le lieu précis où ces richeſſes pouvoient être : mais cette ignorance même ſervoit d'encouragement à l'exagération. Si l'enthouſiaſme ſe refroidiſſoit par intervalles, ce n'étoit que pour occuper plus vivement les eſprits quelque tems après. Cette diſpoſition générale à une crédulité avide pouvoit devenir un merveilleux inſtrument dans des mains habiles.

Dans les tems malheureux, il en eſt des eſpérances du peuple comme de ſes terreurs, comme de ſes fureurs. Dans ſes fureurs, en un clin-d'œil, les places ſont remplies d'une multitude qui s'agite, qui menace & qui hurle. Le citoyen ſe barricade dans ſa maiſon. Le magiſtrat tremble dans ſon hôtel. Le ſouverain s'inquiète dans ſon palais. La nuit vient ; le tumulte ceſſe & la tranquillité renaît. Dans ſes terreurs, en un clin-d'œil, la conſternation ſe répand d'une ville dans une autre ville, & plonge dans l'abattement toute une nation. Dans ſes

eſpérances, le fantôme du bonheur, non moins rapide, ſe préſente par-tout. Par-tout il relève les eſprits; & les bruyans tranſports de l'allégreſſe ſuccèdent au morne ſilence de l'infortune. La veille, tout étoit perdu; le jour ſuivant, tout eſt ſauvé.

De toutes les paſſions qui s'allument dans le cœur de l'homme, il n'y en a point dont l'ivreſſe ſoit auſſi violente que celle de l'or. On connoît le pays des belles femmes, & l'on n'eſt point tenté d'y voyager. L'ambition ſédentaire s'agite dans une enceinte aſſez étroite. La fureur des conquêtes eſt la maladie d'un ſeul homme qui en entraîne une multitude d'autres à ſa ſuite. Mais ſuppoſez tous les peuples de la terre également policés; & l'avidité de l'or déplacera les habitans de l'un & l'autre hémiſphère. Partis des deux extrémités du diamètre de l'équateur, ils ſe croiſeront ſur la route d'un pole à l'autre.

Law, auquel ce grand reſſort étoit bien connu, perſuada aiſément aux François, la plupart ruinés, que les mines de la Louyſiane, dont on avoit ſi long-tems parlé, étoient enfin trouvées; qu'elles étoient

même plus abondantes que la renommée ne l'avoit publié. Pour donner plus de poids à cette fausseté, déja trop accréditée, on fit partir les ouvriers destinés à mettre en valeur une découverte si précieuse, avec les troupes nécessaires pour les soutenir.

L'impression que fit ce stratagême sur un peuple singuliérement passionné pour les nouveautés, est inexprimable. Chacun s'agitoit pour acquérir le droit de puiser dans cette source regardée comme inépuisable. Le Mississipi devint un centre où tous les vœux, toutes les espérances, toutes les combinaisons se réunissoient. Bientôt des hommes riches, puissans, & qui la plupart passoient pour éclairés, ne se contentèrent pas de participer au gain général du monopole, ils voulurent avoir des propriétés particulières dans une région qui passoit pour le meilleur pays du monde. Pour l'exploitation de ces domaines, il falloit des bras. La France, la Suisse & l'Allemagne fournirent avec abondance des cultivateurs qui, après avoir travaillé trois ans gratuitement pour celui qui auroit fait les frais de leur transplantation, devoient devenir citoyens,

poſſéder eux-mêmes des terres, & les défricher.

Durant les accès de cette fièvre ardente, ou dans les années 1718 & 1719, on entaſſoit ſans ſoin & ſans choix dans des navires, tous ces malheureux. Ils n'étoient pas dépoſés à l'iſle Dauphine, dont des monceaux de ſable venoient de combler la rade. ils n'étoient pas jettés à la Maubile, à laquelle il ne reſtoit plus rien depuis qu'elle avoit perdu ſon port. C'étoit le Biloxi, cet affreux Biloxi, qui recevoit tous les nationaux, tous les étrangers qu'on avoit ſéduits. Ils y périſſoient par milliers, de faim, d'ennui & de chagrin. Pour les conſerver, il n'auroit fallu que les faire entrer dans le Miſſiſſipi, que les placer ſur les terreins qu'ils devoient mettre en valeur. Mais telle étoit l'impéritie ou la négligence de ceux qui dirigeoient l'entrepriſe, qu'ils ne firent jamais conſtruire les bateaux néceſſaires pour une opération ſi ſimple. Après même qu'on ſe fut aſſuré que les navires qui arrivoient d'Europe, pouvoient la plupart remonter le fleuve, le Biloxi continua à être le tombeau des triſtes victimes d'une impoſture po-

litique. On ne transféra le quartier général de la colonie à la nouvelle Orléans qu'au bout de cinq ans, c'eſt-à-dire, lorſqu'il ne reſtoit preſqu'aucun des infortunés qui s'étoient ſi légérement expatriés.

Mais à cette époque trop tardive, le charme étoit rompu. Les mines avoient diſparu. Il ne reſtoit que la confuſion d'avoir embraſſé des chimères. La Louyſiane éprouvoit le ſort de ces hommes ſinguliers, dont on s'eſt fait d'abord une idée trop avantageuſe, & qu'on punit de cette renommée en les rabaiſſant au deſſous de leur valeur réelle. On cherche par l'excès du blâme à perſuader qu'on n'a pas donné dans l'erreur commune. Comment en effet imaginer qu'on s'acharnât à dire du mal de ſoi? Ce pays d'enchantement fut en exécration. Son nom devint un nom d'opprobre. Le Miſſiſſipi fut la terreur des hommes libres. On ne lui trouva plus de colons que dans les priſons, que dans les lieux de débauche. Ce fut un cloaque où aboutirent toutes les immondices du royaume.

Que pouvoit-on eſpérer d'un édifice élevé avec ces matériaux? Le vice ne peuple point,

ne travaille point, ne se fixe point. Plusieurs des misérables qui avoient été transplantés dans ces climats sauvages allèrent étaler dans les établissemens Anglois ou Espagnols le dégoûtant spectacle de leur nudité. D'autres périrent très-rapidement du poison dont ils avoient apporté le germe. Le plus grand nombre erra dans les forêts, jusqu'à ce que la faim & les fatigues eussent terminé son sort. Rien n'étoit commencé dans la colonie, & cependant on y avoit enterré vingt-cinq millions. Les administrateurs de la compagnie qui faisoient ces énormes avances, avoient la folle prétention de former dans la capitale de la France le plan des entreprises qui convenoient à ce Nouveau-Monde. Paris, qui ne connoît pas même les provinces qu'il dédaigne & qu'il épuise, Paris vouloit tout soumettre aux opérations de ses frivoles & rapides calculateurs. De l'hôtel de la compagnie, on arrangeoit, on façonnoit, on dirigeoit chaque habitant de la Louysiane, avec les gênes & les entraves qu'on jugeoit bien ou mal favorables au monopole. De légers encouragemens accordés à des citoyens qu'on auroit appellés dans la colonie, en

leur assurant cette liberté que tout homme desire, la propriété qu'il a droit d'attendre de son travail, & la protection que toute société doit à ses membres : ces encouragemens donnés à des propriétaires guidés par les circonstances locales, éclairés par l'intérêt personnel, auroient produit des effets infiniment plus grands & plus durables, des établissemens plus étendus, plus solides & plus utiles que tous ceux qu'un privilège exclusif avoit pu faire avec ses trésors administrés & distribués par des agens qui ne pouvoient avoir, ni toutes les connoissances nécessaires à tant d'opérations différentes, ni même un intérêt immédiat au succès.

Cependant le ministère croyoit important au bien de l'état de laisser la Louysiane entre les mains de la compagnie. Ce corps eut besoin de tout son crédit pour obtenir la permission d'aliéner cette portion de son privilège. On lui fit même acheter en 1731 cette faveur par le sacrifice d'une somme de 1,450,000 livres. Car il est des empires où l'on vend également le droit de se ruiner, celui de se libérer & celui de s'enrichir, parce que le bien & le mal, soit

public, ſoit particulier, peuvent y devenir un objet de finance.

Tout le tems que le privilège excluſif avoit tenu la Louyſiane dans les fers, il avoit exigé ſelon les diſtances, cinquante, ſoixante, quatre-vingt, cent pour cent de bénéfice ſur les marchandiſes qu'il y faiſoit paſſer; il avoit réglé par un tarif plus oppreſſeur encore le prix des denrées que la colonie lui livroit. Comment un établiſſement naiſſant auroit-il pu faire des progrès ſous le joug d'une tyrannie ſi atroce ? Auſſi le découragement étoit-il univerſel. Pour redonner du reſſort & de l'énergie aux eſprits, le gouvernement voulut qu'une poſſeſſion devenue vraiment nationale éprouvât de plus heureuſes influences. Dans cette vue, il régla que tout ce que le commerce de France porteroit dans cette contrée, que tout ce qu'il en rapporteroit ſeroit exempt pendant dix ans de tous les droits d'entrée & de ſortie. Voyons à quel degré de proſpérité une diſpoſition ſi ſage éleva cette région célèbre.

VI. Etendue, ſol & climat

La Louyſiane eſt une vaſte contrée, bornée au midi par la mer, au levant par la Floride &

& la Caroline, au couchant par le nouveau Mexique, au nord par le Canada & par des terres inconnues qui doivent s'étendre jusqu'à la baie d'Hudson. Il n'est pas possible de fixer sa longueur avec précision : mais sa largeur commune est de deux cens lieues. de la Louysiane.

Le climat varie beaucoup dans un si grand espace. A la basse Louysiane, les brouillards sont trop communs au printemps & durant l'automne ; l'hiver est pluvieux, & accompagné de loin en loin de foibles gelées ; la plupart des jours d'été sont gâtés par de violens orages. Sur ce vaste espace, les chaleurs ne sont nulle part telles qu'on devroit les attendre de sa latitude. Les épaisses forêts qui empêchent les rayons du soleil d'échauffer ce sol ; des rivières innombrables qui y entretiennent une humidité habituelle ; les vents qui, par une longue continuité de terres, arrivent du Nord : toutes ces raisons expliquent aux yeux des physiciens ce phénomène étonnant pour le vulgaire.

Quoique les maladies ne soient pas communes dans la haute Louysiane, elles sont peut-être plus rares dans la basse. Ce n'est

toutefois qu'une langue de terre de deux ou trois lieues de largeur, remplie d'insectes, d'eaux stagnantes, de matières végétales qui croupissent dans une atmosphère humide & chaude, principe constant de la dissolution des corps. Sous ce ciel, où tous les êtres morts subissent généralement une putréfaction rapide, l'homme jouit d'une santé plus affermie que dans les régions que tout porteroit à croire plus salubres. A l'exception du tetanos qui emporte avant le douzième jour la moitié des enfans noirs, & un grand nombre d'enfans blancs, on ne connoît guère d'autres infirmités dans cette contrée que des affections vaporeuses, & des obstructions qu'on pourroit même regarder comme une suite du genre de vie qu'on y mène. D'où peut venir cette salubrité dans l'air? peut-être des fréquens tonnerres qui se font entendre sur ce sol étroit? peut-être des vents qui y règnent presque continuellement? peut-être des feux qu'il y faut allumer sans cesse pour réduire en cendres les nombreux roseaux qui s'opposent à la culture?

Antérieurement à tous les essais, on devoit

croire cette région susceptible d'une grande fécondité. Elle étoit remplie de fruits sauvages. Une multitude prodigieuse d'oiseaux & de bêtes fauves y trouvoient une subsistance abondante. Ses prairies formées par la nature seule, étoient couvertes de chevreuils & de bisons. Les arbres étoient remarquables par leur grosseur, par leur élévation; & il n'y manquoit que les bois de teinture, qui ne croissent qu'entre les tropiques. D'heureuses expériences ont depuis confirmé ces augures favorables.

On n'a pas encore découvert la source du fleuve qui coupe du Nord au Sud ce pays immense. Les voyageurs les plus déterminés ne l'ont guère remonté que deux cens lieues au-dessus du saut Saint-Antoine, qui en barre le cours par une cascade assez haute, vers les quarante-six degrés de latitude. De-là jusqu'à la mer, c'est-à-dire, dans un circuit de sept cens lieues, la navigation n'est pas interrompue. Le Mississipi arrive sans obstacle à l'Océan, après avoir été grossi par la rivière des Illinois, par le Missouri, par l'Ohio, par cent rivières moins considérables. Tout concourt à dé-

montrer que le fleuve a lui-même beaucoup étendu ſon lit, formé en partie d'un terrein aſſez nouveau, puiſqu'on n'y trouve pas une ſeule pierre. La mer rejettant cette quantité prodigieuſe de vaſe, de feuilles, de troncs & de branches d'arbre que le Miſſiſſipi roule continuellement avec ſes ondes, il s'aſſemble & ſe lie de tous ces matériaux pouſſés & repouſſés, une maſſe ferme & ſolide qui prolonge toujours ce vaſte continent. Le fleuve n'a pas des époques bien déterminées pour augmenter ou pour décroître. Cependant, il eſt communément plus majeſtueux depuis le mois de janvier juſqu'à celui de juin, que dans le reſte de l'année. Profondément encaiſſé dans ſa partie ſupérieure, il ne ſe déborde guère qu'à ſoixante lieues du côté de l'Eſt, & à cent du côté de l'Oueſt, c'eſt-à-dire, dans les terres baſſes, & que nous croyons nouvelles. Ces terres vaſeuſes, comme celles qui n'ont pas acquis toute leur conſiſtance, produiſent une quantité prodigieuſe de gros roſeaux qui, embarraſſant les corps étrangers que charrie le fleuve, manquent rarement de les arrêter. L'amas de tous ces dé-

bris ; dont les intervalles ſe rempliſſent ſucceſſivement de limon, compoſe avec le tems des bords plus élevés que les parties latérales, qui forment des deux côtés un plan incliné. Il arrive de-là que les eaux une fois ſorties de leur cours naturel n'y rentrent jamais, & qu'elles ſont réduites à s'écouler vers l'Océan, ou à former de petits lacs.

Quand on ne conſidère que la largeur & la profondeur du Miſſiſſipi, on eſt porté à croire que la navigation y eſt très-facile. Cependant elle eſt lente, même en deſcendant, parce qu'il y auroit du danger à la continuer pendant la nuit dans des tems obſcurs ; & qu'au lieu de ces légers canots d'écorce qui ſont d'un uſage ſi commode dans le reſte de l'Amérique, il faut employer des pirogues plus ſolides, & par conſéquent plus lourdes, plus difficiles à manier. Sans ces précautions, on ſeroit ſans ceſſe expoſé à heurter contre les branches ou contre les racines des arbres entraînés en foule par le fleuve, & ſouvent arrêtés ſous l'eau. Les difficultés augmentent encore quand il s'agit de remonter.

A une aſſez grande diſtance des terres, il faut, avant que d'entrer dans le Miſſiſſipi, ſe débarraſſer des bois flottans qui ſont deſcendus de la Louyſiane. La côte eſt ſi plate, qu'on l'apperçoit à peine de deux lieues, & qu'il n'eſt pas facile d'y aborder. Les embouchures du fleuve ſont multipliées: elles changent d'un moment à l'autre, & la plupart n'ont que fort peu d'eau. Lorſque les navires ont heureuſement franchi tant d'obſtacles, ils naviguent aſſez paiſiblement dix ou douze lieues, à travers un pays noyé où l'œil n'apperçoit que des joncs & quelques arbuſtes. Ils trouvent alors ſur les deux rives des forêts épaiſſes qu'ils franchiſſent en deux ou trois jours, à moins que des calmes, aſſez ordinaires durant l'été, n'arrêtent leur marche. Il faut enſuite ſe faire touer ou attendre un nouveau vent pour paſſer le détroit à l'Anglois, & arriver à la Nouvelle-Orléans. Le reſte de la navigation ſur un fleuve ſi rapide, ſi rempli de courans, ſe fait avec des bateaux à rame & à voile, qui ſont forcés d'aller de pointe en pointe, & qui, partis dès l'aurore, ont beaucoup avancé, quand, à l'entrée de la

nuit, ils se trouvent avoir fait cinq ou six lieues. Les Européens qui y sont embarqués se font suivre par terre de chasseurs sauvages qui fournissent à leur subsistance pendant un espace d'environ trois mois & demi que dure la navigation d'une extrémité de la colonie à l'autre.

Ces difficultés locales sont les plus grandes que la France ait eu à surmonter dans la formation de ses établissemens à la Louysiane.

Les Anglois fixés à l'est ont toujours été si occupés de leurs cultures, qu'ils n'ont jamais songé qu'à les étendre, qu'à les perfectionner. L'esprit de conquête ou de ravage ne les a pas détournés de leurs travaux. Eussent-ils eu du penchant à la jalousie, les François ne se conduisoient pas de manière à la provoquer.

Les Espagnols, pour leur malheur, furent plus entreprenans du côté de l'Ouest. L'envie d'éloigner du nouveau Mexique un voisin actif, leur fit former, en 1720, le projet de pousser une peuplade considérable fort au-delà des limites dans lesquelles ils s'étoient jusqu'alors renfermés. La nombreuse caravane qui devoit la composer, partit de

Santa-Fé. Elle dirigea ſa marche vers les Oſages qu'on vouloit armer contre leurs éternels ennemis, les Miſſouris, dont on avoit réſolu d'occuper la place. Les Eſpagnols s'égarèrent. Ils arrivèrent préciſément chez la nation dont ils méditoient la ruine; & ſe croyant où ils avoient voulu ſe rendre, ils expliquèrent ſans détour le ſujet qui les amenoit.

Le chef des Miſſouris, inſtruit par cette mépriſe ſingulière du danger que lui & les ſiens avoient couru, diſſimula ſon reſſentiment. Il promit de concourir avec joie au ſuccès de l'entrepriſe qui lui étoit propoſée, & ne demanda que quarante-huit heures pour raſſembler ſes guerriers. Lorſqu'ils ſe virent armés au nombre de deux mille, ils fondirent ſur les Eſpagnols qu'on avoit amuſés par des jeux, & les égorgèrent dans le ſommeil. Tout fut maſſacré, hommes, femmes, enfans. L'aumônier ſeul échappa au carnage; & encore ne dut-il ſa conſervation qu'à la ſingularité de ſes vêtemens. Cette cataſtrophe ayant raſſuré la Louyſiane du côté qui paroiſſoit le plus menacé, la colonie ne pouvoit plus être troublée que par

les naturels du pays. Quoique plus nombreux alors que de nos jours, ils n'étoient pas fort redoutables.

VII. Caractère général des ſauvages de la Louyſiane, & celui des Natchez en particulier.

Ces ſauvages ſe trouvoient diviſés en pluſieurs nations, toutes très-foibles, toutes ennemies, quoique ſéparées par des déſerts immenſes. Quelques-unes avoient une demeure fixe. Des feuillages entrelacés, étendus ſur des pieux, formoient leurs habitations. Des peaux de bêtes fauves couvroient les tribus qui n'alloient pas tout-à-fait nues. La chaſſe, la pêche, le maïs, quelques fruits fourniſſoient à leur nourriture. On leur trouvoit les mêmes habitudes qu'aux peuples du Canada : mais avec moins de force & de courage, moins d'énergie & d'intelligence, moins de caractère.

Entre ces nations, la plus remarquable étoit celle des Natchez. Elle obéiſſoit à un homme qui s'appelloit GRAND SOLEIL, parce qu'il portoit ſur ſa poitrine l'image de cet aſtre brillant, dont il prétendoit deſcendre. La police, la guerre, la religion : tout dépendoit de lui. Peut-être le globe entier n'eût-il pas offert un ſouverain plus abſolu. Sa compagne jouiſſoit de la même autorité,

des mêmes honneurs. Dès qu'un de ces ſauvages eſclaves avoit eu le malheur de déplaire à l'un ou l'autre de ſes maîtres : *qu'on me défaſſe de ce chien*, diſoient-ils à leurs gardes, & ils étoient obéis. C'étoit une obligation de leur apporter tout ce que la chaſſe, la pêche, la culture offroient de meilleur. Lorſqu'il mouroit, lui ou ſa femme, il falloit que pluſieurs de leurs ſujets terminâſſent auſſi leur carrière, pour les aller ſervir dans un autre monde. La religion des Natchez ſe bornoit à l'adoration du ſoleil: mais cette croyance étoit accompagnée de beaucoup de culte & par conſéquent ſuivie de mauvais effets. Cependant il n'y avoit qu'un temple pour toute la nation. Il fut embrâſé un jour par le feu qu'on y entretenoit perpétuellement, du moins habituellement ; & la conſternation fut générale. On faiſoit de vains efforts pour arrêter l'incendie. Quelques mères y jettèrent leurs enfans, & le feu s'éteignit enfin. L'éloge de ces barbares héroïnes fut prononcé le lendemain par le pontife deſpote. C'eſt ainſi qu'il régnoit. On s'étonne qu'un peuple auſſi pauvre, auſſi ſauvage fût ſi cruellement aſſervi :

mais la ſuperſtition explique tout ce que la raiſon trouve inconcevable. Elle ſeule pouvoit ôter la liberté à des hommes qui n'avoient guère à perdre que la liberté.

La plupart des relations aſſurent, ſur la foi douteuſe de quelques traditions, que les Natchez occupèrent long-temps la rive orientale du Miſſiſſipi, depuis la rivière d'Iberville juſqu'à l'Ohio, c'eſt-à-dire un eſpace de quatre cens lieues. Alors, ils devoient former la nation la plus floriſſante de l'Amérique Septentrionale. On peut ſoupçonner que le joug ſous lequel un gouvernement oppreſſeur & arbitraire les faiſoit gémir, les dégoûta de leur patrie. Ils dûrent ſe diſperſer; & quelques traces de leur culte, qu'on trouve de loin en loin dans ces régions, paroiſſent donner du poids à ces conjectures. Ce qui eſt ſûr, c'eſt que lorſque les François parurent à la Louyſiane, ce peuple ne comptoit que deux mille guerriers, & ne formoit que quelques bourgades, placées à une aſſez grande diſtance les unes des autres, mais toutes rapprochées du Miſſiſſipi.

Ce défaut de population n'empêchoit pas que le pays des Natchez ne fut excel-

lent. Le climat en eſt ſain & tempéré ; le ſol ſe prête à des cultures riches & variées ; le terrein eſt aſſez élevé pour n'avoir rien à craindre des inondations du fleuve. Cette contrée eſt généralement ouverte, étendue, arroſée, couverte de jolis côteaux, d'agréables prairies, de bois délicieux juſqu'aux Apalaches. Auſſi les premiers François qui la reconnurent jugèrent-ils que, malgré l'éloignement où elle étoit de la mer, ce ſeroit, avec le tems, le centre de la colonie. Cette opinion les y attira en foule. Ils furent accueillis favorablement & ſoulagés par les ſauvages dans l'établiſſement des plantations qu'ils vouloient former. Des échanges réciproquement utiles commencèrent entre les deux nations une amitié qui paroiſſoit ſincère. Elle ſeroit devenue ſolide, ſi les liens n'en avoient été chaque jour affoiblis par l'avidité des Européens. Ces étrangers n'avoient d'abord demandé les productions du pays qu'en négocians honnêtes. Ils dictèrent depuis impérieuſement les conditions du commerce. A la fin, ils ravirent ce qu'ils étoient las de payer, même à vil prix. Leur audace s'accrut, au point de chaſſer le

cultivateur indigène des champs qu'il avoit défrichés.

Cette tyrannie étoit atroce. Pour en arrêter le cours, les Natchez employèrent, mais ſans ſuccès, les plus humiliantes ſupplications. Dans leur déſeſpoir, ils tentèrent d'aſſocier à leur reſſentiment les peuples de l'Eſt, dont les diſpoſitions leur étoient connues ; & ils réuſſirent à former ſur la fin de 1729, une ligue preſque univerſelle, dont le but étoit d'exterminer en un ſeul jour la race entière de leurs oppreſſeurs. La négociation fut ſi heureuſement conduite que le ſecret n'en fut pénétré ni par les ſauvages amis des François, ni par les François eux-mêmes. Le complot ne pouvoit être déconcerté que par un haſard heureux. Il arriva.

Selon les relations du tems, les Natchez envoyèrent aux nations conjurées, qui ne connoiſſoient pas mieux qu'eux l'art de l'écriture, des paquets compoſés d'un égal nombre de buchettes. Pour ne pas ſe méprendre ſur l'époque où la haîne commune devoit éclater, on convint d'en brûler une tous les jours dans chaque bourgade, &

que la dernière donneroit par-tout le ſignal de la ſanglante tragédie qu'on vouloit jouer. Il arriva que la femme ou la mère du grand chef, fut inſtruite de la conſpiration, par un fils qu'elle avoit eu d'un François. Elle en avertit, à pluſieurs repriſes, l'officier de cette nation, qui commandoit à ſon voiſinage. L'indiférence ou le mépris qu'on montra pour ſes avis, n'étouffa pas dans ſon cœur l'affection qu'elle avoit pour ces étrangers. Sa dignité l'autoriſoit à entrer dans le temple du ſoleil, aux heures qui lui convenoient. Cette prérogative la mettoit à portée d'enlever ſucceſſivement les buchettes qu'on y avoit dépoſées; & elle s'y détermina pour déranger les calculs de la ligue; au riſque d'avancer, puiſqu'il le falloit, la perte des François qu'elle aimoit, pour aſſurer le ſalut de ceux qui lui étoient inconnus. Ce qu'elle avoit prévu, ſe vérifia. Au ſignal convenu, les Natchez fondirent inopinément ſur leur ennemi, perſuadés que la même ſcène ſe répétoit chez leurs alliés: mais comme il n'y avoit pas eu ailleurs de perfidie, tout fut tranquille & devoit l'être.

Ces détails paroiſſent bien fabuleux. Mais

il eſt très-vrai que l'époque convenue entre tous les membres de la confédération pour délivrer la Louyſiane d'un joug étranger, fut prévenue par les Natchez. Peut-être ne purent-ils pas contenir plus long-tems leur haîne ? peut-être furent-ils entraînés par des facilités inattendues ? peut-être craignirent-ils, bien ou mal-à-propos, qu'on ne commençât à ſoupçonner leurs intentions ? Ce qui eſt ſûr, c'eſt que ſur deux cens vingt François, qui étoient alors dans cet établiſſement, il y en eut deux cens de maſſacrés ; que les femmes enceintes ou qui avoient des enfans en bas âge, n'eurent pas une deſtinée plus heureuſe ; & que les autres, reſtées priſonnières, furent expoſées à la brutalité des aſſaſſins de leurs fils & de leurs epoux.

Au bruit de cet événement, la colonie entière ſe crut perdue. Elle ne pouvoit oppoſer à la foule d'ennemis qui la menaçoient de toutes parts, que quelques paliſſades à demi-pourries, qu'un petit nombre de vagabonds, mal armés & ſans diſcipline. Perrier, en qui réſidoit l'autorité, n'avoit pas une meilleure opinion de la ſituation des choſes. Cependant il montra de l'aſſu-

rance, & cette audace lui tint lieu de forces. Les ſauvages ne le crurent pas ſeulement en état de ſe défendre, mais encore de les attaquer. Pour écarter les ſoupçons qu'on pouvoit avoir conçu contre eux, ou dans l'eſpoir d'obtenir leur grace, pluſieurs de ces nations joignirent leurs guerriers aux ſiens, pour aſſurer ſa vengeance.

Il eut fallu, pour reuſſir, d'autres troupes que des alliés mal intentionnés, & des ſoldats qui ſervoient par force. Cette milice marcha vers le pays des Natchez, avec une lenteur qui n'étoit pas d'un bon augure; elle attaqua leurs forts avec une molleſſe, qui ne promettoit aucun ſuccès. Heureuſement les aſſiégés offrirent de relâcher tous les priſonniers qu'ils avoient en leur puiſſance, ſi l'on conſentoit à ſe retirer; & cette propoſition fut acceptée avec une extrême joie.

Mais Perrier ayant reçu quelques ſecours d'Europe, recommença les hoſtilités, dans les premiers jours de 1731. A la vue de ce nouveau péril, la diviſion ſe mit parmi les Natchez, & cette méſintelligence entraîna la ruine de la nation entière. Quelques foibles corps de ces ſauvages furent paſſés au fil de l'épée;

l'épée ; un grand nombre furent envoyés esclaves à Saint-Domingue. Ce qui avoit échappé à la servitude & à la mort, se réfugia chez les Chicachas.

C'étoit le peuple le plus intrépide de ces contrées. On connoissoit ses liaisons intimes avec les Anglois. Sa vertu chérie étoit l'hospitalité. Pour toutes ces raisons, on craignit de lui proposer d'abord de livrer ceux des Natchez auxquels il avoit accordé asyle. Mais le successeur de Perrier, Bienville, se crut autorisé à demander cette lâcheté. La réponse des Chicachas, fut celle de l'indignation & du courage. Des deux côtés, on courut aux armes en 1736. Les François furent battus en rase campagne, & repoussés avec perte sous les palissades de leur ennemi. Encouragés quatre ans après par les secours qu'ils avoient reçus du Canada, ils voulurent tenter de nouveau la fortune. Ils succomboient encore, lorsque des circonstances favorables les réconcilièrent avec ces sauvages. Depuis cette époque, la tranquillité de la Louysiane ne fut plus troublée. On va voir à quel degré de prospérité cette longue paix a élevé la colonie.

VIII. Etabliſſemens formés par les François à la Louyſiane.

Ses côtes, toutes ſituées ſur le golfe du Mexique, ſont généralement baſſes & couvertes d'un ſable aride. Elles ſont inhabitées & inhabitables. On n'a jamais ſongé à y élever aucune fortification.

Quoique les François duſſent ſouhaiter de s'approcher du Mexique, ils n'ont formé aucun établiſſement ſur la côte, qui eſt à l'oueſt du Miſſiſſipi. On aura craint, ſans doute, d'offenſer l'Eſpagne, qui n'auroit pas ſouffert patiemment ce voiſinage.

A l'eſt du fleuve, on voit le fort la Maubile, élevé ſur les bords d'une rivière, qui prend ſa ſource dans les Apalaches. Il ſervoit à contenir dans l'alliance des François les Chactas, les Alimabous, d'autres peuplades moins nombreuſes, & à s'aſſurer de leurs pelleteries. Les Eſpagnols de Penſacole tiroient de cet établiſſement quelques denrées, quelques marchandiſes.

L'embouchure du Miſſiſſipi offre un grand nombre de paſſes, qui n'ont point de ſtabilité. Pluſieurs ſont quelquefois à ſec. Il y en a qui ne peuvent recevoir que des canots ou des chaloupes. Celle de l'eſt, la ſeule aujourd'hui fréquentée par des navires, eſt

très-tortueuſe, n'offre qu'une voie infiniment étroite, & n'a que onze ou douze pieds d'eau, dans les plus hautes marées. Le petit fort, nommé la Baliſe, qui défendoit autrefois l'embouchure de la rivière, a perdu toute ſon utilité, depuis que ſon canal s'eſt comblé, & que les bâtimens naviguent hors de la portée de ſon canon.

La Nouvelle-Orléans, ſituée à trente lieues de l'océan, eſt le premier établiſſement qui ſe préſente. Cette ville, deſtinée à être l'entrepôt de toutes les liaiſons que la métropole & la colonie formeroient entre elles, fut bâtie ſur le bord oriental du fleuve, autour d'un croiſſant acceſſible à tous les navires, & où ils jouiſſent d'une ſûreté entière. On en jetta les fondemens en 1717: mais ce ne fut qu'en 1722 qu'elle prit quelque conſiſtance, qu'elle devint la capitale de la Louyſiane. Jamais elle n'a compté plus de ſeize cens habitans, partie libres, & partie eſclaves. Les cabanes qui la couvroient originairement, ont été ſucceſſivement remplacées par des maiſons commodes, mais bâties de bois ſur brique; parce que le ſol n'avoit pas aſſez de ſo-

lidité, pour ſoutenir des édifices plus peſans.

La ville s'élève dans une iſle qui a ſoixante lieues de long, ſur une largeur médiocre. Cette iſle, dont la plus grande partie n'eſt pas ſuſceptible de culture, eſt formée par l'océan, par le Miſſiſſipi, par le lac Pontchartrain, & par le Manchac, ou la rivière d'Iberville, canal que le Miſſiſſipi s'eſt creuſé pour y verſer le ſuperflu de ſes eaux, dans la ſaiſon de ſa trop grande abondance. Il peut y avoir ſur ce territoire une centaine de poſſeſſions, où l'on trouve quatre à cinq cens blancs & quatre mille noirs, que des indigoteries occupent principalement. Quelques propriétaires entreprenans ont tenté d'y naturaliſer le ſucre : mais de petites gelées, deſtructives de cette riche production, ont rendu ces eſſais infructueux. Les plantations ſont rarement contiguës. Des eaux ſtagnantes & marécageuſes les ſéparent le plus ſouvent, ſurtout dans la partie inférieure de l'iſle.

Vis-à-vis l'iſle de la Nouvelle-Orléans, & ſur la rive occidentale du Miſſiſſipi, furent établis, en 1722, trois cens Allemands, reſtes

infortunés de plusieurs mille qu'on avoit arrachés à leur patrie. Leur nombre a triplé depuis cette époque peu éloignée; parce qu'ils ont toujours été les hommes les plus laborieux de la colonie. Aidés par environ deux mille esclaves, ils cultivent du maïs pour leur nourriture, du riz & de l'indigo pour l'exportation. Ils s'occupoient autrefois du coton : mais ils l'ont abandonné, depuis que l'Europe l'a trouvé trop court pour ses fabriques.

Un peu plus haut, sur la même côte, furent placés huit cens Acadiens, arrivés à la Louysiane, immédiatement après la dernière paix. Leurs travaux se sont bornés jusqu'ici à l'éducation des bestiaux, à la culture des denrées les plus nécessaires. Si leurs facultés augmentent, ils demanderont à leur sol des productions vénales.

Toutes celles qui enrichissent le bas de la colonie, se terminent à l'établissement de la Pointe coupée, formé à quarante-cinq lieues de la Nouvelle-Orléans. Il fournit de plus la majeure partie du tabac qui se consomme dans le pays, & beaucoup de bois pour le commerce extérieur. Ces tra-

vaux occupent cinq ou ſix cens blancs & douze cens noirs.

Sur toute la longueur des terres cultivées dans ces divers établiſſemens, qui appartiennent à la baſſe Louyſiane, règne une chauſſée deſtinée à les garantir des inondations du fleuve. Des larges & profonds foſſés, dont chaque champ eſt entouré, aſſurent une iſſue aux fluides qui auroient percé ou ſurmonté la digue. Ce ſol eſt entiérement vaſeux. Lorſqu'il doit être mis en valeur, on coupe par le pied les groſſes cannes dont il eſt couvert. Dès qu'elles ſont ſèches, on y met le feu. Alors, pour peu qu'on fouille la terre, elle ouvre un ſein fécond à toutes les productions qui demandent un terrein humide. Le bled n'y proſpère pas, & il ne pouſſe que des épis ſans grain. La plupart des arbres fruitiers, ne réuſſiſſent pas davantage. Ils croiſſent fort vîte; ils fleuriſſent deux fois chaque année: mais le fruit, piqué des vers, ſèche & tombe généralement, avant d'avoir atteint ſa maturité. Il n'y a que le pêcher, l'oranger & le figuier, dont on ne peut aſſez vanter la fertilité.

On trouve une nature différente dans la haute Louyſiane. A l'eſt du Miſſiſſipi, cette région commence un peu au-deſſus de la rivière d'Iberville. Son terrein, anciennement formé, aſſez élevé pour être à l'abri des inondations, & qui n'a que le degré d'humidité convenable; exige moins de ſoins & promet une plus grande variété de productions. Ainſi le penſèrent les premiers François qui parurent dans ces contrées. Ils s'établirent aux Natchez, y eſſayèrent pluſieurs cultures qui réuſſirent toutes, & ſe fixèrent enfin à celle du tabac, qui ne tarda pas à avoir dans la métropole la réputation dont il étoit digne. Le gouvernement s'attendoit à voir arriver bientôt de cet établiſſement l'approviſionnement entier de la monarchie, lorſque la tyrannie de ſes agens en cauſa la ruine. Depuis cette funeſte époque, ce ſol inépuiſable eſt reſté en friche, juſqu'à ce que la Grande-Bretagne en ayant acquis la propriété par les traités, y ait fait paſſer une population ſuffiſante pour le féconder.

Un peu plus haut, mais ſur la rive occidentale, ſe décharge dans le Miſſiſſipi la

rivière Rouge. C'eſt à trente lieues de ſon embouchure & ſur les terres des Natchitoches, que les François, à leur arrivée dans la Louyſiane, élevèrent quelques paliſſades. Ce poſte avoit pour objet de tirer du nouveau Mexique des bêtes à poil & à corne, dont une colonie naiſſante a toujours beſoin, & celui d'ouvrir un commerce interlope avec le fort Eſpagnol des Adayes, qui n'en eſt éloigné que de ſept lieues. Il y a long-tems que la multiplication des troupeaux, dans les campagnes où il falloit les naturaliſer, a fait ceſſer la première liaiſon; on avoit encore plutôt compris que la ſeconde avec un des plus pauvres établiſſemens du monde n'auroit jamais d'utilité réelle. Auſſi les Natchitoches ne tardèrent-ils pas à être abandonnés par ceux que l'eſpoir d'une grande fortune y avoit attirés. On n'y voit plus que les deſcendans de quelques ſoldats qui s'y ſont fixés à la fin de leur engagement. Leur nombre ne paſſe pas deux cens. Ils vivent du maïs ou des légumes qu'ils cultivent, & vendent le ſuperflu de ces productions à leur indolent voiſin. L'argent qu'ils reçoivent de cette

foible garnison leur sert à payer les boissons & les vêtemens qu'ils sont obligés de tirer d'ailleurs.

L'établissement formé aux Akansas est plus misérable encore. Infailliblement il seroit devenu très-florissant, si les troupes, les armes, les engagés, les vivres & les marchandises que Law y faisoit passer pour son compte particulier, n'eussent été confisqués après la disgrace de cet homme entreprenant. Il ne s'est depuis fixé dans cet excellent pays que quelques Canadiens qui ont pris pour compagnes des femmes indigènes. De ces liaisons est bientôt sortie une race presque sauvage. Les familles en sont très-peu nombreuses : elles vivent dispersées & ne s'occupent guère que de la chasse.

Pour arriver des Akansas aux Illinois, il faut faire trois cens lieues: car les peuples ne se touchent pas en Amérique comme en Europe, & n'en sont que plus indépendans. Ils n'ont point des chefs liés entre eux pour se les arracher, se les sacrifier tour-à-tour & les rendre si malheureux qu'ils n'aient rien à gagner ou à perdre, en changeant de patrie & de maître. Les

Illinois, placés dans la partie la plus septentrionale de la Louysiane, étoient continuellement battus, & toujours à la veille d'être détruits par les Iroquois ou par d'autres nations belliqueuses. Il leur falloit un défenseur, & le François le devint en occupant une partie de leur territoire à l'embouchure de leur rivière & sur les rives plus riantes, plus fécondes du Mississipi. Rassemblés autour de lui, ils ont évité la destinée de la plupart des peuplades de ce Nouveau-Monde, dont il reste à peine quelque souvenir. Cependant leur nombre a diminué à mesure que celui de leurs protecteurs s'est accru. Ces étrangers ont formé peu-à-peu une population de deux mille trois cens quatre-vingts personnes libres & de huit cens esclaves, distribués dans six bourgades dont cinq sont situées sur le bord oriental du fleuve.

Malheureusement, la plupart d'entre eux ont eu la passion de courir les bois pour y acheter des pelleteries, ou d'attendre dans leurs magasins que les sauvages leur apportâssent le produit de leurs chasses. Ils auroient travaillé plus utilement pour eux,

pour la colonie & pour la France, s'ils eussent fouillé le sol excellent où la fortune les avoit placés, s'ils lui avoient demandé les grains de l'ancien monde que la Louysiane a toujours été obligée de tirer de l'Europe ou de l'Amérique Septentrionale. Mais combien l'établissement formé par les François au pays des Illinois, combien leurs autres établissemens sont restés loin de cette prospérité !

Jamais, dans son plus grand éclat, la colonie n'eut plus de sept mille blancs, sans y comprendre les troupes qui varièrent depuis trois cens jusqu'à deux mille hommes. Cette foible population étoit dispersée sur les bords du Mississipi, dans un espace de cinq cens lieues, & soutenue par quelques mauvais forts, situés à une distance immense l'un de l'autre. Cependant elle n'étoit point engendrée de cette écume de l'Europe, que la France avoit comme vomie dans le Nouveau - Monde, au tems du systême. Tous ces misérables avoient péri, sans se reproduire. Les colons étoient des hommes forts & robustes sortis du Canada, ou des soldats congédiés qui avoient su préférer les

travaux de l'agriculture à la fainéantise où le préjugé les laissoit orgueilleusement croupir. Les uns & les autres recevoient du gouvernement un terrein convenable & de quoi l'ensemencer, un fusil, une hache, une pioche, une vache & son veau, un coq & six poules, avec une nourriture saine & abondante durant trois ans. Quelques officiers, quelques hommes riches avoient formé des plantations assez considérables qui occupoient huit mille esclaves.

Cette peuplade envoyoit à la France quatre-vingts milliers d'indigo, quelques cuirs & beaucoup de pelleteries. Elle envoyoit aux isles du suif, des viandes fumées, des légumes, du riz, du maïs, du brai, du goudron, du merrein & des bois de charpente. Tant d'objets réunis pouvoient valoir 2,000,000 livres. Cette somme lui étoit payée en marchandises d'Europe & en productions des Indes Occidentales. La colonie recevoit même beaucoup plus qu'elle ne donnoit; & c'étoient les frais de souveraineté qui lui procuroient ce singulier avantage.

Les dépenses publiques furent toujours

trop considérables à la Louysiane. Elles surpassèrent souvent, même en pleine paix, le produit entier de cet établissement. Peut-être les agens du gouvernement auroient-ils été plus circonspects, si les opérations eussent été faites avec des métaux. La malheureuse facilité de tout payer avec du papier, qui ne devoit être acquitté que dans la métropole, les rendit généralement prodigues. Plusieurs même furent infidèles. Pour leur intérêt particulier, ils ordonnèrent la construction de forts qui n'étoient d'aucune utilité, & qui coûtoient vingt fois plus qu'il ne falloit. Ils multiplièrent, sans motif comme sans mesure, les présens annuels que la cour de Versailles étoit dans l'habitude de faire aux tribus sauvages.

Les exportations & les importations de la Louysiane ne se faisoient pas sur des navires qui lui fussent propres. Jamais, elle ne s'avisa d'en avoir un seul. Il lui arrivoit quelquefois de foibles embarcations des ports de France. Quelquefois les isles à sucre lui envoyoient de gros bateaux. Mais le plus souvent des vaisseaux partis de la métropole pour Saint-Domingue déposoient

dans ce riche établiſſement une partie de leur cargaiſon, alloient vendre le reſte au Miſſiſſipi, & s'y chargeoient en retour de ce qui pouvoit convenir à Saint-Domingue, de ce qui pouvoit convenir à la métropole.

IX. La France pouvoit retirer de grands avantages de la Louyſiane. Fautes qui ont empêché ce ſuccès.

La Louyſiane, que la nature ſembloit appeller à une grande proſpérité, y ſeroit ſans doute arrivée, ſi l'on eût eu la ſageſſe d'écouter les vœux des proteſtans François réfugiés dans les colonies établies par les Anglois au Nord du Nouveau-Monde.

Sous le règne le plus brillant & ſous l'époque la plus heureuſe de ce règne, trois cens mille familles calviniſtes jouiſſoient paiſiblement en France des droits de l'homme & du citoyen, droits confirmés par l'édit fameux qui avoit aſſoupi tant de troubles & terminé tant de malheurs, l'édit de Nantes. L'effroi de ſes voiſins & l'idole de ſes ſujets, Louis XIV n'avoit à redouter ni des ennemis au-dehors, ni des rébelles au-dedans de ſes provinces. Les proteſtans, tranquilles par devoir & par intérêt, ne ſongeoient qu'à ſervir l'état & qu'à contribuer à ſa puiſſance & à ſa gloire. On les voyoit à la tête de beaucoup de nouvelles

manufactures; & répandus dans les contrées maritimes, une marine formidable à sa naissance trouvoit sa force principale dans leurs bras. Où règne une aisance honnête, fruit du travail & de l'industrie, là sont ordinairement les bonnes mœurs. Elles distinguoient les protestans, parce qu'ils étoient les plus foibles, les plus laborieux, & qu'ils avoient encore à justifier leur croyance par leurs vertus.

Je le répète. Tout étoit tranquille dans l'intérieur du royaume: mais l'orgueil sacerdotal, mais l'ambition pharisienne ne l'étoient pas. Le clergé de France, Rome & les jésuites obsédoient le trône de leur calomnieuses remontrances. Des François qui ne s'humilioient pas au pied d'un confesseur; qui ne voyoient que du pain dans la sainte hostie; qui se passoient de messes; qui n'apportoient aucune offrande à l'autel; qui épousoient leurs cousines sans acheter des dispenses: ces François ne pouvoient aimer ni la patrie, ni le souverain. Ce n'étoient, au fond du cœur, que des traîtres hypocrites qui, pour secouer le joug de l'obéissance, n'attendoient qu'une circons-

tance favorable, que, tôt ou tard, ils sauroient bien faire naître.

Lorsque l'imposture alarmera le souverain sur la fidélité de ses sujets, il est difficile qu'elle ne soit pas attentivement écoutée. Cependant nous oserons demander si Louis XIV fut excusable, lorsqu'il parut ignorer combien ses sujets protestans lui étoient utiles; s'il pouvoit croire sérieusement qu'ils le seroient davantage en devenant catholiques; & si la tolérance d'un maître aussi puissant, aussi absolu pouvoit jamais amener aucune de ces fâcheuses conséquences dont on ne cessoit de le menacer. Les protestans avoient été séditieux, il est vrai: mais persécutés, mais alternativement avec les catholiques le jouet de l'ambition turbulente des grands. Tant de sang versé sous les règnes précédens, ne devoit-il pas lui faire craindre d'en verser encore? Les événemens passés lui apprendre qu'un roi ne peut rien sur les opinions religieuses; que les consciences ne se forcent point; que la fortune, la vie, les dignités ne se comparent point avec les peines éternelles; & que s'il est bon de fermer l'entrée d'un pays

où l'on n'obſerve qu'un ſeul culte, à toute ſuperſtition étrangère, la force n'en exclura jamais celle qui y eſt établie. Louis XIV l'éprouva. Vous, qui êtes chargés du ſoin de conduire les hommes, ſouverains, apprenez à les connoître. Etudiez leurs paſſions, pour les régir par leurs paſſions. Sachez qu'un prince qui dit à ſes ſujets, votre religion me déplaît; vous l'abjurerez, je le veux, peut faire dreſſer des potences & des roues: que ſes bourreaux ſe tiennent prêts.

Louis XIV chargea de l'exécution de ſon projet impie en religion, abſurde en politique, deux miniſtres impérieux comme lui; deux hommes qui haïſſoient les proteſtans, parce que Colbert s'en étoit ſervi; un Letellier, homme dur & fanatique; un Louvois, homme cruel & ſanguinaire: c'eſt celui-ci qui opinoit à ſubmerger la Hollande, & qui depuis fit réduire le Palatinat en cendres. Sur le moindre prétexte, on ferme au calviniſte ſon temple; on l'exclut des fermes du roi; il ne peut être admis dans aucune corporation; on inſcrit ſes miniſtres ſur le rôle de la taille; on prive ſes maires de la nobleſſe; on applique aux hôpitaux

les legs faits à ses consistoires ; les officiers de la maison du prince, les secrétaires du roi, les notaires, les avocats, les procureurs ont ordre de quitter leurs fonctions ou leur croyance. L'absurdité succède à la violence. Une déclaration du conseil de 1681 autorise les enfans à l'âge de sept ans de renoncer à leur foi. Des enfans de sept ans qui ont une foi ! qui ont une volonté civile ! qui en font des actes publics ! Ainsi donc le souverain & le prêtre peuvent également & des enfans en faire des hommes, & des hommes en faire des enfans !

Mais il falloit soustraire les enfans à l'autorité de leurs parens. La force y pourvoit. Des soldats les enlèvent de la maison paternelle & s'installent à leur place. Le cri de la désolation retentit d'un bout du royaume à l'autre. On songe à s'éloigner de l'oppresseur. Des familles entières désertent leurs foyers transformés en corps-de-garde. Les puissances rivales de la France leur offrent des asyles. Amsterdam s'agrandit de mille maisons qui les attendent. Les provinces se dépeuplent. Le gouvernement voit ces émigrations, & il en est trou-

blé. Les galères ſont décernées contre l'artiſan & le matelot fugitifs. On ferme les paſſages. On n'oublie rien de ce qui pouvoit accroître le mérite du ſacrifice, & plus de cinq cens mille citoyens utiles s'échappent, au haſard de recevoir en chemin la couronne du martyre.

C'eſt en 1685, au milieu de ces horreurs que paroît la fatale révocation de l'édit de Nantes. Il eſt ordonné aux miniſtres opiniâtres de ſortir du royaume dans l'intervalle de quinze jours, ſous peine de mort. Les enfans ſont arrachés d'entre les bras de leurs pères & de leurs mères. Et ce ſont des hommes réfléchis; une aſſemblée de graves perſonnages; une cour ſuprême qui légitime de pareilles horreurs! ils étoient pères, & ils ne frémirent pas en ordonnant l'infraction des loix les plus ſacrées de la nature!

Cependant les eſprits s'échauffent. Les proteſtans s'aſſemblent. On les attaque. Ils ſe défendent. On envoie contre eux des dragons. Et voilà les hameaux, les villages, les champs, les grands chemins, les entrées des villes hériſſés d'échafauds & trempés

de ſang. Les intendans des provinces ſe diſputent de barbarie. Quelques miniſtres oſent prêcher, oſent écrire. Ils ſont ſaiſis & mis à mort. Bientôt le nombre des cachots ne ſuffit plus au nombre des perſécutés ; & c'eſt la volonté d'un ſeul qui peut faire tant de malheureux ! Il parle, & les liens civils & moraux ſe briſent ! Il parle, & mille citoyens révérés par leurs vertus, leurs dignités, leurs talens, ſont dévoués à la mort & à l'infamie. O peuples ! ô troupeau d'imbécilles & de lâches !

Et toi, tyran aveugle ! parce que tes prêtres n'ont pas l'art perſuaſif qui feroit triompher leurs raiſons ; parce qu'ils ne peuvent effacer de l'eſprit de ces innocens les traces profondes que l'éducation y a gravées ; parce que ceux-ci ne veulent être ni des lâches, ni des hypocrites, ni des infames ; parce qu'ils aiment mieux obéir à leur Dieu qu'à toi, il faut que tu les ſpolies, que tu les enchaînes, que tu les brûles, que tu les pendes ; que tu traînes leurs cadavres ſur une claie. Lorſque tu retires d'eux ta protection, parce qu'ils ne penſent pas comme toi ; pourquoi ne retirent-ils pas de

toi leur obéiſſance, parce que tu ne penſes pas comme eux? C'eſt toi qui romps le pacte.

Les temples des proteſtans ſont détruits. Leurs miniſtres ont été mis à mort ou ſe ſont enfuis. La déſertion des perſécutés s'eſt-elle arrêtée? Non. Quel parti prendra-t-on? On imaginera que la fuite ſera moins fréquente, lorſque la ſortie ſera libre. L'on ſe trompera; & après avoir ouvert les paſſages, on les refermera une ſeconde fois avec auſſi peu de ſuccès que la première.

L'horrible plaie que le fanatiſme fit alors à la nation, a ſaigné juſqu'à nos jours, & ſaignera long-tems encore. Des armées détruites ſe refont. Des provinces envahies ſe reprennent. Mais l'émigration d'hommes utiles qui en portant chez des nations étrangères leur induſtrie & leurs talens, les élèvent tout-à-coup au niveau de la nation qu'ils ont abandonnée, eſt un mal qui ne ſe répare point. Le coſmopolite, dont l'ame vaſte embraſſe les intérêts de l'eſpèce humaine s'en conſolera peut-être. Pour le patriote, il ne ceſſera jamais de s'en affliger.

Ce patriote, c'eſt lui qui dit aux rois dans ce moment. Maîtres de la terre, lorſqu'un

homme, ſous le nom de prêtre, aura ſu lier ſes intérêts aux prétendus intérêts d'un Dieu; quand ſa haîne ombrageuſe pourra faire ſervir le nom de ce Dieu qu'il ne manquera pas de peindre jaloux & cruel pour allumer la perſécution contre celui qui ne penſera pas comme lui, ou pour parler plus exactement, qui ne penſera pas comme il veut que l'on penſe; malheur à vous & à vos ſujets, ſi vous l'écoutez.

Cependant les proteſtans François diſperſés dans les différentes parties du globe tournoient par-tout de triſtes regards vers leur ancienne patrie. Ceux qui avoient trouvé un aſyle au Nord de l'Amérique, déſeſpérant de revoir jamais leurs premiers foyers, vouloient du moins être réunis à la nation aimable dont la tyrannie les avoit ſéparés. Ils offroient de porter leur induſtrie & leurs capitaux à la Louyſiane, pourvu qu'il leur fût permis d'y profeſſer leur culte. Le malheur de l'état voulut que la ſuperſtition de Louis XIV, que la foibleſſe du régent fiſſent rejetter ces propoſitions.

Cependant quel rapport y a-t-il entre les dogmes de la religion & les ſpéculations du

miniſtère ? pas plus, ce me ſemble, qu'entre l'ordonnance du médecin & les dogmes qu'il profeſſe. Le malade s'eſt-il jamais aviſé de demander à Dumoulin s'il alloit au ſermon ou au prêche, s'il croyoit en Dieu ou s'il n'y croyoit pas ? Maîtres de la terre, celui qui fait luire indiſtinctement ſon ſoleil ſur les contrées orthodoxes & ſur les contrées hérétiques ; celui qui laiſſe également tomber la roſée féconde ſur leurs champs, ne vous dit-il pas avec aſſez d'évidence & de force, combien il doit vous être indifférent par quels hommes elles ſoient peuplées, par quels bras elles ſoient cultivées ? c'eſt à vous de les protéger tous ; c'eſt à vous à animer leurs travaux ; c'eſt à vous à encourager leur induſtrie & leurs vertus. C'eſt à lui à lire au fond de leurs cœurs & à les juger. Rend-il les mères des calviniſtes ſtériles, ou étouffe-t-il l'enfant dans le ſein des mères luthériennes, lorſqu'elles ſont fécondes ? Comment oſez-vous donc condamner à l'exil, à la mort, à la miſère pire qu'elle, celui à qui le ſouverain des ſouverains, votre père & le leur, permet de vivre & de proſpérer ? Parce qu'on n'auroit pas célébré la meſſe & chanté

vêpres à la Louysiane, les productions du sol en auroient-elles été moins abondantes, moins précieuses & moins utiles? Si cette contrée eût été peuplée d'orthodoxes, & que quelque raison d'état vous en eût fait tenter la conquête, vous les eussiez tous égorgés sans scrupule: & vous en avez à confier sa culture à l'hérétique? De quelle étrange manie êtes-vous donc tourmentés? La conformité du culte n'arrête point votre férocité; la diversité l'excite. Est-il de la dignité du chef d'un état, de régler sa conduite sur l'esprit fanatique & les vues étroites d'un directeur de seminaire? Est-il de sa sagesse de n'admettre au nombre de ses sujets que les esclaves de ses prêtres? Qu'après avoir déterminé un vieux monarque pusillanime & humilié par une longue suite de calamités à y mettre le comble en révoquant un édit salutaire, les superstitieux & les hypocrites qui l'environnoient l'aient amené de conséquence en conséquence à rejetter les propositions avantageuses des religionnaires du Nouveau-Monde, je n'en serai point étonné: mais que des considérations, qu'on peut appeller monacales, aient eu la

même autorité ſur le prince éclairé qui tenoit les rênes de l'empire après le vieux monarque, & qui certes ne fut jamais ſoupçonné de bigotterie, c'eſt ce que je ne ſaurois expliquer.

Indépendamment de ce fatal ſyſtême, peut-être la Louyſiane n'auroit-elle pas langui ſi long-tems, ſans la faute qu'on fit dès l'origine, d'accorder des terres au haſard & ſelon le caprice de ceux qui les demandoient. Des déſerts immenſes n'auroient pas ſéparé les colons les uns des autres. Rapprochés d'un centre commun, ils ſe ſeroient prêtés des ſecours mutuels, & auroient heureuſement joui de tous les avantages d'une ſociété régulière & bien ordonnée. A meſure que la population auroit augmenté, le cercle des défrichemens ſe ſeroit étendu. Au lieu de quelques hordes de ſauvages, on eût vu s'élever une riche colonie qui ſeroit peut-être devenue avec le tems une nation puiſſante. Que d'avantages il en eût réſulté pour la France même?

Ce royaume qui achète chaque année dix-huit à vingt millions peſant de tabac, auroit pu le faire cultiver dans la Louy-

siane, & tirer de cette possession tout ce qu'il lui en falloit pour sa consommation. Ainsi le pensoit & l'espéroit le gouvernement, quand il fit arracher cette plante en France. Convaincu que les terres de ses provinces étoient propres à des cultures plus riches & plus importantes, il crut servir à la fois la métropole & la colonie, en assurant à cet établissement naissant le débouché de la production, qui demandoit le moins d'avance, le moins de tems & le moins d'expérience. Le discrédit où tomba Law, auteur du projet, fit tomber dans l'oubli cette vue dont les avantages étoient si sensibles avec celles qui n'avoient pour base qu'une imagination déréglée. L'aveuglement du ministère fut perpétué par les intérêts particuliers des agens du fisc, & ce n'est pas un des moindres maux que la finance ait faits à la monarchie.

Les richesses que le tabac eût fait entrer dans la colonie, lui auroient ouvert les yeux sur l'utilité des vastes & belles prairies dont elle est remplie. Bientôt, elles se fussent couvertes de nombreux troupeaux, dont les cuirs auroient dispensé la métropole d'en

acheter de plusieurs nations, & dont la chair préparée & salée, auroit remplacé le bœuf étranger dans les isles. Les chevaux & les mulets, qui s'y seroient multipliés dans la même proportion, eussent tiré les colonies Françoises de la dépendance où elles ont toujours été, où elles sont encore des Anglois & des Espagnols pour cet objet indispensable.

Une fois mis en action, les esprits seroient montés d'une branche d'industrie à l'autre. Auroient-ils pu se refuser à la construction des vaisseaux? Le pays étoit couvert des bois propres pour le corps du navire. La mâture & le goudron se trouvoient dans les pins, qui remplissoient les côtes. Le chêne ne manquoit pas pour le bordage, & il pouvoit être remplacé par le cyprès, moins sujet à se fendre, à se courber, à se rompre, & rachetant par un peu d'épaisseur ce que la nature lui refusoit de force & de dureté. Il étoit facile de faire croître du chanvre, pour les voiles & pour les cordages. On n'eût été réduit qu'à tirer du fer des autres contrées; & encore paroît-il prouvé qu'il en existe des mines dans la Louysiane.

Les forêts, ainsi défrichées sans frais & même avec profit, auroient laissé le sol libre aux grains, à l'indigo, même à la soie, lorsqu'une population abondante auroit permis de se livrer à une occupation à laquelle la douceur du climat, la multitude des mûriers, quelques expériences heureuses ne cessoient d'inviter. Que n'eût-on pas fait d'une possession où le ciel est tempéré, où le terrein est uni, vierge, fertile; & qui avoit été moins habité que parcouru par quelques vagabonds aussi inappliqués que mal-habiles?

Si la Louysiane fût parvenue à la fécondité que la nature y sembloit attendre de la main des hommes, on n'auroit pas tardé à s'occuper du soin de rendre son entrée plus accessible. Peut-être y eût-on réussi, en bouchant les petites passes avec les arbres flottans que les eaux entraînent, & en réunissant toute la force du courant dans un seul canal. Si la mollesse du terrein, si la rapidité du fleuve, si le refoulement de la mer eussent opposé à ce projet des obstacles insurmontables, le génie eût trouvé des ressources. Tous les arts, tous les biens se-

roient nés les uns des autres, pour former dans cette vaste plaine de l'Amérique, une colonie florissante & vigoureuse.

Cette perspective, qu'on n'avoit jamais entrevue que dans le lointain, sembloit se rapprocher à la paix dernière. Les habitans auxquels le fisc devoit sept millions, acquis la plupart par des manœuvres criminelles, désespérant d'être jamais payés de cette dette impure, ou ne pouvant se flatter que de l'être tard & imparfaitement, tournoient heureusement leurs travaux vers des cultures importantes. Ils voyoient grossir leur commerce d'une partie des pelleteries, qu'attiroit autrefois le Canada. Les isles Françoises, dont les besoins augmentoient continuellement & les ressources venoient de diminuer, leur demandoient plus de bois & de subsistances. Les liaisons frauduleuses avec le Mexique, interrompues par la guerre, reprenoient leur cours. Les navigateurs de la métropole, exclus d'une partie des marchés qu'ils avoient fréquentés, tournoient leurs voiles vers le Missisipi, dont les bords, trop long-tems déserts, alloient enfin être habités. Déja deux cens familles Acadiennes

s'y étoient fixées, & les restes infortunés de cette nation, dispersés dans les établissemens Anglois, faisoient leurs arrangemens pour les suivre. Les mêmes dispositions se remarquoient dans plusieurs colons de Saint-Vincent & de la Grenade, mécontens de leurs nouveaux maîtres. Douze ou quinze cens Canadiens s'étoient mis en marche pour la Louysiane, & ils devoient être suivis par beaucoup d'autres. On a même de fortes raisons pour croire qu'un assez grand nombre de catholiques alloient passer des possessions Britanniques, dans cette vaste & belle contrée.

X. Le ministère de France cède la Louysiane à l'Espagne. En avoit-il le droit ?

Tel étoit l'état des choses, lorsque la cour de Versailles annonça, le 21 avril 1764, aux habitans de la Louysiane, que par une convention secrète du 3 novembre 1762, on avoit abandonné à celle de Madrid, la propriété de leur territoire. La langueur de cette colonie; les obstacles qui s'opposoient à son amélioration; l'impossibilité de la mettre en état de résister à la masse des forces ennemies, réunies sur sa frontière : ces considérations dûrent aisément déterminer le ministère de France à cette cession, en apparence si considé-

table. Mais quel fut le motif qui porta l'Eſpagne à l'accepter ? Ne valoit-il pas mieux qu'elle ſacrifiât gratuitement la Floride au rétabliſſement de la tranquillité publique, que de recevoir en échange une poſſeſſion, dont la défenſe lui étoit impoſſible ? Si c'étoit une barrière contre les entrepriſes qu'une nation ambitieuſe, active & puiſſante pouvoit projetter contre le Mexique, n'étoit-il pas de ſon intérêt qu'un allié fidèle eût à ſoutenir un premier choc, qui l'avertiroit de l'orage & lui donneroit peut-être le tems de le conjurer ?

Mais de quelque manière que la politique veuille enviſager cet événement, ce ſera toujours au tribunal de la morale un crime d'avoir vendu ou donné des citoyens à une puiſſance étrangère.

De quel droit, en effet, un prince diſpoſe-t-il d'un peuple qui ne conſent pas à changer de maître ?

Les nations doivent-elles tout aux rois, & les rois ne doivent-ils rien aux nations ? Que ſignifie donc le droit des gens ? N'eſt-il que le droit des princes ? Ceux-ci ne tiennent, diſent-ils, leur pouvoir que de

Dieu ſeul. Cette maxime, imaginée par le clergé, qui ne met les rois au-deſſus des peuples, que pour commander aux rois même au nom de la divinité, n'eſt donc qu'une chaîne de fer, qui tient une nation entière ſous les pieds d'un ſeul homme? Ce n'eſt donc plus un lien réciproque d'amour & de vertu, d'intérêt & de fidélité, qui fait régner une famille au milieu d'une ſociété? Si l'obéiſſance des peuples eſt une loi de conſcience impoſée par Dieu ſeul, ils peuvent donc en appeller aux interprêtes de cette volonté éternelle, contre l'abus de l'autorité ſubordonnée à ce grand être? Si l'on fait de l'obéiſſance paſſive une loi de religion, dès-lors elle eſt ſoumiſe, comme toutes les autres loix religieuſes, au tribunal de la conſcience; & dans un état où l'on reconnoît la loi de Dieu pour la première, il faut attendre que la déciſion de l'égliſe éclaire & dirige les conſciences, ſur l'étendue & la nature du pouvoir des rois. En vain dira-t-on que les livres ſaints ordonnent eux-mêmes d'obéir aux puiſſances de la terre. C'eſt à l'égliſe que la lettre & le ſens de ces livres ont été révélés,

&

& par l'églife, aux nations qui les ont adoptés. Elle feule peut donc favoir jufqu'à quel point, & à quel deffein, Dieu a confié fon autorité aux puiffances de la terre. Les rois, en s'appuyant des textes de la bible, fe remettent dès-lors fous la tutelle des miniftres de l'évangile. Ainfi, quand ils empruntent les armes du clergé pour tenir les peuples dans les fers, le clergé peut retirer fes propres armes, & s'en fervir contre les rois. Il trouvera dans l'évangile même, où ils ont pris le droit de régner, un bouclier à oppofer contre l'épée, & le glaive contre le glaive.

C'eft donc en vain que les princes ont recours au ciel pour rappeller leurs droits, quand ils manquent à leurs devoirs. La loi qu'ils invoquent s'élève contre eux. Elle tonne, & les foudroie par la bouche des pontifes. Elle crie au fond des cœurs d'un peuple qui gémit. Ainfi leur puiffance n'en eft pas moins conditionnelle, précaire, interprétative; elle n'eft pas moins limitée par le code religieux, où ils l'ont puifée, qu'elle ne doit l'être par le code naturel des nations: car la religion étant l'unique

frein du despotisme, seul pouvoir qui se croie établi de Dieu même, & les fondemens de ce pouvoir n'étant pas plus évidens que les dogmes & les principes de la religion qui lui sert de base; le despote tombe entre les mains du clergé, si le peuple est dirigé par des prêtres, ou à la discrétion de ses sujets, parce qu'au défaut de pontifes, ils sont eux-mêmes les juges de la foi.

Mais pourquoi l'autorité voudroit-elle se déguiser qu'elle vient des hommes? La nature, l'expérience, l'histoire, le sentiment intérieur, apprennent assez aux rois qu'ils tiennent des peuples tout ce qu'ils possèdent, soit qu'ils l'aient conquis par les armes, soit qu'ils l'aient acquis par des traités. Puisqu'on reçoit du peuple tous les fruits de l'obéissance, pourquoi ne pas accepter de lui seul tous les droits de l'autorité? Qu'a-t-on à craindre des volontés qui se donnent, & que gagne-t-on à l'abus d'une puissance qu'on usurpe? Ne faut-il pas la retenir par la violence, quand on s'en est emparé par surprise? Et quel est le bonheur d'un prince qui ne commande que par la force, & qui n'est obéi que par la crainte?

Est-il tranquille sur le trône, lorsqu'il se voit forcé de dire, pour régner, que c'est de Dieu seul qu'il a reçu sa couronne? Tout homme ne tient-il pas encore plus de Dieu sa vie & sa liberté, le droit imprescriptible de n'être gouverné que par la raison & par la justice?

Mais qu'a-t-on besoin d'invoquer le sacré nom de Dieu, dont il est si facile d'abuser? Dans les siècles malheureux de l'enthousiasme de religion, on a pu repaître de mots ambigus les esprits égarés par un fanatisme épidémique. Mais dans le calme de la paix & de la raison; lorsqu'un état s'est policé, agrandi, affermi par l'esprit de discussion & de calcul, par les recherches & la découverte des vérités utiles, que la physique offre à la morale pour le maintien de la politique: est-ce alors qu'il faut encore chercher dans les ténèbres de l'ignorance & de l'erreur, les fondemens d'une autorité légitime? Le bien & le salut des peuples, voilà la suprême loi d'où toutes les autres dépendent, & qui n'en reconnoît point au-dessus d'elle. C'est-là, sans doute, la véritable loi fondamentale de toutes les

sociétés. C'est par elle qu'il faut interprêter les loix particulières qui doivent toutes émaner de ce principe, en être le développement & le soutien.

Or, en appliquant cette règle aux traités de partage & de cession que les rois font entre eux, voit-on qu'ils aient le droit d'acheter, de vendre & d'échanger les peuples sans les consulter? Quoi, les princes s'arrogeront le droit barbare d'aliéner ou d'hypothéquer leurs provinces & leurs sujets, comme des biens meubles & immeubles; tandis que les apanages de leur maison, les forêts de leur domaine, les joyaux de leur couronne, sont des effets inaliénables & sacrés, auxquels on n'ose toucher dans les besoins les plus pressans d'un état!.. J'entends une voix qui crie du fond de l'Amérique; c'est la voix d'une nombreuse colonie. Elle dit à sa métropole :

« Que t'ai-je fait, pour me liver à un » étranger? Ne suis-je pas sortie de ton » sein? N'ai-je pas semé, planté, cul- » tivé, moissonné pour toi seule? Quand » tes vaisseaux m'exportèrent sur ces rivages » si différens de ton heureux climat, ne

» me promis-tu pas de me couvrir toujours
» de tes armes & de tes voiles ? N'ai-je pas
» combattu pour tes droits, & défendu le
» ſol que tu m'avois donné ? Après l'avoir
» fertiliſé de mes ſueurs, ne l'ai-je pas ar-
» roſé de mon ſang pour te le conſerver ?
» Tes enfans ſont mes pères ou mes frères ?
» tes loix faiſoient ma gloire, & ton nom
» mon honneur. J'ai tâché de l'illuſtrer, ce
» nom, chez les nations même qui ne le
» connoiſſoient pas. Je t'avois fait des amis
» & des alliés parmi les ſauvages. J'aimois à
» croire qu'un jour je pourrois être l'égale
» de tes rivaux, la terreur de tes ennemis.
» Mais non, tu m'as abandonnée. Tu m'as
» engagée à mon inſu, par un marché, dont
» le ſecret même étoit une trahiſon. Mère
» inſenſible, ingrate, as-tu pu rompre,
» contre le vœu de la nature, les nœuds
» qui m'attachoient à toi par ma naiſſance
» même ? Quand je te rendois, par le tribut
» de mes pénibles labeurs, le ſang & le
» lait que j'avois reçu de tes veines, je
» n'aſpirois qu'à la conſolation de vivre &
» de mourir ſous ta loi. Tu ne l'as pas voulu.
» Tu m'as arrachée à ma famille pour me

» donner à un maître qui n'étoit pas de
» mon choix. Rends-moi mon père, cruelle ;
» rends-moi à celui dont j'ai appris à bégayer
» le nom dès ma plus tendre enfance. Tu
» peux bien me soumettre malgré moi-même
» au joug que mon cœur repousse ; mais
» ce ne sera que pour un tems. Je languirai,
» je périrai de douleur & de foiblesse ; ou
» si je reprends de la vie & des forces,
» ce sera pour me soustraire aux liens que
» je déteste ; dussai-je me livrer à tes
» ennemis ».

XI. Conduite des Espagnols à la Louysiane.

Cette aversion des habitans de la Louysiane pour la domination Espagnole, ne fit rien changer aux arrangemens des cours de Madrid & de Versailles. Le 28 Février 1766, M. Ulloa arriva dans la colonie avec quatre-vingts hommes de sa nation. La prise de possession devoit, dans les règles ordinaires, suivre son débarquement. Il n'en fut pas ainsi. Les ordres continuèrent à être donnés au nom du roi de France ; la justice fut rendue par ses magistrats ; & les troupes ne cessèrent point de faire le service sous ses enseignes. C'étoit le représentant de Louis XV qui avoit toujours le comman-

dement. Toutes ces raiſons perſuadèrent aux habitans que Charles III faiſoit étudier le pays, & qu'il ſe détermineroit à l'accepter ou à le rejetter, ſelon qu'il le croiroit utile ou nuiſible à ſa puiſſance. Cet examen étoit fait par un agent, qui paroiſſoit prendre une idée peu favorable de la région qu'il étoit venu reconnoître ; & il étoit raiſonnable d'eſpérer qu'il en dégoûteroit ſon maître.

On étoit aſſez généralement dans cette illuſion, lorſqu'une loi arrivée d'Eſpagne, défendit à la Louyſiane toute liaiſon de commerce avec les marchés qui avoient ſervi juſqu'alors au débouché de ſes productions. Ce funeſte décret fut ſuivi, ſelon tous les témoignages, d'une hauteur intolérable, d'odieux monopoles, d'actes répétés d'une autorité arbitraire : maux d'autant plus fâcheux qu'ils paroiſſoient l'ouvrage du commandant François qu'Ulloa avoit ſubjugué au point de le rendre le ſervile inſtrument de tous ſes caprices. Peut-être les accuſations étoient-elles exagérées ? mais il ne falloit pas dédaigner toutes les meſures qui auroient pu détromper les

eſprits prévenus, qui auroient pu ramener des cœurs aigris.

Ce mépris qui fut regardé comme le plus grand des outrages, comme le comble de la tyrannie, pouſſa les peuples au déſeſpoir. Un moyen infaillible d'arriver au bonheur & au repos ſe préſentoit à eux. Ils n'avoient que le fleuve à traverſer pour le trouver. Le gouvernement Anglois les preſſoit d'accepter un excellent territoire, des encouragemens à la culture, toutes les prérogatives de la liberté : mais un lien cher & ſacré les attachoit à leur patrie. Ils aimèrent mieux demander au conſeil, qu'Ulloa fût obligé de ſe retirer & que la priſe de poſſeſſion, qu'il avoit différée juſqu'alors, ne lui fût pas permiſe, avant que la cour de Verſailles eût écouté les repréſentations de la colonie. Le tribunal prononça le 28 octobre 1768, l'arrêt qu'on lui demandoit ; & les Eſpagnols s'embarquèrent paiſiblement ſur la frégate qui les avoit amenés. Durant trois jours que dura cette grande criſe, il n'y eut pas le plus léger tumulte, il n'y eut pas la moindre indécence à la Nouvelle-Orléans. Lorſqu'elle

fut finie, les habitans de la ville & ceux de la basse Louysiane, qui avoient uni leurs ressentimens, pour opérer la révolution, reprirent leurs travaux avec l'espoir consolant que la conduite qu'ils avoient tenue seroit approuvée par la cour de France.

Le succès ne répondit pas à leur attente. Les députés de la colonie n'arrivèrent en Europe que six semaines après Ulloa; & ils trouvèrent le ministère de Versailles très-mécontent de ce qui s'étoit passé, ou affectant de l'être. Ces dispositions furent hautement blâmées par la nation, qui ne voyoit dans les colons de la Louysiane que des hommes généreux, dont tout le crime étoit d'avoir eu un attachement sans bornes pour leur métropole. Il s'éleva en leur faveur un cri si unanime & si éclatant, que le gouvernement ne put se dispenser avec bienséance de montrer quelque intérêt pour ces malheureux. Cette compassion tardive ne produisit rien. La cour de Madrid, qui l'avoit prévue, avoit fait partir rapidement Monsieur Orelly pour l'isle de Cuba. Là, ce général avoit pris trois mille hommes de troupes réglées ou de milices qu'il embarqua sur vingt-

cinq bâtimens de tranſport; & le 25 juillet 1769, il fit voir ſon pavillon à l'embouchure du Miſſiſſipi.

A cette nouvelle, tous les cœurs ſe livrent à une rage inexprimable, contre une patrie qui ſacrifie librement une colonie affectionnée, contre une puiſſance qui prétend régner ſur un peuple qui repouſſe ſon joug inhumain. On ſe diſpoſe à empêcher le débarquement des troupes & à brûler les navires qui les portent. Rien n'étoit plus facile, s'il en faut croire, ceux qui ont bien connu la diſpoſition des lieux. Les ſuites de cette réſolution hardie n'étoient pas auſſi dangereuſes qu'elles le pourroient paroître au premier coup-d'œil. Les habitans de la Louyſiane pouvoient eſpérer de former une république indépendante. Si l'Eſpagne & la France les attaquoient avec de trop grandes forces, ils ſe mettoient ſous la protection de l'Angleterre; & ſi enfin la Grande-Bretagne ſe trouvoit dans une poſition qui ne lui permît pas de leur accorder ſon appui, il leur reſtoit pour dernière reſſource de paſſer ſur la rive orientale du fleuve, avec leurs eſclaves, leurs troupeaux & leur mobilier.

On étoit dans l'attente d'événemens terribles, lorſque les promeſſes du général Eſpagnol ; les ſupplications d'Aubry, ce foible commandant François, dont l'imbécillité avoit tout perdu; les diſcours pleins de véhémence d'un magiſtrat éloquent, calmèrent la fermentation. Perſonne ne s'oppoſa à la marche de la petite flotte, qui arriva devant la Nouvelle-Orléans le 17 août. Le lendemain, tous les citoyens furent déchargés de l'obéiſſance qu'ils devoient à leur première patrie. On prit poſſeſſion de la colonie au nom de ſon nouveau maître ; & les jours ſuivans, ceux des habitans qui conſentoient à porter le joug de la Caſtille, prêtèrent leur ſerment.

Tout étoit conſommé, tout, excepté les vengeances. On vouloit des victimes. Il en fut choiſi douze dans ce que le militaire, la magiſtrature & le commerce avoient de plus diſtingué. Six de ces hommes généreux payèrent de leur tête la conſidération dont ils jouiſſoient. Les autres, plus infortunés peut-être, allèrent languir dans les cachots de la Havane ; & le miniſtère Eſpagnol avoit ordonné cette horrible tragédie ! & le mi-

nistère François n'en conçut aucune indignation !

Maîtres inhumains, maîtres cruels, qui sera tenté de vous appartenir ? qui sera tenté de s'appeller votre sujet ? qui voudra vous servir ? contre le droit de la nature, contre le droit des gens, vous disposez de vos colons comme d'un troupeau de bêtes, vous les cédez sans leur consentement. Et s'ils étoient accourus, la torche dans une main & le poignard dans l'autre ; s'ils avoient brûlé les vaisseaux Espagnols ; s'ils avoient assassiné le porteur des ordres de la cour de Madrid, quelle est la bouche assez vile pour oser les blâmer ? Le gouvernement François auroit-il pu s'offenser d'un soulevement dont la violence n'auroit été que la mesure de l'attachement qu'on avoit pour lui ? Le gouvernement Espagnol n'auroit-il pas reçu le châtiment qu'il méritoit ? mais ils sont demeurés tranquilles : mais ils se sont présentés avec résignation au nouveau joug qu'on leur imposoit : mais ils ont étouffé le murmure de leur cœur pour prêter le serment qu'on leur demandoit. Barbares, sanguinaires, perfides Espagnols, ils juroient

de vous être fidèles ; & c'eſt dans ce moment que vos yeux déſignoient dans la foule les premières victimes de votre autorité. Colons ſtupides, colons lâches, où êtes-vous ? que faites-vous ? On entraîne à l'échafaud, on va précipiter dans des foſſes obſcures, vos amis, vos parens, vos chefs, vos défenſeurs, les objets de votre tendreſſe, de votre vénération ; & vous êtes immobiles ! quand & pourquoi, vous expoſerez-vous donc à mourir ? Venez du moins apprendre à connoître la puiſſance ſous laquelle vous avez à vivre. Vile canaille, venez vous inſtruire du ſort qui vous attend, par celui de vos citoyens qui valent mieux que vous.

Effrayés de ces atrocités, ceux des habitans que les intérêts de leur négoce avoient appellés dans la colonie, portèrent ailleurs leur activité. Le déſeſpoir fit abandonner pluſieurs riches plantations par leurs propriétaires. Le reſte vécut ſous l'oppreſſion & dans la miſère. Sans quelques liaiſons furtives avec l'Anglois qui navigue ſur le Miſſiſſipi, dont il poſſède & enrichit une des deux rives, ces malheureux habitans

n'auroient connu aucun débouché pour leurs productions; ils n'auroient eu aucune voie pour se procurer les premiers besoins. Leur destinée doit, avec le tems, devenir un peu moins fâcheuse, & parce que les communications de l'Espagne avec ses colonies ont été débarrassées de beaucoup d'entraves, & parce qu'il a été accordé aux isles Françoises la liberté de tirer de cette grande province, sur leurs propres navires, des bois & des subsistances. Cependant la cour de Madrid a dans le nouvel hémisphère tant d'autres intérêts plus grands, qu'on peut prédire qu'elle ne s'occupera jamais bien sérieusement des prospérités de la Louysiane.

Mais peût-on plaindre bien vivement la triste situation de ces colons qui ont laissé égorger leurs compatriotes? Leur misère n'est-elle pas le vrai châtiment qu'ils ont mérité? La conscience, ce juge sévère de tous les devoirs, ne leur crie-t-elle pas, sans interruption : « Tu avois des magistrats honnêtes & vertueux qui veilloient le jour à » ton bonheur, la nuit à ta sécurité, pendant tout le cours de l'année à tes intérêts; tu avois à tes côtés des concitoyens

» qui t'aimoient & te ſecouroient : ils t'é-
» toient la plupart attachés par les liens les
» plus ſacrés. C'étoient ton père, ton frère,
» ton enfant ; & tu les as vus tranquillement
» conduire à l'échafaud ou charger de chaî-
» nes ! & tu marches froidement ſur la pierre
» qu'ils ont teinte de leur ſang ! & tu t'in-
» clines devant leurs bourreaux ! & tu obéis
» à leurs ordres ! Lâche, il faut que tu ſu-
» biſſes le ſort du lâche, & que tu le ſubiſſes
» juſqu'à ce qu'un noble reſſentiment t'ab-
» ſolve à tes yeux & aux nôtres »......

Voyons quel a été le ſort du Canada, qui a auſſi changé de métropole.

XII. Etat du Cnada à la paix d'Utrecht.

Cette vaſte contrée s'étoit trouvée, à l'époque de la pacification d'Utrecht, dans un état de foibleſſe & de miſère inconcevable. C'étoit la faute des premiers François qu'on avoit vu s'y jetter plutôt que s'y établir. La plupart s'étoient contentés de courir les bois. Les plus raiſonnables avoient eſſayé quelques cultures ; mais ſans choix & ſans ſuite. Un terrein où l'on avoit bâti & ſemé à la hâte, étoit auſſi légérement abandonné que défriché. Cependant les dépenſes que faiſoit la métropole dans cet établiſſement,

& le commerce des pelleteries, donnèrent, par intervalle, quelque aisance aux habitans. Mais ils la perdirent bientôt dans une suite de guerres malheureuses. En 1714, les exportations du Canada ne passoient pas cent mille écus. Cette somme, jointe à celle de trois cens cinquante mille livres, que le gouvernement y versoit chaque année, étoit toute la ressource de la colonie pour payer les marchandises qui lui venoient d'Europe. Aussi en recevoit-elle si peu, qu'on étoit assez généralement réduit à se couvrir de peaux, à la manière des sauvages. Telle étoit la déplorable situation du plus grand nombre des vingt mille François, qu'on comptoit dans ces régions immenses.

XIII. Population du Canada, & distribution de ses habitans.

Le bon esprit qui se répandit alors dans une grande partie du globe, tira le Canada de l'engourdissement où il avoit été si long-tems plongé. On voit par les dénombremens de 1753 & de 1758, qui ont donné à-peu-près les mêmes résultats, que la population s'y éleva à quatre-vingt-onze mille ames, indépendamment des troupes réglées, qui furent plus ou moins multipliées, selon les circonstances.

Ce

Ce calcul ne comprenoit pas les nombreux alliés, répandus dans un espace de douze cens lieues de long, sur une assez grande largeur ; ni même les seize mille Indiens domiciliés au centre ou dans le voisinage des habitations Françoises. Les uns ni les autres ne furent jamais sujets. Au milieu d'une grande colonie Européenne, les moindres peuplades gardoient leur indépendance. Tous les hommes parlent de la liberté ; les sauvages seuls la possèdent. Ce n'est pas simplement la nation entière, c'est l'individu qui est vraiment libre. Le sentiment de son indépendance agit sur toutes ses pensées, sur toutes ses actions. Il entreroit dans le palais d'un despote de l'Asie, comme dans la cabane d'un laboureur, sans être ébloui ni des richesses, ni de la puissance. C'est l'espèce, c'est l'homme, c'est son égal qu'il aime & qu'il respecte. Il ne pourroit que haïr un maître & le tuer.

Une partie des habitans de la colonie Françoise étoit concentrée dans trois villes. Quebec, capitale du Canada, est à quinze cens lieues de la France, & à cent vingt lieues de la mer. Bâtie en amphithéâtre sur

une péninſule formée par le fleuve Saint-Laurent & par la rivière Saint-Charles, elle domine de vaſtes campagnes qui l'enrichiſſent, & une rade très-ſûre, ouverte à plus de deux cens vaiſſeaux. Son enceinte eſt de trois milles. Les eaux & les rochers en couvrent les deux tiers, & la défendent encore mieux que les fortifications élevées ſur les remparts qui coupent la péninſule. Ses maiſons ſont d'une aſſez bonne architecture. On y comptoit environ dix mille ames au commencement de 1759. C'étoit le centre du commerce, & le ſiège du gouvernement.

La ville des Trois-Rivières, bâtie dix ans après Quebec, & ſituée trente lieues plus haut, dut ſa naiſſance à la facilité que les ſauvages du Nord devoient y trouver pour faire leurs échanges. Mais cet établiſſement qui fut brillant dans ſon origine, n'a jamais pu pouſſer ſa population au-delà de quinze cens habitans; parce que le commerce des pelleteries ne tarda pas à ſe détourner de ce marché, pour ſe porter tout entier à Montréal.

C'eſt une iſle longue de dix lieues, large

de quatre au plus, formée par le fleuve Saint-Laurent, ſoixante lieues au-deſſus de Quebec. De tous les pays qui l'environnent, il n'en eſt point où le climat ſoit auſſi doux, la nature auſſi belle, la terre auſſi fertile. Quelques cabanes qui s'y étoient comme formées au haſard en 1640, ſe changèrent en une ville réguliérement bâtie & bien percée, qui contenoit quatre mille habitans. Elle fut d'abord expoſée aux inſultes des ſauvages : mais on l'entoura d'une mauvaiſe paliſſade, & bientôt d'un mur crenelé d'environ quinze pieds de hauteur. Elle dégénéra ; lorſque les incurſions des Iroquois obligèrent les François de jetter des forts plus loin, pour s'aſſurer du commerce des fourrures.

Les autres colons qui n'étoient point renfermés dans les remparts de ces trois villes, n'habitoient point de bourgades : mais ils étoient épars ſur les rives du fleuve Saint-Laurent. On n'en voyoit point auprès de ſon embouchure. Le terrein y eſt montueux, ſtérile, & ne laiſſe pas mûrir les grains. Les habitations commençoient, au Sud cinquante lieues, au Nord vingt lieues,

plus bas que la ville de Quebec; fort éloignées entre elles, & ſur des terres d'un médiocre rapport. Ce n'étoit qu'au voiſinage de cette capitale que commençoient les champs vraiment fertiles, mais dont la bonté croiſſoit à meſure qu'on avançoit vers Montréal. Rien de plus délicieux à voir que les riches bordures de ce long & vaſte canal. Des bois jettés çà & là, qui décoroient des montagnes chevelues; des prairies couvertes de troupeaux; des champs couronnés d'épis; des ruiſſeaux qui ſe perdoient dans le fleuve; des égliſes & des châteaux que l'on découvroit de diſtance en diſtance au travers des arbres: tout cela formoit une continuité de payſages que l'œil ne ſe laſſoit pas d'admirer. Ce ſpectacle touchant ne s'étendoit pas loin de la rivière; & voici pourquoi.

Lorſque le miniſtère de France entreprit de former un établiſſement dans le Canada, il donna un terrein aſſez étendu aux hommes actifs ou malheureux qui voulurent s'y fixer. Mais, comme on introduiſit, à la même époque, dans cette région, la coutume de Paris qui ordonne que tous les deſcendans d'un chef de famille aient une part égale à ſa

ſucceſſion, ce domaine fut réduit à rien ou preſque rien, par des partages multipliés, dans une longue ſuite de générations.

Si, comme le bien public l'auroit exigé, les loix euſſent aſſuré l'indiviſibilité de la poſſeſſion au fils aîné, la province auroit pris une autre face. Le père, pouſſé à l'économie & au travail par le deſir de préparer un ſort heureux à ſes autres enfans, auroit demandé de nouvelles terres; & il les eût couvertes de bâtimens, de troupeaux, de moiſſons, & y auroit placé ſa nombreuſe poſtérité. Les nouveaux propriétaires auroient ſuivi, à leur tour, cet exemple d'une tendreſſe très-bien entendue; & avec le tems, la colonie entière auroit été peuplée & cultivée.

Les avantages de cette politique, qui avoient échappé à la cour de Verſailles, la frappèrent enfin en 1745. Elle défendit la diviſion ultérieure de toute plantation qui n'auroit pas un arpent & demi de front, ſur trente ou quarante de profondeur. Ce réglement ne guériſſoit pas les plaies de deux ſiècles d'ignorance: mais il arrêtoit un déſordre qui auroit fini par tout anéantir.

Ce plan d'inégalité, dans la répartition

des héritages, sera regardé par le vulgaire comme un systême inhumain & opposé aux loix de la nature: mais ce reproche sera-t-il fondé? Un homme, qui a terminé sa carrière, peut-il avoir des droits? En cessant d'exister, n'a-t-il pas perdu toutes ses capacités? Le grand être, en le privant de la lumière, ne lui a-t-il pas ôté tout ce qui en étoit une dépendance? Ses volontés dernières peuvent-elles avoir quelque influence sur les générations qui le suivront? Non. Tout le tems qu'il a vécu, il a joui & dû jouir des terres qu'il cultivoit. A sa mort, elles appartiennent au premier qui s'en saisira & qui voudra les ensemencer. Voilà la nature. S'il s'est établi sur le globe presque entier un autre ordre de choses, c'est une suite nécessaire des institutions sociales. Leurs loix ont dérogé aux loix de la nature, pour assurer la tranquillité, pour encourager l'industrie, pour affermir la liberté. Ce que les gouvernemens ont fait, ils seront en droit de le faire encore, lorsqu'ils le jugeront convenable à leurs intérêts, au bonheur commun des membres qui les composent; & par conséquent d'une manière plus ou moins fa-

vorable à tel ou tel individu. Entre les différentes institutions possibles sur l'héritage des citoyens après leur décès, il en est une qui trouveroit peut-être des approbateurs. C'est que les biens des morts rentrâssent dans la masse des biens publics, pour être employés d'abord à soulager l'indigence, après l'indigence, à rétablir perpétuellement une égalité approchée entre les fortunes des particuliers; & ces deux points importans remplis, à récompenser les vertus, à encourager les talens.

Pour revenir au Canada, la nature elle-même dirigeoit les travaux du cultivateur. Elle lui avoit appris à dédaigner les terres aquatiques, sablonneuses; celles où le pin, le sapin, le cèdre cherchoient un asyle isolé. Mais quand il voyoit un sol couvert d'érables, de chênes, de hêtres, de charmes & de merisiers, il pouvoit lui demander d'abondantes récoltes de froment, de seigle, de maïs, d'orge, de lin, de chanvre, de tabac, de légumens & d'herbes potagères de toutes les espèces.

La plupart des habitans avoient une vingtaine de moutons, dont la toison leur

étoit précieuse; dix ou douze vaches qui leur donnoient du lait; cinq ou six bœufs consacrés au labourage. Tous ces animaux étoient petits, mais d'une chair exquise. Ils faisoient portion d'une aisance inconnue, en Europe, aux gens de la campagne.

Cette espèce d'opulence permettoit aux colons d'avoir un assez grand nombre de chevaux qui n'étoient pas beaux, mais durs à la fatigue, & propres à faire sur la neige des courses prodigieuses. Aussi se plaisoit-on à les multiplier dans la colonie, & poussoit-on ce goût jusqu'à leur prodiguer pendant l'hiver des grains que les hommes regrettoient quelquefois en d'autres saisons.

Telle étoit la position des quatre-vingt-trois mille François dispersés ou réunis sur les rives du fleuve Saint-Laurent. Au-dessus de sa source & dans les contrées connues sous le nom de pays d'en haut, on en voyoit huit mille plus communément adonnés à la chasse & au commerce, qu'à l'agriculture.

Leur premier établissement étoit Cataracoui ou le fort de Frontenac, bâti en 1671 à l'entrée du lac Ontario, pour arrêter les incursions des Anglois & des Iroquois. La baie

de ce lieu servoit de port à la marine marchande & militaire qu'on avoit formée sur cette espèce de mer, où les tempêtes ne sont guère moins fréquentes, ni moins terribles que sur l'océan.

Entre le lac Ontario & le lac Erié, qui ont chacun trois cens lieues de circuit, est un continent de quatorze lieues. Cette terre est coupée vers le milieu par le fameux saut de Niagara, qui par sa hauteur, sa largeur, sa forme, & par la quantité, l'impétuosité de ses eaux, passe avec raison pour la plus étonnante cataracte du monde. C'est au-dessus de cette magnifique & terrible cascade, que la France avoit élevé des fortifications dans le dessein d'empêcher les sauvages de porter leurs pelleteries à la nation rivale.

Au-delà du lac Erié s'étend une terre distinguée sous le nom de Détroit. Elle surpasse tout le Canada par la douceur du climat, par la beauté, la variété du paysage, par la fertilité du sol, par l'abondance de la chasse & de la pêche. La nature a tout prodigué, pour en faire un séjour délicieux. Mais ce ne fut pas la beauté du lieu qui engagea les François à s'y établir vers le commen-

cement du ſiècle : ce fut plutôt le voiſinage de pluſieurs nations ſauvages, dont on pouvoit tirer beaucoup de fourrures. Ce commerce s'accrut avec aſſez de rapidité.

Le ſuccès de ce nouvel établiſſement, fit décheoir le poſte de Michillimakinac, placé cent lieues plus loin entre le lac Michigan, le lac Huron & le lac Supérieur, tous trois navigables. La plus grande partie du commerce qu'on y faiſoit avec les naturels du pays, ſe porta au Détroit, où il ſe fixa.

Outre les forts dont nous venons de parler, on en voyoit de moins conſidérables, élevés çà & là ſur des rivières ou dans des gorges de montagnes. Car le premier ſentiment de l'intérêt eſt la défiance ; & ſon premier mouvement, pour l'attaque ou pour la défenſe. Chacun de ces forts avoit une garniſon, qui couvroit de ſes armes les François établis aux environs. De leur réunion réſultoit le nombre de huit mille ames, qu'on comptoit dans les pays d'en-haut.

XIV. Mœurs des François Canadiens.

Peu de colons avoient les mœurs qu'on leur auroit deſirées. Ceux que les travaux champêtres fixoient à la campagne, ne don-

noient durant l'hiver que des momens au ſoin de leurs troupeaux, & à quelques autres occupations indiſpenſables. Le reſte du tems étoit conſumé dans l'inaction, au cabaret, ou à courir ſur la neige avec des traîneaux, comme les citoyens les plus diſtingués. Quand le printems les appelloit au travail indiſpenſable des terres, ils labouroient ſuperficiellement ſans engrais, enſemençoient ſans ſoin, & rentroient dans leur profond loiſir, en attendant la ſaiſon de la maturité. Dans un pays où les habitans étoient trop glorieux ou trop indolens pour s'engager à la journée, chaque famille étoit réduite à faire elle-même ſa récolte; & l'on ne voyoit point cette vive alégreſſe, qui dans les beaux jours de l'été, anime des moiſſonneurs réunis pour dépouiller enſemble de vaſtes guérêts.

D'où venoit cet excès de négligence ou de pareſſe? De pluſieurs cauſes. Le froid exceſſif des hivers qui ſuſpendoit le cours des fleuves, enchaînoit toute l'activité des hommes. L'habitude du repos, qui, durant huit mois, étoit comme la ſuite d'une ſaiſon ſi rigoureuſe, rendoit le travail inſupportable, même dans les beaux jours. Les fêtes

nombreuſes d'une religion qui s'eſt étendue par les fêtes même, empêchoient la naiſſance, interrompoient le cours de l'induſtrie. Il eſt ſi facile, ſi naturel d'être dévot, quand c'eſt pour ne rien faire ! Enfin la paſſion des armes qu'on avoit excitée à deſſein parmi ces hommes courageux & fiers, achevoit de les dégoûter des travaux champêtres. Uniquement épris de la gloire militaire, ils n'aimoient rien tant que la guerre, quoiqu'ils la fiſſent ſans paie.

Les habitans des villes, ſur-tout de la capitale, paſſoient l'hiver comme l'été, dans une diſſipation générale & continuelle. On ne leur trouvoit aucune ſenſibilité pour le ſpectacle de la nature, ni pour les plaiſirs de l'imagination ; nul goût pour les ſciences, pour les arts, pour la lecture, pour l'inſtruction. L'amuſement étoit l'unique paſſion ; & la danſe faiſoit dans les aſſemblées, les délices de tous les âges. Ce genre de vie donnoit le plus grand empire aux femmes qui avoient tous les appas, excepté ces douces émotions de l'ame, qui ſeules font le prix & le charme de la beauté. Vives, gaies, coquettes & galantes, elles étoient plus heureuſes d'inſpirer

une passion, que de la sentir. On remarquoit dans les deux sexes plus de dévotion que de vertu, plus de religion que de probité, plus d'honneur que de véritable honnêteté. La superstition y affoiblissoit le sens moral, comme il arrive par-tout où l'on se persuade que les cérémonies tiennent lieu de bonnes œuvres, & que les crimes s'effacent par des prières.

XV. Gouvernement établi dans le Canada. Quels obstacles il opposoit à la culture, à l'indutrie & à la pêche.

L'oisiveté, les préjugés, la frivolité n'auroient pas pris cet ascendant au Canada, si le gouvernement avoit su y occuper les esprits à des objets utiles & solides. Mais tous les colons y devoient sans exception, une obéissance aveugle à une autorité purement militaire. La marche lente & sûre des loix, n'y étoit pas connue. La volonté du chef ou de ses lieutenans, étoit un oracle qu'on ne pouvoit même interpréter, un décret terrible qu'il falloit subir sans examen. Les délais, les représentations, étoient des crimes aux yeux d'un despote, qui avoit usurpé le pouvoir de punir ou d'absoudre par sa simple parole. Il tenoit dans ses mains les graces & les peines, les récompenses & les destitutions, le droit d'emprisonner sans

ombre de délit, le droit plus redoutable encore de faire révérer comme des actes de justice, toutes les irrégularités de son caprice.

Cet absolu pouvoir ne se borna pas dans les premiers tems aux choses dépendantes de la guerre & de l'administration politique. Il s'étendit à la jurisdiction civile. Le gouverneur décidoit arbitrairement & sans appel, de tous les procès qui s'élevoient entre les colons. Heureusement ces contestations naissoient rarement dans un pays où tout étoit pour ainsi dire en commun. Une autorité si dangereuse fut maintenue jusqu'en 1663, époque à laquelle on érigea dans la capitale un tribunal pour juger définitivement tous les procès de la colonie. La coutume de Paris, modifiée par des combinaisons locales, forma le code de ses loix.

Ce code ne fut point mutilé ni défiguré par un mêlange de loix fiscales. L'administration des finances ne percevoit au Canada que le cinquième du produit des fiefs à chaque vente; qu'une légère contribution des habitans de Quebec & de Montréal pour l'entretien des fortifications de ces places; que

quelques droits à l'entrée, à la ſortie des denrées & des marchandiſes. Ces objets réunis ne produiſoient au fiſc, dans les tems les plus floriſſans de la colonie, que 260,200 livres.

Les terres n'étoient pas impoſées par le gouvernement : mais elles étoient grevées d'autres charges. Dès les premiers jours de cet établiſſement, le roi faiſoit à ſes officiers civils ou militaires, & à d'autres de ſes ſujets qu'il vouloit récompenſer ou enrichir, des conceſſions qui avoient depuis deux juſqu'à ſix lieues en quarré. Ces grands propriétaires hors d'état par la médiocrité de leur fortune, ou par leur peu d'aptitude à la culture, de mettre en valeur de ſi vaſtes poſſeſſions, furent comme forcés de les diſtribuer à des ſoldats vétérans ou à d'autres colons pour une redevance perpétuelle.

Chacun de ces vaſſaux recevoit ordinairement quatre-vingt-dix arpens de terre, & s'engageoit à donner annuellement à ſon ſeigneur un ou deux ſols par arpent, & un demi-minot de bled pour la conceſſion entière : il s'engageoit à moudre à ſon moulin, & à lui céder pour droit de mouture la quatorzième partie de la farine; il s'enga-

geoit à lui payer un douzième pour les lods & ventes, & restoit soumis au droit de retrait.

Il s'est trouvé des écrivains qui ont applaudi avec enthousiasme à un systême qui leur paroissoit propre à assurer l'ordre & la subordination ; mais n'étoit-ce pas introduire en Amérique l'image du gouvernement féodal qui fut si long-tems la ruine de l'Europe ? mais n'étoit-ce pas faire subsister un grand nombre de gens oisifs aux dépens de la seule classe de citoyens dont il falloit peupler un état naissant ? Ces colons utiles virent encore augmenter le fardeau d'une noblesse rentière par la surcharge des exactions du clergé. Ce corps avide obtint en 1663 du ministère, qu'il lui seroit donné *le treizième de tout ce que la terre produiroit par le travail des hommes, de tout ce que la terre produiroit d'elle-même.* Cette vexation intolérable dans un pays mal établi, duroit depuis quatre ans, lorsque le conseil supérieur de Quebec prit sur lui en 1667 de réduire les dîmes au vingt-sixième, & un édit de 1769 confirma cette disposition, encore trop favorable aux prêtres.

Tant d'entraves jettées d'avance sur l'agriculture,

l'agriculture, mirent la colonie dans l'impuissance de payer ce qu'il lui falloit tirer de la métropole. Le ministère de France en fut enfin si convaincu, qu'après s'être toujours obstinément refusé à l'établissement des manufactures en Amérique, il crut, en 1706, devoir même les y encourager. Mais ses invitations tardives ne produisirent que de foibles efforts. Peu de toiles communes, & quelques mauvaises étoffes de laine, épuisèrent toute l'industrie des colons.

Les pêcheries ne les tentoient guère plus que les manufactures. La seule qui fût un objet d'exportation, étoit celle du loup-marin. Cet animal a été rangé parmi les poissons, quoiqu'il ne soit pas muet, & que né constamment à terre, il y vive plus communément que dans l'eau. Sa tête approche un peu de celle du dogue. Il a quatre pattes fort courtes, sur-tout celles de derrière, qui lui servent plutôt à ramper qu'à marcher. Aussi sont-elles en forme de nâgeoire, tandis que celles de devant ont des ongles. Il a la peau dure, & couverte d'un poil ras. Il naît blanc, mais il devient roux ou noir en croissant. Quelquefois il réunit les trois couleurs.

On diſtingue deux ſortes de loup - marin. Ceux de la plus groſſe eſpèce, pèſent juſqu'à deux mille livres, & ſemblent avoir le nez plus pointu que les autres. Les petits, dont la peau eſt communément tigrée, ſont plus vifs, plus adroits à ſe tirer des pièges qu'on leur tend. Les ſauvages les apprivoiſent juſqu'à s'en faire ſuivre.

C'eſt ſur des rochers, & quelquefois ſur la glace, que les uns & les autres s'accouplent, & que les mères font leurs petits. Leur portée ordinaire eſt de deux; & elles les allaitent ſouvent dans l'eau, mais plus ſouvent à terre. Quand elles veulent les accoutumer à nâger, elles les portent, dit-on, ſur le dos, les laiſſent aller de tems en tems dans l'eau, puis les reprennent, & continuent ce manège, juſqu'à ce qu'ils ſoient en état de braver ſeuls les flots. La plupart des petits oiſeaux voltigent de branche en branche, avant de voler dans l'air. L'aigle porte ſes aiglons, pour les accoutumer à défier les vents. Eſt-il ſurprenant que le loup-marin, né ſur la terre, exerce ſes petits à vivre dans l'eau?

On ne pêche cet amphibie qu'à Labrador.

Les Canadiens se rendent à cette glaciale & presqu'inhabitable côte vers le milieu d'octobre, & y séjournent jusqu'au commencement de juin. C'est entre le continent & quelques petites isles peu éloignées, qu'ils tendent leurs filets. Les loups-marins, qui viennent ordinairement de l'Est, & en grandes bandes, veulent passer ces espèces de détroits, & s'y trouvent pris. Portés à terre, ils y restent gelés jusqu'au mois de mai. Alors, on les jette dans une chaudière ardente, d'où leur graisse coule dans un autre vase où elle se refroidit. Sept ou huit de ces animaux donnent une barrique d'huile.

La peau des loups-marins servit originairement à faire des manchons. On l'employa depuis à couvrir des malles, à faire des souliers & des bottines. Lorsqu'elle est bien tannée, elle a presque le même grain que le maroquin. Si d'une part elle est moins fine, de l'autre, elle conserve plus long-tems sa fraîcheur.

On convient généralement que la chair du loup-marin n'est pas mauvaise; mais on gagne davantage à la réduire en huile. Elle

eſt long-tems claire ; elle n'a point d'odeur ; elle ne laiſſe point de lie ; elle ſert à brûler, ou bien à préparer des cuirs.

Le Canada envoyoit annuellement à la pêche du loup-marin, cinq ou ſix petits bâtimens ; & il en expédioit un ou deux de moins pour les Antilles. Il recevoit des iſles, neuf à dix bateaux chargés de taffia, de melaſſe, de café, de ſucre ; & de France, environ trente navires, dont la réunion pouvoit former neuf mille tonneaux.

Durant l'intervalle des deux dernières guerres, qui fut le tems le plus floriſſant de la colonie, ſes exportations ne paſſèrent pas 1,200,000 liv. en pelleteries, 800,000 l. en caſtor, 250,000 liv. en huile de loup-marin, une pareille ſomme en farines ou en pois, & 150,000 liv. en bois de toutes les eſpèces. Ces objets ne formoient chaque année qu'un total de 2,650,000 liv. ; ſomme inſuffiſante pour payer les marchandiſes qui arrivoient de la métropole. Le gouvernement rempliſſoit le vuide.

XVI. Impôts exigés dans le Canada.

Dans les commencemens de la poſſeſſion du Canada, les François n'y voyoient preſque point d'argent. Le peu qu'en appor-

toient ceux qui venoient successivement s'y établir, n'y séjournoit pas long-tems; parce que les besoins de la colonie l'en faisoient promptement sortir. C'étoit un inconvénient qui ralentissoit le commerce, & retardoit les progrès de l'agriculture. La cour de Versailles fit fabriquer, en 1670, pour tous ses établissemens d'Amérique, une monnoie à laquelle on donna un coin particulier, & une valeur idéale, d'un quart plus forte que celle des espèces qui circuloient dans la métropole. Mais cet expédient ne procura pas l'avantage qu'on s'en étoit promis, du moins pour la Nouvelle-France. On jugea donc convenable, vers la fin du siècle dernier, de substituer en Canada le papier aux métaux, pour le paiement des troupes, & pour les autres dépenses du gouvernement. Cette invention réussit jusqu'en 1713, où l'on cessa d'être fidèle aux engagemens contractés par les administrateurs de la colonie. Les lettres-de-change qu'ils tiroient sur le fisc de la métropole, ne furent pas acquittées; & dès-lors tombèrent dans l'avilissement. On les liquida en 1720, mais avec perte de cinq huitièmes.

Dépenses qu'y faisoit le ministère. De quelle manière elles étoient payées. A quels excès elles furent portées, & comment on s'en déchargea.

Cet événement fit reprendre au Canada l'usage de l'argent, qui ne dura qu'environ deux ans. Les négocians, tous ceux des colons qui avoient des remises à faire en France, trouvoient embarrassant, coûteux & dangereux d'y envoyer des espèces; & ils furent les premiers à solliciter le rétablissement du papier-monnoie. On fabriqua des cartes qui portoient l'empreinte des armes de France & de Navarre, & qui étoient signées par le gouverneur, l'intendant & le contrôleur. Il y en avoit de vingt-quatre, de douze, de six, de trois livres; & de trente, de quinze, de sept sols six deniers. Leurs valeurs réunies, ne s'élevoient pas au-dessus d'un million. Lorsque cette somme ne suffisoit pas pour les besoins publics, on y suppléoit par des ordonnances signées du seul intendant, première faute; & non limitées pour le nombre, abus encore plus criant. Les moindres étoient de vingt sols; & les plus considérables de cent livres. Ces différens papiers circuloient dans la colonie; ils y remplissoient les fonctions de l'argent jusqu'au mois d'octobre. C'étoit la saison la plus reculée, où les vaisseaux dussent partir

du Canada. Alors on convertiſſoit tous ces papiers en lettres-de-change, qui devoient être acquittées en France par le gouvernement, qui étoit cenſé en avoir employé la valeur. Mais la quantité s'en étoit tellement accrue, qu'en 1754 le tréſor du prince n'y pouvoit plus ſuffire, & qu'il fallut en éloigner le paiement. Une guerre malheureuſe, qui ſurvint deux ans après, en groſſit encore le nombre, au point qu'elles furent décriées. Bientôt les marchandiſes montèrent hors de prix; & comme, à raiſon des dépenſes énormes de la guerre, le grand conſommateur étoit le roi, ce fut lui ſeul qui ſupporta le diſcrédit du papier & le préjudice de la cherté. Le miniſtère, en 1759, fut forcé de ſuſpendre le paiement des lettres-de-change, juſqu'à ce qu'on en eût démêlé la ſource & la valeur réelle. La maſſe en étoit effrayante.

Les dépenſes annuelles du gouvernement, pour le Canada, qui ne paſſoient pas quatre cens mille francs, en 1729, & qui, avant 1749, ne s'étoient jamais élevées au-deſſus de dix-ſept cens mille livres, n'eurent plus de bornes après cette époque. L'an 1750,

coûta deux millions cent mille livres. L'an 1751, deux millions ſept cens mille livres. L'an 1752, quatre millions quatre-vingt-dix mille livres. L'an 1753, cinq millions trois cens mille livres. L'an 1754, quatre millions quatre cens cinquante mille livres. L'an 1755, ſix millions cent mille livres. L'an 1756, onze millions trois cens mille livres. L'an 1757, dix-neuf millions deux cens cinquante mille livres. L'an 1758, vingt-ſept millions neuf cens mille livres. L'an 1759, vingt-ſix millions. Les huit premiers mois de l'an 1760, treize millions cinq cens mille livres. De ces ſommes prodigieuſes, il étoit dû à la paix quatre-vingts millions.

On remonta à l'origine de cette dette impure. Les malverſations furent effrayantes. Quelques-uns de ceux qui étoient devenus prévaricateurs, par l'abus du pouvoir illimité que le gouvernement leur avoit accordé, furent flétris, bannis, dépouillés d'une partie de leurs brigandages. D'autres, non moins coupables, répandirent l'or à pleines mains; échappèrent à la reſtitution, à l'infamie; & jouirent inſolemment d'une fortune ſi criminellement acquiſe. Les lettres-de-

change furent réduites à la moitié, & les ordonnances au quart de leur valeur. Les unes & les autres furent payées en contracts à quatre pour cent, qui tombèrent dans le plus grand avilissement.

Dans la dette de quatre-vingts millions, les Canadiens étoient porteurs de trente-quatre millions d'ordonnances, & de sept millions de lettres-de-change. Leur papier subit la loi commune : mais la Grande-Bretagne, dont ils étoient devenus les sujets, obtint pour eux un dédommagement de trois millions en contracts, & de six cens mille livres en argent ; de sorte qu'ils reçurent cinquante-cinq pour cent de leurs lettres-de-change, & trente-quatre pour cent de leurs ordonnances.

XVII. Avantages que la France pouvoit tirer du Canada. Fautes qui l'en privèrent.

Le Canada méritoit-il le sacrifice de ce qu'il coûtoit à la métropole ? Non ; mais c'étoit la faute de la puissance qui lui donnoit des loix. La nature avoit disposé cette région, pour la production de tous les grains. Ils y sont d'une qualité supérieure & exposés à peu d'accidens, puisque sémés en mai, ils sont cueillis avant la fin d'août. Les besoins des isles de l'Amérique & d'une partie

de l'Europe, en aſſuroient le débit à un prix avantageux. Cependant il ne fut jamais cultivé de bled que ce qu'il en falloit pour les colons, qui même furent quelquefois réduits à tirer leur ſubſiſtance des marchés étrangers.

Si la culture s'étoit étendue & perfectionnée, les troupeaux ſe ſeroient multipliés. L'abondance du gland & la quantité des pâturages auroient mis les colons à portée d'élever aſſez de bœufs & de cochons, pour remplacer dans les iſles Françoiſes les viandes ſalées que leur fourniſſoit l'Irlande. Peut-être même leur nombre ſe ſeroit-il accru avec le tems, au point d'approviſionner les navigateurs de la métropole.

On n'auroit pas retiré les mêmes avantages des bêtes à laine, quand même la rigueur du climat ne ſe ſeroit pas invinciblement oppoſée à leur multiplication. Leur toiſon deſtinée à être toujours groſſière, ne pourra jamais être utilement employée que dans la colonie même à des étoffes plus ou moins communes.

On ne doit pas dire la même choſe du gin-ſeng. Cette plante que les Chinois tirent

de la Corée ou de la Tartarie, & qu'ils achètent au poids de l'or, fut trouvée en 1718 par le jésuite Lafitau, dans les forêts du Canada, où elle est commune. On la porta bientôt à Canton. Elle y fut très-prisée & chérement vendue. Ce succès fit que la livre de gin-seng, qui ne valoit d'abord à Quebec que trente ou quarante sols, y monta jusqu'à vingt-cinq livres. Il en sortit en 1752 pour cinq cens mille livres. L'empressement qu'excitoit cette plante, poussa les Canadiens à cueillir dès le mois de mai, ce qui ne devoit être cueilli qu'en septembre, & à faire sécher au four ce qu'il falloit sécher à l'ombre & lentement. Cette faute décria le gin-seng du Canada, chez le seul peuple de la terre qui le recherchoit; & la colonie fut cruellement punie de son excessive avidité, par la perte entière d'une branche de commerce, qui, bien dirigée, pouvoit devenir une source d'opulence.

Une veine plus sûre encore s'offroit à l'industrie. C'étoit l'exploitation des mines de fer si communes dans ces contrées. M. Dantic a travaillé long-tems à découvrir un moyen par lequel on pût sûrement classer tous les

fers connus. Après un grand nombre d'expériences, dont les détails feroient ici déplacés, il a trouvé que le fer de Styrie est le meilleur. Viennent ensuite les fers de l'Amérique Septentrionale, de Danemara en Suède, d'Espagne, de Bayonne, de Roussillon, du pays de Foix, du Berri, de la Thierache, de Suède, deuxième marque, les communs de France, & enfin ceux de Sibérie. S'il en est ainsi, quel parti la cour de Versailles auroit pu tirer de la mine découverte aux Trois-Rivières, à la superficie de la terre & de la plus grande abondance! On n'y fit d'abord que des travaux foibles & mal dirigés. Un maître de forge, arrivé d'Europe en 1739, les augmenta, les perfectionna. La colonie ne connut plus d'autres fers; on en exporta même quelques essais, mais on s'arrêta là. Cette négligence étoit d'autant plus blâmable, qu'à cette époque on avoit pris la résolution, après bien des incertitudes, de former un établissement de marine dans le Canada.

Les premiers Européens qui abordèrent dans cette vaste contrée, la trouvèrent couverte de forêts. Les arbres qui y domi-

noient, étoient des chênes d'une hauteur prodigieuſe, & des pins de toutes les grandeurs. L'extraction de ces bois étoit facile par le fleuve Saint-Laurent, & par les innombrables rivières qui s'y jettent. On ne ſait par quelle fatalité tant de richeſſes furent long-tems négligées ou mépriſées. La cour de Verſailles ouvrit enfin les yeux. Par ſes ordres s'élevèrent enfin à Quebec des atteliers, pour la conſtruction des vaiſſeaux de guerre. Malheureuſement elle plaça ſa confiance dans des agens qui n'avoient que leurs intérêts particuliers en vue.

Il falloit couper des bois ſur les hauteurs où le froid & l'air rendent les arbres plus durs en reſſerrant leurs fibres; on les prit conſtamment dans les marais & ſur le bord des rivières, où l'humidité leur donne un tiſſu gras & lâche. Au lieu de les tranſporter dans des barques, on les faiſoit flotter ſur des radeaux juſqu'à l'endroit de leur deſtination, où ils étoient oubliés & laiſſés dans l'eau: ils y contractoient une moiſiſſure, une eſpèce de mouſſe qui les échauffoit. Il eût fallu les recevoir à terre ſous des hangards; ils reſtoient expoſés au ſoleil de l'été,

aux neiges de l'hiver, aux pluies du printems & de l'automne. De-là traînés dans les chantiers, ils y essuyoient encore pendant deux ou trois ans l'inclémence de toutes les saisons. La négligence ou la mauvaise foi multiplioient les frais au point qu'on tiroit d'Europe les voiles, les cordages, le bray, le gaudron, pour un pays qui, avec quelques soins & du travail, pouvoit approvisionner la France entière de toutes ces matières. Une administration si vicieuse avoit totalement décrié le bois du Canada, & anéanti les ressources que cette contrée offroit à la marine.

La colonie présentoit aux manufactures de la métropole, une branche d'industrie presque exclusive. C'étoit la préparation du castor. Cette marchandise tomba d'abord sous le joug & dans les entraves du monopole. La compagnie des Indes fit, & ne pouvoit que faire, un usage pernicieux de son privilège. Ce qu'elle achetoit des sauvages se payoit sur-tout avec des écarlatines d'Angleterre, étoffes de laine, dont ces peuples aimoient à s'habiller & à se parer. Mais comme ils trouvoient dans les établissemens

anglois vingt-cinq & trente pour cent au-dessus du prix que la compagnie mettoit à leurs marchandises, ils y portoient tout ce qu'ils pouvoient en dérober à la recherche de ses agens, & prenoient en échange de leur castor, des draps d'Angleterre ou des toiles des Indes. Ainsi la France, par l'abus d'une institution que rien ne l'obligeoit de maintenir, s'ôtoit à elle-même le double avantage de procurer les matières premières à quelques-unes de ses manufactures, & d'assurer des débouchés aux productions de quelques autres. Cette puissance ne connut pas mieux les facilités qu'elle avoit pour établir la pêche de la baleine dans le Canada.

Le détroit de Davis & le Groenland, sont les sources les plus abondantes de cette pêche. Le premier de ces parages voit arriver annuellement cinquante navires, & le second cent cinquante. Les Hollandois y concourent pour plus des trois quarts. Le reste est expédié de Brême, de Hambourg, des ports d'Angleterre. On estime que l'armement entier de deux cens bâtimens; qui l'un dans l'autre peuvent être de trois cens cinquante tonneaux, coûte 10,000,000 de l.

Le produit ordinaire de chacun, eſt évalué à 80,000 liv., & par conſéquent la pêche entière doit monter à 3,200,000 liv. Lorſqu'on a prélevé de cette ſomme ce qui doit revenir aux navigateurs qui ſe livrent à ces pénibles & dangereux voyages, il reſte fort peu de bénéfice pour les négocians qui les mettent en activité.

Telle eſt la raiſon qui, peu-à-peu a dégoûté les Baſques d'une carrière où ils étoient entrés les premiers. D'autres François ne les ont pas remplacés; & il eſt arrivé que la nation qui faiſoit la plus grande conſommation de l'huile, des fanons & du blanc de la baleine, en a tout-à-fait abandonné la pêche.

Il étoit aiſé de la reprendre dans le golfe Saint-Laurent, & même à l'embouchure du Saguenay, tout près de l'excellent port de Tadouſſac. On veut même qu'elle y ait été eſſayée à l'arrivée des François dans le Canada, & qu'elle n'ait été interrompue que parce que les fourrures offroient des profits plus faciles & plus rapides. Ce qui eſt ſûr, c'eſt que les pêcheurs auroient couru moins de riſque, auroient été obligés à moins de

dépenſe

dépenſe que ceux qui ſe rendent annuellement au détroit de Davis, ou dans les mers du Groenland. Le deſtin de cette colonie a toujours voulu que les meilleurs projets n'y euſſent point de conſiſtance; & le gouvernement n'a rien fait en particulier pour encourager la pêche de la baleine, qui pouvoit former un eſſaim de navigateurs, & donner à la France une nouvelle branche de commerce.

Cette indifférence s'eſt étendue plus loin. La morue ſe plaît ſur le fleuve Saint-Laurent juſqu'à quatre-vingts lieues de la mer. On peut la prendre paſſagérement ſur ce vaſte eſpace. Cependant il ſeroit avantageux d'établir une pêche ſédentaire au havre de Montlouis, placé à l'embouchure d'une jolie rivière qui reçoit des bâtimens de cent tonneaux, & qui les met à l'abri de tous dangers. Le poiſſon y abonde plus qu'ailleurs; le rivage offre pour le faire ſécher toutes les facilités qu'on peut deſirer; & les terres voiſines ſont très-propres au pâturage & à la culture. Tout porte à croire qu'une peuplade y proſpéreroit. On le penſa ainſi en 1697. Par les ſoins de Riverin, homme actif

& intelligent, fut formée à cette époque une aſſociation pour commencer cette entrepriſe. Des contrariétés ſans nombre la firent échouer. Ce projet fut repris depuis, mais très-mollement exécuté. Ce fut un grand malheur pour le Canada, dont un ſuccès marqué en ce genre, auroit beaucoup étendu les liaiſons avec l'Europe, & avec les Indes Occidentales.

Tout concouroit donc à la proſpérité des établiſſemens du Canada, s'ils euſſent été ſecondés par les hommes qui ſembloient y avoir le plus d'intérêt. Mais d'où provenoit l'inaction inconcevable qui les laiſſa languir dans leur premier néant?

XVIII. Difficultés que la France avoit à vaincre pour tirer un parti avantageux du Canada.

On ne peut diſconvenir que la nature n'oppoſât quelque obſtacle aux entrepriſes de la politique. Le fleuve Saint-Laurent eſt fermé ſix mois de l'année par les glaces. Le reſte du tems, ce ſont des brouillards épais, des courans rapides, des bancs de ſable, & des rochers à fleur d'eau, qui rendent la navigation impraticable durant la nuit, dangereuſe pendant le jour. Depuis Quebec juſqu'à Montréal, la rivière n'eſt praticable que pour des bâtimens de trois cens ton-

neaux ; & encore ſont-ils trop ſouvent contrariés par des vents terribles, qui les retiennent quinze jours ou trois ſemaines dans ce court trajet. De Montréal au lac Ontario, les voyageurs trouvent juſqu'à ſix cataractes, qui les réduiſent à la triſte néceſſité de décharger leurs canots, & de les porter avec les marchandiſes, par des routes de terre aſſez conſidérables.

Loin d'encourager l'homme à vaincre la nature, un gouvernement mal inſtruit n'imagina que des projets ruineux. Pour avoir l'avantage ſur les Anglois dans le commerce des pelleteries, on éleva trente-trois forts à une grande diſtance les uns des autres. Le ſoin de les conſtruire, de les approviſionner, détourna les Canadiens des ſeuls travaux qui devoient les occuper. Cette mépriſe les jetta dans une route ſemée d'écueils & de périls.

Les ſauvages ne voyoient pas ſans inquiétude ſe former des établiſſemens qui pouvoient menacer leur liberté. Ces ſoupçons leur mirent les armes à la main, & la colonie fut rarement ſans guerre. La néceſſité rendit ſoldats tous les Canadiens. Une éduca-

tion mâle & toute militaire, les endurcissoit de bonne-heure à la fatigue, & les familiarisoit avec le danger. A peine sortis de l'enfance, on les voyoit parcourir un continent immense, l'été en canot, l'hiver à pied, au travers des neiges & des glaces. Comme ils n'avoient qu'un fusil pour moyen de subsistance, ils étoient continuellement exposés à mourir de faim : mais rien ne les effrayoit, pas même le danger de tomber entre les mains des sauvages, qui avoient épuisé tout leur génie à imaginer, pour leurs ennemis, des supplices, dont le plus doux étoit la mort.

Les arts sédentaires de la paix, les travaux suivis de l'agriculture, ne pouvoient pas avoir d'attrait pour des hommes accoutumés à une vie active, mais errante. La cour, qui ne voit ni ne connoît les douceurs & l'utilité de la vie rustique, augmenta l'aversion que les Canadiens en avoient conçue, en versant exclusivement les graces & les honneurs sur les exploits guerriers. La noblesse fut l'espèce de distinction qu'on prodigua le plus, & qui eut des suites plus funestes. Non-seulement elle plongea les

Canadiens dans l'oisiveté, mais elle leur donna encore un penchant invincible pour tout ce qui avoit de l'éclat. Des produits qui auroient dû être consacrés à l'amélioration des terres, furent prodigués en vaines parures. Un luxe ruineux couvroit une pauvreté réelle.

XIX. Origine de la guerre des Anglois & des François dans le Canada.

Tel étoit l'état de la colonie, lorsque le gouvernement en fut confié, en 1747, à la Galissonière, qui joignoit à des connoissances étendues un courage actif, & d'autant plus inébranlable, qu'il étoit raisonné. Les Anglois vouloient étendre les limites de la Nouvelle-Ecosse ou de l'Acadie, jusqu'à la rive méridionale du fleuve Saint-Laurent. Il jugea que ces prétentions étoient injustes, & il résolut de les resserrer dans la péninsule où il croyoit que les traités même les avoient bornés. L'ambition qui les poussoit dans l'intérieur des terres, singuliérement du côté de l'Ohio ou de la Belle-Rivière, ne lui paroissoit pas moins outrée. Les Apalaches, à son avis, devoient être les limites de leurs possessions; & il se promit de ne pas leur laisser franchir ces montagnes. Le successeur qu'on lui donna, pendant qu'il rassembloit les moyens de

ſoutenir ce vaſte deſſein, embraſſa ſes vues avec toute la chaleur qu'elles pouvoient inſpirer. On vit s'élever de tous côtés des forts qui devoient donner de la ſolidité à un ſyſtême que la cour avoit adopté, peut-être ſans en prévoir, peut-être ſans en peſer aſſez les ſuites.

Alors commencèrent entre les Anglois & les François de l'Amérique-Septentrionale, des hoſtilités plutôt autoriſées qu'avouées par leurs métropoles. Cette guerre ſourde convenoit extrêmement au miniſtère de Verſailles, qui, ſans commettre ſa foibleſſe, réparoit peu-à-peu les pertes qu'il avoit faites dans les traités où il avoit reçu la loi. Des échecs réitérés ouvrirent enfin les yeux à la Grande-Bretagne, ſur la politique de ſa rivale. Georges II penſa qu'une ſituation équivoque ne convenoit pas à la ſupériorité de ſes forces maritimes. Son pavillon reçut l'ordre d'inſulter le pavillon François ſur toutes les mers. Il avoit pris ou diſperſé tous les vaiſſeaux qu'il avoit rencontrés, lorſqu'en 1758 il cingla vers l'Iſle-Royale.

XX. Conquête de l'Iſle-

Cette porte du Canada avoit déja été attaquée en 1745 ; & cet événement mérite,

par ſa ſingularité, qu'on l'expoſe avec quelque détail. C'étoit à Boſton qu'avoit été formé le plan de cette première invaſion, & la Nouvelle-Angleterre avoit fait les dépenſes de l'exécution. Un négociant, c'étoit Pepperel, qui avoit allumé, nourri & dirigé l'enthouſiaſme de la colonie, fut chargé de commander l'armée de ſix mille hommes, qu'on avoit levée pour cette expédition. Royale par les Anglois.

Quoique ces forces convoyées par une eſcadre de neuf vaiſſeaux de guerre, portâſſent elles-mêmes à l'Iſle-Royale le premier avis du danger qui la menaçoit; quoique l'avantage d'une ſurpriſe eût aſſuré leur débarquement ſans oppoſition; quoiqu'elles n'euſſent à combattre que ſix cens hommes de troupes réglées, & huit cens habitans qui s'étoient armés à la hâte, on pouvoit douter du ſuccès de l'entrepriſe. Quels exploits, en effet, devoit-on attendre d'une milice aſſemblée avec précipitation, qui n'avoit point vu de ſiège; qui même n'avoit jamais fait la guerre; qui n'étoit enfin dirigée que par des officiers de marine? L'inexpérience de ces troupes avoit beſoin

de quelques ſaveurs du haſard. Elle en fut ſinguliérement ſecourue.

La garniſon de Louisbourg avoit toujours été chargée de la conſtruction, de la réparation des fortifications. Elle ſe livroit d'autant plus volontiers à ces travaux, qu'elle les regardoit comme un principe de ſûreté, comme un moyen d'aiſance. Lorſqu'elle s'apperçut que ceux qui devoient la payer s'approprioient le fruit de ſes ſueurs, elle demanda juſtice. On oſa la lui refuſer; & elle ne craignit pas de ſe la faire à elle-même. Comme les chefs de la colonie avoient partagé avec les officiers ſubalternes le prix de cette déprédation, il ne ſe trouva perſonne qui pût rétablir l'ordre. L'indignation des ſoldats contre ces avides concuſſionnaires, leur fit mépriſer toute autorité. Depuis ſix mois ils vivoient dans une révolte éclatante, lorſque les Anglois ſe préſentèrent devant la place.

C'étoit le moment de rapprocher les eſprits. Les troupes firent les premiers pas: mais leurs commandans ſe méfièrent d'une généroſité dont ils n'étoient pas capables. Si ces lâches oppreſſeurs avoient pu ſup-

pofer dans le foldat affez d'élévation pour facrifier fon reffentiment au bien de la patrie, ils auroient profité de cette chaleur pour fondre fur l'ennemi, pendant qu'il formoit fon camp, & qu'il commençoit à ouvrir fes tranchées. Un affiégeant qui n'avoit aucun principe militaire, auroit été déconcerté par des attaques régulières & vigoureufes. Les premiers échecs pouvoient le décourager, & lui faire abandonner fon entreprife. Mais on s'obftina à croire que la garnifon ne demandoit à faire des forties que pour déferter; & fes propres chefs la tinrent comme prifonnière, jufqu'à ce qu'une fi mauvaife défenfe eût réduit la ville à capituler. L'ifle entière fuivit le fort de Louisbourg, fon unique boulevard.

Une poffeffion fi précieufe, reftituée à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle, fut attaquée de nouveau par les Anglois en 1758. Ce fut le 2 de juin qu'une flotte compofée de vingt-trois vaiffeaux de ligne, de dix-huit frégates, qui portoient feize mille hommes de troupes aguerries, jetta l'ancre dans la baie de Gabarus, à une demi-lieue de Louisbourg. Comme il étoit démontré

qu'un débarquement fait à une plus grande diſtance, ne pouvoit ſervir de rien, parce qu'il ſeroit impoſſible de tranſporter l'artillerie & les autres choſes néceſſaires pour un grand ſiège, on s'étoit attaché à le rendre impraticable au voiſinage de la place. L'aſſaillant vit la ſageſſe des meſures qui lui annonçoient des périls & des difficultés. Son courage n'en fut pas affoibli. Mais appellant la ruſe à ſon ſecours, pendant que par une ligne prolongée il menaçoit & couvroit toute la côte, il deſcendit en force ſur le rivage de l'anſe au Cormoran.

Cet endroit étoit foible par ſa nature. Les François l'avoient étayé d'un bon parapet, fortifié par des canons dont le feu ſe ſoutenoit, & par des pierriers d'un gros calibre. Derrière ce rempart étoient deux mille bons ſoldats & quelques ſauvages. En avant, on avoit fait un abattis d'arbres ſi ſerré, qu'on auroit eu bien de la peine à y paſſer, quand même il n'auroit pas été défendu. Cette eſpèce de paliſſade qui cachoit tous les préparatifs de défenſe, ne paroiſſoit dans l'éloignement qu'une plaine verdoyante.

C'étoit le ſalut de la colonie, ſi l'on eût

laissé à l'assaillant le tems d'achever son débarquement, & de s'avancer avec la confiance de ne trouver que peu d'obstacles à forcer. Alors, accablé tout-à-coup par le feu de l'artillerie & de la mousqueterie, il eût infailliblement péri sur le rivage, ou dans la précipitation de l'embarquement, d'autant plus que la mer étoit dans cet instant fort agitée. Cette perte inopinée auroit pu rompre le fil de tous ses projets.

Mais l'impétuosité Françoise fit échouer toutes les précautions de la prudence. A peine les Anglois eurent fait quelque mouvement pour s'approcher du rivage, qu'on se hâta de découvrir le piège où ils devoient être pris. Au feu brusque & précipité qu'on fit sur leurs chaloupes, & plus encore à l'empressement qu'on eut de déranger les branches d'arbre qui masquoient des forces qu'on avoit tant d'intérêt à cacher, ils devinèrent le péril où ils alloient se jetter. Dès ce moment revenant sur leurs pas, ils ne virent plus d'autre endroit pour descendre, qu'un seul rocher, qui même avoit paru jusqu'alors inaccessible. Wolf, quoique fortement occupé du soin de faire rembarquer ses troupes

& d'éloigner les bateaux, fit ſigne au major Scott de s'y rendre.

Cet officier s'y porte auſſi-tôt avec les ſoldats qu'il commande. Sa chaloupe étant arrivée la première, & s'étant enfoncée dans le moment qu'il mettoit pied à terre, il grimpe ſur les rochers tout ſeul. Il eſpéroit y trouver cent des ſiens, qu'on y avoit envoyés depuis quelques heures. Il n'y en avoit que dix. Avec ce petit nombre, il ne laiſſe pas de gagner le haut des rochers. Dix ſauvages & ſoixante François lui tuent deux hommes, & en bleſſent trois mortellement. Malgré ſa foibleſſe il ſe ſoutient dans ce poſte important à la faveur d'un taillis épais. Enfin ſes intrépides compatriotes, bravant le courroux de la mer & le feu du canon pour le joindre, achèvent de le rendre maître de la ſeule poſition qui pouvoit aſſurer leur deſcente.

Dès que les François virent l'aſſaillant ſolidement établi ſur le rivage, ils prirent l'unique parti qui leur reſtoit, celui de s'enfermer dans Louisbourg. Ses fortifications étoient défectueuſes; parce que le ſable de la mer, dont on avoit été obligé de ſe ſervir

pour leur conſtruction, ne convient nullement aux ouvrages de maçonnerie. Les revêtemens des différentes courtines étoient entiérement écroulés. Il n'y avoit qu'une caſemate & un petit magaſin à l'abri des bombes. La garniſon qui devoit défendre la place, n'étoit que de deux mille neuf cens hommes.

Malgré tant de déſavantage, les aſſiégés ſe déterminèrent à la plus opiniâtre réſiſtance. Pendant qu'ils ſe défendoient avec cette fermeté, les grands ſecours qu'on leur faiſoit eſpérer du Canada pouvoient arriver. A tout événement, ils préſerveroient cette grande colonie de toute invaſion pour le reſte de la campagne. Qui croiroit que tant de réſolution fut ſoutenue par le courage d'une femme? Madame de Drucourt, continuellement ſur les remparts, la bourſe à la main, tirant elle-même trois coups de canon chaque jour, ſembloit diſputer au gouverneur, ſon mari, la gloire de ſes fonctions. Rien ne décourageoit les aſſiégés, ni le mauvais ſuccès des ſorties qu'ils tentèrent à pluſieurs repriſes, ni l'habileté des opérations concertées par l'amiral Boſcawen & le général Amherſt. Ce ne fut qu'à la veille

d'un aſſaut impoſſible à ſoutenir, qu'on parla de ſe rendre. La capitulation fut honorable ; & le vainqueur ſut eſtimer aſſez ſon ennemi, s'eſtimer aſſez lui-même, pour ne ſouiller ſa gloire par aucun trait de férocité, ni d'avarice.

XXI. Les Anglois attaquent le Canada. Ils y éprouvent d'abord de grands revers. Cauſes de ces infortunes.

La conquête de l'Iſle - Royale ouvroit le chemin du Canada. Dès l'année ſuivante, on y porta la guerre, ou plutôt on y multiplia les ſcènes de carnage dont cet immenſe pays étoit depuis long-tems le théâtre. Voici quel en étoit le principe.

Les François établis dans ces contrées y avoient pouſſé leur ambition vers le Nord, où les belles pelleteries étoient en plus grande abondance. Lorſque cette veine de richeſſe tarit ou diminua, le commerce ſe tourna vers le Sud, où l'on découvrit l'Ohio, qui mérita le nom de Belle-Rivière. Elle ouvroit la communication naturelle du Canada avec la Louyſiane. En effet, quoique les vaiſſeaux qui entrent dans le fleuve Saint - Laurent s'arrêtent à Quebec, la navigation continue ſur des barques juſqu'au lac Ontario, qui n'eſt ſéparé du lac Erié que par un détroit ſur lequel la France éleva de bonne-heure le

fort Niagara. C'eſt-là, c'eſt au voiſinage du lac Erié que ſe trouve la ſource de l'Ohio, qui arroſe le plus beau pays du monde, & qui, groſſi par pluſieurs rivières, va porter le tribut de ſes eaux au Miſſiſſipi, dont il augmente la majeſté.

Cependant les François ne faiſoient aucun uſage d'un canal ſi magnifique. Les foibles liaiſons qui ſubſiſtoient entre les deux colonies, étoient toujours entretenues par les régions du Nord. La nouvelle route, beaucoup plus courte, beaucoup plus facile que l'ancienne, ne commença à être fréquentée que par un corps de troupes qu'on envoya du Canada, en 1739, au ſecours de la Louyſiane, qui étoit en guerre ouverte avec les ſauvages. Après cette expédition, la route du Sud retomba dans l'oubli, dont elle ne ſortit guère qu'en 1753. Ce fut l'époque où l'on éleva pluſieurs petits forts ſur l'Ohio, dont on étudioit le cours depuis quatre ans. Le plus conſidérable de ces forts, reçut le nom du gouverneur Duqueſne, qui l'avoit fait bâtir.

Les colonies Angloiſes ne purent voir ſans chagrin s'élever derrière eux des éta-

bliſſemens François, qui, joints aux anciens, ſembloient les envelopper. Elles craignirent que les Apalaches, qui devoient ſervir de limites naturelles aux deux nations, ne fuſſent une barrière inſuffiſante contre les entrepriſes d'un voiſin inquiet & belliqueux. Dans cette défiance, elles paſſèrent elles-mêmes ces célèbres montagnes, pour diſputer à la nation rivale la poſſeſſion de la Belle-Rivière. Cette première démarche ne fut pas heureuſe. On battit les détachemens qui ſe ſuccédoient; on détruiſit les forts à meſure qu'ils s'élevoient.

Pour arrêter le cours de ces diſgraces, & venger l'affront qu'elles imprimoient à la nation, la métropole fit paſſer des forces conſidérables au Nouveau-Monde, ſous les ordres de Braddock. Ce général alloit attaquer, dans l'été de 1755, le fort Duqueſne avec trente-ſix canons & ſix mille hommes, lorſqu'il fut ſurpris à quatre lieues de la place, par deux cens cinquante François & ſix cens cinquante ſauvages, qui exterminèrent ſon armée. Ce revers inexplicable arrêta la marche des trois corps nombreux, qui alloient fondre ſur le Canada. La terreur

les obligea de regagner leurs quartiers ; & dans la campagne ſuivante, la circonſpection la plus timide accompagna tous leurs mouvemens.

Cet embarras enhardit les François. Malgré l'infériorité prodigieuſe de leurs forces, ils osèrent, au mois d'août de l'an 1756, ſe préſenter devant Oſwego. C'étoit originairement un magaſin fortifié à l'embouchure de la rivière de Choueguen, ſur le lac Ontario. Situé preſque au centre du Canada, l'avantage de ſa poſition y avoit fait élever ſucceſſivement pluſieurs ouvrages, qui l'avoient rendu un des meilleurs poſtes de ces contrées. Il étoit défendu par dix-huit cens hommes, qui avoient cent vingt & une pièces d'artillerie, & une grande abondance de munitions de toutes les eſpèces. Malgré tant de ſoutiens, il ſe rendit, après quelques jours d'une attaque vive & audacieuſe, à trois mille hommes qui en formoient le ſiège.

Cinq mille cinq cens François & dix-huit cens ſauvages, marchèrent dans le mois d'août de l'année ſuivante au fort George, ſitué ſur le lac Saint-Sacrement, & regardé

avec raiſon comme le boulevard des établiſſemens Anglois ; comme l'entrepôt où devoient ſe réunir les forces deſtinées contre le Canada. La nature & l'art avoient tout fait pour rendre impraticables les chemins qui conduiſoient à cette place. Des corps diſtribués de diſtance en diſtance, dans les meilleures poſitions, étoient encore venus au ſecours de l'art & de la nature. Cependant ces obſtacles furent ſurmontés avec une intelligence, une intrépidité, qui ne demandoient qu'un théâtre plus connu, pour embellir l'hiſtoire. Les aſſaillans, après avoir maſſacré ou mis en fuite un grand nombre de leurs ennemis, arrivèrent devant la place, où ils réduiſirent deux mille deux cens ſoixante-quatre hommes à capituler.

Ce nouveau malheur réveilla les Anglois. Leurs généraux s'appliquèrent, durant l'hiver, à mettre de la diſcipline dans les différens corps ; ils les accoutumèrent à combattre dans les bois, à la manière des ſauvages. Au retour de la belle ſaiſon, l'armée compoſée de ſix mille trois cens hommes de troupes réglées, & de treize mille hommes

des milices des colonies, s'assembla sur les ruines du fort George. Elle s'embarqua sur le lac de ce nom, qui séparoit les colonies des deux nations, & se porta sur Carillon, qui n'en étoit éloigné que d'une lieue.

Ce fort, qui venoit d'être bâti au commencement de la guerre, pour couvrir le Canada, n'avoit pas l'étendue convenable pour arrêter les forces qui l'alloient assaillir. On forma donc à la hâte, sous le canon de la place, des retranchemens de troncs d'arbres couchés les uns sur les autres, & l'on mit en avant de grands arbres renversés, dont les branches coupées & affilées, faisoient l'effet de chevaux de frise. Les drapeaux étoient plantés sur le sommet des remparts, qui renfermoient trois mille cinq cens hommes.

Cet appareil formidable n'étonna pas les Anglois, résolus à laver la honte qui ternissoit depuis si long-tems la gloire de leurs armes, dans un pays où la prospérité de leur commerce tenoit au succès de leur bravoure. Le 8 juillet 1758, ils se précipitèrent sur ces palissades avec la fureur la plus aveugle. Inutilement on les foudroyoit du haut du pa-

rapet, ſans qu'ils puſſent ſe défendre. Inutilement ils tomboient enfilés, embarraſſés dans les tronçons d'arbres, au travers deſquels leur fougue les avoit emportés. Tant de pertes ne faiſoient qu'accroître cette rage effrénée. Elle ſe ſoutint plus de quatre heures, & leur coûta plus de quatre mille de leurs braves guerriers, avant qu'ils abandonnâſſent une entrepriſe auſſi téméraire que forcenée.

Les actions de détail ne leur furent pas moins funeſtes. Ils n'inſultoient pas un poſte, où ils ne fuſſent repouſſés. Ils ne haſardoient pas un détachement, qui ne fût battu; pas un convoi, qui ne fût enlevé. La rigueur même des hivers, qui devoit les garder & les défendre, étoit la ſaiſon où les ſauvages & les Canadiens alloient porter le fer & le feu ſur les frontières, & juſques dans le centre des colonies Angloiſes.

Tous ces déſaſtres avoient leur ſource dans un faux principe du gouvernement. La Cour de Londres s'étoit toujours perſuadée, que pour dominer dans le Nouveau-Monde, elle n'avoit beſoin que de la ſupériorité de ſa marine, qui pouvoit facilement y tranſ-

porter des secours, & intercepter les forces de ses ennemis.

Quoique l'expérience eût démenti cette vaine prétention, le ministère ne chercha pas même à en diminuer les fâcheux effets par le choix de ses généraux. Presque tous ceux qu'il chargea de remplir ses vues, manquèrent également d'intelligence, de vigueur & d'activité.

Les armées n'étoient pas propres à réparer les fautes des chefs. Les troupes avoient bien cette fierté de caractère, ce courage invincible que le gouvernement, encore plus que le climat, donne aux soldats Anglois: mais ces qualités nationales étoient contre-balancées ou épuisées par des fatigues excessives, que rien ne soulageoit, dans un pays dépourvu de toutes les commodités de l'Europe. Quant aux milices des colonies, elles étoient composées de cultivateurs paisibles, qui n'étoient point aguerris au carnage par l'habitude de la chasse, & par la vivacité militaire de la plupart des colons François.

A ces inconvéniens, pris dans la nature des choses, il s'en joignit qui provenoient uniquement de la faute des hommes. Les

postes élevés pour la sûreté des divers établissemens Anglois, n'avoient pas cette réciprocité de soutien & de défense, cet ensemble sans lequel il n'y a point de force. Les Provinces, qui avoient toutes des intérêts distincts, & qui n'étoient pas rapprochées par l'autorité d'un chef unique, ne coopéroient pas au bien commun avec ce concours d'efforts & cette unité de sentimens, qui seuls peuvent assurer le succès. La saison d'agir se passoit en vaines disputes entre les colons & les gouverneurs. Tout plan d'opérations rejetté par quelque assemblée, étoit abandonné. Convenoit-on d'en adopter un, il devenoit public avant son exécution; & sa publicité le faisoit souvent échouer. Enfin, on étoit irréconciliablement brouillé avec les sauvages.

Ces peuples avoient toujours la prédilection la plus marquée pour la France. C'étoit une sorte de retour, qu'ils croyoient devoir à la considération qu'on leur avoit témoignée en leur envoyant des missionnaires, qu'ils regardoient plutôt comme des ambassadeurs du prince, que comme des envoyés de Dieu. Ces missionnaires, en étu-

diant la langue des ſauvages; en ſe conformant à leur caractère, à leurs inclinations; en uſant de tous les moyens propres à gagner leur confiance, avoient acquis un pouvoir abſolu ſur leur ame. Les colons François, loin de leur donner les mœurs de l'Europe, avoient pris celles du pays qu'ils habitoient : l'indolence de ces peuples pendant la paix, leur activité durant la guerre; & leur amour conſtant pour la vie errante & vagabonde. On avoit même vu pluſieurs Officiers diſtingués ſe faire adopter parmi ces nations. La haîne & la jalouſie des Anglois ont calomnié cette conduite, jufqu'à dire que ces hommes généreux avoient acheté à prix d'argent les crânes de leurs ennemis; avoient mené les danſes horribles qui accompagnent chez ces peuples l'exécution des priſonniers; avoient imité leurs cruautés & partagé leurs barbares feſtins. Mais ces excès d'horreur appartiendroient plutôt à la fureur nationale d'un peuple qui a ſubſtitué le fanatiſme de la patrie à celui de la religion, & qui ſait bien mieux haïr les autres nations, qu'aimer ſon propre gouvernement.

De l'attachement décidé pour les Fran-

çois, naissoit, dans ces nations, l'aversion la plus insurmontable pour les Anglois. C'étoient, de tous les sauvages Européens, les plus difficiles à apprivoiser, si l'on en croyoit ceux de l'Amérique. La haîne de ceux-ci devint bientôt une rage, une soif de sang, quand ils virent leur tête mise à prix; quand ils se virent proscrits sur leur terre natale par des assassins étrangers. Les mêmes mains, qui, si long-tems, avoient enrichi la colonie Angloise du trafic des pelleteries, prirent la hache pour la détruire. Les sauvages coururent à la chasse des Bretons comme à celle des ours. Ce ne fut plus la gloire, ce fut le carnage qu'ils cherchèrent dans les combats. Ils détruisirent des armées que les François n'auroient voulu que vaincre. Leur fureur étoit si exaltée, qu'un prisonnier Anglois ayant été conduit dans une habitation écartée, la femme lui coupa aussi-tôt un bras, & fit boire à sa famille le sang qui en dégoûtoit. *Je veux*, répondit-elle à un missionnaire jésuite, qui lui reprochoit l'atrocité de cette action, *je veux que mes enfans soient guerriers ; il faut donc qu'ils soient nourris de la chair de leurs ennemis.*

XXII. Prise de Quebec par les Anglois. La conquête de la capitale entraîne, avec le tems, la soumission de la colonie entière.

Telle étoit la situation des choses, lorsqu'une flotte Angloise, où l'on comptoit trois cens voiles, & qui étoit commandée par l'amiral Saunders, se fit voir sur le fleuve Saint-Laurent, à la fin de juin 1759. Par une nuit obscure & un vent très-favorable, huit brulots furent lancés pour la réduire en cendres. Tout eût péri infailliblement, hommes & vaisseaux, si l'opération avoit été conduite avec l'intelligence, le sang-froid & le courage qu'elle exigeoit. Mais ceux qui s'en étoient chargés n'avoient peut-être aucune de ces qualités, ou du moins ne les réunissoient pas toutes. Impatiens d'assurer leur retour à terre, ils mirent beaucoup trop tôt le feu aux bâtimens dont ils avoient la direction. Aussi l'assaillant, averti à tems du danger qui le menaçoit, vint-il à bout de s'en garantir par son activité & par son audace. Il ne lui en coûta que deux foibles navires.

Tandis que les forces navales échappoient si heureusement à leur destruction, l'armée, qui étoit de dix mille hommes, attaquoit la pointe de Levy, en chassoit les troupes Françoises qui y étoient retranchées, y établissoit ses batteries, & bombardoit,

avec le plus grand ſuccès, la ville de Quebec, qui, quoique ſituée ſur la rive oppoſée du fleuve, n'étoit éloignée que de ſix cens toiſes.

Mais ces avantages ne conduiſoient pas au but qu'on s'étoit propoſé. Il s'agiſſoit de ſe rendre maître de la capitale de la colonie; & la côte qui y conduiſoit étoit ſi bien défendue par des redoutes, par des batteries & par des troupes, qu'elle paroiſſoit inacceſſible. Les aſſaillans furent de plus en plus confirmés dans cette opinion, après qu'ils eurent tâté le ſaut de Montmorency, où ils perdirent quinze cens hommes, & où ils auroient pu aiſément perdre tout ce qui y avoit été imprudemment débarqué.

Cependant la ſaiſon avançoit. Le général Amherſt, qui devoit faire une diverſion du côté des lacs, ne paroiſſoit point. On avoit perdu tout eſpoir de forcer l'ennemi dans ſes poſtes. Le découragement commençoit à ſe manifeſter, lorſque M. Murray propoſa de monter avec l'armée & une partie de la flotte deux milles au-deſſus de la place, & de s'emparer des hauteurs d'Abraham, que les François avoient négligé de garder, parce qu'ils les croyoient ſuffiſamment dé-

fendues par les rochers très - escarpés qui les entouroient. Cette idée heureuse & brillante est reçue avec transport. Le 13 décembre, cinq mille Anglois débarquent avant le jour, & sans être apperçus, au pied des hauteurs. Ils y grimpent, sans perdre un moment, & s'y trouvent en ordre de bataille, lorsqu'à neuf heures ils sont attaqués par deux mille soldats, cinq mille Canadiens & cinq cens sauvages. Le combat s'engage & se décide en faveur de l'Anglois, qui, dès le commencement de l'action, avoit perdu l'intrépide Wolf, son général, sans perdre la confiance & la résolution.

C'étoit avoir remporté un avantage considérable, mais il pouvoit n'être pas décisif. Douze heures de tems suffisoient pour rassembler des troupes distribuées à quelques lieues du champ de bataille, pour les joindre à l'armée battue, & marcher au vainqueur avec des forces supérieures à celles qu'il avoit défaites. C'étoit l'avis du général Montcalm, qui, blessé mortellement dans la retraite, avoit eu le tems, avant d'expirer, de songer au salut des siens, en les encourageant à réparer leur désastre. Un sentiment

ſi généreux ne fut pas ſuivi du conſeil de guerre. On s'éloigna de dix lieues. M. le chevalier de Levy, accouru de ſon poſte pour remplacer Montcalm, blâma cette démarche de foibleſſe. On en rougit ; on voulut revenir ſur ſes pas, & ramener la victoire. Il n'étoit plus tems. Quebec, quoique aux trois quarts détruit, avoit capitulé dès le 17 avec trop de précipitation.

L'Europe entière crut que la priſe de cette place finiſſoit la grande querelle de l'Amérique Septentrionale. Perſonne n'imagina qu'une poignée de François, qui manquoient de tout, à qui la fortune même ſembloit interdire juſqu'à l'eſpérance, oſâſſent ſonger à retarder une deſtinée inévitable. On les connoiſſoit mal. On perfectionna à la hâte des retranchemens qui avoient été commencés à dix lieues au-deſſus de Quebec. On y laiſſa des troupes ſuffiſantes pour arrêter les progrès de la conquête ; & l'on alla s'occuper à Montréal des moyens d'en effacer la honte & la diſgrace.

C'eſt-là qu'il fut arrêté qu'on marcheroit dès le printems en force ſur Quebec, pour le reprendre par un coup de main, ou par

un ſiège, au défaut d'une ſurpriſe. On n'avoit encore rien de ce qu'il falloit pour attaquer une place en règle : mais tout étoit combiné de façon à n'entamer cette entrepriſe qu'au moment où les ſecours qu'on attendoit de France ne pouvoient manquer d'arriver.

Malgré la diſette affreuſe de toutes choſes, où ſe trouvoit depuis long-tems la colonie, les préparatifs étoient déja faits, quand la glace qui couvroit tout le fleuve, venant à ſe rompre vers le milieu de ſa largeur, y ouvrit un petit canal. On fit gliſſer les bateaux à force de bras, pour les mettre à l'eau. L'armée compoſée de citoyens & de ſoldats qui ne faiſoient qu'un corps, qui n'avoient qu'une ame, ſe précipita, dès le 20 avril 1760, dans ce courant du fleuve avec une ardeur inconcevable. Les Anglois la croyoient encore paiſible dans ſes quartiers d'hiver; & déja toute débarquée, elle touchoit à une garde avancée de quinze cens hommes, qu'ils avoient placée à trois lieues de Quebec. Ce gros détachement alloit être taillé en pièces, ſans un de ces haſards ſinguliers qu'il n'eſt pas donné à la prudence humaine de prévoir.

Un canonnier, en voulant ſortir de ſa

chaloupe, étoit tombé dans l'eau. Un glaçon se rencontra sous ses mains ; il y grimpa, & se laissa aller au gré du flot. Le glaçon, en descendant, rasa la rive de Quebec. La sentinelle Angloise placée à ce poste, voit un homme prêt à périr, & crie au secours. On vole au malheureux que le courant emporte, & on le trouve sans mouvement. Son uniforme, qui le fait reconnoître pour un soldat François, détermine à le porter chez le gouverneur, où la force des liqueurs spiritueuses le rappelle un moment à la vie. Il recouvre assez de voix pour dire qu'une armée de dix mille François est aux portes de la place ; & il meurt. Aussi-tôt on expédie un ordre à la garde avancée de rentrer dans la ville en toute diligence. Malgré la célérité de sa retraite, on eut le tems d'entamer son arrière-garde. Quelques momens plus tard, la défaite de ce corps eût entraîné sans doute la perte de la place.

L'assaillant y marche cependant avec une intrépidité qui sembloit tout attendre de la valeur, & rien d'une surprise. Il n'en étoit plus qu'à une lieue, lorsqu'il rencontra un corps de quatre mille hommes, sorti pour l'ar-

rêter. L'attaque fut vive, la résistance opiniâtre. Les Anglois furent repoussés dans leurs murailles, après avoir laissé dix-huit cens de leurs plus braves soldats sur la place, & leur artillerie entre les mains du vainqueur.

La tranchée fut aussi-tôt ouverte devant Quebec. Mais comme on n'avoit que des pièces de campagne, qu'il ne vint point de secours de France, & qu'une forte escadre Angloise remonta le fleuve, il fallut lever le siège dès le 16 mai, & se replier de poste en poste jusqu'à Montréal. Trois armées formidables, dont l'une avoit descendu le fleuve, l'autre l'avoit remonté, & la troisième étoit arrivée par le lac Champlain, entourèrent ces troupes qui, peu nombreuses dans l'origine, excessivement diminuées par des combats fréquens & des fatigues continuelles, manquoient, tout-à-la-fois, de munitions de bouche & de guerre, & se trouvoient enfermées dans un lieu ouvert. Ces misérables restes d'un corps de sept mille hommes qui n'avoit jamais été recruté; & qui, aidé de quelques miliciens, de quelques sauvages, avoit fait de si grandes choses, furent enfin réduits à capituler; & ce fut pour la colonie entière. Les traités de paix

cimentèrent la conquête. Elle augmenta la masse des possessions Angloises dans le nord de l'Amérique.

XXIII. L'acquisition du Canada a-t-elle été un bien ou un mal pour l'Angleterre ?

Combien les vues de la politique sont bornées! Les Anglois regardoient cette acquisition comme le dernier terme de leur grandeur. Le ministère François n'étoit pas plus éclairé que le conseil Britannique. D'un côté, l'on croyoit avoir tout gagné par cette conquête; de l'autre, on croyoit avoir tout perdu par un sacrifice qui devoit entraîner la ruine d'un ennemi irréconciliable. Tel est l'enchaînement nécessaire des événemens qui changent sans cesse les intérêts des empires, qu'il est souvent arrivé, & qu'il arrivera souvent que les spéculations les plus profondes, que les combinaisons les plus sages en apparence, ont été trompées & le seront encore. On ne saisit que l'avantage du moment dans la chose où rien n'est si commun que de voir le bien naître du mal & le mal naître du bien. S'il est vrai des particuliers qu'ils ont long-tems soupiré après leur malheur; cela l'est plus encore des souverains. On ne fait jamais entrer en calcul les caprices du sort si sujet à se jouer de la prudence des hommes; & l'on a raison toutes

les

les fois qu'un fâcheux hasard se cache dans un avenir éloigné & obscur ; qu'il est presque sans vraisemblance, & qu'en le supposant arrivé, il ne s'ensuivra pas une ruine totale. Mais un peuple sera gouverné par un ministère insensé, lorsqu'on fermera les yeux sur la tranquillité, sur la sûreté de l'état pour ne les tenir ouverts que sur son agrandissement ; lorsque, sans considérer si une misérable petite isle n'occasionnera pas des soins & des dépenses qui ne seront compensés par aucun fruit, on se laissera éblouir de la gloire frivole de l'avoir ajoutée à la domination nationale ; lorsqu'en se refusant à des restitutions stipulées, on cimentera entre la puissance usurpatrice & la puissance lézée des haînes qui seront tôt ou tard suivies d'effusion de sang sur les mers & sur le continent ; lorsque pour la conservation de quelques places, on sera forcé d'y emprisonner des soldats qui s'abâtardiront dans une longue oisiveté ; lorsqu'on suscitera des jalousies durables, ou des prétentions toujours prêtes à se renouveller & à mettre deux peuples en armes ; lorsqu'on oubliera qu'une nation établie entre un empire & un autre empire est quelquefois la meilleure barrière qu'ils puissent avoir, &

qu'il eſt imprudent & dangereux de ſe donner, par l'extinction de la nation interpoſée ; un voiſin ambitieux, turbulent, guerrier & puiſſant ; que tout domaine ſéparé d'un état par une grande diſtance eſt précaire, diſpendieux, mal-défendu & mal-adminiſtré ; que ce ſeroit, ſans contredit, un vrai malheur pour deux nations qu'une poſſeſſion en-deçà ou au-delà du fleuve qui leur ſert de limite ; que renoncer à une contrée, que diverſes puiſſances revendiquent, c'eſt communément s'épargner des dépenſes ſuperflues, des alarmes & des guerres, & que la céder à l'un de ceux qui l'envient, c'eſt lui faire préſent des mêmes calamités ; en un mot, qu'un ſouverain qui auroit vraiment du génie le montreroit peut-être moins encore à ſaiſir les avantages réels de ſon pays, qu'à abandonner à des nations rivales des avantages trompeurs dont elles ne ſentiroient qu'avec le tems les conſéquences funeſtes. C'eſt une eſpèce de piège ſur lequel la fureur de s'étendre les aveuglera toujours.

Fin du ſeizième Livre.



HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES ETABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPEENS DANS LES DEUX INDES.

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

Colonies Angloises de la baie d'Hudson, du Canada, de l'Isle Saint-Jean, de Terre-Neuve, de la Nouvelle Ecosse, de la Nouvelle-Angleterre, de la Nouvelle-York, de la Nouvelle-Jersey.

La passion de lire dans l'avenir a été la fureur de tous les âges. Les entrailles des animaux, le sang des victimes parurent à quelques peuples un moyen infaillible pour

découvrir la destinée des empires. D'autres placèrent la science de la divination dans des songes, qu'ils se plaisoient à regarder comme les plus sûrs interprêtes des volontés célestes. Des nations entières prétendirent, par le vol des oiseaux, par d'autres présages aussi frivoles, forcer le sort à se déceler. Mais ce furent principalement les astres qu'on se plaisoit à consulter. On croyoit y voir tracées en caractères ineffaçables les révolutions plus ou moins importantes, qui devoient agiter le globe. Ces rêveries n'avoient pas subjugué seulement le vulgaire. Elles prirent un égal ascendant sur les plus beaux génies.

Depuis que la saine philosophie a détruit ces chimères, on a donné dans un nouvel écueil. Une présomption trop commune a fait penser que rien n'étoit plus aisé que de déterminer par des combinaisons assez faciles, ce qui devoit arriver en politique. Sans doute, il est possible à des esprits attentifs & réfléchis de prévoir quelques événemens : mais pour une conjecture heureuse, combien d'erreur !

Les isles Britanniques sont plongées dans

des flots de ſang. Des factions, des ſectes ſans nombre s'y détruiſent avec un acharnement dont les déplorables annales du monde ont rarement donné le funeſte exemple. Qui pouvoit conjecturer que les proſpérités du nord de l'Amérique, ſortiroient du ſein de tant de calamités ?

I. Premières expéditions des Anglois dans l'Amérique Septentrionale.

L'Angleterre n'étoit connue dans le Nouveau-Monde, que par des pirateries ſouvent heureuſes & toujours brillantes ; lorſque Walter Raleigh forma le projet de faire entrer ſa nation en partage des richeſſes prodigieuſes, qui, depuis près d'un ſiècle, couloient de cet hémiſphère dans le nôtre. La côte orientale du nord de l'Amérique, attacha les regards de cet homme, né pour imaginer des choſes hardies. Le talent qu'il avoit de ſubjuguer les eſprits, en donnant à tout ce qu'il propoſoit un air de grandeur, lui fit aiſément trouver des aſſociés à la cour & chez les négocians. La compagnie qui ſe forma ſous l'appât de ſes magnifiques promeſſes, obtint du gouvernement, en 1584, la diſpoſition abſolue de toutes les découvertes qui ſe feroient ; & ſans autre encouragement, elle expédia, dès le mois d'avril

de l'année ſuivante, deux bâtimens qui mouillèrent dans la baie de Roenoque, qui fait aujourd'hui partie de la Caroline. Ceux qui les commandoient, dignes d'une confiance dont ils ſe ſentoient honorés, montrèrent une complaiſance ſans bornes dans un pays où il s'agiſſoit d'établir leur nation; & laiſſèrent les ſauvages arbitres des échanges qu'ils leur propoſoient, dans le nouveau commerce qu'on alloit ouvrir avec eux.

Tout ce que ces heureux navigateurs publièrent à leur retour en Europe, ſur la température du climat, ſur la fertilité du ſol, ſur le caractère des habitans qu'ils venoient de connoître, encouragea la ſociété qui les avoit employés. Elle fit partir au printems ſuivant ſept navires, qui débarquèrent à Roenoque cent huit hommes libres, deſtinés à commencer un établiſſement. Une partie de ces premiers colons ſe fit maſſacrer par les ſauvages qu'on avoit outragés; le reſte, pour avoir négligé de pourvoir à ſa ſubſiſtance par la culture, périſſoit de faim & de miſère, lorſqu'il lui vint un libérateur.

Ce fut François Drake, ſi diſtingué de la foule des navigateurs, pour avoir, le

premier après Magellan, fait le tour du globe. Le talent qu'il avoit montré dans cette grande expédition, le fit choisir par Elisabeth, pour humilier Philippe II, dans la partie de ses vastes possessions dont il abusoit, pour troubler la tranquillité des autres peuples. Peu d'ordres furent jamais mieux exécutés. Sant-Iago, Cartagène, San-Domingo, plusieurs autres places importantes, un grand nombre de riches vaisseaux, devinrent la proie de la flotte Angloise. Ses instructions portoient qu'après ses opérations, elle iroit offrir à Roenoque les secours dont on y auroit besoin. Le désespoir les fit rejetter par le petit nombre de malheureux, qui avoient échappé à des infortunes de tous les genres. Ils demandèrent pour toute grace d'être ramenés dans leur patrie ; & la complaisance qu'eut l'amiral de souscrire à leur demande, rendit inutiles les dépenses qui avoient été faites jusqu'à cette époque.

Cet événement imprévu ne découragea pas les associés. Ils firent successivement quelques foibles expéditions dans la colonie. On y voyoit, en 1589, cent quinze person-

nes, des deux sexes, assujetties à un gouvernement régulier, & suffisamment pourvues de tout ce qui étoit nécessaire pour leur défense, pour la culture & pour le commerce. Ces commencemens donnoient des espérances : mais elles se perdirent dans le cahos & la discrace où se précipita Raleigh, entraîné par les caprices d'une imagination ardente. La colonie, privée de l'appui de son fondateur, tomba dans un entier oubli.

Il y avoit douze ans qu'on l'avoit entiérement perdue de vue; lorsque Gosnold, l'un des premiers associés, résolut, en 1602, de la visiter. Son expérience dans la navigation, lui fit soupçonner qu'on n'avoit pas connu jusqu'alors la route qu'il falloit tenir; & qu'en prenant par les Canaries, par les isles Caraïbes, on avoit inutilement alongé le voyage de plus de mille lieues. Ses conjectures le déterminèrent à s'éloigner du Sud, & à tourner à l'Ouest. La tentative lui réussit : mais en arrivant sur les côtes d'Amérique, il se trouva plus au nord que tous ceux qui l'avoient précédé. La contrée où il aborda, enclavée depuis dans la Nouvelle-Angleterre, lui fournit une grande

abondance de belles pelleteries avec lesquelles il regagna l'Europe.

La rapidité, le succès de cette entreprise, firent impression sur les négocians Anglois. Plusieurs se réunirent, en 1606, pour former un établissement dans le pays que Gosnold venoit de découvrir. Leur exemple réveilla, dans quelques autres, le souvenir de la colonie de Roenoque. Il y eut alors deux associations privilégiées. Comme le continent où elles devoient exercer leur monopole, n'étoit connu en Angleterre que sous le nom général de Virginie, l'une fut appellée compagnie de la Virginie méridionale, & l'autre compagnie de la Virginie septentrionale.

La chaleur qui s'étoit manifestée dans les premiers jours, ne tarda pas à se refroidir. Il y eut entre les deux corps plus de jalousie que d'émulation. Quoiqu'on leur eût accordé le secours de la première loterie qui ait été tirée en Angleterre, leurs progrès furent si lents, qu'en 1614, on ne comptoit que quatre cens personnes dans les deux établissemens. L'aisance qu'exigeoient les mœurs simples du tems, étoit alors si gé-

nérale en Angleterre, que le desir de s'expatrier, pour courir après la fortune, ne tentoit personne. C'est le sentiment du malheur qui dégoûte les hommes de leur patrie, plus encore que l'amour des richesses. Il falloit une fermentation extraordinaire pour peupler, même un excellent pays. Elle arriva. Ce fut la superstition, qui la fit naître du choc des opinions religieuses.

II. Les guerres de religion qui déchirent l'Angleterre, peuplent le continent de l'Amérique.

Les Bretons eurent pour leurs premiers prêtres, ces druides si fameux dans les annales de la Gaule. Pour jetter un voile imposant sur les cérémonies d'un culte sauvage, ses mystères ne se célébroient jamais que dans des réduits obscurs, & le plus souvent dans des bocages sombres, où la peur enfante des spectres & des apparitions. Il n'y avoit qu'un petit nombre d'initiés qui possédâssent la doctrine sacrée : encore ne leur étoit-il permis de rien écrire sur cet important objet, pour n'en pas mettre les secrets sous les yeux d'un profane vulgaire. Les autels d'une divinité redoutable étoient ensanglantés de victimes humaines ; ils étoient enrichis des plus précieuses dépouilles

de la guerre. Quoique la terreur des vengeances céleſtes fût l'unique gardienne de ces tréſors, ils furent toujours reſpectés par la cupidité, qu'on avoit eu l'art de réprimer par le dogme fondamental de la tranſmigration éternelle des ames : dogme ſi naturel à tous les eſprits qui craignent ou eſpèrent une autre vie ! La principale autorité du gouvernement réſidoit dans les miniſtres de cette religion terrible; parce que l'empire de l'opinion eſt le plus puiſſant de tous & le plus conſtant. L'éducation de la jeuneſſe étoit dans leurs mains; & c'eſt par ce premier âge qu'ils s'emparoient de toute la vie de l'homme. Ils connoiſſoient des affaires civiles & criminelles, & décidoient auſſi ſouverainement des querelles des états, que des conteſtations des citoyens. Quiconque oſoit réſiſter à leurs décrets, n'étoit pas ſeulement exclu de toute participation aux divins myſtères, mais étoit encore banni de la ſociété des hommes. C'étoit un crime, un opprobre de le fréquenter. Irrévocablement privé de la protection des loix, la mort ſeule pouvoit mettre fin à ſes infortunes. L'hiſtoire des ſuperſtitions humaines n'en offre aucune

qui ait pris un auſſi fier aſcendant que celle des druides. Ce fut la ſeule qui mérita d'armer contre elle la rigueur des Romains : tant les druides oppoſoient de force à la puiſſance de ces conquérans.

Cependant cette religion avoit beaucoup perdu de ſon pouvoir, lorſque le chriſtianiſme la fit entiérement diſparoître au ſeptième ſiècle. Les peuples du Nord, qui avoient envahi ſucceſſivement les provinces méridionales de l'Europe, y avoient trouvé les germes de cette religion nouvelle, ſemés dans les ruines & les débris d'un empire qui crouloit de toutes parts. Soit indifférence pour leurs dieux éloignés, ſoit ignorance facile à perſuader, ils avoient embraſſé, ſans peine, un culte que la multiplicité de ſes cérémonies faiſoit aimer à des hommes groſſiers & ſauvages. Leur exemple entraîna aiſément les Saxons, qui s'emparèrent depuis de l'Angleterre. Ils adoptèrent, ſans répugnance, une doctrine qui juſtifioit leur conquête, en expioit tous les crimes, en aſſuroit la ſtabilité par l'extinction des cultes anciens.

Cette religion ne tarda pas à produire les fruits qu'on en devoit attendre. Bientôt de

vaines contemplations, remplacèrent les vertus actives & sociales. Une vénération stupide pour des saints ignorés, étoit substituée au culte du premier être. Le merveilleux des miracles, étouffoit la connoissance des causes naturelles. Des prières ou des offrandes, expioient les forfaits les plus inhumains. Toutes les semences de la raison étoient altérées, tous les principes de la morale étoient corrompus.

Ceux qui avoient coopéré du moins à ce désordre, en surent profiter. Les prêtres obtinrent un respect qu'on refusoit aux rois; leur personne devint sacrée. Le magistrat perdit toute inspection sur leur conduite; ils se dérobèrent à la vigilance de la loi civile. Leur tribunal éluda tous les autres, ou même les supplanta. Ils mêlèrent la religion à toutes les questions de jurisprudence, à toutes les matières d'état; & devinrent arbitres ou juges de toutes les causes. Vouloit-on raisonner? la foi parloit, & tous écoutoient, en silence, ses oracles inexplicables. Tel étoit l'aveuglement dans ces siècles, que les débauches scandaleuses du clergé n'affoiblissoient pas son autorité.

C'eſt qu'elle étoit dès-lors fondée ſur de grandes richeſſes. Auſſi-tôt qu'on eût prêché que la religion qui vivoit de ſacrifices, exigeoit avant tous, celui de la fortune & des biens de la terre, la nobleſſe, qui avoit concentré dans ſes mains toutes les propriétés, employa les bras de ſes eſclaves à édifier des temples, & ſes terres à doter ces fondations. Les rois donnèrent à l'égliſe, tout ce qu'ils avoient ravi au peuple; ſe dépouillèrent juſqu'à ne ſe réſerver ni de quoi payer les ſervices militaires, ni de quoi ſoutenir les autres charges du gouvernement. Cette impuiſſance n'étoit jamais ſoulagée par ceux qui l'avoient cauſée. Le maintien de la ſociété ne les touchoit point. Contribuer aux impôts avec les biens de l'égliſe, c'étoit un ſacrilège, une proſtitution des choſes ſaintes à des uſages profanes. Ainſi parloient les clercs; ainſi le croyoient les laïcs. La poſſeſſion du tiers des fiefs du royaume; les offrandes volontaires d'un peuple aveuglé; le prix auquel étoient taxées toutes les fonctions ſacerdotales, ne raſſaſioient pas l'avidité toujours active d'un clergé ſavant dans ſes intérêts. Il trouva dans l'ancien-teſtament

que la dîme de toutes les productions lui appartenoit par un droit divin & incontestable. La facilité avec laquelle s'établit cette prétention, la lui fit étendre au dixième de l'industrie, des gains du commerce, des gages des laboureurs, de la paie des soldats, quelquefois même du revenu des charges de la cour.

Rome, qui s'étoit d'abord contentée de contempler avec une orgueilleuse satisfaction les succès qu'avoient en Angleterre les riches & superbes apôtres d'un Dieu né dans la misère, & mort dans l'ignominie, ne tarda pas à vouloir participer aux dépouilles de ce malheureux pays. Elle commença par y ouvrir un commerce de reliques toujours accréditées par de grands miracles, & toujours vendues à proportion du prix qu'y mettoit la crédulité. Les grands, les monarques même, furent invités à venir en pélerinage dans la capitale du monde, y acheter une place dans le ciel, assortie au rang qu'ils tenoient sur la terre. Les papes s'attribuèrent insensiblement la collation des bénéfices, & les vendirent après les avoir donnés. Par cette voie, leur tribunal évoqua toutes

les causes ecclésiastiques ; & leur fisc s'accrut avec le tems du dixième des revenus d'un clergé, qui levoit le dixième de tous les biens du royaume.

Lorsque ces pieuses vexations eurent été portées en Angleterre, aussi loin qu'elles pouvoient aller ; Rome chrétienne y aspira au pouvoir suprême. Les fraudes de son ambition étoient couvertes d'un voile sacré. Elle ne sappoit les fondemens de la liberté, qu'avec les armes de l'opinion. C'étoit opposer l'homme à lui-même, & subjuguer ses droits par ses préjugés. On la vit s'établir arbitre despotique entre l'autel & le trône, entre le prince & les sujets, entre un monarque & les rois ses voisins. Elle allumoit l'incendie de la guerre avec ses foudres spirituels. Mais il lui falloit des émissaires, pour répandre la terreur de ses armes. Elle appella les moines à son secours. Le clergé séculier, malgré le célibat qui le séparoit des attachemens du monde, y tenoit par les liens de l'intérêt, souvent plus forts que ceux du sang. Une classe d'hommes isolés de la société par des institutions singulières qui devoient les porter au fanatisme, par une soumission,

soumission, un dévouement aveugles aux volontés d'un pontife étranger, étoient propres à seconder les vues de ce souverain. Ces vils & malheureux instrumens de la superstition, remplirent leur vocation funeste. Par leurs intrigues secondées de la faveur des événemens, l'Angleterre, que les anciens Romains avoient eu tant de peine à conquérir, devint feudataire de Rome moderne.

Les passions & les caprices violens de Henri VIII, brisèrent enfin cette honteuse dépendance. Déja l'abus d'un pouvoir si monstrueux, avoit dessillé les yeux de la nation. Le prince osa, d'un seul coup, se soustraire à l'autorité des papes, abolir les cloîtres, & s'arroger la suprématie de son église.

Ce schisme éclatant, amena d'autres changemens sous le règne d'Edouard, successeur de Henri. Les opinions religieuses qui changeoient alors la face de l'Europe, furent discutées. On prit quelque chose de chacune; on retint plusieurs dogmes, plusieurs rits de l'ancien culte; & l'on forma, de ces divers fragmens, une communion nouvelle,

qui fut honorée du grand nom de Religion-Anglicane.

Elisabeth, qui mit la dernière main à cet important ouvrage, en trouva la théorie trop subtile, & crut devoir y ajouter des cérémonies, pour attacher les esprits par les sens. Son goût naturel pour la magnificence, le desir d'étouffer les disputes sur le dogme, en amusant par les spectacles du culte, la faisoient pencher vers une plus grande augmentation des solemnités. Mais la politique gêna ses inclinations, & l'obligea de les sacrifier aux préjugés d'un parti, qui, lui ayant applani le chemin du trône, pouvoit l'y affermir.

Loin de soupçonner que Jacques I exécuteroit ce qu'Elisabeth n'avoit pas même osé tenter, on devoit le croire porté à restreindre les rits ecclésiastiques. Ce prince avoit été élevé dans le sein du presbytérianisme, secte altière, à qui la simplicité de ses habits, la gravité de ses mœurs, l'austérité de ses principes, un usage habituel des expressions de l'écriture, l'affectation même de ne prendre ses noms de baptême que dans l'ancien-testament, sembloient devoir ins-

pirer une averſion inſurmontable pour le faſte du culte catholique, & pour tout ce qui pouvoit en retracer l'image. L'eſprit de ſyſtême prévalut dans le nouveau roi, ſur les principes de ſon éducation. Frappé de la juriſdiction épiſcopale qu'il trouvoit établie en Angleterre, & qui lui parut conforme aux idées qu'il avoit du gouvernement civil, il abandonna par conviction les premières impreſſions qu'il avoit reçues; & ſe paſſionna pour une hiérarchie modelée ſur l'économie politique d'un empire bien conſtitué. Dans ſon enthouſiaſme, il voulut aſſujettir l'Ecoſſe, ſa patrie, à cette diſcipline merveilleuſe; il voulut y attacher un grand nombre d'Anglois qui s'en tenoient éloignés. Il ſe propoſoit même d'ajouter l'éclat des plus auguſtes cérémonies, à la majeſté du plan; lorſque le tems auroit mûri ſes grands projets. Mais l'émotion qu'il cauſa dès les premiers pas, ne lui permit pas d'aller plus avant dans ſon ſyſtême de réformation. Il ſe contenta de recommander à ſon fils de reprendre le fil de ſes vues, quand il y verroit les conjonctures favorables; il lui peignit les presbytériens, comme égale-

X 2

ment dangereux pour la religion & pour le trône.

Charles adopta aiſément des conſeils qui n'étoient que trop conformes aux principes de deſpotiſme qu'il avoit reçus de Buckingham, ſon favori, le plus corrompu des hommes, le plus corrupteur des courtiſans. Pour préparer de loin la révolution qu'il méditoit, il éleva pluſieurs évêques aux premières dignités du gouvernement, & leur conféra la plupart des charges qui donnoient une grande influence dans les réſolutions publiques. Ces ambitieux prélats, devenus comme les maîtres d'un prince qui avoit la foibleſſe de ſe conduire par les inſpirations d'autrui, montrèrent l'ambition ſi familière au clergé, d'élever la juriſdiction eccléſiaſtique, à l'ombre de la prérogative royale. On les vit multiplier à l'infini les cérémonies de l'égliſe, ſous prétexte qu'elles étoient d'inſtitution apoſtolique, & recourir, pour les faire obſerver, aux actes de l'autorité arbitraire du prince. Le deſſein paroiſſoit formé de rétablir, dans tout ſon éclat, ce que les proteſtans appelloient l'idolâtrie romaine, dût-on employer, pour y réuſſir, les

voies les plus violentes. Ce projet causoit d'autant plus d'ombrage, qu'il étoit soutenu par les préjugés & les intrigues d'une reine audacieuse, qui avoit apporté de France une passion immodérée pour le pouvoir absolu & pour le papisme.

On concevroit à peine l'aigreur que des soupçons si graves avoient répandue dans les esprits. Une prudence ordinaire auroit laissé à la fermentation le tems de se calmer. L'esprit de fanatisme fit choisir ces jours nébuleux, pour tout rappeller à l'unité de la religion Anglicane, qui étoit devenue plus odieuse aux non-conformistes, depuis qu'ils la voyoient surchargée de pratiques qu'ils regardoient comme superstitieuses. Il fut ordonné, dans les deux royaumes, de se conformer au culte & à la discipline de l'église épiscopale. On soumit à cette loi les Presbytériens, qui commençoient à s'appeller Puritains; parce qu'ils faisoient profession de ne prendre que la parole de Dieu, pure & simple, pour règle de leur conduite & de leur croyance. On y assujettit tous les calvinistes étrangers qui étoient dans le royaume, quelle que fût la différence de leurs opi-

nions. On prescrivit ce culte hiérarchique aux régimens, aux compagnies de commerce qui se trouvoient dans les diverses contrées de l'Europe. Enfin, les ambassadeurs d'Angleterre se virent contraints de se séparer par-tout de la communion des réformés, & d'ôter dès-lors à leur patrie l'influence qu'elle avoit au-dehors, en qualité de chef & de soutien de la réformation.

Dans cette fatale crise, la plupart des Puritains se partagèrent entre la soumission & la résistance. Ceux qui ne vouloient avoir ni la honte de céder, ni la peine de combattre, tournèrent les yeux vers l'Amérique Septentrionale, pour chercher la liberté civile & religieuse, qu'une ingrate patrie leur refusoit. Les ennemis de leur repos, pour les persécuter plus à loisir, entreprirent de fermer cet asyle aux dévôts fugitifs, qui vouloient adorer Dieu à leur manière, dans une terre déserte. Huit vaisseaux qui étoient à l'ancre dans la Tamise, prêts à faire voile, y furent arrêtés; & Cromwel, dit-on, s'y trouva retenu par ce même roi, qu'il conduisit depuis à l'échafaud. Cependant l'enthousiasme, plus puissant encore

que les persécuteurs, surmonta tous les obstacles; & cette région du Nouveau-Monde fut bientôt remplie de Presbytériens. La satisfaction dont ils jouissoient dans leur retraite, attira successivement tous ceux de leur faction qui n'avoient pas une ame assez atroce, pour se plaire aux effroyables catastrophes, qui bientôt après, firent de l'Angleterre un théâtre d'horreur & de sang. Des vues de fortune multiplièrent leurs compagnons dans des temps plus calmes. Enfin l'Europe entière ajouta beaucoup à leur population. Des milliers de malheureux, opprimés par la tyrannie ou par l'intolérance de leurs souverains, allèrent à travers les périls de l'océan, chercher la vie & le salut dans cet autre hémisphère. Ne le quittons pas; n'achevons pas de le parcourir, sans tâcher de le connoître.

III. Parallèle de l'ancien & du Nouveau-Monde.

Combien de tems le Nouveau-Monde resta-t-il, pour ainsi dire, ignoré, même après avoir été découvert? Ce n'étoit pas à de barbares soldats, à des marchands avides, qu'il convenoit de donner des idées justes & approfondies de cette moitié de l'univers. La philosophie seule devoit profiter des lu-

mières semées dans les récits des voyageurs & des missionnaires, pour voir l'Amérique telle que la nature l'a faite, & pour saisir ses rapports avec le reste du globe.

On croit être sûr aujourd'hui que le nouveau continent n'a pas la moitié de la surface du nôtre. Leur figure, d'ailleurs, offre des ressemblances singulières, qui pourroient conduire à des inductions séduisantes, s'il ne falloit pas se défier de l'esprit de système, qui vient nous arrêter souvent à la moitié du chemin de la vérité, pour nous empêcher d'arriver au terme.

Les deux continens paroissent former comme deux bandes de terre qui partent du pole arctique, & vont se terminer au tropique du capricorne, séparées à l'est & à l'ouest par l'océan qui les environne. Quels que soient, & la structure de ces deuxbandes, & le balancement ou la symmétrie qui règne dans leur figure, on voit bien que leur équilibre ne dépend pas de leur position. C'est l'inconstance de la mer qui fait la solidité de la terre. Pour fixer le globe sur sa base, il falloit, ce semble, un élément qui, flottant sans cesse autour de notre planète, pût

contrebalancer, par sa pesanteur, toutes les autres substances, & par sa fluidité ramener cet équilibre que le combat & le choc des autres élémens auroient pu renverser. L'eau, par la mobilité de sa nature & par sa gravité tout ensemble, est infiniment plus propre à entretenir cette harmonie & ce balancement des parties du globe, autour de son centre. Que notre hémisphère ait au Nord une masse de terre extrêmement large; à nos antipodes, une masse d'eau toute aussi pesante ne manquera pas d'y faire un contrepoids. Si sous les tropiques nous avons un riche pays couvert d'hommes & d'animaux; sous la même latitude, l'Amérique sera baignée d'une mer remplie de poissons. Tandis que les forêts d'arbres chargés des plus grands fruits, les générations des plus énormes quadrupèdes, les nations les plus nombreuses, les éléphans & les hommes pèsent sur la terre, & semblent en absorber toute la fécondité dans l'enceinte de la Zone Torride; aux deux poles, nâgent les baleines avec les innombrables colonies de morues & de harengs, avec les nuages d'insectes, avec les peuplades infinies & prodigieuses de la

mer, comme pour ſoutenir l'axe de la terre, & l'empêcher de s'incliner ou pencher d'aucun côté; ſi toutefois, & les baleines & les éléphans, & les hommes étoient de quelque poids ſur un globe, où tous les êtres vivans ne ſont qu'une modification paſſagère du limon qui le compoſe. En un mot, l'océan roule ſur ce globe pour le façonner au gré des loix générales de la gravité. Tantôt il couvre & tantôt il découvre un hémiſphère, un pole, une zone : mais en général il paroît affecter le cercle de l'équateur, d'autant plus que le froid des poles s'oppoſe en quelque ſorte à la fluidité qui fait ſon eſſence, & lui donne ſon activité. C'eſt entre les tropiques, ſur-tout, que la mer s'étend & s'agite; qu'elle éprouve le plus de viciſſitudes, ſoit dans ſes mouvemens périodiques & réguliers, ſoit dans ces eſpèces de convulſions, que les vents de tempête y excitent par intervalles. L'attraction du ſoleil, & les fermentations que cauſe la ténuité de ſa chaleur dans la Zone Torride, doivent influer prodigieuſement ſur l'océan. Le mouvement de la lune ajoute une nouvelle force à cette influence; & la mer, pour obéir à cette

double impulſion, doit, ce ſemble, précipiter ſes eaux vers l'équateur. Il n'y a que l'applatiſſement du globe vers les poles, qui donne une raiſon ſuffiſante de cette grande étendue d'eaux qui nous a dérobé juſqu'à préſent les terres auſtrales. La mer ne peut guère ſortir de l'enceinte des tropiques, ſi les zones tempérées & glaciales ne ſe trouvent pas plus voiſines du centre de la terre que la Zone Torride. C'eſt donc la mer qui fait l'équilibre de la terre, & qui diſpoſe de l'arrangement de ſes matières. Une preuve que les deux bandes ſymmétriques que préſentent au premier coup-d'œil les deux continens du globe, ne ſont pas eſſentielles à ſa conformation, c'eſt que le nouvel hémiſphère a reſté beaucoup plus long-tems que l'ancien ſous les eaux de la mer. D'ailleurs, s'il y a des reſſemblances ſenſibles entre les deux hémiſphères, ils n'ont peut-être pas moins de différences qui détruiſent la prétendue harmonie qu'on ſe flatte d'y remarquer.

Quand avec la mappemonde ſous les yeux, on voit la correſpondance locale qui ſe trouve entre l'iſthme de Suez & celui de Panama,

entre le cap de Bonne-Espérance & le cap de Horn, entre l'archipel des Indes Orientales & celui des Antilles, entre les montagnes du Chili & celles du Monomotapa; on est frappé du balancement qui règne dans les figures de ce tableau: par-tout on croit voir des terres opposées à des terres, des eaux qui font équilibre avec des eaux, des isles & des presqu'isles semées ou jettées par les mains de la nature, comme des contre-poids; & toujours la mer par ses mouvemens & sa pente, entretenant la balance dans une oscillation insensible. Mais en comparant, d'un autre côté, la grande étendue de la mer Pacifique, qui sépare les deux Indes, avec le petit espace que l'océan a pris entre les côtes de Guinée & celle du Brésil; la forte masse des terres habitées du Nord, avec le peu qu'on connoît des terres australes; la direction des montagnes de la Tartarie & de l'Europe, qui vont de l'Est à l'Ouest, avec celles des Cordelières qui se prolongent du Nord au Sud; l'esprit s'arrête & voit avec chagrin disparoître le plan d'ordonnance & de symmétrie, dont il avoit embelli son systême de la terre. Le contem-

plateur eſt encore plus mécontent de ſes rêves, quand il vient à conſidérer l'exceſſive hauteur des montages du Pérou. C'eſt alors qu'il eſt étonné de voir un continent ſi élevé & ſi nouveau, la mer ſi fort au-deſſous de ſes ſommets, & ſi récemment deſcendue des terres que ces fiers boulevards ſembloient défendre de ſes attaques. Cependant on ne peut nier qu'elle n'ait couvert les deux continens du nouvel hémiſphère. L'air & la terre, tout l'atteſte.

Les fleuves plus larges & plus longs en Amérique; des bois immenſes au Midi; de grands lacs & de vaſtes marais au Nord; des neiges preſque éternelles entre les tropiques, peu de ces ſables purs qui ſemblent être le ſédiment de la terre épuiſée; point d'hommes entiérement noirs; des peuples très-blancs ſous la ligne; un air frais & doux par une latitude où l'Afrique eſt brûlante, inhabitable; un climat rigoureux & glacé, ſous le même parallèle que nos climats tempérés; enfin une différence de dix ou douze degrés de température, entre l'ancien & le nouvel hemiſphére: ce ſont autant d'empreintes d'un monde naiſſant.

Pourquoi le continent de l'Amérique feroit-il à proportion beaucoup plus chaud, beaucoup plus froid que celui de l'Europe, si ce n'étoit l'humidité que l'océan y a laissée, en le quittant long-tems après que notre continent avoit été peuplé ? C'est la mer seule qui a pu empêcher que le Mexique ne fût aussi anciennement habité que l'Asie. Si les eaux qui baignent encore les entrailles du nouvel hémisphère, n'en avoient pas inondé la surface, l'homme y auroit de bonne-heure coupé les bois, desséché les marais, consolidé un sol pâteux en le remuant & l'exposant aux rayons du soleil, ouvert une issue aux vents, & donné des digues aux fleuves; le climat y eût déja changé. Mais un hémisphère en friche & dépeuplé, ne peut annoncer qu'un monde récent; lorsque la mer, voisine de ses côtes, serpente encore sourdement dans ses veines. Des soleils moins ardens, des pluies plus abondantes, des neiges plus profondes, des vapeurs plus épaisses & plus stagnantes, y décèlent, ou les ruines & le tombeau de la nature, ou le berceau de son enfance.

La différence du climat, provenue du

ſéjour de la mer ſur les terres de l'Amérique, ne pouvoit qu'influer beaucoup ſur les hommes & les animaux. De cette diverſité de cauſes, devoit naître une prodigieuſe diverſité d'effets. Auſſi voit-on dans l'ancien continent, deux tiers plus d'eſpèces d'animaux que dans le nouveau; des animaux conſidérablement plus gros, à égalité d'eſpèces; des monſtres plus féroces & plus ſanguinaires, à raiſon d'une plus grande multiplication des hommes? Combien, au contraire, la nature paroît avoir négligé le Nouveau-Monde! Les hommes y ſont moins forts, moins courageux; ſans barbe & ſans poil; dégradés dans tous les ſignes de la virilité; foiblement doués de ce ſentiment vif & puiſſant, de cet amour délicieux, qui eſt la ſource de tous les amours, qui eſt le principe de tous les attachemens, qui eſt le premier inſtinct, le premier nœud de la ſociété, ſans lequel tous les autres liens factices n'ont point de reſſorts ni de durée. Les femmes, plus foibles encore, y ſont maltraitées par la nature & par les hommes. Ceux-ci peu ſenſibles au bonheur de les aimer, ne voient en elles que les inſtrumens

de tous leurs besoins; ils les consacrent beaucoup moins à leurs plaisirs, qu'ils ne les sacrifient à leur paresse. C'est la suprême volupté, la souveraine félicité des Américains, que cette indolence dont leurs femmes sont la victime, par les travaux continuels dont on les charge. Cependant on peut dire qu'en Amérique, comme sur toute la terre, les hommes ont eu l'équité, quand ils ont condamné les femmes au travail, de se réserver les périls à la chasse, à la pêche, comme à la guerre. Mais l'indifférence pour ce sexe, auquel la nature a confié le dépôt de la reproduction, suppose une imperfection dans les organes, une sorte d'enfance dans les peuples de l'Amérique, comme dans les individus de notre continent, qui n'ont pas atteint l'âge de la puberté. C'est un vice radical dans l'autre hémisphère, dont la nouveauté se décèle par cette sorte d'impuissance.

Si les Américains sont un peuple nouveau, forment-ils une espèce d'hommes originairement différente de celles qui couvrent l'ancien monde? C'est une question qu'on ne doit pas se hâter de décider. L'origine de la population de l'Amérique, est hérissée

de

de difficultés inexplicables. Si vous dites que les Norwégiens ont d'abord peuplé le Groenland, & qu'ensuite les Groenlandois ont passé sur les côtes du Labrador, d'autres vous diront qu'il est plus naturel que les Groenlandois soient issus des Eskimaux, auxquels ils ressemblent plus qu'aux Européens. Si vous peuplez la Californie par le Kamtschatka, on demandera quel motif ou quel hasard a conduit les Tartares au nord-ouest de l'Amérique ? Cependant on imagine que c'est par le Groenland ou le Kamtschatka, que les habitans de l'ancien hémisphère ont dû passer dans le nouveau; puisque c'est par ces deux contrées que les deux continens sont liés, ou du moins le plus rapprochés. D'ailleurs, comment supposer que la Zone-Torride du Nouveau-Monde, a été peuplée par une de ses zones glaciales ? La population reflue bien du Nord au Midi: mais elle doit naturellement avoir commencé sous l'équateur, où la vie germe avec la chaleur. Si les peuples de l'Amérique n'ont pu venir de notre continent, & que cependant ils paroissent nouveaux; il faut avoir recours au déluge, qui, dans

l'hiſtoire des nations, eſt la ſource & la ſolution de toutes les difficultés.

On ſuppoſera que la mer s'étant débordée ſur l'autre hémiſphère, ſes anciens habitans ſe feront réfugiés ſur les Apalaches & les Andes, montagnes beaucoup plus élevées que notre mont Ararath. Mais comment auront-ils vécu ſur ces ſommets de neige; environnés d'eaux? Comment des hommes, qui avoient reſpiré ſous un ciel pur & délicieux, auront-ils pu ſurvivre à la diſette, à l'inclémence d'un air vicié, à tous les fléaux qui ſont la ſuite inſéparable d'un déluge? Comment l'eſpèce ſe ſera-t-elle conſervée & multipliée dans ces jours de calamité, ſuivis de ſiècles de langueur? Malgré tous ces obſtacles, convenons que l'Amérique s'eſt repeuplée des déplorables reſtes de ſa dévaſtation. Tout retrace une maladie, dont la race humaine ſe reſſent encore. La ruine de ce monde eſt encore empreinte ſur le front de ſes habitans. C'eſt une eſpèce d'hommes dégradée & dégénérée dans ſa conſtitution phyſique, dans ſa taille, dans ſon genre de vie, dans ſon eſprit peu avancé pour tous les arts de la civiliſation. Un air plus humide, une

terre plus marécageuſe, devoient infecter juſqu'à la racine, tous les germes, ſoit de la ſubſtance, ſoit de la multiplication des hommes. Il a fallu des ſiècles pour que la population pût renaître & ſe refaire de ſes pertes; & plus de ſiècles encore pour que la terre, deſſéchée & praticable, ouvrît ſon ſein à la fondation des édifices, à la culture des champs. L'air devoit ſe purifier, avant que le ciel s'épurât; & le ciel redevenir ſerein, avant que la terre fût habitable. L'imperfection de la nature en Amérique, ne prouve donc pas la nouveauté de cet hémiſphère, mais ſa renaiſſance. Il a dû ſans doute être peuplé dans le même tems que l'ancien; mais il a pu être ſubmergé plus tard. Les grands oſſemens foſſiles qu'on déterre dans l'Amérique, annoncent qu'elle a poſſédé autrefois des éléphans, des rhinocéros & d'autres énormes quadrupèdes dont l'eſpèce a diſparu de cette région. Les mines d'or & d'argent qui s'y découvrent preſque à fleur de terre, atteſtent une révolution du globle très-ancienne, mais poſtérieure à celles qui ont bouleverſé notre hémiſphère.

Quand même le Nouveau-Monde, on ne fait par quelle voie, auroit été repeuplé de nos hordes errantes, cette époque feroit encore d'une date fi reculée, qu'elle laifferoit aux habitans de l'Amérique une très-grande antiquité. Ce ne feroit plus trois ou quatre fiècles, qu'il fuffiroit de donner à la fondation des empires du Mexique & du Pérou; puifqu'en ne trouvant dans ces pays aucun procédé de nos arts, aucune trace des opinions & des ufages répandus fur le refte du globe, on y a pourtant vu une police & une fociété, des inventions & des pratiques qui, fans montrer aucune trace des tems antérieurs à un déluge, fuppofoient une affez longue fuite de fiècles poftérieurs à cette cataftrophe. Car, quoiqu'au Mexique, comme en Egypte, l'enceinte d'un pays environné d'eaux, de montagnes, ou d'obftacles infurmontables à franchir, ait dû forcer les hommes qui s'y trouvoient enfermés, à fe policer & à s'unir, après s'être d'abord déchirés & divifés par une guerre fanglante & continuelle; cependant on ne pouvoit inventer & cimenter qu'à la longue un culte & une légiflation qu'il étoit impoffible d'avoir

empruntés, ſoit des tems, ſoit des pays éloignés. L'art ſeul de la parole & celui de l'écriture, même hyéroglyphique, demandent plus de ſiècles pour former une nation iſolée qui doit avoir créé ces deux arts, qu'il ne faut de jours à un enfant pour ſe perfectionner dans l'un & dans l'autre. Des ſiècles ne ſont pas autant à l'eſpèce, que des années à l'individu. L'une doit occuper un aſſez vaſte champ dans la durée & dans l'eſpace; l'autre n'a que des momens & des points à remplir, ou plutôt à parcourir. La reſſemblance & l'uniformité qui règnent dans les traits & les mœurs des nations de l'Amérique, prouvent bien qu'elles ſont moins anciennes que celles de notre continent, ſi différentes entre elles; mais ſemblent confirmer en même tems qu'elles ne ſont pas ſorties d'un hémiſphère étranger, avec lequel elles n'ont aucun rapport qui décèle une deſcendance marquée.

IV. Comparaiſon des peuples policés & des peuples ſauvages.

Quoi qu'il en ſoit, & de leur origine, & de leur ancienneté, très-incertaines, un objet de curioſité plus intéreſſant peut-être, eſt de ſavoir ou d'examiner ſi ces nations, encore à demi-ſauvages, ſont plus ou moins

heureuſes que nos peuples civiliſés. Si la condition de l'homme brut, abandonné au pur inſtinct animal, dont une journée employée à chaſſer, ſe nourrir, produire ſon ſemblable & ſe repoſer, devient le modèle de toutes ſes journées, eſt meilleure ou pire que celle de cet être merveilleux, qui trie le duvet pour ſe coucher, file le coton du ver à ſoie pour ſe vêtir, a changé la caverne, ſa première demeure, en un palais, a ſu varier ſes commodités & ſes beſoins de mille manières différentes.

C'eſt dans la nature de l'homme qu'il faut chercher ſes moyens de bonheur. Que lui faut-il pour être auſſi heureux qu'il peut l'être? La ſubſiſtance pour le préſent; & , s'il penſe à l'avenir, l'eſpoir & la certitude de ce premier bien. Or, l'homme ſauvage, que les ſociétés policées n'ont pas repouſſé ou contenu dans les zones glaciales, manque-t-il de ce néceſſaire abſolu? S'il ne fait pas des proviſions, c'eſt que la terre & la mer ſont des magaſins & des réſervoirs toujours ouverts à ſes beſoins. La pêche ou la chaſſe ſont de toute l'année, ou ſuppléent à la ſtérilité des ſaiſons mortes. Le ſauvage

n'a pas des maiſons bien fermées, ni des foyers commodes; mais ſes fourrures lui ſervent de toît, de vêtement & de poële. Il ne travaille que pour ſa propre utilité, dort quand il eſt fatigué, ne connoît ni les veilles, ni les inſomnies. La guerre eſt pour lui volontaire. Le péril, comme le travail, eſt une condition de ſa nature, & non une profeſſion de ſa naiſſance, un devoir de la nation, non une ſervitude de famille. Le ſauvage eſt ſérieux, & point triſte : on voit rarement ſur ſon front, l'empreinte des paſſions & des maladies qui laiſſent des traces ſi hideuſes ou ſi funeſtes. Il ne peut manquer de ce qu'il ne deſire point, ni deſirer ce qu'il ignore. Les commodités de la vie ſont la plupart des remèdes à des maux qu'il ne ſent pas. Les plaiſirs ſont un ſoulagement des appétits, que rien n'excite dans ſes ſens. L'ennui n'entre guère dans ſon ame, qui n'éprouve ni privations, ni beſoin de ſentir ou d'agir, ni ce vuide créé par les préjugés de la vanité. En un mot, le ſauvage ne ſouffre que les maux de la nature.

Mais l'homme civiliſé, qu'a-t-il de plus heureux ? Sa nourriture eſt plus ſaine & plus

délicate que celle de l'homme ſauvage. Il a des vêtemens plus doux, un aſyle mieux défendu contre l'injure des ſaiſons. Mais le peuple, qui doit faire la baſe & l'objet de la police ſociale ; cette multitude d'hommes qui, dans tous les états, ſupporte les travaux pénibles & les charges de la ſociété ; le peuple vit-il heureux, ſoit dans ces empires où les ſuites de la guerre & l'imperfection de la police l'ont mis dans l'eſclavage, ſoit dans ces gouvernemens où les progrès du luxe & de la politique l'ont conduit à la ſervitude ? Les gouvernemens mitoyens laiſſent entrevoir quelques rayons de félicité dans une ombre de liberté ; mais à quel prix eſt-elle achetée cette ſécurité ? Par des flots de ſang qui repouſſent quelques inſtans la tyrannie, pour la laiſſer retomber avec plus de fureur & de férocité ſur une nation tôt ou tard opprimée. Voyez comment les Caligula, les Néron, ont vengé l'expulſion des Tarquins & la mort de Céſar.

La tyrannie, dit-on, eſt l'ouvrage des peuples & non des rois. Pourquoi la ſouffre-t-on ? Pourquoi ne réclame-t-on pas avec autant de chaleur contre les entrepriſes

du despotisme, qu'il emploie de violence & d'artifice lui-même, pour s'emparer de toutes les facultés des hommes? Mais est-il permis de se plaindre & de murmurer sous les verges de l'oppresseur? N'est-ce pas l'irriter, l'exciter à frapper jusqu'au dernier soupir de la victime? A ses yeux, les cris de la servitude sont une rébellion. On les étouffe dans une prison, souvent même sur un échafaud. L'homme qui revendiqueroit les droits de l'homme, périroit dans l'abandon ou dans l'infamie. On est donc réduit à souffrir la tyrannie, sous le nom de l'autorité?

Dès-lors, à quels outrages l'homme civil n'est-il pas exposé? S'il a quelque propriété, jusqu'à quel point en est-il assuré, quand il est obligé d'en partager le produit, entre l'homme de cour qui peut attaquer son fonds, l'homme de loi qui lui vend les moyens de le conserver, l'homme de guerre qui peut le ravager, & l'homme de finance qui vient y lever des droits toujours illimités dans le pouvoir qui les exige? Sans propriété, comment se promettre une subsistance durable? Quel est le genre d'industrie à l'abri des évé-

nemens de la fortune & des atteintes du gouvernement ?

Dans les bois de l'Amérique, ſi la diſette règne au Nord, on dirige ſes courſes au Midi. Le vent ou le ſoleil mènent une peuplade errante aux climats les moins rigoureux. Entre les portes & les barrières qui ferment nos états policés, ſi la famine, ou la guerre, ou la peſte, répandent la mortalité dans l'enceinte d'un empire, c'eſt une priſon où l'on ne peut que périr dans les langueurs de la miſère, ou dans les horreurs du carnage. L'homme qui s'y trouve né pour ſon malheur, s'y voit condamné à ſouffrir toutes les vexations, toutes les rigueurs que l'inclémence des ſaiſons & l'injuſtice des gouvernemens y peuvent exercer.

Dans nos campagnes, le colon ſerf de la glèbe, ou mercenaire libre, remue toute l'année des terres dont le ſol & le fruit ne lui appartiennent point, trop heureux quand ſes travaux aſſidus lui valent une portion des récoltes qu'il a ſemées. Obſervé, tourmenté par un propriétaire inquiet & dur, qui lui diſpute juſqu'à la paille où la fatigue va chercher un ſommeil court & troublé,

ce malheureux s'expofe chaque jour à des maladies, qui, jointes à la difette où fa condition le réduit, lui font defirer la mort plutôt qu'une guérifon difpendieufe & fuivie d'infirmités & de travaux. Tenancier ou fujet, efclave à double titre; s'il a quelques arpens, un feigneur y va recueillir ce qu'il n'a point femé: n'eût-il qu'un attelage de bœufs ou de chevaux, on les lui fait traîner à la corvée: s'il n'a que fa perfonne, le prince l'enlève pour la guerre. Par-tout des maîtres, & toujours des vexations.

Dans nos villes, l'ouvrier & l'artifan fans attelier fubiffent la loi des chefs avides & oififs, qui, par le privilège du monopole, ont acheté du gouvernement le pouvoir de faire travailler l'induftrie pour rien, & de vendre fes ouvrages à très-haut prix. Le peuple n'a que le fpectacle du luxe dont il eft doublement la victime, & par les veilles & les fatigues qu'il lui coûte, & par l'infolence d'un fafte qui l'humilie & l'écrafe.

Quand même on fuppoferoit que les travaux & les périls de nos métiers deftructeurs, des carrières, des mines, des forges & de tous les arts à feu, de la navigation & du

commerce dans toutes les mers, feroient moins pénibles, moins nuifibles que la vie errante des fauvages chaffeurs ou pêcheurs; quand on croiroit que des hommes qui fe lamentent pour des peines, des affronts, des maux qui ne tiennent qu'à l'opinion, font moins malheureux que des fauvages qui, dans les tortures & les fupplices même, ne verfent pas une larme; il refteroit encore une diftance infinie entre le fort de l'homme civil & celui de l'homme fauvage: différence toute entière au défavantage de l'état focial. C'eft l'injuftice qui règne dans l'inégalité factice des fortunes & des conditions: inégalité qui naît de l'oppreffion & la reproduit.

En vain l'habitude, les préjugés, l'ignorance & le travail abrutiffent le peuple jufqu'à l'empêcher de fentir fa dégradation: ni la religion, ni la morale, ne peuvent lui fermer les yeux fur l'injuftice de la répartition des maux & des biens de la condition humaine, dans l'ordre politique. Combien de fois a-t-on entendu l'homme du peuple demander au ciel quel étoit fon crime, pour naître fur la terre dans un état d'indigence & de dépendance extrêmes? Y eût-il de grandes

peines inséparables des conditions élevées, ce qui peut-être anéantit tous les avantages & la supériorité de l'état civil sur l'état de nature, l'homme obscur & rampant, qui ne connoît pas ces peines, ne voit dans un haut rang qu'une abondance qui fait sa pauvreté. Il envie à l'opulence des plaisirs dont l'habitude même ôte le sentiment au riche qui peut en jouir. Quel est le domestique qui peut aimer son maître ? & qu'est-ce que l'attachement des valets ? Quel est le prince vraiment chéri de ses courtisans, même lorsqu'il est haï de ses sujets ? Que si nous préférons notre état à celui des peuples sauvages, c'est par l'impuissance où la vie civile nous a réduits de supporter certains maux de la nature où le sauvage est plus exposé que nous; c'est par l'attachement à certaines douceurs dont l'habitude nous a fait un besoin. Encore, dans la force de l'âge, un homme civilisé s'accoutumera-t-il, avec des sauvages, à rentrer même dans l'état de nature; témoin cet Ecossois qui, jetté & abandonné seul dans l'isle Fernandez, ne fut malheureux que jusqu'au tems où les besoins physiques l'occupèrent assez pour lui faire

oublier ſa patrie, ſa langue, ſon nom, & juſqu'à l'articulation des mots. Après quatre ans, cet Européen ſe ſentit ſoulagé du grand fardeau de la vie ſociale, quand il eut le bonheur d'avoir perdu l'uſage de la réflexion & de la penſée, qui le ramenoient vers le paſſé, ou le tourmentoient de l'avenir.

Enfin le ſentiment de l'indépendance étant un des premiers inſtincts de l'homme, celui qui joint à la jouiſſance de ce droit primitif, la ſûreté morale d'une ſubſiſtance ſuffiſante, eſt incomparablement plus heureux que l'homme riche environné de loix, de maîtres, de préjugés & de modes qui lui font ſentir à chaque inſtant la perte de ſa liberté. Comparer l'état des ſauvages à celui des enfans, n'eſt-ce pas décider la queſtion ſi fortement débattue entre les philoſophes, ſur les avantages de l'état de nature & de l'état ſocial? Les enfans, malgré les gênes de l'éducation, ne ſont-ils pas dans l'âge le plus heureux de la vie humaine? Leur gaieté habituelle, tant qu'ils ne ſont pas ſous la verge du pédantiſme, n'eſt-elle pas le plus ſûr indice du bonheur qui leur eſt propre? Après tout, un mot peut terminer ce grand procès. De-

mandez à l'homme civil s'il eſt heureux. Demandez à l'homme ſauvage s'il eſt malheureux. Si tous deux vous répondent, NON, la diſpute eſt finie.

Peuples civiliſés, ce parallèle eſt, ſans doute, affligeant pour vous: mais vous ne ſauriez reſſentir trop vivement les calamités ſous le poids deſquelles vous gémiſſez. Plus cette ſenſation vous ſera douloureuſe, & plus elle ſera propre à vous rendre attentifs aux véritables cauſes de vos maux. Peut-être enfin parviendrez-vous à vous convaincre qu'ils ont leur ſource dans le déréglement de vos opinions, dans les vices de vos conſtitutions politiques, dans les loix bizarres, par leſquelles celles de la nature ſont ſans ceſſe outragées.

De l'état moral des Américains, reportons nos regards vers le phyſique de leur pays. Voyons ce qu'il étoit avant l'arrivée des Anglois, & ce qu'il eſt devenu ſous leurs mains.

V. En quel état les Anglois trouvèrent l'Amérique

Les premiers Européens qui allèrent former les colonies Angloiſes, trouvèrent d'immenſes forêts. Les gros arbres que la terre y avoit pouſſés juſqu'aux nues, y étoient em-

Septentrionale, & ce qu'ils y ont fait.

barraſſés de plantes rampantes, qui en interdiſoient l'approche. Des bêtes féroces rendoient ces bois encore plus inacceſſibles. On n'y rencontroit que quelques ſauvages, hériſſés du poil & de la dépouille de ces monſtres. Les humains épars ſe fuyoient, ou ne ſe cherchoient que pour ſe détruire. La terre y ſembloit inutile à l'homme, & s'occuper moins à le nourrir qu'à ſe peupler d'animaux plus dociles aux loix de la nature. Elle produiſoit tout à ſon gré, ſans aide & ſans maître ; elle entaſſoit toutes ſes productions avec une profuſion indépendante, ne voulant être belle & féconde que pour elle-même, non pour l'agrément & la commodité d'une ſeule eſpèce d'êtres. Les fleuves tantôt couloient librement au milieu des forêts, tantôt dormoient & s'étendoient tranquillement au ſein de vaſtes marais, d'où ſe répandant par diverſes iſſues, ils enchaînoient, ils enfermoient des iſles dans une multitude de bras. Le printems renaiſſoit des débris de l'automne. Les feuilles ſéchées & pourries au pied des arbres, leur redonnoient une nouvelle ſève, qui repouſſoit des fleurs. Des troncs creuſés par le tems, ſervoient

servoient de retraite à d'innombrables oiseaux. La mer bondissant sur les côtes & dans les golfes qu'elle se plaisoit à ronger, à créneler ; y vomissoit par bandes des monstres amphibies, d'énormes cétacées ; des tortues & des crabes, qui venoient se jouer sur des rives désertes, & s'y livrer aux plaisirs de la liberté & de l'amour. C'est-là que la nature exerçoit sa force créatrice, en reproduisant sans cesse ces grandes espèces qu'elle couve dans les abymes de l'océan. La mer & la terre étoient libres.

Tout-à-coup l'homme y parut, & l'Amérique Septentrionale changea de face. Il y porta la règle & la faulx de la symmétrie, avec les instrumens de tous les arts. Aussi-tôt des bois impraticables s'ouvrent, & reçoivent dans de larges clarières des habitations commodes. Les animaux destructeurs cèdent la place à des troupeaux domestiques ; & les ronces arides, aux moissons abondantes. Les eaux abandonnent une partie de leur domaine, & s'écoulent dans le sein de la terre ou de la mer, par des canaux profonds. Les côtes se remplissent de cités, les anses de vaisseaux ; & le Nouveau-

Monde ſubit le joug de l'homme, à l'exemple de l'ancien. Quels reſſorts puiſſans ont élevé ce merveilleux édifice de l'induſtrie & de la politique Européenne ? Reprenons le tableau par ſes détails. Dans l'enfoncement eſt un objet iſolé, qui ne fait point maſſe avec l'enſemble, c'eſt la baie d'Hudſon.

VI. Climat de la baie d'Hudſon. Habitudes de ſes habitans. Commerce qu'on y fait.

Ce détroit, dont la profondeur eſt de dix degrés, eſt formé par l'océan, dans les régions éloignées, au nord de l'Amérique. Son embouchure a ſix lieues de largeur. L'entrée n'en eſt praticable que depuis le commencement de juillet juſqu'à la fin de ſeptembre : encore eſt-elle aſſez dangereuſe. Les vaiſſeaux ont à s'y préſerver des montagnes de glace auxquelles des navigateurs ont donné quinze à dix-huit cens pieds d'épaiſſeur, & qui s'étant formées par un hiver permanent de cinq ou ſix ans dans de petits golfes éternellement remplis de neige, en ont été détachées par le vent du nord-oueſt, ou par quelque cauſe extraordinaire. Le plus ſûr moyen d'éviter ce péril, eſt de ranger du plus près qu'il eſt poſſible la côte du Nord, que la direc-

tion des vents & des courans, tient ſans doute plus libre ou moins embarraſſée.

Le vent du nord-oueſt, qui règne preſque continuellement durant l'hiver, & très-ſouvent en été, excite dans la baie même, des tempêtes effroyables. Elles ſont d'autant plus à craindre, que les bas-fonds y ſont très-communs. Heureuſement on trouve de diſtance en diſtance, des grouppes d'iſles aſſez élevées pour offrir un aſyle aux vaiſſeaux. Outre ces petits archipels, on voit dans l'étendue de ce golfe, des maſſes iſolées de rochers nus & ſans arbres. A l'exception de l'algue marine, cette mer produit auſſi peu de végétaux que les autres mers du Nord.

Dans les contrées qui bordent cette baie, le ſoleil ne ſe lève, ne ſe couche jamais, ſans un grand cône de lumière. Lorſque ce phénomène a diſparu, l'aurore boréale en prend la place, & blanchit l'hémiſphère de rayons colorés & ſi brillans, que leur éclat n'eſt pas même effacé par la pleine lune. Cependant le ciel eſt rarement ſerein. Dans le printems & dans l'automne, l'air eſt habituellement rempli de brouillards épais;

& durant l'hiver, d'une infinité de flèches glaciales. Quoique les chaleurs de l'été ſoient aſſez vives pendant deux mois ou ſix ſemaines, le tonnerre & les éclairs ſont rares. Les exhalaiſons ſulphureuſes y ſont trop diſperſées, ſans doute. Cependant elles ſont quelquefois enflammées par les aurores boréales. Cette flamme légère brûle les écorces des arbres, mais ſans en attaquer le corps.

Un des effets du froid rigoureux ou de la neige qui règne dans ce climat, eſt de rendre blanc en hiver, les animaux qui ſont de leur nature, bruns ou gris. Tous ont reçu de la nature des fourrures douces, longues, épaiſſes; mais dont le poil tombe à meſure que le tems s'adoucit. Les pattes, la queue, les oreilles, toutes les parties où la circulation eſt moins vive, parce qu'elles ſont le plus éloignées du cœur, ſe trouvent fort courtes dans la plupart de ces quadrupèdes. Si quelques-uns ont ces extrémités plus longues, elles ſont extrêmement touffues. Sous ce ciel triſte & morne, toutes les liqueurs deviennent ſolides en ſe gelant, & rompent leurs vaiſſeaux de quelque

matière qu'ils puiſſent être. L'eſprit-de-vin même y perd ſa fluidité. Il n'eſt pas extraordinaire de voir des morceaux de roc, briſés & détachés de maſſes plus conſidérables, par la force de la gelée. On a de plus obſervé que ces effets, aſſez communs durant tout l'hiver, étoient beaucoup plus terribles à la nouvelle & à la pleine lune, qui, dans ces contrées, a ſur le tems une influence dont les cauſes ne ſont pas connues.

On a découvert ſous cette zone glaciale, du fer, du plomb, du cuivre, du marbre, une ſubſtance analogue au charbon de terre. Le ſol y eſt d'ailleurs d'une ſtérilité extrême. A la réſerve des côtes, le plus communément marécageuſes, où il croît un peu d'herbe & quelques bois mous, le reſte du pays ne préſente guère qu'une mouſſe fort haute, & de foibles arbriſſeaux aſſez clairſemés.

Tout s'y reſſent de la ſtérilité de la nature. Les hommes y ſont en petit nombre & d'une taille qui n'excède guère quatre pieds. Comme les enfans, ils ont la tête énorme à proportion de leur corps. La petiteſſe de leurs pieds, rend leur marche vacillante &

mal aſſurée. De petites mains, une bouche ronde, qui ſeroient un agrément en Europe, ſont preſque une difformité chez ce peuple ; parce qu'on n'y voit que l'effet d'une foibleſſe d'organiſation, d'un froid qui reſſerre & contraint l'eſſor de la croiſſance, les progrès de la vie animale & végétale. Quoique ſans poil & ſans barbe, tous les hommes, même les jeunes gens, ont un air de vieilleſſe. Ce déſagrément vient en partie de la conformation de la lèvre inférieure, qu'ils ont groſſe, charnue, & plus avancée que la lèvre ſupérieure. Tels ſont les Eskimaux, qui habitent non-ſeulement le Labrador, où ils ont pris leur nom ; mais encore les contrées qui s'étendent depuis la pointe de Belle-Iſle juſqu'aux régions les plus ſeptentrionales de l'Amérique.

Ceux de la baie d'Hudſon, ont, comme ceux du Groenland, le viſage plat, le nez petit, mais non écraſé, la prunelle jaunâtre, & l'iris noir. Leurs femmes ont des caractères de laideur qui ſont particuliers à leur ſexe, entr'autres des mamelles longues & molles. Ce défaut, qui n'eſt pas naturel, provient de l'habitude où elles ſont d'allaiter

leurs enfans, jufqu'à l'âge de cinq ou fix ans. Comme elles les portent fouvent fur leurs épaules, ces nourriffons leur tirent fortement les mamelles avec les mains, & s'y tiennent prefque fufpendus.

Les Eskimaux n'ont, ni des hordes entiérement noires, comme on a prétendu le foutenir & l'expliquer, ni des habitations creufées fous terre. Comment pourroient-ils excaver un fol, que le froid rend plus dur que la pierre? Comment vivroient-ils dans des creux, où ils feroient fubmergés à la moindre fonte des neiges?

Croiroit-on que ces peuples paffent l'hiver fous des huttes conftruites à la hâte de cailloux liés entre eux par un ciment de glace, fans autre feu que celui d'une lampe allumée au milieu de la cabane, pour y faire cuire le gibier & le poiffon dont ils fe nourriffent? La chaleur de leur fang & de leur haleine, jointe à la vapeur de cette légère flamme, fuffit pour changer leurs cafes en étuves.

Les Eskimaux vivent conftamment au voifinage de la mer, qui fournit à toutes leurs provifions. Leur fang & leur chair,

la couleur & l'épiderme de leur peau, se ressentent de la qualité de leur nourriture. L'huile de baleine qu'ils boivent, la chair de chien-marin qu'ils mangent, leur donnent un teint olivâtre, une odeur forte de poisson, une sueur grasse & gluante, quelquefois une sorte de lèpre écailleuse. Aussi les mères, à l'exemple des ours, lèchent-elles leurs nouveaux nés.

Cette nation foible & dégradée par la nature, est intrépide sur une mer continuellement périlleuse. Avec des bateaux faits & cousus, pour ainsi dire, comme des outres, si bien fermés que l'eau n'y peut entrer même par-dessus, ils suivent les colonies de harengs dans toutes leurs émigrations du pole; ils affrontent les baleines & les chiens de mer, dans une guerre où il y va de la vie pour les combattans. La baleine peut submerger d'un coup de queue une centaine de ses aggresseurs; le chien-marin a des dents pour déchirer ceux qu'il ne peut noyer. Mais la faim des Eskimaux est plus forte que la rage des monstres. Ils brûlent d'une soif dévorante pour l'huile de baleine. Cette boisson entretient la chaleur de leur estomac,

& les défend contre la rigueur du froid. Les hommes, les oiseaux, les quadrupèdes & les poissons du Nord, sont tous pourvus par la nature d'une graisse qui semble empêcher leurs muscles de se geler, leur sang de se figer. Tout est huileux ou gommé, dans ces terres arctiques. Les arbres même y sont résineux.

Cependant les Eskimaux ont deux grands fléaux à craindre; la perte de la vue, & le scorbut. La continuité de la neige, la réverbération des rayons du soleil sur la glace, éblouissent tellement leurs yeux, qu'ils sont obligés de porter presque toujours des gardes-vue faits de deux planches minces, où l'on pratique avec une arête de poisson deux petites ouvertures au passage de la lumière. Ces peuples, environnés d'une longue nuit de six mois, voient obliquement l'astre du jour. Encore ne semble-t-il les éclairer que pour les aveugler. Le plus doux présent de la nature, la lumière, est pour eux un don funeste. La plupart en sont privés de bonne-heure.

Un mal plus cruel encore, les consume lentement. Le scorbut s'attache à leur sang, en altère, en épaissit, en appauvrit la masse,

Les brumes de la mer, qu'ils respirent; l'air épais & sans ressort, qui règne dans l'intérieur de leurs cabanes, fermées à toute communication avec l'air du dehors; l'inaction continuelle de leurs longs hivers; une vie tour-à-tour errante & sédentaire: tout provoque en eux cette maladie scorbutique, qui, pour comble de malignité, devient contagieuse, se transmet par la co-habitation, & peut-être aussi par les voies de la génération.

Malgré ces incommodités, aucun peuple n'est plus passionné pour sa patrie, que les Eskimaux. L'habitant du climat le plus fortuné, ne le quitte pas avec autant de regret, qu'un de ces sauvages du Nord en ressent, quand il s'est éloigné d'un pays où la nature mourante n'a que des enfans débiles & malheureux: c'est que ces peuples ont de la peine à respirer un air plus doux & plus tiède. Londres, Amsterdam, Copenhague, ces villes couvertes de brouillards & de vapeurs fétides, sont un séjour trop délicieux pour des Eskimaux. Peut-être aussi les mœurs des peuples policés, sont-elles plus contraires que leur climat à la santé des sauvages? Il

n'eſt pas impoſſible que les douceurs d'un Européen ſoient un poiſon pour des Eskimaux.

Tels étoient les habitans du pays qui fut découvert en 1607 par Henri Hudſon, occupé du ſoin de chercher au nord-oueſt un paſſage pour entrer dans la mer du Sud. Cet intrépide & habile navigateur parcouroit pour la troiſième fois, en 1611, ce détroit juſqu'alors inconnu, lorſque ſes lâches & perfides compagnons le jettèrent, ainſi que ſept matelots animés de ſon eſprit, dans une barque des plus fragiles, & l'expoſèrent ſans proviſions, ſans armes, à tous les périls de la mer & de la terre. Les barbares qui lui refuſoient les ſecours de la vie, ne purent lui ôter la gloire de ſa découverte. La baie où il entra le premier, eſt & ſera toujours la baie d'Hudſon.

Les calamités inſéparables des guerres civiles firent perdre de vue, en Angleterre, une contrée éloignée qui n'avoit rien d'attrayant. Des jours plus ſereins n'en avoient pas rappellé le ſouvenir, lorſque Groſeillers & Radiſſon, deux François Canadiens, mécontens de leur patrie, avertirent les Anglois,

occupés à guérir par le commerce les plaies de la discorde, qu'il y avoit de grands profits à faire sur les pelleteries qu'ils pouvoient tirer d'une terre où ils avoient des droits. Ceux qui proposoient l'entreprise montrèrent tant de capacité, qu'on les chargea de la commencer. Le premier établissement qu'ils formèrent, surpassa leurs espérances & leurs promesses.

Ce succès chagrina la France, qui craignit, avec raison, de voir passer à la baie d'Hudson les belles fourrures que lui fournissoient les contrées les plus septentrionales du Canada. Ses inquiétudes étoient fondées sur le témoignage unanime de ses coureurs de bois, qui, depuis 1656, s'étoient portés jusqu'à quatre fois sur les bords de ce détroit. On auroit bien desiré de pouvoir aller attaquer la nouvelle colonie, par la même route qu'avoient suivie ces traiteurs; mais les distances furent jugées trop considérables, malgré les facilités qu'offroient les rivières. Il fut arrêté que l'expédition se feroit par mer; & elle fut confiée à Groseillers & à Radisson, dont on avoit ramené l'inconstance; soit que tout homme revienne aisément à sa patrie, ou

qu'un François n'ait besoin que de quitter la sienne pour l'aimer.

Ces deux hommes, inquiets & audacieux, partirent en 1682 de Quebec, sur deux bâtimens mal équipés. A leur arrivée, ne se trouvant pas assez puissans pour attaquer l'ennemi, ils se contentèrent d'élever un fort au voisinage de celui qu'ils s'étoient flattés d'emporter. Alors on vit naître entre deux compagnies, l'une établie en Canada, l'autre en Angleterre, pour le commerce exclusif de la baie, une rivalité qui devoit toujours croître, dans les combats, de cette funeste jalousie. Leurs comptoirs réciproques furent pris & repris. Ces misérables hostilités n'auroient pas discontinué, sans doute, si les droits, jusqu'alors partagés, n'avoient pas été réunis en faveur de la Grande-Bretagne par la paix d'Utrecht.

La baie d'Hudson n'est, à proprement parler, qu'un entrepôt de commerce. La rigueur du climat y a fait périr tous les grains semés à plusieurs reprises; y a interdit aux Européens tout espoir de culture, & par conséquent de population. On ne trouve sur ces immenses côtes que quatre-vingt-dix

ou cent ſoldats & facteurs, enfermés dans quatre mauvais forts, dont celui d'York eſt le principal. Leur occupation eſt de recevoir les pelleteries, que les ſauvages voiſins viennent échanger contre quelques marchandiſes, dont on leur a fait connoître & chérir l'uſage.

Quoique ces fourrures ſoient fort ſupérieures à celles qui ſortent des contrées moins ſeptentrionales, on les obtient à meilleur marché. Les ſauvages donnent dix caſtors pour un fuſil; deux, pour une livre de poudre; un caſtor pour quatre livres de plomb; un, pour une hache; un, pour ſix couteaux; deux caſtors pour une livre de grains de verre; ſix, pour un ſurtout de drap; cinq, pour une jupe; un caſtor pour une livre de tabac. Les miroirs, les peignes, les chaudières, l'eau-de-vie, ne valent pas moins de caſtors à proportion. Comme le caſtor eſt la meſure commune des échanges, un ſecond tarif, auſſi frauduleux que le premier, exige deux peaux de loutre ou trois peaux de martres, à la place d'une peau de caſtor. A cette tyrannie autoriſée, ſe joint une tyrannie au-moins tolérée. On trompe

habituellemment les ſauvages ſur la meſure, ſur le poids, ſur la qualité de ce qu'on leur livre; & la léſion eſt à-peu-près d'un tiers.

Ce brigandage méthodique doit faire deviner que le commerce de la baie d'Hudſon eſt ſoumis au monopole. La compagnie qui l'exerce n'avoit originairement qu'un fonds de 241,500 livres, qui a été porté ſucceſſivement à 2,380,500 livres. Ce capital lui vaut un retour annuel de quarante ou cinquante mille peaux de caſtor ou d'autres animaux, ſur leſquelles elle fait un bénéfice exorbitant qui excite l'envie & les murmures de la nation. Les deux tiers de ces belles fourrures ſont conſommés en nature dans les trois royaumes, ou employés dans les manufactures nationales. Le reſte paſſe en Allemagne, où le climat lui ouvre un débouché fort avantageux.

VII. Y a-t-il, dans la baie d'Hudſon, un paſſage qui conduiſe aux Indes orientales?

Mais ce n'eſt ni l'extraction de ces ſauvages richeſſes, ni l'accroiſſement que ce commerce pourroit recevoir s'il devenoit libre, qui ont ſeuls fixé l'attention de l'Angleterre & de l'Europe entière ſur cette partie glaciale du Nouveau - Monde. La baie d'Hudſon a été long-tems regardée, & on

la regarde encore comme la route la plus courte de l'Europe aux Indes Orientales, aux contrées les plus riches de l'Asie.

Ce fut Cabot qui, le premier, eut l'idée d'un paſſage par le nord-oueſt à la mer du Sud. Ses ſuccès ſe terminèrent à la découverte de l'iſle de Terre-Neuve. On vit entrer après lui dans la carrière, un grand nombre de navigateurs Anglois, dont pluſieurs eurent la gloire de donner leur nom à des côtes ſauvages, que nul mortel n'avoit abordées avant eux. Ces mémorables & hardies expéditions eurent plus d'éclat que d'utilité. La plus heureuſe ne donna pas la moindre conjecture ſur le but qu'on ſe propoſoit. Les Hollandois, avec des efforts moins répétés, moins vigoureux, ne devoient pas y parvenir. On croyoit enfin que c'étoit courir après des chimères, lorſque la découverte de la baie d'Hudſon ranima des eſpérances prêtes à s'éteindre.

A cette époque, une ardeur nouvelle fait recommencer les travaux. Tandis que l'ancienne Angleterre eſt abſorbée par ſes guerres inteſtines, ou découragée par des tentatives inutiles, c'eſt la Nouvelle-Angleterre

Angleterre qui prend ſa place dans la pourſuite d'un projet, où l'avantage de ſa ſituation l'attache plus fortement. Cependant les voyages ſe multiplient plus que les lumières. L'oppoſition de navigateurs, partagés entre la poſſibilité, la probabilité, la certitude du paſſage que l'on cherche, tient la nation entière dans un doute pénible. Loin de répandre du jour, les relations qu'on publie épaiſſiſſent le nuage. Elles ſont ſi confuſes, ſi myſtérieuſes, ſi remplies de réticences, d'ignorance ou de mauvaiſe foi, qu'avec la plus vive impatience de prononcer on n'oſe aſſeoir un jugement ſur des témoignages ſi ſuſpects. Arrive enfin la fameuſe expédition de 1746, d'où l'on voit ſortir quelques clartés, après des ténèbres profondes qui duroient depuis deux ſiècles. Sur quoi les derniers navigateurs fondent-ils de meilleures eſpérances ? D'après quelles expériences oſent-ils former leurs conjectures ? Tanſcrivons leurs raiſonnemens.

Trois vérités dans l'hiſtoire de la nature, doivent paſſer déſormais pour démontrées. La première eſt, que les marées viennent de l'océan, & qu'elles entrent plus ou moins

avant dans les autres mers, à proportion que ces divers canaux communiquent avec le grand réservoir par des ouvertures plus ou moins considérables; d'où il s'ensuit, que ce mouvement périodique n'existe point, ou ne se fait presque pas sentir dans la Méditerranée, dans la Baltique, & dans les autres golfes qui leur ressemblent. La seconde vérité de fait est, que les marées arrivent plus tard & plus foibles dans les lieux éloignés de l'océan, que dans les endroits qui le sont moins. La troisième est, que les vents violens qui soufflent avec la marée, la font monter au-delà de ses bornes ordinaires, & qu'ils la retardent en la diminuant, lorsqu'ils soufflent dans un sens contraire.

D'après ces principes, il est constant que si la baie d'Hudson étoit un golfe enclavé dans des terres, & qu'il ne fût ouvert qu'à la mer Atlantique, la marée y devroit être peu marquée; qu'elle devroit s'affoiblir en s'éloignant de sa source, & qu'elle devroit perdre de sa force, lorsqu'elle auroit à lutter contre les vents. Or, il est prouvé, par des observations faites avec la plus grande intelligence, avec la plus grande précision, que

la marée s'élève à une grande hauteur dans toute l'étendue de la baie. Il eſt prouvé qu'elle s'élève à une plus grande hauteur au fond de la baie, que dans le détroit même, ou au voiſinage. Il eſt prouvé que cette hauteur augmente encore, lorſque les vents oppoſés au détroit ſe font ſentir. Il doit donc être prouvé que la baie d'Hudſon a d'autres communications avec l'océan, que celle qu'on a déja trouvée.

Ceux qui ont cherché à expliquer des faits ſi frappans, en ſuppoſant une communication de la baie d'Hudſon avec celle de Baffin, avec le détroit de Davis, ſe ſont manifeſtement égarés. Ils ne balanceroient pas à abandonner leur conjecture, qui n'a d'ailleurs aucun fondement, s'ils vouloient faire attention que la marée eſt beaucoup plus baſſe dans le détroit de Davis, dans la baie de Baffin, que dans celle d'Hudſon.

Si les marées qui ſe font ſentir dans le golfe dont il s'agit, ne peuvent venir ni de l'océan Atlantique, ni d'aucune autre mer Septentrionale, où elles ſont toujours beaucoup plus foibles, on ne pourra s'empêcher de penſer qu'elles doivent avoir leur ſource

dans la mer du Sud. Ce ſyſtême doit tirer un grand appui d'une vérité inconteſtable ; c'eſt que les plus hautes marées qui ſe faſſent remarquer ſur ces côtes, ſont toujours cauſées par les vents du nord-oueſt, qui ſoufflent directement contre ce détroit.

Après avoir conſtaté, autant que la nature le permet, l'exiſtence d'un paſſage ſi long-tems & ſi inutilement deſiré, il reſte à déterminer dans quelle partie de la baie il doit ſe trouver. Tout invite à croire que le Welcome à la côte occidentale, doit fixer les efforts qui ont été dirigés juſqu'ici de toutes parts, ſans choix & ſans méthode. On y voit le fond de la mer, à la profondeur d'onze braſſes : c'eſt un indice que l'eau y vient de quelque océan, parce qu'une ſemblable tranſparence eſt incompatible avec des décharges de rivières, de neiges fondues & de pluies. Des courans, dont on ne ſauroit expliquer la violence qu'en les faiſant partir de quelque mer occidentale, tiennent ce lieu débarraſſé de glaces, tandis que le reſte du golfe en eſt entiérement couvert. Enfin les baleines, qui cherchent conſtamment dans l'arrière-ſaiſon à ſe retirer dans des

climats plus chauds, s'y trouvent en fort grand nombre à la fin de l'été, ce qui paroît indiquer un chemin pour ſe rendre, non à l'océan ſeptentrional, mais à la mer du Sud.

Il eſt raiſonnable de conjecturer que le paſſage eſt court. Toutes les rivières qui ſe perdent dans la côte occidentale de la baie d'Hudſon, ſont foibles & petites, ce qui fait préſumer qu'elles ne viennent pas de loin, & que par conſéquent les terres qui ſéparent les deux mers, ont peu d'étendue. Cet argument eſt fortifié par la hauteur & la régularité des marées. Par-tout où le flux & le reflux obſervent des tems à-peu-près égaux, avec la ſeule différence qui eſt occaſionnée par le retardement de la lune dans ſon retour au méridien, on eſt aſſuré de la proximité de l'océan, d'où viennent ces marées. Si le paſſage eſt court, & qu'il ne ſoit pas avancé dans le Nord, comme tout annonce qu'il ne l'eſt point, on doit préſumer qu'il n'eſt pas difficile. La rapidité des courans qu'on obſerve dans ces parages, & qui ne permettent pas aux glaces de s'y arrêter, ne peut que donner du poids à cette conjecture.

L'utilité, les avantages de la déconverte qui reste à faire, sont si sensibles, qu'il y auroit de l'inconséquence à l'abandonner. Il est de l'intérêt comme de la dignité de la Grande-Bretagne, de poursuivre ses tentatives jusqu'à ce qu'elle ait réussi, ou que l'impossibilité du succès lui soit démontrée. La résolution qu'elle a prise, en 1745, de promettre une récompense considérable aux navigateurs qui réussiroient dans ce grand projet, montre sa sagesse jusques dans sa générosité : mais ne suffit pas pour atteindre au but qu'elle se propose. Le ministère Anglois ne peut ignorer que les efforts de l'état ou des particuliers n'y parviendront pas, jusqu'à ce que le commerce de la baie d'Hudson soit entiérement libre. Il doit l'être pour toutes sortes de raisons, & en particulier parce que le terme de l'octroi accordé par Charles II, est expiré depuis long-tems & n'a jamais été légalement prolongé. La compagnie qui l'exerce depuis 1670, non contente de négliger l'objet de son institution, en ne faisant aucune démarche pour découvrir le passage du Nord-Ouest, a contrarié de toutes ses forces ceux que l'amour de la

gloire ou d'autres motifs pouſſoient à cette entrepriſe. Rien ne peut changer cet eſprit d'iniquité qui tient à l'eſſence même du monopole.

VIII. Le paſſage de la baie d'Hudſon aux Indes orientales a-t-il été cherché convenablement.

Cependant, ce ne ſeroit peut-être pas aux mers ſeptentrionales qu'il faudroit s'attacher principalement, pour découvrir le paſſage ſi deſiré. Un bruit ſourd ſe répandit, il y a deux ſiècles, qu'il en exiſtoit un ailleurs, qu'on déſignoit quelquefois ſous le nom d'Anian. Les Eſpagnols, qui ne connoiſſoient pas encore la voie du cap de Horn pour entrer dans la mer du Sud, & qui n'y arrivoient que par le détroit de Magellan, décrié par de fréquens naufrages, ſaiſirent avec chaleur cette opinion populaire. Ils firent cinq expéditions auſſi diſpendieuſes qu'inutiles, & finirent enfin par déſabuſer l'Europe d'une fable qu'on les accuſoit d'avoir inventée, pour détourner les autres nations du deſſein de chercher un canal vers le Septentrion.

Ce repos ne fut pas, dit-on, de durée. La cour de Madrid, avertie que la Nouvelle-Angleterre prépare, en 1636, un nouvel armement pour découvrir le paſſage par la

mer Glaciale, ordonne de ſon côté, au Pérou, un autre armement, pour aller à la rencontre de ces navigateurs. L'amiral de Fuente, chargé de cette expédition, part, vers le milieu de 1640, de Callao, avec quatre bâtimens. Il ſe débarraſſe très-rapidement de tous les obſtacles que la nature oppoſe à ſes opérations, & arrive lui-même à la baie d'Hudſon, tandis que ſes lieutenans pénètrent dans le détroit de Davis & dans la mer de Tartarie, à la pointe de l'Aſie. Après la découverte de ces trois paſſages, la petite flotte regagne très-heureuſement la mer du Sud, d'où elle étoit ſortie. On a prétendu que le conſeil des Indes avoit myſtérieuſement dérobé aux nations la connoiſſance de cet événement, & qu'il avoit ſupprimé avec le plus grand ſoin, toutes les pièces qui en pourroient, un jour, rappeller le ſouvenir. A leur tour, les Eſpagnols aſſurent que l'expédition de Fuente, la découverte, tout eſt également chimérique; & l'on ne ſauroit douter qu'ils n'aient entiérement raiſon.

Il eſt très-poſſible que les écrits, récemment publiés à cette occaſion, aient excité

une curiosité louable. Le gouvernement du Mexique, animé du même feu qui commence à échauffer sa métropole, fit partir, le 13 juin 1773, une frégate, dont la mission étoit de reconnoître l'Amérique à la plus haute latitude qu'il seroit possible. Ceux qui la montoient apperçurent la côte à 40, à 49, & même à 55 degrés 43 minutes, précisément à l'endroit que le capitaine Tichivikow l'avoit découverte, à sa première expédition du Kamtschatka. Le vaisseau entra dans le port de San-Blas pour y prendre de nouveaux vivres & recommencer ses courses. On ne peut guère douter que le desir d'éclaircir ce qui regarde le passage du nord-ouest, ne soit le but principal de tous ces travaux.

Après tant d'agitations infructueuses, qu'il paroisse un navigateur, dont l'ame forte ne connoisse point de périls qui ne soient au-dessous d'elle; que la grandeur & la variété des fatigues n'effraie point son ame; que leur durée ne puisse lasser sa patience; qu'il soit animé du sentiment de la gloire, le seul ressort qui ferme les yeux sur le prix de la vie & qui pousse aux grandes

entreprifes; qu'il foit inftruit pour bien voir; qu'il foit véridique pour ne dire que ce qu'il aura vu; & fes recherches auront peut-être un meilleur fuccès.

Cet homme extraordinaire s'eft montré. C'eft Cook; Cook qui laiffe fi loin de lui tous fes émules, eft parti pour Othaïti. De-là il doit fe porter au nord de la Californie, & y chercher le paffage du nord-oueft. Il aura, pour le trouver, beaucoup d'avantages refufés à ceux qui ont pris la route de la baie d'Hudfon ou des contrées limitrophes. Si ce fameux canal fe dérobe encore à fon audace & à fes lumières, il en faudra conclure qu'il n'exifte pas, ou qu'il n'eft pas donné aux mortels de le découvrir.

O incroyable viciffitude des chofes humaines! ô puiffance éternelle du fort, qui croife ou favorife, retarde ou accélère, arrête ou fufpend nos entreprifes! Cook que la nature avoit doué du génie & de l'intrépidité qu'exigent les chofes extraordinaires; Cook qu'une nation généreufe & éclairée avoit pourvu de tous les moyens qui peuvent affurer un fuccès; Cook, dont un jeune roi, convaincu fans doute que la vertu fuit le pro-

grès des lumières, avoit ordonné que durant les hostilités on respectât, on secourût le navire comme en pleine paix; Cook qui avoit parcouru des espaces immenses & touchoit à la fin de ses travaux: Cook trouve le terme de sa vie sous la main d'un sauvage. L'homme, dont la cendre devoit reposer à côté de celle des rois, est inhumé au pied d'un arbre dans une isle presque ignorée.

Si son lieutenant Clerke, qui suit ses projets, découvre enfin le passage si opiniâtrément cherché & que ce passage soit d'un accès facile, les liaisons de l'Europe avec les Indes Orientales & Occidentales deviendront plus vives, plus suivies, plus considérables. Le détroit de Magellan, le cap de Horn seront entiérement abandonnés, & le cap de Bonne-Espérance beaucoup moins fréquenté.

Ces révolutions, qui peuvent influer d'une manière si marquée sur la baie d'Hudson, ne changeront jamais la destinée du Canada, conquis sur la France en 1760.

IX. Etat du Canada, depuis qu'il a passé sous la

Pendant quatre années, cette colonie fut divisée en trois gouvernemens militaires. C'étoient les Officiers des troupes qui jugeoient les causes civiles & criminelles, à

domination Britannique.

Quebec & aux Trois-Rivières, tandis qu'à Montréal, ces fonctions augustes & délicates étoient confiées à des citoyens. Les uns & les autres ignoroient également les loix. Le commandant de chaque district auquel on pouvoit appeller de leurs sentences, ne les connoissoit pas davantage.

L'année 1764 vit éclorre un nouveau systême. On démembra du Canada la côte de Labrador, qui fut jointe à Terre-Neuve; le lac Champlain & tout l'espace au Sud du quarante-cinquième degré de latitude, dont la Nouvelle-York fut accrue; l'immense territoire à l'ouest du fort de la Golette & du lac Nissiping qui fut laissé sans gouvernement. Le reste, sous le nom de province de Quebec, fut soumis à un chef unique.

A la même époque, on donna à la colonie les loix de l'amirauté Angloise: mais à peine cette innovation fut-elle apperçue, parcequ'elle n'intéressoit guère que les conquérans, en possession de tout le commerce maritime.

On fit plus d'attention à l'établissement des loix criminelles d'Angleterre. C'étoit un des plus heureux présens que pût recevoir le Canada.

Auparavant, un coupable, vrai ou présumé, étoit saisi, jetté dans une prison, interrogé, sans connoître, ni son délit, ni son accusateur, sans pouvoir appeller auprès de lui, ou ses parens, ou ses amis, ou des conseils. On lui faisoit jurer de dire la vérité, c'est-à-dire, de s'accuser lui-même, & pour comble d'absurdité, sans attacher aucune valeur à son témoignage. On s'étudioit ensuite à l'embarrasser de questions captieuses, dont il étoit plus facile au crime impudent qu'à l'innocence troublée de se démêler. On eût dit que la fonction d'un juge n'étoit que l'art subtil de trouver des coupables. On ne le confrontoit avec ceux qui avoient déposé contre lui qu'un instant avant le jugement qui prononçoit, ou l'absolution, ou le plus ample informé, ou la torture & le supplice. Dans le cas d'absolution, l'innocent n'obtenoit aucune indemnité. Au contraire, la sentence capitale étoit toujours suivie de confiscation : car telle est en abrégé la procédure criminelle Françoise. Le Canadien conçut facilement & sentit vivement le prix d'une législation qui ne laissoit subsister aucun de ces désordres.

Le code civil de la Grande-Bretagne ne causa pas la même satisfaction. Ces statuts sont compliqués, obscurs & multipliés; ils sont écrits dans une langue, qui alors n'étoit pas familière au peuple conquis. Indépendamment de ces considérations, les Canadiens avoient vécu cent cinquante ans sous un autre régime. Ils y tenoient par la naissance, par l'éducation, par l'habitude, & peut-être aussi par un certain orgueil national. Pouvoient-ils n'avoir pas un chagrin extrême de voir changer la règle de leurs devoirs, la base de leur fortune? Si le mécontentement ne fut pas porté jusqu'à troubler l'ordre public: c'est que les habitans de cette région n'avoient pas encore perdu cet esprit d'obéissance aveugle qui avoit si long-tems dirigé toutes leurs actions: c'est que les administrateurs & les magistrats qu'on leur avoit donnés, s'écartèrent constamment de leurs instructions, pour se rapprocher, autant qu'il étoit possible, des coutumes & des maximes qu'ils trouvoient établies.

Cet ordre de choses ne pouvoit pas durer. Le parlement le sentit. Il régla qu'au premier mai 1775, le Canada recouvreroit

ſes premières limites : qu'il ſeroit régi par ſon ancienne juriſprudence & par les loix criminelles & maritimes de l'Angleterre : qu'il auroit l'exercice libre de la religion Romaine, ſans que ce culte pût jamais être un obſtacle à aucuns des droits du citoyen : que la dîme eccléſiaſtique, que les obligations féodales, ſi heureuſement tombées en déſuétude depuis la conquête, recouvreroient leur première force. Un conſeil, formé par le roi, pouvoit annuller ces arrangemens, exercer tous les pouvoirs, excepté celui d'impoſer des taxes. Il devoit être compoſé de vingt-trois perſonnes, choiſies indifféremment dans les deux nations, & aſſujetties ſeulement à un ſerment de fidélité.

Cette ariſtocratie, très-variable & d'un genre tout-à-fait nouveau, déplut généralement. Les anciens ſujets de la Grande-Bretagne, établis depuis peu dans cette nouvelle poſſeſſion, furent fort mécontens de ſe voir ravir une partie de leurs premiers droits. Les Canadiens, qui commençoient à connoître le prix de la liberté & auxquels on avoit promis ou fait eſpérer le gouvernement Anglois, ſe virent, avec douleur, déchus

de leurs espérances. Il est vraisemblable que la cour de Londres elle - même ne pensoit pas plus favorablement de son opération. C'est le mécontentement, déja connu, de la plupart de ses provinces du Nouveau-Monde, qui lui inspira cet arrangement. On doit croire qu'elle reviendra sur ses pas, lorsque la politique & les circonstances le lui permettront.

Mais enfin, qu'est devenu le Canada durant le cours de ces révolutions trop rapidement arrivées dans le gouvernement?

La population que les combats y avoient sensiblement diminuée, s'est élevée à cent trente mille ames dans l'espace de seize ans. La province n'a pas dû cet accroissement à de nouveaux colons. A peine y est - il arrivé assez d'Anglois pour remplacer mille ou douze cens François qui en étoient sortis après la conquête. C'est la paix, c'est l'aisance, c'est la multiplication des travaux utiles qui seuls ont produit cet événement heureux.

Les premières années de tranquillité ont servi à tirer la colonie de l'espèce de cahos où une guerre malheureuse & destructive

l'avoit

l'avoit plongée. Les améliorations n'ont pas tardé à ſuivre.

Depuis long-tems on faiſoit au Canada des bas, des dentelles, de groſſes toiles, des étoffes communes. Ces manufactures ſe ſont étendues, mais on ne les a point perfectionnées. Les deux dernières doivent reſter dans cet état de dégradation jusqu'à ce qu'elles ſortent des mains des femmes qui ſeules les fabriquent, ainſi que d'autres plus convenables à leur ſexe.

Le commerce du caſtor & des pelleteriés n'a pas diminué, comme on le craignoit. Il a même un peu augmenté, parce que les Canadiens, plus actifs que leurs voiſins, plus habiles à traiter avec les ſauvages, ſont parvenus à reſſerrer les liaiſons de la baie d'Hudſon & de la Nouvelle-York. Les fourrures ont d'ailleurs doublé de valeur en Europe, tandis que les objets qu'on donne en échange n'ont que peu augmenté de prix.

Quoique les mers voiſines du Canada ſoient très-poiſſonneuſes, les Canadiens ne les ont guère fréquentées. Les obſtacles phyſiques qui les éloignent de la navigation, les dégoûtent encore de la pêche. Cepen-

dant, celle de la morue, anciennement essayée à Gaspé & à Montlouis; celle du saumon & du loup-marin assez bien établie à la côte de Labrador, ont fait quelques progrès depuis la conquête. On a même tenté celle de la baleine, mais sans un succès suffisant pour la continuer. On la reprendra sans doute, lorsque le nombre des matelots, les lumières & peut-être les gratifications auront applani les difficultés.

Les troupeaux se sont multipliés. Cependant, il n'a été fait encore des salaisons que pour la consommation intérieure, que pour la navigation extérieure de la colonie. Bientôt on en enverra aux Indes Occidentales, comme on y porte déja des chevaux qui, quoique petits, sont infatigables.

La culture du lin, du chanvre, du tabac a reçu des accroissemens sensibles. Celle du bled a sur-tout attiré l'attention de la colonie. En 1770, elle a commencé de fournir des farines aux Indes Occidentales; des grains à l'Italie, au Portugal, à l'Espagne, à l'Angleterre même; & cette exportation augmente continuellement.

En 1769, les productions vendues à l'é-

tranger s'élevèrent à 4,077,602 liv. 7 f. 8 d. Elles furent emportées par environ soixante-dix navires de la Vieille ou de la Nouvelle-Angleterre, dont plusieurs arrivèrent sur leur lest. Les autres portèrent à la colonie, des Indes Occidentales, du rum, des melasses, du café, du sucre; de l'Espagne, de l'Italie & du Portugal, des sels, des huiles, du vin & des eaux-de-vie; de la métropole, des étoffes, des toiles & des meubles. Le Canada ne possède en propre que les bateaux nécessaires aux consommations intérieures; une douzaine de petits bâtimens employés à la pêche du loup-marin; & cinq ou six qu'on expédie pour les Antilles. Loin que la construction des vaisseaux ait augmenté, elle a diminué depuis la conquête; & c'est à la cherté de la main-d'œuvre, devenue plus considérable, qu'il faut attribuer un changement auquel il n'étoit pas naturel de s'attendre.

Cet inconvénient n'a pas empêché que la colonie ne soit devenue plus riche qu'elle ne le fut sous une autre domination. Depuis 1772, ses dettes sont entiérement payées, & elle n'a point de papier-monnoie. Son numéraire augmente tous les jours, & par la multipli-

cation de ses denrées, & par les dépenses du gouvernement. Indépendamment de ce que la Grande-Bretagne a dépensé pour ses troupes, son administration civile lui coûte annuellement 625,000 liv.; tandis qu'elle ne retire que 225,000 liv. des impositions, dont en 1765, 1772 & 1773 elle a chargé les vins, les eaux-de-vie, le rum, les melasses, les verres & les couleurs.

L'étendue du Canada, la fertilité de son sol, la salubrité de son climat sembleroient l'appeller à de grandes prospérités: mais de puissans obstacles s'y opposent. Cette région n'a qu'un fleuve pour ses exportations, pour ses importations, encore les glaces en interdisent-elles l'approche pendant six mois; encore des brumes épaisses en rendent-elles la route lente & difficile le reste de l'année. Il arrivera de-là que les autres colonies septentrionales qui ont les mêmes productions que cette province, & qui n'ont pas de pareils obstacles à surmonter, auront toujours un avantage décidé sur elle, pour les grandes pêcheries des mers voisines, pour la navigation aux Indes Occidentales & en Europe. En ce point, l'isle de Saint-Jean est plus heureuse.

Lorſque les Anglois s'emparèrent de Saint-Jean, ſitué dans le golfe Saint-Laurent, ils eurent la mauvaiſe politique d'en chaſſer plus de trois mille François qui, depuis peu, y avoient formé des établiſſemens. La propriété de l'iſle n'eut pas été plutôt aſſurée au vainqueur par les traités, que le comte d'Egmont deſira de s'en voir le maître. Il s'engageoit à fournir, à ſes frais, douze cens hommes armés pour la défenſe de la colonie; pourvu qu'il lui fût permis de céder aux mêmes conditions & en arrière-fiefs, des portions conſidérables de ſon territoire. Ces offres étoient agréables à la cour de Londres: mais une loi portée à l'époque mémorable du rétabliſſement de Charles II avoit défendu la ceſſion du domaine de la couronne, ſous la redevance d'un ſervice militaire ou d'un hommage féodal. Les juriſconſultes prononcèrent que ce ſtatut regardoit le Nouveau-Monde comme l'ancien; & cette déciſion fit naître d'autres idées au gouvernement.

X. Ce que les iſles de S. Jean, de la Madéleine & du cap Breton ſont devenues, depuis qu'elles ont ſubi le joug Anglois.

La longue & cruelle tempête, qui avoit agité le globe, étoit appaiſée. La plupart des officiers, dont le ſang avoit ſcellé les triomphes de l'Angleterre, étoient ſans occupation

& ſans ſubſiſtance. On imagina de leur partager le ſol de Saint-Jean, ſous la condition qu'après dix ans d'une jouiſſance gratuite, ils paieroient chaque année au fiſc, comme dans la plupart des provinces du continent Américain, 2 liv. 10 ſ. 7 den. & demi pour chaque centaine d'acres qu'ils poſſéderoient. Très-peu de ces nouveaux propriétaires avoient la volonté de ſe fixer dans ces régions lointaines; très-peu étoient en état de faire les avances qu'exigeoient des défrichemens un peu étendus. Preſque tous cédèrent, pour plus ou moins de tems, pour une rente plus ou moins modique, leurs droits à des Irlandois, ſur-tout à des montagnards Ecoſſois. Le nombre des colons ne s'éleve pas encore au-deſſus de douze cens. La pêche de la morue & diverſes cultures les occupent. Ils n'ont aucune liaiſon d'affaires avec l'Europe. C'eſt avec Quebec, c'eſt avec Hallifax ſeulement qu'ils commercent.

Juſqu'en 1772, Saint-Jean fut une dépendance de la Nouvelle-Ecoſſe. A cette époque, il forma un état particulier. On lui donna un gouverneur, un conſeil, une aſſemblée, une douane, une amirauté. C'eſt le port la Joie,

maintenant appellé Charlotte-Town, qui eſt le chef-lieu de la colonie.

Une iſle ſi peu étendue ne paroiſſoit guère ſuſceptible de la dignité où elle étoit appellée par une faveur dont nous ignorons la cauſe. Pour donner une ſorte de réalité à cet établiſſement, on y attacha les iſles de la Madéleine, habitées par un petit nombre de pêcheurs de morue & de vaches marines; on y attacha l'Iſle-Royale, autrefois fameuſe, mais qui a perdu ſon importance en changeant de domination. Louisbourg, la terreur de l'Amérique Angloiſe, il n'y a pas vingt ans, n'eſt plus qu'un amas de ruines. Les quatre mille François, qu'une défiance injuſte & peu raiſonnée diſperſa après la conquête, n'ont été remplacés que par cinq ou ſix cens hommes, moins occupés de pêche que de contrebande. On a même ceſſé de penſer aux mines de charbon de terre.

Ces mines ſont très-abondantes à l'Iſle-Royale, d'une exploitation facile, &, en quelque manière, inépuiſables. Il y régnoit, ſous les anciens poſſeſſeurs, un déſordre que le nouveau gouvernement a voulu prévenir, en s'en réſervant la propriété, pour ne l'a-

bandonner qu'à ceux qui auroient des moyens suffisans pour la rendre utile. Ceux qui formeront cette entreprise avec les fonds nécessaires, trouveront un débouché avantageux dans toutes les isles occidentales de l'Amérique. Ils en trouveront même sur les côtes & dans les ports du continent septentrional, où l'on éprouve déja la cherté du bois, & où elle se fera toujours sentir davantage. Ce genre d'industrie formera à la colonie une navigation qui s'accroîtra sans cesse, qui accroîtra même ses pêcheries: mais non jusqu'au point de jamais égaler celles de Terre-Neuve.

XI. Description de l'Isle de Terre-Neuva.

Située entre les quarante-six & cinquante-deux degrés de latitude nord, cette isle n'est séparée de la côte de Labrador que par un canal de médiocre largeur, connu sous le nom de détroit de Belle-Isle. Sa forme triangulaire renferme un peu plus de trois cens lieues de circonférence. On ne peut parler que par conjecture de son intérieur, parce qu'on n'y a jamais pénétré bien avant, & que vraisemblablement personne n'y pénétrera, vu la difficulté de le tenter, & l'inutilité, du moins apparente, d'y réussir. Le peu qu'on en connoît est rempli de rochers escarpés, de mon-

tagnes couronnées de mauvais bois, de vallées étroites & ſablonneuſes. Ces lieux inacceſſibles ſont remplis de bêtes fauves, qui s'y multiplient d'autant plus aiſément, qu'on ne ſauroit les y pourſuivre. Jamais on n'y a vu d'autres ſauvages que quelques Eskimaux venus du continent dans la ſaiſon des chaſſes. La côte eſt par-tout remplie d'anſes, de rades, de ports; quelquefois couverte de mouſſe, mais plus communément de petits cailloux qui ſemblent deſtinés à ſécher le poiſſon qu'on prend aux environs. On éprouve des chaleurs fort vives dans tous les endroits découverts, où des pierres plates réfléchiſſent les rayons du ſoleil. Le reſte du pays eſt exceſſivement froid, moins par ſa poſition que par les hauteurs, les forêts, les vents, ſur-tout par ces monſtrueuſes glaces, qui, venues des mers du Nord, ſe trouvent arrêtées ſur ſes rivages, & y ſéjournent. Les quartiers ſitués au nord & à l'oueſt jouiſſent conſtamment du ciel le plus pur: il eſt beaucoup moins ſerein à l'eſt & au ſud, trop voiſins du grand banc, où il règne un brouillard perpétuel.

XII. A quelles époques &

La découverte de Terre-Neuve fut faite, en 1497, par le Vénitien Jean Cabot. Cet

De quelle manière les Anglois & les François s'établirent-ils à Terre-Neuve.

événement n'eut aucune ſuite. Au retour de ce grand navigateur, l'Angleterre étoit trop occupée de ſes démêlés avec l'Ecoſſe, pour penſer ſérieuſement à des intérêts ſi éloignés.

Trente ans après, Henri VIII envoya deux vaiſſeaux pour étudier l'iſle qu'on n'avoit fait d'abord qu'appercevoir. L'un des bâtimens périt ſur ces côtes ſauvages, & l'autre regagna l'Europe ſans avoir acquis de lumières.

Un nouveau voyage, entrepris en 1536, fut plus utile. Les aventuriers qui l'avoient tenté, avec le ſecours du gouvernement, apprirent à leur patrie qu'on pourroit pêcher à Terre-Neuve une grande abondance de morue. Cette inſtruction ne fut pas tout-à-fait perdue. Bientôt après, de petits bâtimens partis d'Angleterre au printemps, y revenoient dans l'automne avec des cargaiſons entières de poiſſon ſéché ou ſalé.

Dans les premiers tems, le terrein néceſſaire pour préparer la morue, appartenoit au premier qui s'en emparoit. Cet uſage étoit une ſemence de diſcordes. Le chevalier Hampshrée, qu'Eliſabeth envoya, en 1582, dans ces parages avec cinq navires, fut auto-

risé à assurer à perpétuité à chaque pêcheur la partie de la côte qu'il auroit choisie.

Ce nouvel ordre de choses multiplia tellement les expéditions pour Terre-Neuve, qu'on y vit, en 1615, deux cens cinquante navires Anglois, dont la réunion pouvoit former quinze mille tonneaux. Tous ces bâtimens étoient partis d'Europe. Ce ne fut que quelques années après, qu'il s'y éleva des habitations fixes. Peu-à-peu, elles occupèrent, sur la côte orientale, l'espace qui s'étend depuis la baie de la Conception, jusqu'au cap de Raze. Les pêcheurs, placés à quelque distance les uns des autres, par la nature du sol & de leurs occupations, pratiquèrent entre eux des communications faciles par des chemins coupés dans les bois. Leur point de réunion étoit à Saint-Jean. C'est-là que dans un excellent port, ouvert entre deux montagnes très-rapprochées, ils trouvoient des armateurs venus de la métropole, qui, en échange des produits de la pêche, fournissoient à tous leurs besoins.

Les François n'avoient pas attendu ces progrès du commerce Anglois, pour tourner leurs regards vers Terre-Neuve. Ils pré-

tendent même avoir fréquenté les côtes de cette isle dès le commencement du seizième siècle. Cette époque peut être trop reculée : mais il est certain qu'elle est antérieure à l'année 1634, tems auquel ils obtinrent, selon leurs rivaux, de Charles I, la liberté de pêcher dans ces parages, en lui payant un droit de cinq pour cent, & bientôt après l'exemption de ce tribut, également onéreux & humiliant.

Quoi qu'il en soit de cette particularité, dont aucun monument n'a constaté la certitude, il est démontré que vers le milieu du dix-septième siècle, Terre-Neuve recevoit annuellement les François. Ils ne s'occupoient pas, à la vérité, de la côte occidentale de l'isle, quoique formant en partie le golfe Saint-Laurent, elle fût censée leur appartenir : mais ils fréquentoient en assez grand nombre la septentrionale, qu'ils avoient appellée le petit Nord. Quelques-uns s'étoient même fixés sur la méridionale, où ils avoient formé une espèce de bourgade dans la baie de Plaisance, qui réunissoit toutes les commodités qu'on pouvoit desirer pour une pêche heureuse.

Entre tous les établissemens dont les Européens ont couvert le Nouveau-Monde, il ne s'en trouve point de la nature de celui de Terre-Neuve. Les autres ont généralement servi de tombeau aux premiers colons qu'ils ont reçus & à un grand nombre de ceux qui les ont suivis : lui seul n'a pas dévoré un seul homme ; il a même rendu des forces à plusieurs de ceux que des climats moins sains avoient épuisés. Les autres ont été un théâtre à jamais odieux d'injustices, d'opression, de carnage : lui seul n'a point offensé l'humanité, n'a blessé les droits d'aucun peuple. Les autres n'ont donné des productions qu'en recevant en échange des valeurs égales : lui seul a tiré du sein des eaux une richesse formée par la nature seule & qui sert d'aliment à diverses contrées de l'un & l'autre hémisphère.

Combien il se passa de tems avant qu'on fît ce parallèle ! Qu'étoit-ce aux yeux des peuples que du poisson en comparaison de l'argent qu'on alloit chercher dans le Nouveau-Monde ? Ce n'est que tard qu'on a compris, si même on le comprend bien encore, que la représentation de la chose ne vaut pas

mieux que la chose même ; & qu'un navire rempli de morue & un galion sont des bâtimens également chargés d'or. Il y a même cette différence remarquable, que les mines s'épuisent & que les pêcheries ne s'épuisent pas. L'or ne se reproduit pas, & l'animal ne cesse de se reproduire.

La richesse des pêcheries de Terre-Neuve avoit si peu frappé la cour de Versailles en particulier, qu'elle n'avoit pas songé à ces parages avant 1660, & qu'elle ne voulut s'en occuper alors que pour y détruire ce que ses sujets y avoient fait de bien, sans son influence. Elle abandonna la propriété de la baie de Plaisance à un particulier nommé Gargot : mais cet homme avide fut repoussé par les pêcheurs qu'on lui avoit permis de dépouiller. L'autorité ne s'opiniâtra point à soutenir l'injustice dont elle s'étoit rendue coupable ; & cependant la colonie n'en fut pas moins opprimée. Tirés de l'heureux oubli où ils étoient restés, les hommes laborieux, que le besoin avoit réunis sur cette terre stérile & sauvage, furent vexés, sans relâche, par les commandans qui se succédèrent dans un fort qu'on avoit construit. Cette tyrannie

qui ne permit jamais aux colons d'arriver au degré d'aiſance néceſſaire pour pouſſer leurs travaux avec ſuccès, devoit empêcher auſſi qu'ils ne ſe multipliâſſent. La pêche Françoiſe ne put donc atteindre le niveau de la pêche Angloiſe.

Cependant la Grande-Bretagne n'oublia pas, à Utrecht, que ces voiſins entreprenans, ſoutenus des Canadiens, accoutumés à la chaſſe & aux coups de main, avoient porté, durant les deux dernières guerres, la déſolation dans ſes divers établiſſemens. C'en étoit aſſez pour lui faire demander la poſſeſſion entière de Terre-Neuve; & les malheurs de la France épuiſée, déterminèrent à ce ſacrifice. Cette puiſſance ſe réſerva pourtant le droit de pêcher dans une partie de l'iſle, & même ſur tout le grand banc qui en étoit une dépendance.

XIII. C'eſt la morue ſeule qui rend Terre-Neuve intéreſſante. Etat actuel de cette pêche, diviſée en pêche er-

Le poiſſon, qui rend ces parages ſi célèbres, c'eſt la morue. Jamais il n'a plus de trois pieds, & communément il en a beaucoup moins. L'océan n'en nourrit aucun, dont la gueule ſoit plus large à proportion de la grandeur, ni qui ſoit auſſi vorace. On trouve dans ſon corps juſqu'à des pots caſſés, du fer &

rante & en pêche sédentaire.

du verre. Son estomac ne digère pas ces matières, comme on l'a cru long-tems : il se retourne, & se décharge ainsi de tout ce qui l'incommode. Si l'estomac de ce poisson n'avoit pu se retourner, il auroit été moins vorace. C'est son organisation qui le rend inadvertant sur les subsistances dont il se nourrit. La conformation des organes est le principe des appétits dans toutes les substances vivantes des trois règnes de la nature.

La morue se montre dans les mers du Nord de l'Europe. Elle y est pêchée par trente bâtimens Anglois, soixante François, & cent cinquante Hollandois; les uns & les autres de quatre-vingts ou cent tonneaux. Ils ont pour concurrens les Islandois, & surtout les Norwégiens. Ces derniers s'occupent, avant la saison de la pêche, à ramasser sur la côte des œufs de morue, appât nécessaire pour prendre la sardine. Ils en vendent, année commune, vingt à vingt-deux mille tonnes, à neuf livres la tonne. Si l'on en avoit le débit, on en prendroit bien davantage; puisqu'un physicien habile, qui a eu la patience de compter les œufs d'une morue, en a trouvé neuf millions trois cens quarante-quatre mille.

Cette

Cette généroſité de la nature, doit être plus grande encore à Terre-Neuve, où la morue eſt infiniment plus abondante.

Elle eſt auſſi plus délicate, quoique moins blanche; mais elle n'eſt pas un objet de commerce lorſqu'elle eſt fraîche. Son unique deſtination eſt de ſervir de nourriture à ceux qui la pêchent. Salée & ſéchée, ou ſeulement ſalée, elle devient précieuſe pour une grande partie de l'Amérique & de l'Europe. Celle qui n'eſt que ſalée ſe nomme morue verte, & ſe pêche au grand banc.

Cette bande de terre, eſt une de ces montagnes qui ſe forment ſous les eaux des débris du continent, que la mer emporte & accumule. Les deux extrémités de ce banc ſe terminent tellement en pointe, qu'il n'eſt pas aiſé d'en marquer exactement les bornes. On lui donne communément cent ſoixante lieües de long, ſur quatre-vingt-dix de large. Vers le milieu, du côté de l'Europe, eſt une eſpèce de baie, qui a été nommée la Foſſe. Les profondeurs, dans tout cet eſpace, ſont fort inégales. Il s'y trouve depuis cinq juſqu'à ſoixante braſſes d'eau. Le ſoleil ne s'y montre preſque jamais, & le ciel y eſt, le plus ſou-

vent, couvert d'une brume épaiſſe & froide. Les flots ſont toujours agités, les vents toujours impétueux dans ſon contour; ce qui doit venir de ce que la mer irréguliérement pouſſée par des courans qui portent tantôt d'un côté & tantôt de l'autre, heurte avec impétuoſité contre des bords qui ſont partout à pic, & en eſt repouſſée avec la même violence. Cette cauſe eſt d'autant plus vraiſemblable, que ſur le banc même, à quelque diſtance des bords, on eſt tranquille comme dans une rade, à moins d'un vent forcé qui vienne de plus loin.

La morue diſparoît preſque toujours du grand banc & des petits bancs voiſins, depuis le milieu de juillet juſqu'à la fin d'août. A cet intervalle près, la pêche s'en fait toute l'année.

Avant de la commencer, on fait une galerie depuis le grand mât en arrière, & quelquefois dans toute la longueur du navire. Cette galerie extérieure, eſt garnie de barils défoncés par le haut. Les matelots s'y mettent dedans, la tête garantie des injures du tems, par un toît goudronné qui tient à ces barils. A meſure qu'ils prennent une morue, ils lui

coupent la langue ; enſuite ils la livrent à un mouſſe, pour la porter au décoleur. Celui-ci lui tranche la tête, lui arrache le foie, les entrailles, & la laiſſe tomber par un écoutillon dans l'entrepont, où l'habilleur lui tire l'arête juſqu'au nombril, & la fait paſſer par un autre écoutillon dans la cale. C'eſt-là qu'elle eſt ſalée, & rangée en piles. Le ſaleur a l'attention d'obſerver qu'il y ait, entre les rangs qui forment les piles, aſſez de ſel pour que les couches de poiſſon ne ſe touchent pas, mais qu'il n'y en ait que ce qu'il faut. Le trop ou le trop peu de ſel, eſt également dangereux : l'un & l'autre excès fait avarier la morue.

Mais un phénomène bien conſtaté, c'eſt qu'à peine la pêche de ce poiſſon eſt commencée, que la mer s'engraiſſe, s'adoucit, & que les barques règnent ſur la ſurface des eaux, comme ſur une glace polie. Lorſqu'on dépèce la baleine, la graiſſe qui en découle produit le même effet. Un vaiſſeau nouvellement goudronné, appaiſe la mer ſous lui, & autour des bâtimens qui l'avoiſinent. En 1756, le docteur Franklin allant à Louisbourg avec une grande flotte, remarqua que la

lague de deux vaiſſeaux étoit ſinguliérement unie, tandis que celle des autres étoit agitée. Il en demanda la raiſon au capitaine, qui lui expliqua cette différence par la lavure des uſtenſiles de cuiſine, raiſon qui ne ſatisfit pas le phyſicien; mais dont il reconnut la vérité par une ſuite d'expériences où il vit quelques gouttes d'huile, dont la quantité réunie auroit à peine rempli une cuillere, tempérer les vagues à plus de cent toiſes, avec une célérité d'expanſion auſſi merveilleuſe que ſa diviſion. Il paroît que l'huile végétale a plus d'efficacité que l'huile animale. On eſtime la durée du calme qui en réſulte à deux heures, en pleine mer, où cet effet exige l'effuſion d'un volume d'huile conſidérable. Le ſacrifice de quelques barils de ce liquide, a ſauvé de grands bâtimens d'un naufrage, dont ils étoient menacés par la plus effroyable tempête.

Malgré une infinité de faits authentiques, juſqu'à préſent il eſt douteux que l'huile, ou en général tous les corps gras, ou fluides, ou diviſés, aient la vertu d'abaiſſer la hauteur des flots. Ils paroiſſent n'avoir d'action que contre les briſans.

On dit que la mer brise, lorsqu'elle s'élève très-haut en bouillonnant & en formant comme des colonnes d'eaux, qui retombent avec violence. Lorsque la mer est grosse, les vagues montent, mais se suivent réguliérement, & les navires obéissent, sans péril, à ce mouvement, qui semble les porter aux nues, ou les descendre aux enfers. Mais lorsque les vagues sont agitées violemment par des vents qui soufflent en sens contraires, ou par quelque autre cause, il n'en est pas ainsi. Deux vaisseaux, assez voisins pour se parler, cessent tout-à-coup de s'appercevoir. Il s'élève entre eux une montagne d'eau, qui, venant à éclater & à fondre sur eux, suffit pour les abymer. Cet état de mer n'est pas fréquent. On peut voyager long-tems sans y être exposé. Mais l'emploi de l'huile n'en garantît-elle qu'un seul bâtiment, sur la multitude de ceux qui couvrent l'océan, dans un grand nombre d'années, l'importance de ce facile secours seroit encore très-grande.

Les pêcheurs de Lisbonne & ceux des Bermudes rendent à l'eau le calme & la transparence avec un peu d'huile, qui arrête tout-à-coup l'irrégularité des réfractions des

rayons de la lumière, & leur permet d'appercevoir le poiſſon. Les plongeurs modernes, qui vont chercher la perle au fond de la mer, ont coutume, à l'exemple des plongeurs anciens, de ſe remplir la bouche d'huile, qu'ils lâchent goutte à goutte, à meſure que l'obſcurité leur dérobe leur proie. Il y en a qui préſument la préſence du requin & l'abondance du hareng, dans les lieux où la mer leur offre un calme qui n'exiſte pas ſur le reſte du parage. Les uns diront que c'eſt l'effet de l'huile qui s'échappe du corps du hareng; d'autres qu'elle en ſort ſous la dent du requin qui le dévore. Ils uſent du même moyen, tantôt pour diſcerner les pointes de rocher couvertes dans l'agitation des flots, tantôt pour arriver à terre avec moins de péril. Pour cet effet, les uns ſuſpendent au derrière de leurs barques un paquet d'inteſtins, remplis de la graiſſe du fumal ou pêtrel, oiſeau qui vomit toute pure l'huile des poiſſons dont il ſe nourrit. D'autres remplacent ces inteſtins par une cruche renverſée, dont l'huile diſtille, à diſcrétion, par une ouverture faite au bouchon.

Le terrible élément, qui a ſéparé les con-

tinens ; qui submerge les contrées ; qui chasse devant lui les animaux, les hommes, & qui envahira tôt ou tard leurs demeures, s'appaisera dans sa fureur, si vous passez & repassez, à sa surface, une plume imbibée d'huile. Qui sait quelles peuvent être les suites de cette découverte ; si l'on peut appeller de ce nom une connoissance qui ne peut être disputée à Aristote & à Pline ? Si une plume trempée dans l'huile applanit les flots, que ne produiront point de longues aîles, sans cesse humectées du même fluide & artistement adaptées à nos vaisseaux ?

Cette idée n'échappera pas au ridicule de nos esprits superficiels : mais est-ce pour eux qu'on écrit ? Nous méprisons trop les opinions populaires. Nous prononçons avec trop de précipitation sur la possibilité ou l'impossibilité des choses. Nous avons passé d'un extrémité à l'autre dans notre jugement de Pline le naturaliste. Nos ancêtres ont trop accordé à Aristote ; nous lui avons, nous, plus refusé peut-être qu'il ne convenoit à des hommes, dont le plus instruit n'en savoit pas assez, soit pour approuver, soit pour contredire son livre des animaux. Ce dédain, je le par-

donnerois peut-être à un Buffon, à un Daubenton, à un Linné: mais il m'indigne toujours dans celui qui ſortant de ſa véritable ſphère, fuyant la gloire qui vient à lui pour courir après celle qui le fuit, ſe haſardera de prononcer ſur le mérite de ces hommes de génie, avec une intrépidité qui révolteroit, quand même elle ſeroit appuyée ſur les titres les plus éclatans & les moins conteſtés.

Dans le droit naturel, la pêche du grand banc auroit dû être libre à tous les peuples. Cependant les deux puiſſances, qui avoient formé des colonies dans le nord de l'Amérique, étoient parvenues aſſez facilement à ſe l'approprier. L'Eſpagne, qui ſeule y formoit quelques prétentions, & qui, par la multitude de ſes moines, ſembloit y avoir des droits fondés ſur leur beſoin, les abandonna dans la dernière paix. Il n'y a que les Anglois & les François, qui fréquentent ces parages.

En 1773, la France y envoya cent vingt-cinq navires, qui formoient neuf mille trois cens ſoixante-quinze tonneaux & qui étoient montés par ſeize cens quatre-vingt-quatre hommes. On prit deux millions cent quarante-un milliers de morues, qui rendirent cent

vingt-deux barriques d'huile. Le produit entier fut vendu 1,421,615 livres.

La nation rivale fit une pêche beaucoup plus considérable. Peu de ceux qui y étoient employés étoient partis d'Europe. La plupart arrivoient de la Nouvelle-Angleterre, de la Nouvelle-Ecosse, de l'isle même de Terre-Neuve. Leurs bâtimens étoient petits, faciles à manier, peu élevés sur l'eau, & ne donnoient guère de prise aux vents & à l'agitation des vagues. C'étoient des matelots plus endurcis à la fatigue, plus accoutumés au froid, plus faits à une discipline austère qui les montoient. Ils portoient avec eux un appât fort supérieur à celui qu'on trouvoit sur les lieux. Aussi leur pêche fut elle infiniment supérieure à celle du François. Mais comme ils avoient moins de débouchés que lui pour la morue verte, la plus grande partie du poisson qu'ils prirent fut porté sur les côtes voisines, où on le convertissoit en morue sèche.

Cette autre morue s'obtient de deux manières. Celle qu'on nomme pêche errante, appartient aux navires expédiés tous les ans d'Europe pour Terre-Neuve, à la fin de mars ou dans le courant d'avril. Souvent ils ren-

contrent, au voisinage de l'isle, une quantité de glaces que les courans du Nord poussent vers le Sud, qui se brisent dans leur choc réciproque, & qui fondent plutôt ou plus tard, à la chaleur de la saison. Ces pièces de glace ont quelquefois une lieue de circonférence, s'élèvent dans les airs à la hauteur des plus grandes montagnes, & cachent dans les eaux une profondeur de soixante à quatre-vingts brasses. Jointes à d'autres glaces moins considérables, elles occupent une longueur de cent lieues, sur une largeur de vingt-cinq ou trente. L'intérêt, qui porte les navigateurs à toucher le plus promptement aux atterrages, pour choisir les havres les plus favorables à la pêche, leur fait braver la rigueur des saisons & des élémens, conjurés contre l'industrie humaine. Les remparts les plus formidables de l'art militaire, les foudres d'une place assiégée, la manœuvre du combat naval le plus savant & le plus opiniâtre, n'ont rien qui demande autant d'audace, d'expérience & d'intrépidité, que les énormes boulevards flottans que la mer oppose à ces petites flottes de pêcheurs. Mais la plus avide de toutes les faims, la plus

cruelle de toutes les ſoifs, la faim & la ſoif de l'or percent toutes les barrières, traverſent ces montagnes de glace, & l'on arrive enfin à cette iſle où tous les vaiſſeaux doivent ſe charger de poiſſon.

Après le débarquement, il faut couper du bois, élever ou réparer des échafauds. Ces travaux occupent tout le monde. Lorſqu'ils ſont finis, on ſe partage. La moitié des équipages reſte à terre, pour donner à la morue les façons dont elle a beſoin. L'autre moitié s'embarque ſur des bateaux. Pour la pêche du caplan, il y a quatre hommes par bateau; & trois pour la pêche de la morue. Ceux-ci, qui font le plus grand nombre, partent dès l'aurore, s'éloignent juſqu'à trois, quatre ou cinq lieues des côtes, & reviennent dans la nuit jetter ſur leurs échafauds, dreſſés au bord de la mer, le fruit du travail de toute la journée.

Le décoleur, après avoir coupé la tête à la morue, lui vuide le corps, & la livre à l'habilleur, qui la tranche & la met dans le ſel, où elle reſte huit ou dix jours. Après qu'elle a été lavée, elle eſt étendue ſur du gravier, où on la laiſſe juſqu'à ce qu'elle ſoit

bien séchée. On l'entasse ensuite en piles, où elle sue quelques jours. Elle est encore remise sur la grève, où elle achève de sécher, & prend la couleur qu'on lui voit en Europe.

Il n'y a point de fatigues comparables à celles de ce travail. A peine laisse-t-il quatre heures de repos chaque nuit. Heureusement, la salubrité du climat soutient la santé contre de si fortes épreuves. On compteroit pour rien ses peines, si elles étoient mieux récompensées par le produit.

Mais il est des havres où les grèves, trop éloignées de la mer, font perdre beaucoup de tems. Il en est dont le fond de roc vif & sans varec, n'attire pas le poisson. Il en est où il jaunit par les eaux douces qui s'y déchargent ; & d'autres où il est brûlé de la réverbération du soleil, réfléchi par les montagnes.

Les havres, même les plus favorables, ne donnent pas l'assurance d'une bonne pêche. La morue ne peut abonder également dans tous. Elle se porte tantôt au Nord, tantôt au Sud, & quelquefois au milieu de la côte ; attirée ou poussée par la direction du caplan ou des vents. Malheur aux pêcheurs qui se trouvent fixés loin des lieux qu'elle préfère.

Les frais de leurs établiſſemens ſont perdus, par l'impoſſibilité de la ſuivre avec tout l'attirail qu'exige cette pêche.

Elle finit dès les premiers jours de ſeptembre; parce que le ſoleil ceſſe alors d'avoir la force néceſſaire pour ſécher la morue. Tous les navigateurs n'attendent pas même cette époque pour mettre à la voile. Pluſieurs ſe hâtent de prendre la route des Indes Occidentales ou des états catholiques de l'Europe, pour obtenir les avantages de la primeur, qu'on perdroit dans une trop grande concurrence.

Des ports de France partirent pour cette pêche, en 1773, cent quatre bâtimens qui compoſoient quinze mille ſix cens vingt-un tonneaux, & qui avoient ſept mille deux cens ſoixante-trois matelots. Cent quatre-vingt dix mille cent ſoixante quintaux & deux mille huit cens vingt-cinq barriques d'huile furent la récompenſe de leurs travaux. Ces deux objets réunis rendirent 3,816,580 l.

Mais comment eſt-il arrivé qu'un empire dont la population eſt immenſe, dont les côtes ſont très-étendues; qu'un gouvernement qui a de ſi grands beſoins, & pour ſes provinces

d'Europe, & pour ses colonies du Nouveau-Monde : comment est-il arrivé que la plus importante de ses pêcheries ait été réduite à si peu de chose ? Des causes intérieures, des causes extérieures ont amené cet événement.

La morue fut long-tems surchargée de droits à l'entrée du royaume. Sa consommation devoit de nouvelles taxes. On espéroit, en 1764, que ces vexations alloient finir. Le conseil se divisa malheureusement. Quelques-uns de ses membres s'opposèrent à la franchise du poisson salé, parce que d'autres membres s'étoient déclarés contre l'exportation des eaux-de-vie de cidre & de poiré. La raison se fit enfin entendre. Le fisc consentit, en 1773, au sacrifice de la moitié des impositions arrachées jusqu'alors à cette branche d'industrie, & deux ans après à l'abandon entier de cette ressource peu considérable.

Le sel est un article principal & très-principal dans la pêche de la morue. Cette production de la mer & du soleil étoit montée à un prix excessif en France. En 1768, en 1770, on accorda pour un an seulement, & en 1774 pour un tems illimité, aux pêcheurs la liberté de s'en pourvoir chez l'étranger. Cette fa-

cilité leur a été depuis refusée, mais elle leur sera rendue. Le ministère comprendra que, sans une extrême nécessité, ses navigateurs n'emploieront jamais les sels d'Espagne & de Portugal de préférence aux sels fort supérieurs du Poitou & de la Bretagne.

Lorsque la morue verte arrive du nord de l'Amérique, il reste entre ses différentes couches une quantité considérable de sel non fondu. Les fermiers de la couronne abusèrent long-tems de l'ascendant qu'ils avoient pris dans les résolutions publiques pour le faire proscrire comme inutile ou même comme dangereux. Ce n'est qu'après un siècle de sollicitations, de démonstrations, qu'il a été permis de l'employer, avec beaucoup d'avantages, dans les pêcheries de morue sèche.

Les voilà donc détruites la plupart de ces barrières qu'une puissance, peu éclairée sur ses intérêts, opposoit elle-même à ses prospérités. Voyons ce qu'il faut penser de celles qu'une odieuse rivalité a élevées.

Terre-Neuve eut autrefois deux maîtres. La pacification d'Utrecht assura la propriété de cette isle à la Grande-Bretagne; & les sujets de la cour de Versailles ne conser-

vèrent que le droit d'y pêcher depuis le cap Bonavifte, en tournant au Nord, jufqu'à la Pointe-Riche. Mais cette dernière ligne de démarcation ne fe trouvoit dans aucune des cartes qui avoient précédé le traité. Le géographe Anglois Herman Moll fut le premier qui en parla en 1715, & il la plaça au cap Raye.

On étoit affez généralement perfuadé qu'il en devoit être ainfi, lorfqu'en 1764, le miniftère Britannique, fur la foi d'une lettre de Prior qui avoit manié l'affaire des limites, & d'une requête préfentée au parlement en 1716, par les pêcheurs Anglois, prétendit que c'étoit par les cinquante degrés trente minutes de latitude qu'il falloit établir la Pointe-Riche. Le confeil de Louis XV déféra fur-le-champ à des autorités qu'il auroit pu contefter : mais ayant découvert lui-même dans fes archives une carte manufcrite qui avoit fervi à la négociation, & qui plaçoit la Pointe-Riche par les quarante-neuf degrés de latitude, fur le bord & au nord de la baie des Trois-Ifles, il demanda pour fes titres la même déférence qu'il avoit eue pour ceux qu'on lui avoit préfentés. C'étoit le cri de la raifon & de la juftice. Cependant les François

qui

qui osèrent aller dans l'espace contesté essuyèrent la honte & le dommage de voir leurs bateaux confisqués. Tel étoit l'état des choses, lorsque les hostilités ont recommencé entre les deux nations. Il faut espérer, qu'à la paix prochaine, la cour de Versailles obtiendra le redressement de ce premier grief.

Elle s'occupera, sans doute, d'un autre bien plus important encore. Ses sujets, par les traités d'Utrecht & de Paris, devoient jouir de l'espace qui s'étend entre les caps Bonaviste & Saint-Jean. Trois mille Anglois y ont formé, à diverses époques, des établissemens fixes, & en ont ainsi nécessairement écarté des navigateurs qui arrivoient tous les ans d'Europe. La France a réclamé contre ces usurpations, & a obtenu que le ministère Britannique prescriroit à ses pêcheurs d'aller occuper ailleurs leur activité. L'ordre n'a pas été exécuté & ne pouvoit pas l'être. Alors la cour de Versailles a demandé, pour équivalent, la liberté de la pêche, depuis la Pointe-Riche jusques vers les isles Saint-Pierre & Miquelon. La conciliation paroissoit devoir réussir: mais les troubles ont tout dérangé;

& c'eſt encore un arrangement à attendre de la paix prochaine.

Elle aſſurera auſſi aux navigateurs François la pêche excluſive ſur la partie de Terre-Neuve qu'ils ſont autoriſés à fréquenter. Ce droit ne leur avoit pas été conteſté avant 1763. Juſqu'alors les Anglois s'étoient bornés à y aller pêcher le loup-marin durant l'hiver : ils avoient toujours fini leurs opérations & quitté la contrée avant le printems. A cette époque, ils commencèrent à fréquenter les mêmes havres que leurs concurrens occupoient ſeuls auparavant. Il falloit que la cour de Verſailles eût été réduite à l'humiliation de ſacrifier les côtes poiſſonneuſes de Labrador, de Gaſpé, de Saint-Jean, de Cap-Breton, pour qu'une nation trop fière de ſes triomphes oſât former cette nouvelle prétention. Ses amiraux portèrent même l'inſolence de la victoire juſqu'à défendre aux pêcheurs François de ſuivre la morue le dimanche, ſous prétexte que les pêcheurs Anglois s'abſtenoient d'en prendre ce jour-là. Nous ſommes autoriſés à penſer que le conſeil de Saint-James n'approuvoit pas des entrepriſes ſi viſiblement contraires à l'eſprit des traités. Il ſentoit que la réſerve

mise par la France à la cession de la propriété de Terre-Neuve devenoit illusoire, si ses pêcheurs pouvoient trouver les lieux abondans en poisson occupés par des rivaux qui, fixés sur les côtes voisines, arriveroient toujours les premiers. Cependant il se détermina à soutenir qu'en toute rigueur, la jouissance devoit être commune aux deux peuples. Il lui auroit fallu plus de force & plus de courage qu'il n'en avoit pour braver les cris de l'opposition & des murmures que sa justice auroit excités. On comptoit aussi sur la foiblesse de Louis XV, & l'on ne se trompoit pas. Les circonstances & le caractère de son successeur ne sont pas les mêmes. Ce tort sera redressé avec beaucoup d'autres. Il n'est pas même impossible que les pêcheries sédentaires de cette couronne reçoivent quelque accroissement.

Il faut entendre par pêche sédentaire celle que font les Européens établis sur les côtes de l'Amérique où la morue abonde. Elle est infiniment plus utile que la pêche errante, parce qu'elle exige moins de frais & qu'elle peut être continuée plus long-tems. Les François jouissoient de ces avantages avant que les fautes de leur gouvernement leur

eussent fait perdre les vastes territoires qu'ils avoient dans cette région. La paix de 1763 réduisit leurs établissemens fixes à l'isle de Saint-Pierre & aux deux isles de Miquelon, qu'il ne leur fut pas même permis de fortifier.

Il est simple & naturel qu'un conquérant s'approprie autant qu'il peut ses conquêtes, qu'il affoiblisse son ennemi en s'agrandissant: mais il ne doit jamais laisser des sujets permanens d'humiliation qui ne lui servent de rien, & qui mettent la rage dans le cœur de ceux dont il a triomphé. Le regret d'une perte s'affoiblit & se passe avec le tems. Le sentiment de la honte s'irrite de jour en jour & ne cesse point. Le moment de se développer est-il arrivé? il se manifeste avec d'autant plus de fureur, qu'il a duré plus long-tems. Puissances de la terre, soyez donc modestes dans les conditions que vous imposerez au vaincu, & dans les monumens par lesquels vous vous proposerez d'éterniser la mémoire de vos succès. Il est impossible de souscrire avec sincérité à un pacte déshonorant. On ne trouve déja que trop de faux prétextes, de motifs injustes pour enfreindre les traités, sans y en ajouter un aussi légitime & aussi

preſſant que celui de ſe ſouſtraire à l'ignominie. N'exigez, dans la proſpérité, que les ſacrifices auxquels vous vous réſoudriez, ſans rougir, dans le malheur. Un monument qui inſulte, & ſur lequel un ennemi qui traverſe votre capitale ne peut tourner les yeux ſans éprouver un mouvement profond d'indignation, eſt une perpétuelle exhortation à la vengeance. S'il étoit jamais poſſible qu'une des nations outragées à la place des Victoires, où on les voit indignement enchaînées par la plus vile & la plus impudente des flatteries, entrât victorieuſe dans Paris, je n'en doute point: la ſtatue du monarque orgueilleux qui agréa cet indiſcret hommage, ſeroit en un clin-d'œil miſe en pièces; peut-être même un reſſentiment, long-tems étouffé, reduiroit-il en cendres la ſuperbe cité qui la renferme. Qu'on vous montre couronné de la victoire, mais ne ſouffrez pas qu'on poſe votre pied ſur la tête de votre ennemi. Si vous avez été heureux, ſongez que vous pouvez ceſſer de l'être; & qu'il y a plus de honte à détruire ſoi-même un monument que de gloire à l'avoir élevé. Les Anglois auroient peut-être retiré leur inſpecteur d'un des ports de

France, s'ils avoient pu ſavoir avec quelle impatience il y étoit regardé, & combien de fois les François ont dit au fond de leurs ames, avons-nous encore long-tems à ſouffrir cet aviliſſement ?

Saint-Pierre à vingt-cinq lieues de circonférence ; un port où trente petits bâtimens trouvent un aſyle ſûr ; une rade qui peut contenir une quarantaine de vaiſſeaux de quelque grandeur qu'ils ſoient ; des côtes propres à ſécher beaucoup de morue. En 1773, il y avoit ſix cens quatre domiciliés ; & un nombre à-peu-près égal de matelots y paſſèrent l'intervalle d'une pêche à l'autre.

Les deux Miquelons, moins importantes ſous tous les points de vue, ne comptoient que ſix cens quarante-neuf habitans ; & cent vingt-ſept pêcheurs étrangers ſeulement y demeurèrent pendant l'hiver.

Les travaux de ces inſulaires, joints à ceux de quatre cens cinquante hommes arrivés d'Europe ſur trente-cinq navires, ne produiſirent que trente-ſix mille ſix cens ſoixante & dix quintaux de morue & deux cens cinquante-trois barriques d'huile, qui furent vendus 805,490 livres.

Cette valeur ajoutée à celle de 1,421,615 l. que rendit la morue verte prise au grand banc ; à 3,816,580 liv. qu'on tira de la morue séchée sur l'isle même de Terre-Neuve, éleva, en 1773, la pêche Françoise à la somme de 6,033,685 livres.

De ces trois produits, il n'y eut que celui de Saint-Pierre & de Miquelon qui reçurent les années suivantes quelque augmentation.

Ces isles ne sont éloignées que de trois lieues de la partie méridionale de Terre-Neuve. Par les traités, la possession des côtes emporte cette étendue. L'espace devoit donc être en commun ou partagé entre les pêcheurs François & les pêcheurs Anglois, dont le droit étoit le même. La force qui prend rarement conseil de la justice, s'appropria tout. La raison ou la politique lui inspirèrent à la fin des sentimens plus modérés ; & en 1776, elle consentit à une distribution égale du canal. Ce changement mit Saint-Pierre & les Miquelons en état de pêcher l'année suivante soixante & dix mille cent quatre quintaux de morue sèche, & soixante & seize mille sept cens quatre-vingt-quatorze morues vertes.

Mais cet accroissement ne mit pas la France

en état d'alimenter les marchés étrangers ; comme elle le faisoit vingt ans auparavant. A peine sa pêche suffisoit-elle à la consommation du royaume. Il ne restoit rien ou presque rien pour ses colonies dont les besoins étoient si étendus.

Cet important commerce étoit passé tout entier à ses rivaux, depuis que la victoire lui avoit donné le nord de l'Amérique. Ils fournissoient la morue au midi de l'Europe & aux Indes Occidentales ; ils la fournissoient même aux isles Françoises, malgré l'impôt de quatre francs par quintal dont on l'avoit chargée pour la repousser ; malgré une gratification de trente-cinq sols par cent pesant, accordée à la pêche nationale. La Grande-Bretagne voyoit avec une douce satisfaction, qu'indépendamment des consommations faites dans ses divers établissemens, cette branche d'industrie donnoit, chaque année, à ses sujets, de l'ancien & du nouvel hémisphère, une masse considérable de métaux, une grande abondance de denrées. Cet objet d'exportation seroit encore devenu plus considérable, si, au tems de la conquête, la cour de Londres, n'avoit eu l'inhumanité de chasser des

isles Royale & de Saint-Jean les François qui s'y trouvoient établis, qui n'ont pas été remplacés & qui peut-être ne le seront jamais. Une si mauvaise politique avoit été autrefois suivie à la Nouvelle-Ecosse : car il est dans la jalousie de l'ambition de détruire pour posséder.

XIV. Idée de la Nouvelle-Ecosse. Les François s'y établissent. Leur conduite dans cette possession.

Le nom de Nouvelle-Ecosse, qui désigne aujourd'hui la côte de trois cens lieues, comprise depuis les limites de la Nouvelle-Angleterre, jusqu'à la rive méridionale du fleuve Saint-Laurent, ne paroît avoir exprimé, dans les premiers tems, qu'une grande péninsule de forme triangulaire, située vers le milieu de ce vaste espace. Cette péninsule, que les François appelloient Acadie, est très-propre par sa position, à servir d'asyle aux bâtimens qui viennent des Antilles. Elle leur montre de loin un grand nombre de ports excellens, où l'on entre & d'où l'on sort par tous les vents. On voit beaucoup de morue sur ses rivages, & encore davantage sur de petits bancs qui n'en sont éloignés que de quelques lieues. Le continent voisin attire par l'appât de quelques pelletteries. L'aridité de ses côtes, offre du gravier pour

fécher le poiffon ; & la bonté des terres intérieures, invite à toutes fortes de cultures. Ses bois font propres à beaucoup d'ufages. Quoique fon climat foit dans la zone tempérée, on y éprouve des hivers longs & rigoureux, fuivis tout-à-coup de chaleurs exceffives, d'où fe forment d'épais brouillards, qui, rarement ou du moins lentement diffipés, ne rendent pas ce féjour mal-fain, mais peu agréable.

Ce fut en 1604, que les François s'établirent en Acadie, quatre ans avant d'avoir élevé la plus petite cabane dans le Canada. Au lieu de fe fixer à l'eft de la péninfule, qui préfentoit des mers vaftes, une navigation facile, une grande abondance de morue; ils préférèrent une baie étroite, qui n'avoit aucun de ces avantages. Elle fut appellée depuis, Baie Françoife. On a prétendu qu'ils avoient été féduits par le Port-Royal, qui peut contenir mille vaiffeaux à l'abri de tous les vents, dont le fond eft par-tout excellent, & qui a toujours quatre ou cinq braffes d'eau, & dix-huit à fon entrée. Il eft plus naturel de penfer que les fondateurs de la colonie choifirent cette pofition, parce qu'elle les

approchoit des lieux où abondoient les pelleteries, dont la traite exclusive leur étoit accordée. Ce qui fortifie cette conjecture; c'est que les premiers monopoleurs, & ceux qui les remplacèrent, prirent toujours à tâche d'éloigner de l'exploitation des forêts, de l'éducation des bestiaux, de la pêche, de la culture, tous ceux de leurs compatriotes que leur inquiétude ou des besoins avoient amenés dans cette contrée : aimant mieux tourner l'activité de ces aventuriers vers la chasse & vers la traite avec les sauvages.

Un désordre, né d'un faux systême d'administration, ouvrit enfin les yeux sur les funestes effets des privilèges exclusifs. Ce seroit outrager la bonne-foi & la vérité, qui doivent être l'ame d'un historien, de dire que l'autorité commença à respecter, en France, les droits de la nation, dans un tems où ils étoient le plus ouvertement violés. Jamais on n'y connut ce mot sacré, qui peut seul assurer le salut des peuples, & donner la sanction au pouvoir des rois. Mais dans les gouvernemens les plus absolus, on fait quelquefois par esprit d'ambition, ce que les gou-

vernemens juftes & modérés font par principe de juftice. Les miniftres de Louis XIV, qui vouloient faire jouer un grand rôle à leur maître, pour repréfenter eux-mêmes avec quelque dignité, s'apperçurent qu'ils n'y réuffiroient point fans l'appui des richeffes; & qu'un peuple à qui la nature n'avoit pas accordé des mines, ne pouvoit avoir de l'argent que par l'agriculture & par le commerce. L'un & l'autre avoient été jufqu'alors étouffés dans les colonies, par les entraves qu'on met à tout, en voulant fe mêler de tout. Elles furent heureufement rompues : mais l'Acadie ne put ou ne fut pas faire ufage de cette liberté.

La colonie étoit encore au berceau, lorfqu'elle vit naître, à fon voifinage, un établiffement qui devint depuis fi floriffant, fous le nom de Nouvelle-Angleterre. Le progrès rapide des cultures de cette nouvelle colonie, attira foiblement l'attention des François. Ce genre de profpérité ne mit entre les deux nations, aucune rivalité. Mais, dès qu'ils purent foupçonner qu'ils auroient bientôt un concurrent dans le commerce du caftor & des fourrures, ils cherchèrent le moyen

d'en être ſeuls les maîtres ; & ils furent aſſez malheureux pour le trouver.

Lorſqu'ils arrivèrent en Acadie, la péninſule & les forêts du continent voiſin, étoient remplies de petites nations ſauvages. Ces peuples avoient le nom général d'Abenaquis. Quoiqu'auſſi guerriers que les autres nations ſauvages, ils étoient plus ſociables. Les miſſionnaires s'étant inſinués aiſément auprès d'eux, vinrent à bout de les entêter de leurs dogmes, juſqu'à les rendre enthouſiaſtes. Avec la religion qu'on leur prêchoit, ils prirent la haîne du nom Anglois, ſi familière à leurs apôtres. Cet article fondamental de leur nouveau culte, étoit celui qui parloit le plus à leurs ſens, le ſeul qui favoriſât leur paſſion pour la guerre : ils l'adoptèrent avec la fureur qui leur étoit naturelle. Non contens de ſe refuſer à tout commerce d'échange avec les Anglois ; ils troubloient, ils ravageoient ſouvent les frontières de cette nation. Les attaques devinrent plus continuelles, plus opiniâtres & plus régulières, depuis qu'ils eurent choiſi pour leur chef Saint-Caſteins, Capitaine du régiment de Carignan, qui s'étoit fixé parmi eux, qui avoit épouſé une de

leurs femmes, & qui ſe conformoit en tout à leurs uſages.

Le gouvernement de la Nouvelle-Angleterre n'ayant pu, ni ramener les ſauvages par des préſens, ni les détruire dans leurs forêts où ils s'enfonçoient, d'où ils revenoient ſans ceſſe, tourna toute ſon indignation contre l'Acadie, qu'il regardoit, avec raiſon, comme le mobile unique de tant de calamités. Dès que la moindre hoſtilité commençoit à diviſer les deux métropoles, on attaquoit la péninſule. On la prenoit toujours; parce que toute ſa défenſe réſidoit dans le Port-Royal, foiblement entouré de quelques paliſſades, & qu'elle ſe trouvoit trop éloignée du Canada, pour en être ſecourue. C'étoit ſans doute quelque choſe aux yeux des nouveaux Anglois, de ravager cette colonie & de retarder ſes progrès: mais ce n'étoit pas aſſez pour diſſiper les défiances qu'inſpiroit une nation toujours plus redoutable par ce qu'elle peut, que par ce qu'elle fait. Obligés, à regret, de rendre leur conquête à chaque pacification, ils attendoient impatiemment que la ſupériorité de la Grande-Bretagne fût montée au point de les diſpenſer de cette

restitution. Les événemens de la guerre, pour la succession d'Espagne, amenèrent ce moment décisif; & la cour de Versailles se vit à jamais dépouillée d'une possession, dont elle n'avoit point soupçonné l'importance.

XV. La France est forcée de céder la Nouvelle-Ecosse à l'Angleterre.

La chaleur, que les Anglois avoient montrée à s'emparer de ce territoire, ne se soutint pas dans les soins qu'on prit de le garder ou de le faire valoir. Après avoir légérement fortifié Port-Royal, qui prit le nom d'Annapolis, en l'honneur de la reine Anne, on se contenta d'y envoyer une garnison médiocre. L'indifférence du gouvernement passa dans la nation; ce qui n'est pas ordinaire aux pays où règne la liberté. Il ne se transporta que cinq ou six familles Angloises dans l'Acadie. Elle resta toujours habitée par ses premiers colons. On ne réussit même à les y retenir, qu'en leur promettant de ne les jamais forcer à prendre les armes contre leur ancienne patrie. Tel étoit l'amour que l'honneur & la gloire de la France inspiroient alors à tous ses enfans. Chéris de leur gouvernement, honorés des nations étrangères, attachés à leur roi par une suite de prospérités qui les avoit illustrés & agrandis; ils avoient ce

patriotiſme qui naît des ſuccès. Il étoit beau de porter le nom François, il eût été trop affligeant de le quitter. Auſſi, les Acadiens, qui avoient juré, en ſubiſſant un nouveau joug, de ne jamais combattre contre leurs premiers drapeaux, furent-ils appellés les François neutres.

Quelle puiſſante exhortation que cet exemple d'attachement & mille autres qui l'ont précédé, qui l'ont ſuivi, au monarque de la France de travailler ſans ceſſe au bonheur d'une pareille nation; d'une nation ſi douce, ſi fière & ſi généreuſe. Un forfait fut quelquefois le crime d'un individu ou d'une ſociété particulière, mais jamais il ne fut celui des ſujets. Ce ſont les François qui ſavent ſouffrir avec une patience infinie les plus longues, les plus cruelles vexations, & montrent les plus ſincères, les plus éclatans tranſports de la reconnoiſſance, au moindre ſigne de la clémence de leur ſouverain. Ils l'aiment, ils le chériſſent; il ne tient qu'à lui d'en être adoré. Le ſouverain qu'ils mépriſeroient ſeroit le plus mépriſable des hommes; le ſouverain qu'ils haïroient ſeroit le plus méchant des ſouverains. Malgré tous les efforts que l'on

a

a faits, pendant des ſiècles, pour éteindre dans nos ames le ſentiment patriotique, il n'exiſte peut-être chez aucune nation plus vif & plus énergique. J'en atteſte notre allégreſſe dans les événemens glorieux qui ne ſoulageront point notre miſère. Que ne ferions-nous point, ſi la félicité publique devoit ſuccéder à la gloire de nos armes?

Il y avoit douze à treize cens Acadiens dans la capitale; les autres étoient répandus dans les campagnes. On ne leur donna point de magiſtrat pour les conduire. Ils ne connurent pas les loix Angloiſes. Jamais il ne leur fut demandé ni cens, ni tribut, ni corvée. Leur nouveau ſouverain paroiſſoit les avoir oubliés, & lui-même, il leur étoit tout-à-fait étranger.

XVI. Mœurs des François qui, dans la Nouvelle-Ecoſſe, reſtent ſoumis au gouvernement d'Angleterre.

La chaſſe qui avoit fait anciennement les délices de la colonie, & qui pouvoit encore la nourrir, ne touchoit plus un peuple ſimple & bon, qui n'aimoit point le ſang. L'agriculture étoit ſon occupation. On l'avoit établie dans des terres baſſes, en repouſſant, à force de digues, la mer & les rivières dont ces plaines étoient couvertes. On retira de ces marais cinquante pour un dans les premiers

tems, & quinze ou vingt au-moins dans la ſuite. Le froment & l'avoine étoient les grains qui y réuſſiſſoient le mieux: mais le ſeigle, l'orge & le maïs y croiſſoient auſſi. On y voyoit encore une grande abondance de pommes de terre, dont l'uſage étoit devenu commun.

D'immenſes prairies étoient couvertes de troupeaux nombreux. On y compta juſqu'à ſoixante mille bêtes à corne. La plupart des familles avoient pluſieurs chevaux, quoique le labourage ſe fît avec des bœufs.

Les habitations, preſque toutes conſtruites de bois, étoient fort commodes, & meublées avec la propreté qu'on trouve quelquefois chez nos laboureurs d'Europe les plus aiſés. On y élevoit une grande quantité de volailles de toutes les eſpèces. Elles ſervoient à varier la nourriture des colons, qui étoit généralement ſaine & abondante. Le cidre & la bière formoient leur boiſſon. Ils y ajoutoient quelquefois de l'eau-de-vie de ſucre.

C'étoit leur lin, leur chanvre, la toiſon de leurs brebis, qui ſervoient à leur habillement ordinaire. Ils en frabriquoient des toiles communes, des draps groſſiers. Si quel-

qu'un d'entre eux avoit un peu de penchant pour le luxe, il le tiroit d'Annapolis ou de Louisbourg. Ces deux villes recevoient en retour, du bled, des beſtiaux, des pelleteries.

Les François neutres n'avoient pas autre choſe à donner à leurs voiſins. Les échanges qu'ils faiſoient entre eux étoient encore moins conſidérables, parce que chaque famille avoit l'habitude & la facilité de pourvoir ſeule à tous ſes beſoins. Auſſi ne connoiſſoient-ils pas l'uſage du papier-monnoie, ſi répandu dans l'Amérique Septentrionale. Le peu d'argent qui s'étoit comme gliſſé dans cette colonie, n'y donnoit point l'activité, qui en fait le véritable prix.

Leurs mœurs étoient extrêmement ſimples. Il n'y eut jamais de cauſe civile ou criminelle aſſez importante, pour être portée à la cour de juſtice établie à Annapolis. Les petits différends qui pouvoient s'élever de loin en loin entre les colons, étoient toujours terminés à l'amiable par les anciens. C'étoient les paſteurs religieux qui dreſſoient tous les actes, qui recevoient tous les teſtamens. Pour ces fonctions profanes, pour celles

de l'église, on leur donnoit volontairement la vingt-septième partie des récoltes.

Elles étoient assez abondantes pour laisser plus de facultés que d'exercice à la générosité. On ne connoissoit pas la misère, & la bienfaisance prévenoit la mendicité. Les malheurs étoient, pour ainsi dire, réparés avant d'être sentis. Les secours étoient offerts sans ostentation d'une part; ils étoient acceptés sans humiliation de l'autre. C'étoit une société de frères, également prêts à donner ou à recevoir ce qu'ils croyoient commun à tous les hommes.

Cette précieuse harmonie écartoit jusqu'à ces liaisons de galanterie qui troublent si souvent la paix des familles. On ne vit jamais dans cette société de commerce illicite entre les deux sexes. C'est que personne n'y languissoit dans le célibat. Dès qu'un jeune homme avoit atteint l'âge convenable au mariage, on lui bâtissoit une maison, on défrichoit, on ensemençoit des terres autour de sa demeure; on y mettoit les vivres dont il avoit besoin pour une année. Il y recevoit la compagne qu'il avoit choisie, & qui lui apportoit en dot des troupeaux. Cette nou-

velle famille croiſſoit & proſpéroit, à l'exemple des autres. Toutes enſemble compoſoient une population de dix-huit mille ames.

Qui eſt-ce qui ne ſera pas touché de l'innocence des mœurs & de la tranquillité de cette heureuſe peuplade ? Qui eſt-ce qui ne ſera pas des vœux pour la durée de ſon bonheur ? Qui eſt-ce qui n'élève pas, par la penſée, une muraille inexpugnable qui ſépare ces colons de leurs injuſtes & turbulans voiſins ? On ne voit point de terme au mal-être des peuples ; le terme de leur bien-être eſt au contraire toujours prochain. Il faut une longue ſuite d'événemens favorables pour les tirer de la miſère ; il ne faut qu'un inſtant pour les y précipiter. Puiſſent les Acadiens être exceptés de cette malédiction générale. Hélas, je crains bien qu'il n'en ſoit rien !

Les Anglois ſentirent, en 1749, de quel profit pouvoit être à leur commerce la poſſeſſion de l'Acadie. La paix, qui devoit laiſſer beaucoup de bras dans l'inaction, donnoit, par la réforme des troupes, un moyen de peupler & de cultiver un terrein vaſte & fécond. Le miniſtère Britannique offrit à tout

ſoldat, à tout matelot, à tout ouvrier qui voudroit aller s'établir en Acadie, cinquante acres de terre, & dix pour toute perſonne que chacun d'eux ameneroit de ſa famille: quatre-vingts acres aux bas-officiers, & quinze pour leurs femmes & pour leurs enfans: deux cens aux enſeignes, trois cens aux lieutenans, quatre cens aux capitaines, ſix cens aux officiers d'un grade ſupérieur, avec trente pour chacune des perſonnes qui dépendroient d'eux. Avant le terme de dix ans, le terrein défriché ne devoit être ſujet à aucune redevance, & l'on ne pouvoit, à perpétuité, être taxé à plus d'une livre deux ſols ſix deniers d'impôt, pour cinquante acres. Le tréſor public s'engageoit d'ailleurs à avancer ou rembourſer les frais du voyage; à élever des habitations; à fournir tous les outils néceſſaires pour la culture ou pour la pêche; à donner la nourriture de la première année. Ces encouragemens déterminèrent, au mois de mai 1749, trois mille ſept cens cinquante perſonnes à quitter l'Europe, où elles riſquoient de mourir de faim, pour aller vivre en Amérique.

La nouvelle peuplade étoit deſtinée à

former un établissement au sud-est de la péninsule d'Acadie, dans un lieu que les sauvages appellèrent autrefois Chiboučtou, & les Anglois ensuite Hallifax. C'étoit pour y fortifier le meilleur port de l'Amérique, pour établir au voisinage une excellente pêcherie de morue, qu'on avoit préféré cette position à toutes celles qui s'offroient dans un sol plus abondant. Mais comme c'étoit la partie du pays la plus favorable à la chasse, il fallut la disputer aux Mikmacks, qui la fréquentoient le plus. Ces sauvages défendirent avec opiniâtreté un territoire qu'ils tenoient de la nature; & ce ne fut pas sans avoir essuyé d'assez grandes pertes, que les Anglois vinrent à bout de chasser ces légitimes possesseurs.

Cette guerre n'étoit pas encore terminée, lorsqu'on apperçut de l'agitation parmi les François neutres. Ces hommes simples & libres, avoient déja senti qu'on ne pouvoit s'occuper sérieusement des contrées qu'ils habitoient, sans qu'ils y perdissent de leur indépendance. A cette crainte, se joignit celle de voir leur religion en péril. Des pasteurs échauffés par leur propre enthou-

ſiaſme ou par les inſinutions des adminiſtrateurs du Canada, leur perſuadèrent tout ce qu'ils voulurent contre les Anglois, qu'ils appelloient hérétiques. Ce mot, qui fut toujours ſi puiſſant pour faire entrer la haîne dans des ames ſéduites, détermina la plus heureuſe peuplade de l'Amérique à quitter ſes habitations, pour ſe tranſplanter dans la Nouvelle France, où on lui offroit des terres. La plupart exécutèrent cette réſolution du moment, ſans prendre aucune précaution pour l'avenir. Le reſte ſe diſpoſoit à les ſuivre, quand il auroit pris ſes ſûretés. Le gouvernement Anglois, ſoit humeur ou politique, voulut prévenir cette déſertion par une ſorte de trahiſon, toujours lâche & cruelle dans ceux à qui l'autorité donne les moyens de la douceur & de la modération. Les François neutres, qui n'étoient pas encore partis, furent raſſemblés, ſous prétexte de renouveller le ferment qu'ils avoient fait autrefois au nouveau maître de l'Acadie. Dès qu'on les eut réunis, on les embarqua ſur des navires qui les tranſportèrent dans d'autres colonies Angloiſes, où le plus grand nombre périt de chagrin encore plus que de miſère.

Tel eſt le fruit des jalouſies nationales, de cette cupidité des gouvernemens qui dévore les terres & les hommes. On compte pour une perte tout ce que gagne un voiſin, pour un gain tout ce qu'on lui fait perdre. Quand on ne peut prendre une place, on l'affame pour en faire mourir les habitans. Si l'on ne peut la garder, on la met en cendres, on la raſe. Plutôt que de ſe rendre, on fait ſauter un vaiſſeau, une fortification par le jeu des poudres & des mines. Le gouvernement deſpotique met de grands déſerts entre ſes ennemis & ſes eſclaves, pour empêcher l'irruption des uns & l'émigration des autres. L'Eſpagne a mieux aimé ſe dépeupler elle-même, & faire de l'Amérique un cimetière, que d'en partager les richeſſes avec les Européens. Les Hollandois ont commis tous les crimes ſecrets & publics, pour dérober aux autres nations commerçantes la culture des épiceries : ſouvent ils en ont jetté des cargaiſons entières dans la mer, plutôt que de les vendre à bas prix. Les François ont livré la Louyſiane aux Eſpagnols, de peur qu'elle ne tombât aux mains des Anglois. L'Angleterre fit périr les François neutres de l'A-

cadie, pour qu'ils ne retournâſſent pas à la France. Et l'on dit enſuite que la police & la ſociété ſont faites pour le bonheur de l'homme ! Oui, de l'homme puiſſant ; oui, de l'homme méchant.

XVII. Etat actuel de la Nouvelle-Ecoſſe.

Depuis l'émigration d'un peuple qui devoit ſon bonheur & ſes vertus à ſon obſcurité, la Nouvelle-Ecoſſe ne fit que languir. L'envie, qui avoit dépeuplé cette terre, ſembla l'avoir flétrie. Du moins la peine de l'injuſtice retomboit-elle ſur les auteurs de l'injuſtice. Les calamités ſi multipliées en Europe, y pouſſèrent à la fin quelques malheureux. On en comptoit vingt-ſix mille en 1769. La plupart étoient diſperſés. On ne les voyoit réunis en quelque nombre, qu'à Hallifax, à Annapolis & à Lunebourg. Cette dernière peuplade, formée par des Allemands, étoit la plus floriſſante. Elle devoit ſes progrès à cet amour du travail, à cette économie bien ordonnée, caractères diſtinctifs d'une nation ſage & belliqueuſe, qui, contente de défendre ſon pays, n'en ſort guère que pour aller cultiver des contrées qu'elle n'eſt point jalouſe de conquérir.

Cette année, la colonie expédia quatorze

navires & cent quarante-huit bateaux, qui formoient sept mille trois-cens vingt-quatre tonneaux. Elle reçut vingt-deux navires & cent vingt bateaux, qui formoient sept mille six tonneaux. Elle construisit trois chaloupes, qui ne passoient pas cent dix tonneaux.

Ses exportations pour la Grande-Bretagne & pour les autres parties du globe, ne passèrent pas 729,850 liv. 12 sols 9 den.

Malgré les encouragemens que la métropole n'avoit cessé de prodiguer à cet établissement, pour accélérer ses cultures, il avoit lui-même emprunté 450,000 l. dont il payoit un intérêt de six pour cent. Il n'avoit pas alors de papier-monnoie, & n'en a pas depuis imaginé.

Les troubles qui bouleversent maintenant l'Amérique Septentrionale, ne sont pas arrivés jusqu'à la Nouvelle-Ecosse. Elle en a même tiré quelques avantages. Sa population a été portée à quarante mille ames, par l'arrivée des citoyens circonspects ou pusillanimes, qui fuyoient la guerre. La nécessité de pourvoir aux besoins des armées & des flottes Britanniques, a fait multiplier les subsistances. Un numéraire immense, jetté dans

la circulation par les troupes, à tout animé, communiqué aux hommes & aux choſes un mouvement rapide.

Si les autres colonies ſe détachent enfin de leur métropole & que la Nouvelle-Ecoſſe lui ſoit conſervée, cette province, qui n'étoit rien, deviendra très-importante. Aucun moyen de proſpérite ne lui manque. Ses pâturages ſont propres à l'éducation des troupeaux, & ſes champs à la multiplication des grains, ſur-tout à la culture du lin & du chanvre. On connoît peu de côtes auſſi favorables que les ſiennes aux grandes pêcheries; & ſes bateaux peuvent faire aiſément ſept voyages au grand banc de Terre-Neuve, lorſque ceux de la Nouvelle-Angleterre n'en font que cinq avec beaucoup de difficulté. Les iſles Angloiſes lui fourniront des débouchés ſûrs, faciles & preſque excluſifs.

La crainte d'une invaſion ne tiendra pas les eſprits dans l'inquiétude. Hallifax, qui n'étoit autrefois défendu que par quelques batteries, bien ou mal diſpoſées, eſt maintenant entouré de bonnes fortifications, qu'on peut augmenter encore.

XVIII. Fondation

La Nouvelle-Angleterre s'eſt ſignalée;

comme l'ancienne, par des fureurs ſanglantes. La fille ſe reſſentit de l'eſprit de vertige qui tourmentoit la mère. Elle dut ſa naiſſance à des tems orageux; & les convulſions les plus horribles, affligèrent ſon enfance. Découverte au commencement du ſiècle dernier, ſous le nom de Virginie ſeptentrionale, elle ne reçut des Européens qu'en 1608. Cette première peuplade, foible & mal dirigée, ſe perdit dans ſes fondemens. On y vit enſuite arriver par intervalles quelques aventuriers, qui, plantant des cabanes durant l'été, pour faire un commerce d'échange avec les ſauvages, diſparoiſſoient comme ceux-ci le reſte de l'année. Le fanatiſme, qui avoit dépeuplé l'Amérique au Midi, devoit la repeupler au Nord. Les presbytériens Anglois, que la perſécution avoit raſſemblés en Hollande, ce port univerſel de la paix & de la liberté, laſſés de n'être rien dans le monde, après avoir été martyrs dans leur patrie, réſolurent d'aller fonder une égliſe pour leur ſecte, dans un nouvel hémiſphère. Ils achetèrent donc, en 1621, les droits de la compagnie Angloiſe de la Virginie ſeptentrionale : car ils n'étoient pas aſſez pauvres

de la Nouvelle - Angleterre.

pour attendre leur prospérité de leur patience & de leurs vertus.

Le 6 Septembre 1621, ils s'embarquèrent à Plimouth, au nombre de cent vingt personnes, sous les drapeaux de l'enthousiasme, qui, fondé sur l'erreur ou sur la vérité, fait toujours de grandes choses. Elles arrivèrent au commencement d'un hiver qui fut très-rigoureux. Le pays, entiérement couvert de bois, n'offroit aucune ressource à des hommes épuisés par la fatigue du voyage qu'ils venoient de faire. Il en périt près de la moitié de froid, de scorbut & de misère. Le reste se soutint par cette vigueur de caractère, que la persécution religieuse excitoit dans des victimes échappées au glaive spirituel de l'épiscopat. Mais ce courage commençoit à s'affoiblir, lorsque la visite de soixante guerriers sauvages, qui vinrent au printems avec un chef à leur tête, ranima toutes les espérances. La liberté s'applaudit d'avoir rapproché des extrémités du monde, ces deux peuplades si différentes. Elles se lièrent par des promesses solemnelles de service & d'amitié. Les anciens habitans cédèrent aux nouveaux, à perpétuité, toutes les terres voisines de l'éta-

bliſſement que ceux-ci venoient de former ſous le nom de Nouvelle-Plimouth. Un ſauvage, qui ſavoit un peu la langue Angloiſe, reſta chez les Européens, pour leur enſeigner la culture du maïs, & la manière de pêcher ſur la côte qu'ils habitoient.

Cette humanité mit les premiers colons en état d'attendre des compagnons, des animaux domeſtiques, des graines, tous les ſecours qui devoient leur venir d'Europe. Ces moyens d'établiſſement, arrivèrent d'abord lentement, puiſqu'au commencement de 1629, on ne comptoit encore que trois cens perſonnes : mais la perſécution contre les Puritains, qui augmentoit chaque jour en Angleterre, hâta leur accroiſſement en Amérique. L'année ſuivante, il en arriva un ſi grand nombre, que ce fut une néceſſité de les diſperſer. Les peuplades qu'ils établirent, formèrent la province de Maſſachuſet. Bientôt ſortirent de ſon ſein les colonies du nouvel Hampshire, de Connecticut & de Rode-Iſland, qui furent autant d'états ſéparés, & qui obtinrent chacune une charte particulière de la cour de Londres.

Le ſang des martyrs fut, dans tous les lieux

& dans tous les tems, une ſemence de proſélytiſme. On n'avoit vu d'abord paſſer en Amérique, que quelques eccléſiaſtiques, privés de leurs bénéfices pour leurs opinions; que des ſectaires obſcurs, que les dogmes nouveaux s'attachent en foule parmi le peuple. Les émigrations devinrent peu-à-peu communes dans d'autres claſſes de citoyens. Avec le tems même, les plus grands ſeigneurs que l'ambition, l'humeur ou la conſcience avoient entraînés dans le puritaniſme, imaginèrent de ſe ménager d'avance un aſyle dans ces climats éloignés. Ils y firent bâtir des maiſons, défricher des terres, avec le deſſein de s'y retirer, s'ils échouoient dans le projet d'établir la liberté civile, ſous l'abri de la réformation. Le fanatiſme, qui répandoit l'anarchie dans la métropole, introduiſoit la ſubordination dans la colonie; ou plutôt des mœurs auſtères tenoient lieu de loi, dans un pays ſauvage.

XIX. Gouvernement établi dans la Nouvelle-Angleterre.

Les Habitans de la Nouvelle - Angleterre vécurent quelque tems en paix, ſans ſonger à donner une baſe ſolide à leur bonheur. Ce n'eſt pas que leur charte ne les autoriſât à établir la forme de gouvernement qui leur conviendroit:

conviendroit : mais ces enthousiastes ne s'en occupoient pas; & la métropole ne prenoit pas assez d'intérêt à leur destinée, pour les presser d'assurer leur tranquillité. Ce ne fut qu'en 1630 qu'ils sentirent la nécessité de donner une forme à leur colonie.

On convint, à cette époque, d'avoir tous les ans une assemblée dont les députés seroient nommés par le peuple, où ne pourroient siéger que les membres de l'église établie, & qui seroit présidée par un chef, sans autorité particulière. Il fut fait en même temps deux réglemens remarquables. Le premier fixoit le prix du bled. Par le second, les sauvages devoient être dépouillés de toutes les terres qu'ils ne cultiveroient pas; & il étoit défendu à tous les Européens, sous peine d'une forte amende, de leur vendre des liqueurs fortes ou dés munitions de guerre.

Le conseil national étoit chargé de régler les affaires publiques. C'étoit encore une de ses obligations de juger tous les procès : mais avec les seules lumières de la raison, & sans le secours ou l'embarras d'aucun code.

On n'imagina pas non plus des loix crimi-

nelles : mais celles des juifs furent adoptées. Le fortilège, le blafphême, l'adultère, le faux-témoignage furent punis de mort. Les enfans affez dénaturés pour frapper ou pour maudire les auteurs de leurs jours, attiroient fur eux le même châtiment. Ceux qui feroient furpris en menfonge, dans l'ivreffe ou à la danfe, devoient être fouettés publiquement, & le plaifir étoit interdit comme le vice ou le crime. Le jurement & la violation du dimanche étoient expiés par une forte amende. C'étoit encore une douceur d'expier avec de l'argent une omiffion de prière ou un ferment indifcret.

Cette conduite annonce un peuple livré à la plus vile fuperftition. Elle fut pouffée fi loin, qu'on changea le nom des jours & des mois, comme ayant une origine païenne. Le nom de SAINT fut également ôté aux apôtres, à leurs fucceffeurs, à tous les lieux connus fous cette dénomination, afin de n'avoir pas cette apparence de communauté avec l'églife de Rome. D'autres innovations auffi bizarres font encore atteftées par les monumens les plus authentiques.

Il eft également prouvé que le gouverne-

ment défendit, ſous peine de mort, aux puritains, le culte des images, comme autrefois Moïſe avoit défendu aux Hébreux le culte des dieux étrangers ; que la même punition étoit décernée contre les prêtres catholiques qui reviendroient dans la colonie après en avoir été bannis.

Toute l'Europe fut étonnée d'une intolérance ſi révoltante. Mais chaque ſecte chrétienne n'a-t-elle pas toujours borné le nom d'injuſtice, de violence & de perſécution aux rigueurs dont elle étoit la victime ? N'a-t-elle pas mis au nombre de ſes dogmes ou de ſes préjugés, que la punition, l'exil, le ſupplice de ceux qu'elle appelloit impies, étoit un hommage à la vengeance céleſte, un droit des élus de Dieu contre ſes ennemis ? Cette rage a été bien plus active contre des partiſans dont on ſe voyoit abandonné. Dans les familles religieuſes comme dans les autres, la haîne fraternelle eſt la plus ſanglante de toutes. Les apoſtats ſont les premiers dévoués à l'exécration, à l'anathême des dévots.

Tel eſt l'indélébile & funeſte caractère des malheurs engendrés par la ſuperſtition, qu'ils ne ceſſent jamais que pour ſe renouveller.

Tous les cultes partent d'un tronc commun, qui subsiste & qui subsistera à jamais, sans qu'on ose l'attaquer, sans qu'on puisse prévoir la nature des branches qu'il repoussera, sans qu'il soit permis d'espérer d'en arracher une seule qu'avec effusion de sang. Il y auroit peut-être un remède, ce seroit une si parfaite indifférence des gouvernemens, que sans aucun égard à la diversité des cultes, les talens & la vertu conduisissent seuls aux places de l'état & aux faveurs du souverain. Alors, peut-être, les différentes églises se réduiroient à des différences insignifiantes d'école. Le catholique & le protestant vivroient aussi paisiblement l'un à côté de l'autre, que le cartésien & le newtonien. Nous disons peut-être, parce qu'il n'en est pas des matières de religion, ainsi que des matières de philosophie. Le défenseur du plein ou du vuide ne croit ni offenser ni honorer Dieu par son systême. Le plus zélé ne compromettroit pour sa défense ou sa propagation, ni son repos, ni son honneur, ni sa fortune, ni sa vie. Qu'il persiste dans son opinion ou qu'il l'abandonne, on ne l'appellera point apostat. Ses leçons ne seront point traitées d'impiétés

& de blaſphêmes; comme il arrive dans les diſputes de religion, où l'on croit la gloire de Dieu intéreſſée; où l'on tremble pour ſon ſalut à venir, & pour la damnation éternelle des ſiens ; où ces conſidérations ſanctifient les forfaits, & réſignent à tous les ſacrifices.

Que faire donc ? Faut-il, à l'exemple d'un peuple innocent & ſimple, qui voyoit l'embrâſement religieux prêt à gagner ſa paiſible contrée, défendre de parler de Dieu, ſoit en bien, ſoit en mal ? Non, certes. La loi d'un ſilence qu'on ſe feroit un crime d'obſerver, ne feroit que de l'huile jettée ſur le feu. Faut-il laiſſer diſputer ſans s'en mêler ? Ce feroit le mieux ſans doute : mais ce mieux-là ne ſera point ſans inconvénient, tant que les premières années de nos enfans ſeront confiées à des hommes qui leur feront ſucer avec le lait le poiſon du fanatiſme dont ils ſont enivrés. Et quand les pères deviendroient les ſeuls inſtituteurs religieux de leurs enfans, n'y auroit-il plus de déſordre à craindre ? J'en doute. Encore une fois, que faire donc ? Sans ceſſe parler de l'amour de nos ſemblables. On lit de l'iſle de Ternate que les prêtres y étoient muets. Il y avoit un temple ; au

milieu du temple une pyramide, & ſur cette pyramide : ADORE DIEU, OBSERVE LES LOIX, AIME TON PROCHAIN. Le temple s'ouvroit un jour de la ſemaine. Les inſulaires s'y rendoient. Tous ſe proſternoient devant la pyramide ; le prêtre, debout à côté, en ſilence, montroit de l'extrémité de ſa baguette l'inſcription. Les peuples ſe relevoient, ſe retiroient, & les portes du temple ſe refermoient pour huit jours. J'aſſurerois bien qu'il n'eſt mention dans les annales de cette iſle, ni de diſputes, ni de guerres de religion. Mais où verra-t-on jamais un miniſtère indifférent, un catéchiſme auſſi court, & un prêtre muet ? Tâchons donc de nous réſigner à toutes les calamités d'un miniſtère intolérant, d'un catéchiſme compliqué, & d'un prêtre qui parle.

XX. Le fanatiſme remplit de calamités la Nouvelle-Angleterre.

Ces malheurs fondirent ſur les infortunés habitans de la Nouvelle-Angleterre, qui, moins furieux que leurs frères, oſèrent dire que le magiſtrat n'avoit pas le droit de contrainte, en matière de religion. Ce fut un blaſphême, devant des théologiens qui avoient mieux aimé quitter leur patrie, que de montrer quelque déférence pour l'épiſco-

pat. Par cette pente du cœur humain qui marche de l'indépendance à la domination, ils avoient changé de maxime en changeant de climat, & sembloient ne s'être arrogé la liberté de penser, que pour l'interdire aux autres. Ce systême d'intolérance fut appuyé du glaive de la loi, qui voulut trancher sur les opinions, en frappant les diffidens de peines capitales. Les hommes convaincus ou soupçonnés de tolérantisme, furent exposés à de si cruelles vexations, qu'ils se virent obligés d'abandonner leur nouvel asyle, pour en chercher un autre exposé à moins d'orages.

Cette maladie de religion étendit sa sévérité jusqu'aux objets les plus indifférens de leur nature. On en a pour garant une délibération publique, copiée sur les registres même de la colonie.

« C'est une chose universellement reconnue, » que l'usage de porter les cheveux longs, » à la manière des personnes sans mœurs & » des barbares Indiens, n'a pu s'introduire » en Angleterre, qu'au mépris sacrilège de » l'ordre exprès de Dieu, qui dit qu'il est » honteux à un homme qui a quelque soin

» de ſon ame, de porter des cheveux longs.
» Cette abomination excitant l'indignation
» de tous les gens pieux ; nous, magiſtrats,
» zélés pour la pureté de la foi, déclarons
» expreſſément & authentiquement que nous
» condamnons l'impie uſage de laiſſer croître
» ſa chevelure ; uſage que nous regardons
» comme une choſe évidemment indécente
» & mal-honnête, qui défigure horriblement
» les hommes, offenſe les ames ſages & mo-
» deſtes, autant qu'elle corrompt les bonnes
» mœurs. Juſtement indignés contre ce ſcan-
» daleux uſage, nous prions, exhortons,
» invitons inſtamment tous les anciens de
» notre continent, de faire éclater leur zèle
» contre cette odieuſe coutume, de la proſ-
» crire par toutes ſortes de moyens, & ſur-
» tout d'avoir ſoin que les membres de leurs
» égliſes n'en ſoient point ſouillés ; afin que
» ceux qui, malgré ces ſévères défenſes &
» les voies de correction qui ſeront pratiquées
» à ce ſujet, ne ſe hâteront pas de s'interdire
» cet uſage, aient Dieu & les hommes en
» même tems contre eux ».

Ce rigoriſme, qui rend l'homme dur à lui-même, puis inſociable ; d'abord victime,

ensuite tyran, se déchaîna contre les Quakers. Ils furent emprisonnés, fouettés & bannis. La fière simplicité de ces nouveaux enthousiastes qui bénissoient le ciel & les hommes, au milieu des tourmens & de l'ignominie, inspira de la vénération pour leurs personnes, fit aimer leurs sentimens, & multiplia leurs prosélytes. Ce succès aigrit leurs persécuteurs, & les porta aux extrémités les plus sanguinaires. Ils firent pendre cinq de ces malheureux, qui étoient furtivement revenus de leur exil. On eût dit que les Anglois n'étoient allés en Amérique, que pour exercer sur leurs compatriotes toutes les cruautés que les Espagnols avoient exercées contre les Indiens; soit que le changement de climat rendît les Européens plus féroces; soit que la fureur de religion ne puisse trouver de terme que dans l'extinction de ses apôtres ou de ses martyrs. La persécution fut enfin arrêtée par la métropole même, d'où elle avoit été portée.

Un peuple mélancolique par caractère, étoit devenu sombre & farouche. Le sang de son monarque couloit encore à ses yeux. Les uns pleuroient en secret ce grand assassinat;

les autres en auroient volontiers fait un jour de fête. La nation étoit divisée en deux partis violens. Ici, l'on préparoit la vengeance ; là, on s'occupoit à la prévénir par des délations toujours suivies d'exils, d'emprisonnemens & de supplices. La méfiance séparoit les pères des enfans, les amis des amis. Le tyran ombrageux étoit entouré de courtisans ombrageux qui entretenoient ses alarmes, soit pour s'élever aux grandes places de l'état, soit pour en faire tomber leurs ennemis ou leurs rivaux. La hache étoit suspendue sur toutes les têtes. La fréquence des révoltes, occasionnoit la fréquence des exécutions ; & les exécutions fréquentes de personnages illustres & de citoyens obscurs, perpétuoient la terreur populaire. Cromwel disparut enfin. L'enthousiasme, l'hypocrisie, le fanatisme concentrés dans son sein comme dans leur foyer ; les factions, les révoltes, les proscriptions : tous ces monstres descendirent avec lui dans la tombe. Un jour plus serein commença à luire sur l'Angleterre. Charles II, en recouvrant l'empire, introduisit parmi ses sujets l'esprit de société, le goût de la table, de la conversation, des spectacles,

de tous les plaiſirs qu'il avoit trouvés en Europe, quand il erroit d'une cour à l'autre, pour recouvrer une couronne que ſon père avoit perdue ſur l'échafaud. Il eut pour apôtres de ſes principes une multitude de femmes galantes, de favoris débauchés, de beaux-eſprits libertins. En peu de tems il changea les mœurs générales; & il ne falloit pas moins qu'une ſemblable révolution pour aſſurer la tranquillité de ſon adminiſtration ſur un trône enſanglanté. Ce prince étoit un de ces voluptueux délicats, que l'amour des plaiſirs ſenſuels rend quelquefois humains & ſenſibles à la pitié. Touché des ſupplices des Quakers, il en interrompit le cours en Amérique, par une ordonnance de 1661 : mais il ne put y étouffer entiérement l'eſprit perſécuteur.

La colonie avoit mis à ſa tête Henri Vane, fils de ce Vane qui s'étoit ſi fort ſignalé dans les troubles de ſa patrie. Ce jeune homme, enthouſiaſte, entêté, digne en tout de ſon père, ne pouvant ni vivre en paix lui-même, ni y laiſſer les autres, reſſuſcita les diſputes également ridicules & ſurannées de la grace & du libre arbitre. On ſe paſſionna pour ces

obſcures & frivoles queſtions. Peut-être auroient-elles allumé une guerre civile, ſi des nations ſauvages, réunies entr'elles, tombant ſur les plantations des Anglois, n'en euſſent maſſacré un grand nombre. Graces à leurs querelles théologiques, les colons ſentirent d'abord foiblement une ſi rude perte. Mais enfin le danger univerſel devint ſi preſſant, qu'on courut aux armes. L'ennemi repouſſé, la colonie rentra dans ſon caractère de diſſention. Cet eſprit de vertige éclata même en 1692, par des atrocités dont l'hiſtoire offre peu d'exemples.

Dans une ville de la Nouvelle-Angleterre, nommée Salem, vivoient deux filles ſujettes à des convulſions, qui étoient accompagnées de ſymptômes extraordinaires. Leur père, paſteur de cette égliſe, les crut enſorcelées. Soupçonnant une ſervante Indienne, qui étoit chez lui, d'avoir jetté quelque ſort ſur ſa famille, à force de mauvais traitemens, il lui fit avouer qu'elle étoit ſorcière. D'autres femmes, ſéduites par le plaiſir d'intéreſſer le public, crurent que des convulſions qu'elles ne devoient qu'à la nature de leur ſexe, avoient la même origine. Trois citoyens,

qu'on nomme au hasard, sont aussi-tôt mis en prison, accusés de sortilège, condamnés à être pendus, & leurs cadavres sont abandonnés aux bêtes féroces, aux oiseaux de proie. Peu de jours après, seize personnes subissent le même sort, avec un jurisconsulte, qui, refusant de plaider contre elles, est, dès-lors, convaincu d'être leur complice. Ces horribles & lugubres scènes, embrâsent l'imagination de la multitude. La foiblesse de l'âge, les infirmités de la vieillesse, l'honneur du sexe, la dignité des places, la fortune, la vertu; rien ne met à couvert d'un odieux soupçon, dans l'esprit d'un peuple obsédé par les fantômes de la superstition. On immole des enfans de dix ans; on dépouille de jeunes filles; on cherche sur tout leur corps, avec une impudente curiosité, des marques de sorcellerie; on prend des taches scorbutiques que l'âge imprime à la peau des vieillards, pour des empreintes du pouvoir infernal. Le fanatisme, la méchanceté, la vengeance choisissent, à leur gré, leurs victimes. Au défaut de témoins, on emploie les tortures; & les bourreaux dictent eux-mêmes les aveux qu'ils veulent obtenir. Si les magistrats se

refusent à continuer ces horribles exécutions ; ils sont accusés des forfaits imaginaires qu'ils cessent de punir. Les ministres de la religion leur suscitent des délateurs, qui leur font payer de leur tête les remords tardifs que leur arrache l'humanité. Les spectres, les visions, la terreur & la consternation, multiplient ces prodiges de folie & d'horreur. Les prisons se remplissent, les gibets restent toujours dressés. Tous les citoyens sont plongés dans une morne épouvante. Les plus sages s'éloignent, en gémissant, d'une terre maudite, ensanglantée ; & ceux qui y restent, ne lui demandent qu'un tombeau. On s'attendoit à la subversion totale de cette déplorable colonie ; lorsqu'au plus fort de l'orage, les vagues tombent & s'appaisent. Tous les yeux s'ouvrent à la fois. L'excès du mal réveille les esprits qu'il avoit engourdis. A cette stupidité profonde, succède un remords cuisant & douloureux. Un jeûne général, des prières publiques, demandent pardon au ciel de l'avoir invoqué pour de tels sacrifices, d'avoir cru le fléchir par le sang qui l'irrite. On baigne de larmes une terre qui fut innocente & pure, avant d'être souillée

par le culte ſacrilège & parricide des Européens.

La poſtérité ne ſaura jamais, ſans doute, quelle fut l'origine, quel fut le remède de cette épidémie. Elle avoit peut-être ſa ſource dans la mélancolie que des enthouſiaſtes perſécutés avoient apportée de leur pays ; qui s'étoit nourrie avec le ſcorbut qu'ils avoient pris ſur mer ; qui s'étoit fortifiée par les vapeurs & les exhalaiſons d'une terre nouvellement défrichée, par les incommodités & les peines inſéparables d'un changement de climat & de genre de vie. Cette contagion ceſſa, comme tous les maux épidémiques, par la communication même qui l'épuiſa ; comme tous les maux de l'imagination, qui s'évaporent par les tranſports du délire. Le calme vint après la fièvre ardente, & ce ſombre accès d'enthouſiaſme ne reprit plus aux Puritains de la Nouvelle-Angleterre.

En renonçant à l'eſprit de perſécution qui a marqué de ſang toutes les ſectes, les habitans de cette colonie conſervèrent encore de trop fortes teintes du fanatiſme & de la férocité qui avoient ſignalé les triſtes jours de ſa naiſſance.

La petite-vérole, qui eſt moins ordinaire mais plus meurtrière en Amérique qu'en Europe, cauſoit, en 1721, des ravages inexprimables à Maſſachuſet. Cette calamité fait penſer à l'inoculation. Pour prouver l'efficacité de cet heureux préſervatif, un médecin habile & courageux inocule ſa femme, ſes enfans & ſes domeſtiques; il s'inocule lui-même. On l'inſulte; on le regarde comme un monſtre vomi par l'enfer; on le menace de l'aſſaſſiner. Ces fureurs n'ayant pas empêché un jeune homme très-intéreſſant de recourir à cette pratique ſalutaire, un ſcélérat ſuperſtitieux monte à ſa fenêtre durant la nuit, & jette dans la chambre une grenade remplie de matières combuſtibles.

Les citoyens les plus raiſonnables ne ſont pas révoltés de tant d'atrocités; & leur indignation ſe porte ſur les eſprits hardis qui aiment mieux recourir au ſavoir des hommes que de s'en rapporter aux vues de la providence. Le peuple eſt affermi par ces diſcours inſenſés dans la réſolution de ne pas ſouffrir une nouveauté qui doit attirer ſur l'état entier les infaillibles & terribles effets du courroux céleſte. Le magiſtrat qui craint une

ſédition,

fédition, ordonne aux médecins de s'affembler. Par conviction, par foibleffe ou par politique, ils déclarent l'inoculation dangereufe. Un bill la défend ; & ce bill eft reçu avec un applaudiffement dont il n'y avoit point d'exemple.

Vous fentez vos cheveux s'agiter fur votre front. Vous frémiffez d'horreur ; & vous avez oublié les obftacles que cette pratique falutaire a trouvés parmi vous ; & vous ne penfez pas que vous auriez commis les mêmes atrocités il y a deux cens ans. Avouez donc enfin les fervices importans que vous a rendus le progrès des lumières. Ayez pour leurs promoteurs le refpect & la reconnoiffance que vous devez à des hommes utiles qui vous ont garantis de tant de crimes que vous euffiez commis par ignorance & par fuperftition.

Peu d'années après, s'ouvre une nouvelle fcène encore plus atroce. Depuis long-tems on accordoit dans ces provinces une odieufe prime à ceux des colons qui donnoient la mort à quelque Indien. Cette récompenfe fut portée en 1724 à 2250 liv. John Lovewel, encouragé par un prix fi confidérable, forme

une compagnie d'hommes féroces comme lui pour aller à la chasse des sauvages. Un jour il en découvrit dix, paisiblement endormis autour d'un grand feu. Il les massacra, porta leur chevelure à Boston, & reçut la récompense promise. Anglo - Américains, osez à présent adresser quelques reproches aux Espagnols? Qu'ont ils fait? qu'auroient-ils pu faire de plus inhumain? .... Et vous étiez des hommes? & vous étiez des hommes civilisés? & vous étiez des chrétiens? Non. Vous étiez des monstres à exterminer; vous étiez des monstres contre lesquels une ligue formée eût été moins criminelle que celle que Lovewel forma contre les sauvages. Si le lecteur me demande la date de cette scélératesse; si elle est de la fondation de la colonie ou d'un tems moderne, j'espère qu'il me dispensera de lui répondre.

XXI. Sévérités outrées qui se perpétuent dans la Nouvelle - Angleterre, après même l'extinction du fanatisme.

Des loix trop sévères subsistent toujours dans ces contrées. On jugera de ce rigorisme par le discours que tint, il n'y a pas long-tems devant les magistrats, une fille convaincue d'avoir produit, pour la cinquième fois, un fruit illégitime.

« J'ose espérer, dit-elle, que la cour me

» permettra de dire un mot en ma faveur.

» Je ſuis une fille pauvre, infortunée, » qui pouvant à peine gagner ma ſubſiſtance, » n'ai pas le moyen de payer des avocats » pour plaider ma cauſe. Je vais donc faire » parler la raiſon. Comme elle a ſeule le droit » de dicter des loix, elle peut les examiner » toutes. Celle qui me conduit à votre tri- » bunal m'a déja jugée. Je ne demande pas » qu'on s'en écarte pour me faire grace. Mais » je vous prie, Meſſieurs, d'intercéder au- » près du gouvernement, pour qu'il daigne » me remettre l'amende à laquelle vous » m'allez condamner.

» C'eſt la cinquième fois que je parois » devant vous pour le même délit. Deux fois » j'ai payé de fortes amendes, & deux fois » trop indigente pour expier ma faute par » une peine pécuniaire, j'ai ſubi un châtiment » douloureux & flétriſſant. Ces peines ſont » ordonnées par la loi; je le ſais. Mais ſi » l'on doit abroger les loix quand elles ſont » déraiſonnables; ſi l'on doit les mitiger » quand elles ſont trop ſévères, j'oſe vous » dire que celle qui me pourſuit eſt à la fois » injuſte & cruelle à mon égard. Au crime

» près, dont ce tribunal m'accuse, & dont » le ciel m'absout, j'ai mené jusqu'à présent » une vie irréprochable. Je défie mes enne- » mis, si j'ai le malheur d'en avoir que je » n'ai pas mérités, de me charger de la » moindre injustice. J'examine ma conscience » & ma conduite; l'une & l'autre, je le dis » hardiment, me paroissent pures comme le » jour qui m'éclaire: & lorsque je cherche » mon crime, je ne le trouve que dans la loi.

» C'est au risque de ma vie que j'ai donné » le jour à cinq enfans. Je les ai nourris de » mon lait & de mon travail, sans être à » charge au public ni à personne. Je me suis » dévouée avec tout le courage de la ten- » dresse maternelle, aux pénibles soins » qu'exigeoient leur foiblesse & leur âge. Je » les ai formés à la vertu, qui n'est que la » raison. Ils aiment déja leur patrie comme » moi. Ils seront citoyens comme vous- » mêmes; à moins que vous ne leur ôtiez » par de nouvelles amendes le fonds de leur » subsistance, & que vous ne les forciez à fuir » une région qui les repoussa dès le berceau.

» Est-ce donc un crime de féconder ou de » procréer, à l'exemple de la terre, notre

» mère commune ? D'augmenter le nombre
» des colons dans un pays nouveau qui ne
» demande que des habitans ? Je n'ai débauché
» le mari d'aucune femme ; je n'ai jamais at-
» tiré dans mes filets aucun jeune homme.
» Perſonne n'a ſujet de ſe plaindre de moi ;
» ſi ce n'eſt peut-être le miniſtre de l'évangile,
» & le juge de paix, qui ſont fâchés d'avoir
» perdu les honoraires de leurs fonctions,
» parce que j'ai eu des enfans ſans être mariée
» devant eux. Mais, eſt-ce ma faute à moi ?
» J'en appelle à vous, Meſſieurs. Vous
» convenez que je ne manque point de ju-
» gement. Ne ſeroit-ce pas une folie, une ſtu-
» pidité, ſi m'étant livrée aux devoirs les
» plus péniblesdu mariage, je n'en avois pas
» recherché les honneurs ? J'ai toujours été,
» je ſuis encore diſpoſée à me marier ; & je me
» flatte que je ſerois digne d'un état ſi reſpecta-
» ble, avec la fécondité, l'induſtrie, l'écono-
» mie, & la frugalité dont la nature m'a douée :
» car elle m'avoit deſtinée à être une femme
» honnête & vertueuſe. J'eſpérois le devenir ;
» lorſqu'étant encore vierge, je n'écoutai les
» premiers vœux de l'amour qu'avec le ſer-
» ment du mariage. Mais la confiance indiſ-

» crète que j'eus dans la ſincérité du premier
» homme que j'aimai, m'a fait perdre mon
» honneur, en comptant ſur le ſien. J'eus un
» enfant de lui; puis il m'abandonna. Cet
» homme eſt connu de vous tous : il eſt
» devenu magiſtrat comme vous. Je devois
» croire qu'il ſe ſeroit montré dans cette
» cour aujourd'hui, pour modérer la rigueur
» de votre ſentence. S'il eût paru, je n'au-
» rois rien dit. Mais comment pourrois-je ne
» pas accuſer l'injuſtice de mon ſort, qui
» veut que celui qui m'a ſéduite & ruinée,
» après avoir été la cauſe de ma perte, jouiſſe
» des honneurs & du pouvoir, ſoit aſſis dans
» les tribunaux où l'on punit mon malheur
» par les verges & par l'infamie ? Quel étoit
» le légiſlateur barbare qui, prononçant
» entre les deux ſexes, favoriſa le plus fort,
» & ſévit ſur le plus foible; ſur ce ſexe mal-
» heureux qui, pour une jouiſſance, compte
» mille dangers & mille infirmités; ſur ce
» ſexe à qui la nature vend, à un prix ca-
» pable d'épouvanter les paſſions les plus
» effrénées, ces mêmes plaiſirs qu'à vous
» elle vous donne ſi libéralement ?

» Je n'ai point craint, pour ne pas trahir

» la nature, de m'exposer au déshonneur
» injuste, aux châtimens honteux. J'ai mieux
» aimé tout souffrir que d'être parjure aux
» vœux de la propagation, que d'étouffer
» mes enfans avant de les concevoir, ou
» après les avoir conçus. Je n'ai pu, je l'a-
» voue, après avoir perdu ma virginité,
» garder le célibat dans une prostitution se-
» crète & stérile; & je demande encore la
» peine qui m'attend, plutôt que de cacher
» les fruits de la fécondité que le ciel a don-
» née à l'homme & à la femme, comme sa
» première bénédiction.

» On dira, sans doute, qu'indépendam-
» ment des loix civiles, j'ai violé les pré-
» ceptes de la religion? Mais c'est à la re-
» ligion de me punir, si j'ai péché contre
» elle. Eh! n'est-ce pas assez qu'elle m'ait
» exclue de la communion de mes frères,
» qui seroit une consolation pour moi? J'ai,
» dites-vous, offensé le ciel, & je dois m'at-
» tendre à des feux éternels. Si vous le
» croyez, pourquoi m'accabler de châti-
» mens en ce monde? Non, Messieurs, le
» ciel n'est pas impitoyable, injuste comme
» vous. Si je croyois que ce que vous ap-

» pellez un péché fût réellement un crime,
» je n'aurois pas l'audace, ni la méchan-
» ceté de le commettre. Mais comment ose-
» rois-je penser que Dieu soit irrité de me
» voir procréer des enfans, quand il leur
» donne un corps sain & robuste qu'il se plaît
» à douer d'une ame immortelle? Dieu juste
» & bon; Dieu réparateur des maux & des
» injustices, c'est à toi que j'en appelle ici
» de la sentence de mes juges! Ne me venge
» point; ne les punis pas; mais daigne les
» éclairer & les attendrir! Si tu as donné
» à l'homme la femme pour compagne sur
» cette terre hérissée de ronces, qu'il n'ac-
» cable pas d'opprobre un sexe qu'il a lui-
» même corrompu; qu'il ne sème pas la honte
» & la misère dans le plaisir où tu as attaché
» la consolation de ses peines! qu'il ne soit
» pas ingrat & dénaturé jusqu'au sein du
» bonheur, en livrant aux supplices les vic-
» times de ses voluptés! Fais qu'il respecte
» dans ses desirs la pudeur qu'il honore; ou
» qu'après l'avoir violée dans ses plaisirs, il
» la plaigne du moins au lieu de l'outrager:
» ou plutôt fais qu'il ne change point en
» crimes des actions que toi-même as per-

» mises ou commandées, quand tu dis à sa
» race de croître & de se mutiplier » !

Ce discours, qu'on entendroit souvent dans nos contrées & par-tout où l'on a attaché des idées morales à des actions physiques qui n'en comportent point, si les femmes y avoient l'intrépidité de Polli Baker, c'étoit le nom de l'accusée ; ce discours produisit dans la Nouvelle-Angleterre une révolution étonnante dans tous les esprits. Le tribunal la dispensa de l'amende ou du châtiment; &, pour comble de triomphe, un de ses juges l'épousa : tant la voix de la raison est au-dessus des prestiges d'une éloquence étudiée. Mais le préjugé public a repris son ascendant; soit que le bien politique & social fasse taire souvent les cris de la nature isolée ; soit que dans un gouvernement où la religion ne porte point au célibat, le commerce illicite des deux sexes trouve moins d'excuses que dans les états où le clergé, la noblesse, le luxe, la misère, l'exemple scandaleux de la cour & de l'église, corrompent, surchargent, avilissent & déconseillent le mariage.

La Nouvelle-Angleterre a du moins des

ressources contre les mauvaises loix, dans sa constitution même, ou le peuple législateur peut corriger aisément des abus qu'il ressent; elle en a dans sa situation locale, qui laisse un vaste champ ouvert à l'industrie, à la population.

XXII. Etendue, organisation, population, cultures, pêcheries, manufactures, exportations de la Nouvelle-Angleterre.

Cette colonie, bornée au nord par le Canada, à l'ouest par la Nouvelle-York, à l'est & au sud par la Nouvelle Ecosse, & par l'océan, n'a pas moins de trois cens milles sur les bords de la mer, & s'étend à plus de cinquante milles dans les terres.

Les défrichemens ne s'y font pas au hasard, comme dans les autres provinces. Dès les premiers tems, ils furent assujettis à des loix qui depuis ont été immuables. Un citoyen, quel qu'il soit, n'a pas la liberté de s'établir, même dans un terrein vague. Le gouvernement, qui a voulu que tous ses membres fussent à l'abri des incursions des sauvages, qu'ils fussent à portée des secours d'une société bien ordonnée, a réglé que des villages entiers seroient formés dans le même tems. Dès que soixante familles offrent de bâtir une église, d'entretenir un pasteur, de solder un maître d'école; l'as-

ſemblée générale leur aſſigne un emplacement, & leur donne le droit d'avoir deux repréſentans dans le corps légiſlatif de la colonie. Le diſtrict qu'on leur aſſigne, eſt toujours limitrophe des terres déja défrichées, & contient le plus ordinairement, ſix mille quarrés d'Angleterre. Ce nouveau peuple choiſit une aſſiète convenable à l'habitation, dont la forme eſt généralement quarrée. Le temple eſt au milieu. Les colons partagent le terrein entre eux, & chacun enferme ſa propriété d'une haie vive. On reſerve quelque bois pour une commune. Ainſi s'agrandit continuellement la Nouvelle-Angleterre, ſans ceſſer de faire un tout bien organiſé.

Quoique placée au milieu de la zone tempérée, la colonie ne jouit pas d'un climat auſſi doux que celui des provinces de l'Europe, qui ſont ſous les mêmes parallèles. Elle a des hivers plus longs & plus froids, des étés plus courts & plus chauds. Le ciel y eſt communément ſerein, & les pluies y ſont plus abondantes que durables. L'air y eſt devenu plus pur, à meſure qu'on a facilité ſa circulation, en abattant les bois. Perſonne ne ſe plaint plus de ces vapeurs malignes, qui,

dans les premiers tems, emportèrent quelques habitans.

Le pays est partagé en quatre provinces, qui, dans l'origine, n'avoient presque rien de commun. La nécessité d'être en armes contre les sauvages, les décida à former, en 1643, une confédération, où elles prirent le nom de *Colonies unies*. En vertu de cette union, deux députés de chaque établissement devoient se trouver dans un lieu marqué, pour y décider des affaires de la Nouvelle-Angleterre, suivant les instructions de l'assemblée particulière qu'ils représentoient. Cette association ne blessoit en rien le droit qu'avoit chacun de ses membres de se conduire en tout à sa volonté.

Leur indépendance de la métropole, n'étoit guère moins entière. En consentant à ces établissemens, on avoit réglé que leur code ne contrarieroit en rien la législation de la mère patrie; que le jugement de tous les grands crimes, commis sur leur territoire, lui seroit réservé; que leur commerce viendroit tout entier aboutir à ses rades. Aucun de ces devoirs ne fut rempli. D'autres obligations moins importantes, étoient également négli-

gées. L'eſprit républicain avoit déja fait de trop grands progrès, pour qu'on ſe tînt lié par ces arrangemens. La ſoumiſſion des colons ſe bornoit à reconnoître vaguement le roi d'Angleterre pour leur ſouverain.

Maſſachuſet, la plus floriſſante des quatre provinces, ſe permettoit encore plus de choſes que les autres, & ſe les permettoit plus ouvertement. Une conduite ſi fière attira ſur elle le reſſentiment de Charles II. Ce prince annulla, en 1684, la charte que ſon père avoit accordée; il établit une adminiſtration preſque arbitraire, & ne craignit pas de faire lever des impôts pour ſon propre uſage. Le deſpotiſme ne diminua pas ſous ſon ſucceſſeur. Auſſi, à la première nouvelle de ſa deſtitution, ſon lieutenant fut-il arrêté, mis aux fers, & renvoyé en Europe.

Guillaume III, quoique très-ſatisfait de ce zèle ardent, ne rétablit pas Maſſachuſet dans ſes anciennes prérogatives, comme elle le deſiroit, comme elle l'avoit eſpéré peut-être. Il lui rendit, à la vérité, un titre, mais un titre qui n'avoit preſque rien de commun avec le premier.

Par la nouvelle charte, le gouverneur

nommé par la cour devoit avoir le droit exclusif de convoquer, de proroger, de dissoudre l'assemblée nationale. Seul, il pouvoit donner la sanction aux loix portées, aux impôts décidés par ce corps. La nomination de tous les emplois militaires appartenoit à ce commandant. Avec le conseil, il avoit le choix des magistrats. Les deux chambres n'avoient la disposition des autres places moins importantes que de son aveu. Le trésor public ne s'ouvroit que par son ordre, appuyé du suffrage de son conseil. Son autorité portoit encore sur quelques points, qui gênoient beaucoup la liberté. Connecticut & Rhode-Island, qui avoient à propos conjuré l'orage par leur soumission, restoient en possession de leur contract primitif. Pour le Nouvel-Hampshire, il avoit toujours été conduit sur des principes assez semblables à ceux qu'on adoptoit pour Massachuset. Un même chef régissoit les quatre provinces: mais avec les maximes qui convenoient à la constitution de chaque colonie.

Suivant un tableau publié par le congrès général du continent de l'Amérique Angloise, il se trouve quatre cens mille habitans à Mas-

ſachuſet; cent quatre-vingt-douze mille à Connecticut; cent cinquante mille à Hampshire; cinquante-neuf mille ſix cens ſoixante dix-huit à Rhode-Iſland : ce qui forme dans ce ſeul établiſſement une population de quatre-vingt un mille ſix cens ſoixante-dix-huit ames.

Une ſi grande multiplication d'hommes, ſembleroit annoncer un ſol excellent. Il n'en eſt pas ainſi. A l'exception de quelques cantons du Connecticut, les autres terres étoient originairement couvertes de pins, & par conſéquent ſtériles tout-à-fait ou très-peu fertiles. Aucun des grains d'Europe n'y proſpère; & jamais leur produit n'a pu ſuffire à la nourriture de ſes habitans. On les a toujours vu réduits à vivre de maïs, ou à tirer d'ailleurs une portion de leur ſubſiſtance. Auſſi, quoique le pays ſoit aſſez généralement propre aux fruits, aux légumes, aux troupeaux, les campagnes ne ſont-elles pas la partie la plus intéreſſante de ces contrées. C'eſt ſur des côtes hériſſées de rochers, mais favorables à la pêche, que s'eſt portée la population, que l'activité s'eſt accrue, que l'aiſance eſt devenue commune.

L'infuffifance des récoltes dut exciter plutôt & plus vivement l'induftrie dans la Nouvelle-Angleterre, que fur le refte de ce continent. On y conftruifit même, pour les navigateurs étrangers, beaucoup de navires, dont les matériaux, aujourd'hui chers & rares, furent long-tems communs & à bon marché. La facilité de fe procurer du poil de caftor, donna naiffance à une fabrique de chapeaux fort confidérable. Des toiles de lin & de chanvre fortirent des atteliers. Avec la toifon de fes moutons, la colonie fabriqua des étoffes d'un tiffu groffier, mais ferré.

A ces manufactures, qu'on pourroit appeller nationales, s'en joignit une autre alimentée par des matières étrangères. Le fucre donne un réfidu, connu fous le nom de firop ou de melaffe. Les nouveaux Anglois l'allèrent chercher aux Indes Occidentales, & le firent d'abord fervir, en nature, à divers ufages. L'idée leur vint de le diftiller. Ils vendirent une quantité prodigieufe de cette eau-de-vie aux fauvages voifins, aux pêcheurs de morue, à toutes les provinces feptentrionales ; ils la portèrent même aux côtes d'Afrique, où ils la livrèrent

avec

avec un avantage marqué aux Anglois, occupés de l'achat des esclaves.

Cette branche de commerce & d'autres circonstances, mirent les nouveaux Anglois à portée de s'approprier une partie des denrées de l'Amérique, soit Méridionale, soit Septentrionale. Les échanges de ces deux régions, si nécessaires l'une à l'autre, passèrent par leurs mains. Ils devinrent comme les courtiers, comme les Hollandois du Nouveau-Monde.

Cependant, la plus grande ressource de ces provinces, ce fut toujours la pêche. Sur leurs côtes même, elle est très-considérable. Il n'y a point de rivière, de baie, de port où l'on ne voie un nombre prodigieux de bateaux occupés à prendre le saumon, l'esturgeon, la morue, d'autres poissons, qui trouvent tous un débouché avantageux.

La pêche du maquereau, faite principalement à l'embouchure du Pentagoet, qui se perd dans la baie de Fundi ou Françoise, à l'extrémité de la colonie, occupe durant le printems & durant l'automne, quatorze ou quinze cens bateaux & deux mille cinq cens hommes.

La pêche de la morue eſt encore plus utile à la Nouvelle-Angleterre. De ſes ports nombreux, ſortent tous les ans pour différens parages plus ou moins voiſins, cinq cens bâtimens de cinquante tonneaux avec quatre mille hommes d'équipage. Ils pêchent au moins deux cens cinquante mille quintaux de morue.

La baleine occupe auſſi ces colonies. Avant 1763, la Nouvelle-Angleterre faiſoit cette pêche en mars, avril & mai, dans le golfe de la Floride; & en juin, juillet, août, à l'eſt du grand banc de Terre-Neuve. On n'y envoyoit alors que cent vingt chaloupes, de ſoixante-dix tonneaux chacune, & montées par ſeize cens hommes. En 1767, cette pêche occupa 7290 matelots. Il faut dire les raiſons d'une augmentation ſi conſidérable.

Le deſir de partager la pêche de la baleine avec les Hollandois agita long-tems la Grande-Bretagne. Pour y réuſſir, on déchargea vers la fin du règne de Charles II, de tous les droits de douane, le produit que les habitans du royaume obtiendroient à cette pêche dans les mers du Nord: mais cette faveur ne s'étendit pas aux colonies, dont l'huile & les fanons de baleine devoient un droit de 56 l.

5 ſols par tonneau à leur entrée dans la métropole ; droit qui n'étoit réduit à la moitié que lorſqu'ils y étoient importés par ſes propres navires.

A cet impôt, déja trop onéreux, on en ajouta un autre, en 1699, de 5 ſols 7 den. par livre peſant de fanons, qui portoit également ſur l'Amérique & ſur l'Europe. Cette nouvelle taxe eut des ſuites ſi funeſtes, qu'il fallut la ſupprimer en 1723 : mais elle ne fut éteinte que pour les baleines priſes en Groenland, au détroit de Davis ou dans les mers voiſines. La pêche du continent ſeptentrional reſta toujours aſſervie au droit nouveau comme au droit ancien.

Le miniſtère s'appercevant que l'exemption d'impôt n'étoit pas ſuffiſante pour réveiller l'émulation Angloiſe eut recours aux encouragemens. On accorda, en 1732 une gratification de 22 liv. 10 ſols, & ſeize ans après une de 45 liv. pour chaque tonneau des vaiſſeaux employés à une pêche ſi intéreſſante. Cette généroſité du gouvernement produiſit une partie du bien qu'on en attendoit. Cependant, loin de pouvoir entrer en concurrence, dans les marchés étrangers

avec ses rivaux, la Grande-Bretagne se vit encore obligée d'acheter d'eux tous les ans, pour trois à quatre cens mille livres d'huile ou de fanons de baleine.

Tel étoit l'état des choses, lorsque les mers Françoises de l'Amérique Septentrionale devinrent, à la paix dernière, une possession Britannique. Aussi-tôt les nouveaux Anglois y naviguèrent en foule pour prendre la baleine qui y est très-commune. Le parlement les déchargea des tributs sous lesquels ils avoient gémi; & leur activité redoubla encore. Elle doit se communiquer naturellement aux colonies voisines. Et il est vraisemblable que les Provinces-Unies perdront avec le tems cette importante branche de leur commerce.

La pêche de la baleine se fait dans le golfe Saint-Laurent & dans les parages qui le joignent sur des mers moins orageuses, moins embarrassées de glaces que le Groenland. Dès lors, elle commence plutôt & finit plus tard. On y éprouve moins d'accidens fâcheux. Les navires qui y sont employés sont moins grands, moins chargés d'équipages. Ces raisons doivent donner au continent Américain des avantages que l'économie Hollandoise

ne parviendra jamais à balancer. Les Anglois d'Europe eux-mêmes se flattoient de partager avec leurs colons cette supériorité ; parce qu'ils comptoient joindre au bénéfice de la pêche celui qu'ils devoient faire sur la vente de leurs cargaisons ; ressource refusée aux navigateurs qui fréquentent le détroit de Davis ou les mers du Groenland.

Les productions vénales de la Nouvelle-Angleterre sont la morue, l'huile de poisson, la baleine, le suif, le cidre, les viandes salées, le maïs, les porcs & les bœufs, la potasse, les légumes, les mâtures pour les navires marchands, pour les vaisseaux de guerre & des bois de toutes les espèces. Les Açores, Madère, les Canaries, le Portugal, l'Espagne, l'Italie, la Grande-Bretagne & principalement les Indes Occidentales ont consommé jusqu'ici ces denrées. En 1769, les exportations des quatre provinces réunies s'élevèrent à 13,844,430 liv. 19 sols 5 den. Mais cette colonie reçut habituellement plus qu'elle ne donna, puisqu'elle dut constamment à sa métropole vingt-quatre ou vingt-cinq millions de livres.

Il part quelques bâtimens de toutes les

rades extrêmement multipliées ſur ces côtes. Cependant les principales expéditions de Connecticut ſe font à New-Hawen ; celles de Rhode-Iſland, à New-Porth ; celles de Hampshire, à Portſmouth ; & celles de Maſſachuſet à Boſton.

Cette dernière cité, qu'on peut regarder comme la capitale de la Nouvelle-Angleterre, eſt ſituée dans une péninſule de quatre milles de long, au fond de la belle baie de Maſſachuſet, qui s'enfonce environ huit milles dans les terres. L'ouverture de cette baie eſt défendue contre l'impétuoſité des vagues, par quantité de rochers qui s'élèvent au-deſſus de l'eau, & par une douzaine de petites iſles, la plupart habitées. Ces digues, ces remparts naturels, ne laiſſent une libre entrée qu'à trois vaiſſeaux de front. Sur ce canal unique & très-étroit, fut élevé à la fin du ſiècle dernier, dans l'iſle du Château, une citadelle régulière ſous le nom de Fort-Guillaume. Elle a cent canons du plus gros calibre & très-bien diſpoſés. A une lieue en avant, eſt un fanal fort élevé, dont les ſignaux peuvent être apperçus de la fortereſſe, qui les répète pour la côte, tandis que Boſton a les ſiens,

qui répandent en même tems l'alarme dans l'intérieur des terres voisines. Hors les momens d'une brume épaisse, dont quelques vaisseaux pourroient profiter pour se glisser dans les isles, la ville a toujours cinq ou six heures pour se préparer à recevoir l'ennemi, en attendant dix mille hommes de milice, qu'elle peut rassembler en vingt-quatre heures. Quand même une flotte passeroit impunément sous l'artillerie du château, elle trouveroit au nord & au sud de la place, deux batteries qui, commandant toute la baie, l'arrêteroient à coup sûr, & donneroient le tems à tous les bâtimens, de se mettre à couvert du canon dans la rivière de Charles.

La rade de Boston est assez vaste, pour que six cens voiles y puissent mouiller sûrement & commodément. On y a construit un magnifique mole assez avancé, pour que les navires, sans le secours du moindre allège, déchargent dans les magasins qu'on a bâtis au nord. A l'extrémité du mole, est la ville, bâtie sur un terrein inégal & en forme de croissant autour du port. Elle comptoit, avant les troubles, trente-cinq ou quarante mille habitans de diverses sectes. Le logement, les

meubles, les vêtemens, la nourriture, la conversation, les usages, les mœurs : tout y ressembloit si fort à la vie qu'on mène à Londres, qu'il étoit difficile d'y trouver d'autre différence, que celle qu'entraîne toujours l'excessive population des grandes capitales.

XXIII. Les Hollandois fondent la colonie de la Nouvelle-Belge, appellée depuis la Nouvelle-York.

La Nouvelle-Angleterre, semblable à l'ancienne, par tant de rapports, a, dans son voisinage, la Nouvelle-York. Celle-ci resserrée à l'est par cette principale colonie, & bornée à l'ouest par la Nouvelle-Jersey, occupe un espace étroit de vingt milles sur le bord de la mer, s'élargit insensiblement, & s'enfonce dans le nord, deux cens milles dans les terres.

Cette contrée fut découverte vers le commencement du dix-septième siècle, par Henri Hudson, fameux navigateur Anglois, qui étoit alors au service de la Hollande. Il entra dans un fleuve considérable auquel il donna son nom, en reconnut légérement les rives, & remit à la voile pour Amsterdam, d'où il étoit parti. Un second voyage de l'aventurier donna de cette sauvage région quelques notions moins superficielles.

Dans le systême des Européens, accoutumés à compter pour rien les peuples du

Nouveau-Monde, ce pays devoit appartenir aux Provinces-Unies. Un homme qui couroit les mers, ſous leur pavillon, l'avoit découvert. Il en avoit pris poſſeſſion en leur nom; & il leur cédoit tous les droits qu'il pouvoit y avoir perſonnellement. Sa qualité d'Anglois n'ôtoit rien à ces titres inconteſtables. On ne put donc qu'être étonné d'apprendre que Jacques I revendiquoit cette contrée, parce que Hudſon étoit né ſon ſujet; comme ſi la patrie n'étoit pas le pays qui fait vivre. Auſſi ce prince n'inſiſta-t-il que légérement ſur une prétention ſi peu fondée.

La république, qui ne vit dans la propriété qu'on ne lui diſputoit plus, qu'un établiſſement de commerce pour le caſtor & pour d'autres pelleteries, la céda à la compagnie des Indes Occidentales. Ce corps dirigea toute ſon action vers ces ſauvages richeſſes; & pour s'en approcher le plus qu'il étoit poſſible, fit élever ſur les bords de la rivière d'Hudſon, à cent cinquante milles de la mer, le fort d'Orange, qu'on a depuis nommé Albani. C'étoit-là qu'on apportoit à ſes agens des fourrures, & qu'ils donnoient en échange aux Iroquois des armes à feu & des munitions

de guerre, pour combattre les François arrivés depuis peu dans le Canada.

Alors, la Nouvelle-Belge n'étoit qu'un comptoir. La ville d'Amſterdam comprit qu'une colonie ſeroit judicieuſement placée dans cette partie du Nouveau-Monde; & en obtint aſſez aiſément la ceſſion, en donnant ſept cens mille francs à ſes propriétaires.

Des vues plus étendues exigeoient d'autres arrangemens. On laiſſa ſubſiſter le poſte placé au voiſinage des cinq nations : mais il parut néceſſaire d'en établir un plus conſidérable à l'embouchure de la rivière, dans l'iſle de Manahatan; & l'on y bâtit la Nouvelle-Amſterdam. La ville, ſon territoire, le reſte de la province ne furent jamais troublés par les ſauvages voiſins, les uns trop foibles, & les autres toujours en guerre avec les François. Auſſi cette poſſeſſion faiſoit-elle des progrès aſſez rapides, lorſqu'un orage inattendu vint crever ſur elle.

XXIV. A quelle époque & comment les Anglois s'emparèrent de la

L'Angleterre, qui n'avoit point alors avec la Hollande, ces liaiſons intimes, que l'ambition & les ſuccès de Louis XIV cimentèrent dans la ſuite entre les deux puiſſances, voyoit d'un œil jaloux, un petit état à peine formé

dans ſon voiſinage, étendre dans tout l'univers les branches de ſa proſpérité. Elle frémiſſoit en ſecret de ne pouvoir atteindre à l'égalité d'une puiſſance, qui ne devoit pas même lui diſputer la ſupériorité. Ces rivaux, en commerce comme en navigation, l'écraſoient par leur vigilance & leur économie, dans les grands marchés du monde entier, & par-tout, la réduiſoient au rôle ſubalterne. Chaque effort qu'elle faiſoit pour établir la concurrence, tournoit à ſon déshonneur ou à ſa perte; & le commerce univerſel ſe concentroit viſiblement dans les marais de la république. La nation s'indigna des diſgraces de ſes négocians, & réſolut de leur aſſurer, par la force, ce qu'ils ne pouvoient obtenir de leur induſtrie. Charles II, malgré ſa nonchalance pour les affaires, malgré ſon goût effréné pour les plaiſirs, adopta vivement un plan qui pouvoit faire tomber dans ſes mains les richeſſes des régions éloignées, avec l'empire maritime de l'Europe. Son frère, plus actif, plus entreprenant que lui, l'affermit dans ces diſpoſitions; & d'un commun accord, ils firent attaquer les établiſſemens, les vaiſſeaux Hollandois, ſans déclaration de guerre.

Nouvelle-Belge.

L'hoſtilité, ainſi commiſe, eſt une lâche perfidie. C'eſt l'action d'une horde de ſauvages & non d'un peuple civiliſé, d'un aſſaſſin de nuit & non d'un prince guerrier. Celui qui aura quelque confiance dans ſes forces & quelque élévation dans l'ame ne ſurprendra point ſon adverſaire endormi. S'il vous eſt permis d'abuſer de ma ſécuriré, je puis auſſi abuſer de la vôtre. Vous me contraignez & je vous force d'être ſans ceſſe en armes; l'état de guerre eſt permanent, & la paix n'eſt qu'un mot vuide de ſens. Ou vous avez quelque juſte motif de m'attaquer, ou vous n'en avez aucun. Si vous n'en avez aucun, vous êtes un brigand dangereux contre lequel tous devroient ſe réunir & qu'ils ſont en droit d'exterminer. Si vous en avez un, notifiez-le. C'eſt le refus de réparer une injure ou de reſtituer une choſe uſurpée qui vous autoriſera à vous jetter ſur mes poſſeſſions. Avant que d'être agreſſeur, convainquez-moi d'injuſtice. Ayez l'approbation de l'univers. Tout ce que je puis vous permettre, c'eſt de préparer ſecrétement votre vengeance; c'eſt de diſſimuler vos projets, ſi l'on s'en alarme, & de ne laiſſer aucun intervalle entre le déni de

juſtice & l'hoſtilité. Si vous êtes le plus foible, ſuppliez & ſouffrez. Parce qu'on eſt un uſurpateur, faut-il que vous ſoyez un traître? Mépriſez la maxime commune; & ne ſuppléez, ni à la force qui vous manque, ni au courage qui vous compromettroit, par la fourberie. Ayez ſans ceſſe préſent le jugement de votre ſiècle & celui de la poſtérité.

Au mois d'août 1664, une eſcadre Angloiſe mouilla ſur les côtes de la Nouvelle-Belge, dont la capitale ſe rendit à la première ſommation. Le reſte de la colonie ne fit pas plus de réſiſtance. Cette conquête fut aſſurée au vainqueur, par la paix de Breda. Mais il en fut dépouillé par la république, en 1673, quand les intrigues de la France eurent brouillé ces deux puiſſances maritimes, qui, pour leurs intérêts, n'auroient jamais dû l'être. Un ſecond traité rendit encore, l'année ſuivante, les Anglois maîtres d'une province, qui depuis reſta attachée à leur domination, mais ſous la propriété du frère du roi qui lui donna ſon nom.

XXV. La colonie eſt abandonnée au duc

La Nouvelle-York fut adminiſtrée par les lieutenans du prince avec aſſez d'adreſſe pour écarter de leur perſonne l'indignation des co-

d'York. Principes fur lefquels il fonde fon adminiftration.

lons. La haîne publique s'arrêtoit fur leur maître qui avoit concentré dans fes mains tous les pouvoirs. Cet efclavage politique déplaifoit également, & aux Hollandois qui avoient préféré leurs plantations à leur patrie, & aux Anglois qui étoient venus les joindre. Accoutumés à la liberté, les peuples fe montroient impatiens du joug. On paroiffoit généralement difpofé à un foulèvement ou à une émigration. La fermentation ne s'arrêta que lorfqu'en 1683, la colonie fut invitée à choifir des repréfentans pour régler, dans des affemblées, ce qui conviendroit à fes intérêts.

Le colonel Dongan, chargé de cet arrangement, étoit un homme d'un efprit hardi, étendu. Il ne fe borna pas, comme ceux qui jufqu'alors avoient gouverné la province, à concéder des terres à quiconque fe préfentoit pour les défricher. Ses foins s'étendirent aux cinq nations, trop négligées par fes prédéceffeurs. Les François travailloient fans relâche à divifer ces fauvages, dans l'efpérance de les affervir; & ils avoient avancé ce grand ouvrage par le moyen des néophites que faifoient leurs miffionnaires. Il convé-

noit à l'Angleterre de traverser ce plan : mais le duc d'York, qui avoit d'autres intérêts que ceux de son pays, vouloit que son lieutenant en favorisât l'exécution. Dongan, quoique catholique, s'écarta constamment de la direction qui lui étoit tracée ; & il traversa de toutes ses forces un système qui lui paroissoit moins religieux que politique. Il nuisit même de toutes les manières à la nation rivale de la sienne ; & tous les mémoires du tems attestent qu'il en retarda beaucoup les progrès.

La conduite de cet habile chef étoit différente dans l'intérieur de la colonie. Par goût & par ordre il favorisa l'établissement des familles de sa communion & de la communion du prince. Une sorte de mystère accompagnoit cette protection. Mais aussi-tôt que Jacques II fut monté sur le trône, le collecteur des revenus publics, les pricipaux officiers, un grand nombre de citoyens se déclarèrent partisans de Rome.

Cet état occasionna une grande fermentation dans les esprits. On s'alarma pour la cause protestante. Les gens sages craignoient une sédition. Dongan réussit à contenir les mécontens : mais la révolution lui fit quitter li-

brement ſa place. En bon Anglois, il ſe ſoumit au nouveau gouvernement ; & par une fierté de caractère particulière à ſa nation, il fit paſſer au roi détrôné tout ce qu'il avoit acquis de richeſſes dans une longue & glorieuſe administration.

Cet homme ſingulier avoit à peine quitté l'Amérique, que la Nouvelle-Angleterre chaſſa ſon gouverneur Edmont Androff, un des inſtrumens les plus actifs des vues arbitraires du roi Jacques. Quelques milices de la Nouvelle-York, ſéduites par cet exemple, voulurent faire le même traitement à Nicholſon, paſſagérement chargé du gouvernement. Il vint à bout de former un parti en ſa faveur, & la colonie fut en proie à deux factions armées juſqu'à l'arrivée du colonel Sloughter.

XXVI. Le roi Guillaume donne un gouvernement à la colonie. Evénemens poſtérieurs à ce nouvel ordre de choſes.

Ce chef, envoyé par le roi Guillaume, convoqua les membres de l'état le 9 avril 1691. Cette aſſemblée annulla tout ce qui avoit été ſtatué juſqu'alors de contraire à la conſtitution Britannique. Elle arrêta des loix qui n'ont pas ceſſé de ſervir de règle. Depuis cette époque, le pouvoir exécutif appartint au gouverneur nommé par la couronne. Elle lui donna douze conſeillers, ſans le conſen-

tement

tement desquels il ne pouvoit ſigner aucun acte. Trente députés choiſis par les habitans repréſentoient les communes. Tous les pouvoirs étoient concentrés dans l'aſſemblée compoſée de ces différens membres. Au commencement, ſa durée fut illimitée. On la fixa depuis à trois ans. Elle s'étendit depuis à ſept, comme celle du parlement d'Angleterre, dont elle ſuivoit les révolutions.

Il étoit tems qu'un ordre invariable s'établit dans la colonie. Elle avoit à ſoutenir contre les François du Canada une guerre vive & opiniâtre, que le détrônement de Jacques II avoit allumée. Ces hoſtilités, terminées à Riſwick, recommencèrent pour la ſucceſſion d'Eſpagne. Les provinces voiſines de la Nouvelle-York prirent quelque part à ces diviſions : mais ce fut elle qui reçut ou porta les plus grands coups, qui ſoudoya les troupes, qui fut entraînée dans des dépenſes plus conſidérables.

Malheureuſement les contributions des citoyens ordonnées par l'aſſemblée générale étoient verſées dans une caiſſe dont la diſpoſition abſolue appartenoit au gouverneur. Il arrivoit ſouvent que des chefs avides ou

diſſipateurs détournoient pour leur uſage les fonds deſtinés au ſervice public. C'étoit une ſource perpétuelle de diſſention. La reine Anne régla, en 1705, que la même autorité qui auroit déterminé les impoſitions en preſcriroit l'uſage, & pourroit ſe faire rendre compte de l'emploi qui en auroit été fait.

Les malverſations furent arrêtées par cet arrangement ; & cependant les tributs que payoit la province ne ſuffiſoient pas aux dépenſes qu'exigeoit la continuation de la guerre. L'embarras où l'on ſe trouvoit fit imaginer pour la première fois, en 1709, de créer des billets de crédit, qui furent beaucoup plus multipliés dans la ſuite que ne l'exigeoient les beſoins, que ne le permettoient les intérêts de la colonie.

Chargé, en 1720, de la conduire, Burnet, fils du fameux évêque de ce nom, qui avoit ſi fort contribué à placer le prince d'Orange ſur le trône, Burnet ne réuſſit pas à faire ceſſer ce déſordre : mais il forma un autre plan pour la proſpérité de ſon gouvernement. Les François du Canada avoient beſoin, pour leurs échanges avec les ſauvages, de pluſieurs marchandiſes que leur métropole ne leur

fournissoit pas. Ils les tiroient de la Nouvelle-York. L'assemblée générale de cette province proscrivit, par les conseils de son chef, cette communication. Mais comme ce n'étoit pas assez d'avoir mis de l'embarras dans les opérations d'un rival actif, on résolut de se mettre à sa place.

Une grande partie des fourrures qui étoient portées à Montréal passoient sur les rives occidentales du lac Ontario. Burnet obtint, en 1722, des Iroquois, la permission d'y bâtir le fort d'Oswego, où ces sauvages richesses pouvoient être aisément interceptées. Dès que cet établissement fut formé, les marchands d'Albani envoyèrent leurs marchandises à Chenectady, où elles étoient embarquées sur la Mohawts, qui les conduisoit à Oswego. La navigation de cette rivière est très-difficile; & cependant les Anglois eurent des succès qui surpassèrent leurs espérances. Ces échanges devoient même augmenter, s'ils n'avoient été traversés de toutes les manières.

Les François construisirent, en 1726, à Niagara un fort où s'arrêtoient les fourrures qui, sans cet établissement, auroient été por-

tées à Oſwego. Les marchandiſes Angloiſes qu'ils ne pouvoient plus recevoir ouvertement, leur furent livrées en fraude juſqu'à l'année 1729, époque remarquable où des intérêts particuliers firent révoquer la loi qui interdiſoit ce commerce. Enfin l'Angleterre chargea les pelleteries de plus forts droits qu'elles n'en payoient en France.

Pendant que ces entraves multipliées diminuoient les liaiſons qu'on avoit eſpéré d'entretenir avec les ſauvages, les cultures étoient pouſſées avec beaucoup de vivacité & de ſuccès dans toute l'étendue de la province. Elles avoient, il eſt vrai, langui quelque-tems dans les comtés où Jacques II avoit accordé des terreins immenſes à quelques hommes trop favoriſés : mais, à la fin, ces comtés s'étoient peuplés comme les autres. Malheureuſement la plupart des habitans n'occupoient, comme en Ecoſſe, que des terres amovibles à la volonté du ſeigneur ; & plus malheureuſement encore cette dépendance donnoit aux grands propriétaires une influence dangereuſe dans les réſolutions publiques.

Ce vice dans le gouvernement ſe fit ſen-

guliérement ſentir dans les deux guerres deſtructives qu'on eut à ſoutenir en 1744 & en 1756 contre les François. La colonie éprouva, durant ces cruelles animoſités, des maux dont elle auroit au moins évité une partie, ſi les efforts pour repouſſer ces hommes entreprenans & leurs féroces alliés euſſent été concertés à tems & mieux combinés. Il falloit que le Canada devînt, à la paix de 1763, une poſſeſſion Britannique, pour que la Nouvelle-York ſe livrât ſans intervalle, ſans embarras & ſans inquiétude à l'extenſion de ſon commerce avec les ſauvages, au défrichement de ſes plantations.

XXVII. Sol, population, commerce de la colonie.

Cette province, dont les limites n'ont été réglées qu'après les diſcuſſions les plus longues, les plus vives, les plus opiniâtres avec la Nouvelle-Angleterre, la Nouvelle-Jerſey & la Penſylvanie, forme aujourd'hui dix comtés. Elle n'a que peu d'étendue au bord de la mer; mais en profondeur ſon territoire s'étend juſqu'au lac George ou Saint-Sacrement, & juſqu'au lac Ontario. Des montagnes ſituées entre ces deux lacs, ſort la rivière d'Hudſon, qui ne reçoit que de foibles canots durant ſoixante-cinq milles; encore cette na-

vigation est-elle interrompue par deux cascades qui obligent à deux portages d'environ deux cens toises chacun. Mais d'Albani à l'océan, c'est-à-dire dans l'espace de cent cinquante milles, on voit voguer sur ce magnifique canal, avec la marée, jour & nuit, durant toutes les saisons, sans crainte d'aucun accident, des bâtimens de quarante à cinquante tonneaux qui entretiennent une circulation continuelle & rapide dans la colonie.

La partie de ce grand établissement que les navigateurs trouvent d'abord, c'est l'isle Longue, séparée du continent par un canal étroit. Elle a cent vingt milles de long, sur douze de large, divisés en trois comtés. Les sauvages, qui occupoient ce grand espace, s'éloignèrent ou périrent successivement. Leurs oppresseurs dûrent leur première aisance à la pêche de la baleine & du loup-marin. A mesure que ces races qui cherchent les côtes désertes disparurent, on s'occupa de la multiplication des troupeaux, sur-tout des chevaux. Quelques cultures se sont depuis établies sur ce sol trop sablonneux.

Le terrein est plus inégal dans le continent: mais il devient plus uni & plus productif à

mesure qu'on approche des lacs & du Canada. Si jamais les marais qui couvrent encore cette extrémité de la colonie sont desséchés; si les rivières qui l'arrosent sont un jour resserrées dans leur lit, cette contrée sera la plus fertile de la colonie.

Suivant les derniers calculs, la province compte deux cens cinquante mille habitans de diverses nations, de sectes diverses. Les riches pelleteries qu'ils tirent des sauvages, & celles de leurs productions qu'ils ne consomment pas, sont conduites au marché général. C'est une ville importante, aujourd'hui désignée, comme la colonie entière, sous le titre de Nouvelle-York. Elle fut autrefois bâtie par les Hollandois dans l'isle de Manahatan, longue de quatorze milles, & d'un mille dans sa plus grande largeur.

Le commerce y a rassemblé, sous un climat très-sain, dix-huit ou vingt mille habitans, dans un espace, partie bas & partie élevé. Les rues sont fort irrégulières, mais très-propres. Les maisons bâties de brique & couvertes de tuile, offrent plus de commodités que d'élégance. Les vivres sont abondans, d'excellente qualité & à bon marché.

L'aiſance eſt univerſelle. La dernière claſſe du peuple a une reſſource aſſurée dans les huîtres, dont la pêche ſeule occupe deux cens bateaux.

La ville, placée à deux milles de l'embouchure de la rivière d'Hudſon, n'a proprement ni port, ni baſſin : mais elle n'en a pas beſoin. Sa rade, ouverte dans toutes les ſaiſons, acceſſible aux plus grands vaiſſeaux, à l'abri de tous les orages, doit lui ſuffire. De-là ſortent les nombreux navires, qu'on expédie pour différens parages. Les denrées ou marchandiſes qui furent expédiées en 1769, montèrent à 4,352,446 liv. 17 ſols 9 den. Depuis cette époque, les productions de la colonie ont augmenté ſenſiblement; & elles doivent encore beaucoup croître, puiſque la moitié des terres n'eſt pas en valeur, & que celles qu'on a défrichées ne ſont pas auſſi bien cultivées qu'elles le ſeront, lorſque la population ſera devenue plus conſidérable.

XXVIII. Mœurs anciennes & mœurs nouvelles de la Nouvelle-York.

Les Hollandois, premiers fondateurs de la colonie, y établirent cet eſprit d'ordre & d'économie, qui diſtingue par-tout leur nation. Comme ils formèrent toujours le plus grand nombre des habitans, même après le changement de domination, l'exemple de

leurs mœurs fit l'eſprit général des peuples, que la conquête leur aſſocia. Les Allemands, pouſſés en Amérique par la perſécution religieuſe qui les chaſſoit du Palatinat ou des autres provinces de l'empire, ſe trouvèrent diſpoſés par la nature à ce ton modeſte; & les Anglois, les François, que l'habitude n'avoit pas accoutumés à tant de frugalité, ſe conformèrent par ſageſſe ou par émulation, à cette manière de vivre, moins coûteuſe & plus aiſée que les modes & les airs du faſte. Il arriva de-là que les colons ne contractèrent pas des dettes envers la métropole; qu'ils conſervèrent une liberté entière dans leurs ventes & dans leurs achats; & qu'ils donnèrent toujours à leurs affaires la direction qui leur étoit la plus avantageuſe.

Tel fut, juſqu'en 1763, l'état de la colonie. A cette époque, New-York devint le ſéjour du général, des principaux officiers & d'une partie des troupes que la Grande-Bretagne crut devoir entretenir dans l'Amérique Septentrionale, pour la contenir ou pour la défendre. Cette multitude de célibataires déſœuvrés, ſans ceſſe occupés à tromper leur oiſiveté & à lutter contre l'ennui, ſe répan-

dirent parmi les citoyens auxquels ils inſpirèrent le goût de la table & la fureur du jeu. Aſſis à côté des femmes, ils les entraînèrent par leurs aſſiduités, par leurs diſcours & par leurs manières dans ces frivolités, dans ces galanteries, dans ces amuſemens qui ont tant d'attraits pour elles. Bientôt la vie des deux ſexes fut la même. On ſe leva avec les mêmes projets; on ſe coucha ſur les mêmes ſottiſes. Ce mauvais eſprit ſe communiqua de proche en proche. Il dure encore, à moins que les ſcènes terribles, qui ont depuis enſanglanté ces contrées, n'aient fait dans les mœurs une révolution heureuſe.

XXIX. Révolutions arrivées dans la Nouvelle-Jerſey.

Au voiſinage de la Nouvelle-York eſt la Nouvelle-Jerſey, qui porta d'abord le nom de Nouvelle Suède. Elle fut ainſi déſignée par des aventuriers de cette nation, qui abordèrent à ces plages ſauvages vers l'an 1638. Ils y formèrent trois petits établiſſemens, Chriſtiana, Elzimbourg & Gottembourg. Cette colonie n'étoit rien, lorſqu'elle fut attaquée & conquiſe, en 1655, par les Hollandois. Ceux des habitans, qui tenoient plus à leur première patrie qu'à leurs plantations, repaſſèrent en Europe. Les autres ſe ſoumirent

aux loix de leur vainqueur ; & leur territoire fut incorporé au ſien. Lorſque le duc d'York reçut l'inveſtiture de la province à laquelle il donna ſon nom, il en détacha ce qui y avoit été ajouté, & le partagea à deux de ſes favoris, ſous le titre de Nouvelle-Jerſey.

Carteret & Berkeley, qui poſſédoient, le premier la partie de l'eſt, & le ſecond la partie de l'oueſt, n'avoient ſollicité ce vaſte territoire que pour le vendre. Des hommes à ſpéculation leur en achetèrent à vil prix de grandes portions, dont ils ſe défirent en détail. Au milieu de toutes ces ſubdiviſions, la colonie reſta partagée en deux provinces, ſéparément gouvernées par les héritiers des premiers propriétaires. Les difficultés qu'éprouvoit leur adminiſtration, les dégoûtèrent de cette eſpèce de ſouveraineté, qui ne convient guère à des ſujets. Ils remirent, en 1702, leur charte à la couronne. Depuis cette époque, les deux provinces n'en font qu'une, qui, comme la plupart des colonies Angloiſes, eſt dirigée par un gouverneur, un conſeil, & les députés des communes.

Avant la dernière révolution, on ne voyoit dans un pays ſi vaſte, que ſeize mille habi-

tans. C'étoit les descendans des Suédois & des Hollandois, ses premiers cultivateurs. Quelques Quakers, quelques Anglicans, un plus grand nombre de Presbytériens Ecossois, s'étoient joints aux colons des deux nations. Les vices du gouvernement arrêtoient les progrès & causoient l'indigence de cette foible population. L'époque de la liberté sembloit devoir être, pour cette colonie, l'époque de la prospérité : mais la plupart des Européens qui cherchoient un asyle ou la fortune dans le Nouveau-Monde, préféroient la Pensilvanie ou la Caroline, qui avoient plus de célébrité. A la fin cependant, la Nouvelle-Jersey s'est peuplée. On y compte cent trente mille habitans.

XXX. Ce qu'est actuellement la Nouvelle-Jersey, & ce qu'elle peut devenir.

La colonie est couverte de troupeaux & abondante en grains. Le chanvre y a fait plus de progrès que dans aucune des contrées voisines. On y a ouvert avec succès, une mine d'excellent cuivre. Ses côtes sont accessibles, & le port d'Amboi, sa capitale, est assez bon. Aucun des moyens de prospérité, propres à cette partie du globe, ne lui manque. Cependant, elle est toujours restée dans une obscurité profonde. Son nom est presque

ignoré dans l'ancien monde, & n'eſt guère plus connu dans le nouveau. En ſeroit-elle plus malheureuſe? Je ne le crois pas.

Qu'on parcoure l'hiſtoire des nations anciennes & modernes, & l'on n'en verra preſque aucune, dont la ſplendeur ne ſe ſoit accrue aux dépens de ſa félicité. Des peuples, dont il ne ſeroit fait aucune mention dans les triſtes annales du monde, n'auroient été ni agreſſeurs, ni attaqués. Ils n'auroient pas troublé la paix des autres. Des ennemis éloignés ou voiſins, n'auroient pas troublé la leur. Ils n'auroient point eu de héros qui fuſſent rentrés dans leur patrie, chargés de dépouilles de l'ennemi. Ils n'auroient point eu d'hiſtorien qui racontât ou leurs miſères ou leurs crimes. On n'y auroit point frémi d'âge en âge, à l'aſpect de ces monumens, qui retracent par-tout l'effuſion du ſang, des fers portés au loin ou briſés chez ſoi. Des factions politiques ne les auroient point déchirés. Des opinions abſurdes ne les auroient point enivrés. L'oppreſſion de la tyrannie n'y auroit point fait couler des larmes, ni ſuſcité des révoltes. On ne s'y ſeroit point délivré d'un deſpote par le poignard; on n'y eût point ex-

terminé ſes ſatellites : car tels ſont les évé-nemens qui, de tout tems, ont donné de la célébrité aux nations. Au milieu d'une longue & profonde tranquillité, on y auroit cultivé les campagnes, chanté quelques hymnes traditionnels à Dieu ; & répété, pendant des ſiècles, les mêmes chanſons à l'amour. Pourquoi faut-il que la peinture ſéduiſante de ce bonheur ſoit chimérique ? Il n'a point exiſté. Il exiſteroit, qu'au milieu de nations turbulentes & ambitieuſes, il ſeroit impoſſible qu'il durât. Quelles que puiſſent être les cauſes de l'obſcurité de la Nouvelle-Jerſey, nous lui devons donc nos conſeils ſur ſon état actuel & ſur ſon état à venir.

Sa pauvreté ne lui permettant pas, dans les commencemens, d'avoir un commerce direct avec les marchés étrangers ou éloignés, elle étoit réduite à vendre ſes denrées à Philadelphie, & plus ordinairement à New-York. Ces deux villes lui donnoient en échange quelques marchandiſes de la métropole, quelques denrées des iſles. Leurs plus riches négocians lui firent même des avances, qui la mirent de plus en plus dans la dépendance. Malgré l'accroiſſement de ſes cultures

& de ſes productions, elle n'eſt pas encore ſortie de cette eſpèce de ſervitude. Des états d'une vérité inconteſtable que nous avons ſous les yeux, démontrent qu'en 1769, la Nouvelle-Jerſey n'expédia aucun bâtiment pour l'Europe, & qu'elle n'envoya aux Indes Occidentales que vingt-quatre bateaux, dont la charge ne valoit que 56,965 l. 19 ſols 9 d. Tout le reſte de ſes richeſſes territoriales fut livré aux colonies voiſines, qui en firent elles-mêmes le commerce.

Cette ſituation eſt ruineuſe & aviliſſante. La Nouvelle-Jerſey doit conſtruire elle-même des navires, dont la nature lui a donné tous les matériaux. Elle doit les lancer dans des mers diverſes, puiſque les hommes ne lui manquent plus. Elle doit porter ſes productions aux peuples, qui ne les ont encore reçues que par des agens intermédiaires. Elle doit tirer de la première main l'induſtrie étrangère, que des circuits inutiles lui ont fait payer juſqu'ici trop cher. Alors, elle pourra former des projets vaſtes, ſe livrer à de grandes entrepriſes, s'élever au rang où ſes avantages ſemblent l'appeller, & approcher des provinces qui l'ont trop long-tems

étouffée de leur ombre ou offuſquée par leur éclat.

Puiſſent les vues que je préſente & les exhortations que j'adreſſe à la Nouvelle-Jerſey, ſe réaliſer! Puiſſé-je vivre aſſez long-tems pour en être le témoin & m'en réjouir! Le bonheur de mes ſemblables, à quelque diſtance qu'ils exiſtâſſent de moi; ne m'a jamais été indifférent: mais je me ſuis ſenti remué d'un vif intérêt, en faveur de ceux que la ſuperſtition ou la tyrannie ont chaſſé de leur pays natal. J'ai compati à leurs peines. Lorſqu'ils ſe ſont embarqués, j'ai élevé mes yeux vers le ciel. Ma voix s'eſt mêlée au bruit des vents & des flots, qui les portoient au-delà des mers; & je me ſuis écrié, à pluſieurs repriſes, qu'ils proſpèrent! qu'ils proſpèrent! qu'ils trouvent dans les régions déſertes & ſauvages qu'ils vont habiter, une félicité égale ou même ſupérieure à la nôtre; & s'ils y fondent un empire, qu'ils ſongent à ſe garantir eux-mêmes & leur poſtérité, des fléaux dont ils ont ſenti les coups.

Fin du dix-ſeptième Livre.

ÉTAT

De la Pêche de Morue, faite par les François en 1773.

CÔTE DE TERRE-NEUVE EN PÊCHE DE MORUES SÈCHES.

PORTS D'ARMEMENT.	NOMBRE DE NAVIRES.	PORT EN TONNEAUX.	ÉQUIPAGES.	NOMBRE DE BATEAUX.	QUINTAUX DE MORUES SÈCHES.	BARRIQUES D'HUILE.
Saint-Malo	43	6,779	3,293	596	80,736	1,184
Granville	38	5,442	2,623	503	73,370	1,098
Saint-Brieuc	17	2,590	1,055	203	28,050	466
La Rochelle	1	80	26	4	800	12
Saint-Jean-de-Luz.	5	730	266	61	7,110	65
TOTAL	104	15,621	7,263	1,367	190,060	2,825

ISLES SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

PORTS D'ARMEMENT.	NOMBRE DE NAVIRES.	PORT EN TONNEAUX.	ÉQUIPAGES.	NOMBRE DE BATEAUX.	QUINTAUX DE MORUES SÈCHES.	BARRIQUES D'HUILE.
Saint-Malo	15	870	156	....	14,716	50
Granville	3	210	36	....	2,400	38
Saint-Jean-de-Luz	4	270	48	....	3,204	
Bayonne	9	943	182	20	13,100	149
Rochefort	1	80	9	....	700	16
Saint-Pierre & Miquelon.	3	170	25	....	2,550	
TOTAL	35	2,543	456	20	36,670	253

GRAND BANC DE TERRE-NEUVE, OU PÊCHE DE MORUES VERTES.

PORTS D'ARMEMENT.	NOMBRE DE NAVIRES.	PORT EN TONNEAUX.	ÉQUIPAGES.	BARRILS DE MORUES.	NOMBRE DE MORUES VERTES.	BARRIQUES D'HUILE.
Saint-Malo	29	1,936	326	....	410,000	25
Granville	47	3,047	595	....	775,500	46
Barfleur	2	165	29	....	33,000	2
Honfleur	15	1,449	236	....	314,500	19
Fécamp	8	530	100	....	143,000	9
Dieppe	6	403	70	369	70,000	4
Tréport	2	140	27	272	17,000	1
Sables-d'Olonne	14	1,415	272	....	259,300	15
Marennes	2	190	29	....	18,700	1
TOTAL	125	9,275	1,684	641	2,041,000	122

PRODUIT EN ARGENT.

CÔTE DE TERRE-NEUVE.

		liv.	
190,060	quintaux de Morues sèches à 18 liv.	3,421,080	3,816,580
2,825	barriques d'Huile à 140 liv.	395,500	

SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

36,670	quintaux de Morues sèches à 21 liv.	770,070	805,490
253	barriques d'Huile à 140 liv.	35,420	

GRAND BANC DE TERRE-NEUVE.

2,041,000	Morues vertes, les 100 à 67 liv. 10 sols.	1,377,675	1,421,615
641	barrils de Morues à 40 liv.	25,640	
122	barriques d'Huile à 150 liv.	18,300	
	TOTAL		6,043,685

RÉSULTAT DES TROIS PÊCHES.

Navires	264
Tonneaux	27,439
Hommes	9,403
Bateaux de pêche	1,387
Quintaux de Morues	226,630
Morues vertes	2,041,000
Barrils de Morues	641
Barriques d'huile	3,200
Produit en argent	6,033,685



TABLEAU du Commerce de la Grande-Bretagne avec ses Colonies du Continent de l'Amérique, depuis 1697 jusqu'en 1773, suivant les Comptes rendus au Parlement & recueillis par le Chevalier CHARLES WHITWORTH.

ANNÉES.	EXPORTATIONS d'Angleterre en Amérique.	IMPORTATIONS d'Amérique en Angleterre.	EXCÉDENT des Exportations.	EXCÉDENT des Importations.	EXPORTATIONS d'Angleterre en Amérique.	IMPORTATIONS d'Amérique en Angleterre.	EXCÉDENT des Exportations.	EXCÉDENT des Importations.
	En livres sterlings.				En livres tournois.			
	liv. ſ. d.	liv. ſ. d.	liv. ſ. d.	liv. ſ. d.	liv. ſ. d.	liv. ſ. d.	liv. ſ. d.	liv. ſ. d.
1697	163,083 17 10	291,233 13 1	...	128,149 15 3	3,669,387 11 3	6,552,757 4 4½	...	2,883,369 13 1½
1698	476,572 18 8	238,988 15 8	237,584 3 ...	...	10,722,891	5,377,247 12 6	5,345,643 7 6	
1699	422,221 4 7¾	278,038 ... 9¾	144,183 3 10	...	9,499,977 14 6⅝	6,255,855 18 3⅜	3,244,121 16 3	
1700	370,419 2 11¼	414,225 4 2	...	43,806 1 2	8,334,430 16 1⅛	9,320,067 3 9	...	985,636 7 7⅞
1701	354,643 4 ...¼	328,838 4 9	25,804 19 3¾	...	7,979,472 1 4⅞	7,398,860 6 10½	580,611 14 6⅜	
1702	194,210 8 8	349,392 19 5¼	...	155,182 10 9¼	4,369,734 15 ...	7,861,341 17 4⅛	...	3,491,607 2 4⅛
1703	300,969 16 11½	264,273 9 2¼	36,696 7 9¼	...	6,771,821 11 6¼	5,946,152 16 8⅛	825,668 14 10⅛	
1704	185,709 13 6½	335,376 13 9¼	...	149,667 ... 2¾	4,178,467 14 8¼	7,545,975 9 10⅛	...	3,367,507 15 1⅞
1705	302,342 .... 4¼	155,972 15 ...¾	146,369 5 3½	...	6,802,695 7 11⅛	3,509,386 18 10⅞	3,293,308 9 ...¾	
1706	171,379 11 1	205,958 12 6¾	...	34,579 1 5¾	3,856,039 19 4½	4,634,069 2 7⅞	...	778,029 3 3⅜
1707	423,780 2 7¾	293,812 2 7¼	129,968 ....½	...	9,535,052 19 6⅛	6,610,772 18 7⅞	2,924,280 .... 11¼	
1708	256,113 3 10½	298,614 13 11¼	...	42,501 10 ...¾	5,762,546 17 2¼	6,718,830 13 7⅛	...	956,283 16 4⅞
1709	280,756 9 6¼	338,274 2 9	...	57,517 13 2¾	6,317,020 14 2⅜	7,611,168 1 10½	...	1,294,147 7 7½
1710	306,695 13 10½	263,781 17 3¼	42,913 16 7¼	...	6,900,653 2 2¼	5,935,091 18 7⅛	965,561 3 7⅛	
1711	304,219 2 2	336,107 18 1	...	31,888 15 11	6,844,929 18 9	7,562,427 16 10½	...	717,497 18 1½
1712	321,912 14 ...¼	392,330 13 11	...	70,417 19 10¾	7,243,035 15 5⅝	8,827,440 13 1½	...	1,584,404 17 7⅞
1713	292,129 18 9¾	321,965 17 ...	...	29,835 18 2¼	6,572,923 13 3⅜	7,244,231 12 6	...	671,307 19 2⅝
1714	345,396 10 1¾	414,084 5 7¾	...	68,687 15 6	7,771,421 8 3⅜	9,316,896 7 ...⅜	...	1,545,474 18 9
1715	460,891 13 2	308,536 4 4	152,355 3 10	...	10,370,062 6 3	6,942,064 17 6	3,427,997 8 9	
1716	410,468 12 7	446,927 7 ...	...	36,458 14 5	9,235,544 3 1½	10,055,865 7 6	...	820,321 4 4½
1717	448,584 8 8	445,823 11 10	2,760 16 10	...	10,093,149 15 ...	10,031,030 16 3	62,118 18 9	
1718	435,318 6 7	480,188 8 10	...	44,870 2 3	9,794,662 8 1½	10,804,239 18 9	...	1,009,577 10 7½
1719	402,415 12 9	478,124 10 4	...	75,708 17 7	9,054,351 16 10½	10,757,801 12 6	...	1,703,449 15 7½
1720	333,462 1 9	493,781 3 6	...	160,319 1 9	7,502,896 19 4½	11,110,075 18 9	...	3,607,179 0 4½
1721	340,509 18 8	522,718 16 9	...	182,208 18 1	7,661,473 10 ...	11,761,173 16 10½	...	4,099,700 6 10½
1722	438,953 3 6	470,253 2 2	...	31,299 18 8	9,876,446 8 9	10,580,694 18 9	...	704,248 10
1723	424,512 10 7	491,447 5 2	...	66,934 14 7	9,551,531 18 1½	11,057,563 6 3	...	1,506,031 8 1½
1724	475,708 13 5	488,998 5 1	...	13,289 11 8	10,703,445 1 10½	11,002,460 14 4½	...	299,015 12 6
1725	574,634 6 2	446,238 18 3	128,395 7 11	...	12,829,271 18 9	10,040,375 10 7½	2,888,896 8 1½	
1726	569,034 3 10	555,005 1 5	14,029 2 5	...	12,803,269 6 3	12,487,614 1 10½	315,655 4 4½	
1727	515,672 2 2	685,741 11 11	...	170,069 9 9	11,602,622 8 9	15,429,185 18 1½	...	3,826,563 9 4½
1728	534,637 15 10	656,505 13 6	...	121,867 17 8	12,029,350 6 3	14,771,377 13 9	...	2,742,027 7 6
1729	440,364 9 9	632,785 13 ...	...	192,421 3 3	9,908,200 19 4½	14,237,677 2 6	...	4,329,476 3 1½
1730	560,902 14 8	614,007 15 7	...	53,105 ... 11	12,620,311 10 ...	13,815,175 ... 7½	...	1,194,863 10 7½
1731	558,132 4 6	696,219 15 ...	...	138,087 10 6	12,557,975 1 3	15,664,944 7 6	...	3,106,969 6 3
1732	562,300 11 10	587,885 13 3	...	25,585 1 5	12,651,763 6 3	13,227,427 8 1½	...	575,664 1 10½
1733	582,567 14 8	710,483 15 2	...	127,916 ... 6	13,107,774	15,985,884 11 3	...	2,878,110 11 3
1734	579,140 10 10	652,449 1 9	...	73,308 10 11	13,030,662 3 9	14,680,104 9 4½	...	1,649,442 5 7½
1735	696,434 7 11	691,910 7 10	4,524 1	...	15,669,773 18 1½	15,567,983 16 3	101,790 1 10½	
1736	707,917 1 1	741,701 5 2	...	33,784 4 1	15,928,133 14 4¼	16,688,278 6 3	...	760,144 11 10½
1737	624,604 1 6	829,951 4 8	...	105,347 3 2	16,303,591 13 9	18,673,902 15 ...	...	2,370,311 1 3
1738	788,973 7 9	665,703 4 5	123,270 3 4	...	17,751,901 4 4½	14,978,322 9 4½	2,773,578 15 ...	
1739	731,601 16 1	814,693 3 5	...	83,091 7 4	16,461,040 11 10½	18,330,596 6 10½	...	1,869,555 15
1740	838,784 9 3	773,876 5 8	64,908 3 7	...	18,872,650 8 1½	17,412,216 7 6	1,460,434 .... 7½	
1741	909,950 18 6	970,469 4 11	...	60,518 6 5	20,473,895 16 3	21,835,558 ... 7½	...	1,361,662 4 4½
1742	842,823 15 8	723,151 13 2	119,672 2 6	...	18,963,535 2 6	16,270,912 6 3	2,692,622 16 3	
1743	867,871 3 6	927,349 5 11	...	59,478 2 5	19,527,101 8 9	20,865,359 3 1½	...	1,338,257 14 4½
1744	667,587 11 5	698,366 8 3	...	30,778 16 10	15,020,720 6 10½	15,713,244 5 7½	...	692,523 18 9
1745	567,552 15 11	594,301 12 11	...	26,748 17 ...	12,769,937 18 1½	13,371,787 ... 7½	...	601,849 2 6
1746	797,143 8 9	602,838 3 8	194,305 5 1	...	17,935,727 6 10½	13,563,859 2 6	4,371,868 4 4½	
1747	783,097 ... 11	695,677 5 8	87,419 15 3	...	17,619,683 10 7½	15,652,738 17 6	1,966,944 13 1½	
1748	873,262 13 3	773,800 16 9	99,461 16 6	...	19,648,409 18 1½	17,410,518 16 10½	2,237,891 1 3	
1749	1,298,775 4 1	715,062 17 9	583,712 6 4	...	29,222,442 1 10½	16,088,914 19 4½	13,133,527 2 6	
1750	1,376,224 12 ...	861,068 12 5	515,135 19 7	...	30,964,603 10 ...	19,374,043 19 4½	11,590,559 10 7½	
1751	1,333,498 16 11	893,463 5 7	440,035 11 4	...	30,003,724 ... 7½	20,102,923 15 7½	9,900,800 5 ...	
1752	1,217,816 19 11	1,053,786 5 11	164,030 14 ...	...	27,400,882 8 1½	23,710,191 13 1½	3,690,690 15 ...	
1753	1,527,206 17 2	1,021,375 18 9	505,830 18 5	...	34,362,154 6 3	22,980,958 11 10½	11,381,195 14 4½	
1754	1,246,450 7 9	1,049,635 1 3	196,815 6 6	...	28,045,133 14 4½	23,616,788 18 1½	4,428,344 16 3	
1755	1,177,848 6 10	985,148 16 7	192,699 10 3	...	26,501,587 13 9	22,165,848 13 1½	4,335,739 ... 7½	
1756	1,428,720 18 10	689,052 15 2	739,668 3 8	...	32,146,221 3 9	15,503,687 1 3	16,642,534 2 6	
1757	1,726,522 5 1	652,383 11 2	1,074,138 13 11	...	38,846,750 14 4½	14,678,630 1 3	24,168,120 13 1½	
1758	1,832,033 ... 9	716,980 1 5	1,115,052 19 4	...	41,220,743 6 10½	16,132,051 11 10½	25,088,691 15 ...	
1759	2,484,845 12 9	698,639 16 3	1,786,205 16 6	...	55,909,026 16 10½	15,719,395 15 7½	40,189,631 1 3	
1760	2,788,815 9 2	799,466 3 5	1,989,349 5 9	...	62,748,347 16 3	17,987,988 16 10½	44,760,358 19 4½	
1761	2,001,605 12 6	898,583 2 10	1,103,022 9 8	...	45,036,126 11 3	20,218,120 13 9	24,818,005 17 6	
1762	1,589,223 14 6	811,415 3 11	777,808 10 7	...	35,757,533 16 3	18,256,841 18 1½	17,500,691 18 1½	
1763	1,867,285 6 2	1,180,002 2 2	687,283 4 ...	...	42,013,919 8 9	26,550,047 8 9	15,463,872	
1764	2,608,018 4 5	1,195,279 7 10	1,412,738 16 7	...	58,680,409 19 4½	26,893,786 6 3	31,786,623 13 1½	
1765	2,301,483 14 6	1,246,166 16 1	1,055,316 18 5	...	51,783,383 16 3	28,038,753 1 10½	23,744,630 14 4½	
1766	2,294,780 13 7	1,149,897 14 11	1,144,882 18 8	...	51,632,565 5 7½	25,872,699 5 7½	25,759,866	
1767	2,276,837 12 8	1,236,327 6 5	1,040,510 6 3	...	51,228,846 15 ...	27,817,364 14 4½	23,411,482 ... 7½	
1768	2,372,225 14 6	1,360,309 15 5	1,011,915 19 1	...	53,375,078 16 3	30,606,969 16 10½	22,768,108 19 4½	
1769	1,628,077 9 2	1,165,579 11 11	462,497 17 3	...	36,631,742 16 3	26,225,540 18 1½	10,406,201 18 1½	
1770	2,337,832 12 ...	1,123,274 14 11	1,214,557 17 1	...	52,601,233 10 ...	25,273,681 15 7½	27,327,551 14 4½	
1771	4,586,882 15 5	1,461,104 12 8	3,125,778 2 9	...	103,204,862 6 10½	32,874,854 5 ...	70,330,008 1 10½	
1772	3,405,888 17 2	1,402,786 1 3	2,003,102 15 11	...	76,632,499 6 3	31,562,686 8 1½	45,069,812 18 1½	
1773	2,460,015 19 6	1,497,507 11 ...	962,508 8 6	...	55,350,359 8 9	33,693,919 17 6	21,656,439 11 3	
	77,087,268 18 6¾	52,753,479 2 11½	27,059,221 8 6¼	2,725,431 12 11	1,734,463,550 17 7⅞	1,186,953,280 16 6¼	608,832,482 1 8⅛	61,322,212 7½

BALANCE des Exportations & Importations de l'Angleterre avec le Continent de l'Amérique Septentrionale.

NOMS DES PROVINCES du Continent de l'Amérique.	ÉPOQUE de leur Commerce.	EXPORTATIONS d'Angleterre en Amérique.	IMPORTATIONS d'Amérique en Angleterre.	EXCÉDENT des Exportations.	EXCÉDENT des Importations.	EXPORTATIONS d'Angleterre en Amérique.	IMPORTATIONS d'Amérique en Angleterre.	EXCÉDENT des Exportations.	EXCÉDENT des Importations.
		En livres sterlings.				En livres tournois.			
		liv. ſ. d.	liv. ſ. d.	liv. ſ. d.	liv. ſ. d.	liv. ſ. d.	liv. ſ. d.	liv. ſ. d.	liv. ſ. d.
LA BAIE d'HUDSON....	1697 à 1773	227,622 2 ...½	681,582 18 2	6,350 13 7½	460,311 9 9	5,121,497 5 11¼	15,335,615 8 9	142,890 6 6¾	10,357,008 9 4½
LE CANADA..........	1759 1773	2,810,085 2 8	496,972 11 1	2,313,271 3 8	158 12 1	63,226,915 10 ...	11,181,882 9 4½	52,048,601 12 6	3,568 11 10½
SAINT-JEAN..........	1764 1767	3,365 11 7	259 9 10	3,186 18 11	80 17 2	75,725 10 7½	5,838 11 3	71,706 5 7½	1,819 6 3
CAP BRETON........	1745 1773	58,439 7 2	2,909 18 4	55,899 9 5	370 ... 7	1,314,885 11 3	65,473 2 6	1,257,738 1 10½	8,325 13 1½
TERRE-NEUVE.......	1697 1773	2,329,833 15 4	2,248,947 2 5¼	476,779 12 5	395,892 19 6¼	52,421,259 15 ...	50,601,310 4 10⅛	10,727,541 9 4½	8,907,591 19 2⅝
LA NOUVELLE-ECOSSE.	1749 1773	871,363 15 2	35,222 7 8	836,141 7 6	...	19,605,684 11 3	792,503 12 6	18,813,180 18 9	
LA NOUVELLE-ANGLETERRE.	1697 1773	18,569,604 13 ...¼	4,689,247 19 2¾	13,880,356 13 9½	...	417,816,104 12 11⅝	105,508,079 2 7⅞	312,308,025 10 3¾	
NEW-YORK..........	1697 1773	11,877,866 16 ...¾	2,113,794 11 10¼	9,769,586 17 7½	5,514 13 5	267,252,003 1 4⅞	47,560,378 6 8⅝	219,815,704 16 6¾	124,080 1 10½
PENSILVANIE........	1697 1773	9,818,489 18 1	1,156,234 5 ...¼	8,662,605 12 9¾	349 19 9	220,916,022 16 10½	26,015,270 12 11⅝	194,908,626 18 3⅜	7,874 14 4½
VIRGINIE ET MARYLAND...	1697 1773	20,727,465 14 1	28,909,797 10 1¾	1,697,399 ... 4½	9,879,730 16 5¼	466,367,978 6 10½	650,470,443 18 3⅜	38,191,477 18 5¼	222,293,943 9 10⅛
CAROLINE...........	1697 1773	8,671,969 17 ...¼	11,715,558 17 6¼	349,967 15 6½	3,393,556 16 ...½	195,119,321 12 11⅝	263,600,074 14 2⅝	7,874,274 19 8¼	76,355,028 ... 11¼
GÉORGIE............	1732 1773	746,093 11 ...	622,958 1 5	221,982 18 9	98,847 9 2	16,787,104 17 6	14,016,556 11 10½	4,994,616 1 10½	2,224,067 16 3
FLORIDE............	1763 1773	375,068 15 4	79,993 10 3	295,075 5 1		8,439,047 5 ...	1,799,854 ... 7½	6,639,193 4 4½	
		77,087,268 18 6¾	52,753,479 2 11½	38,568,603 9 6¼	14,234,813 13 11	1,734,463,550 17 7⅞	1,186,953,280 16 6¾	867,793,578 4 2⅝	320,283,308 3 1½



TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIERES

Contenues dans ce Volume.

A

B

C

E

F

G

H

I

J

L

N

O

P

Q

R

S

Fin de la Table des matières du Tome huitième.